

Etudes Régionales  
pour la Planification  
Agricole

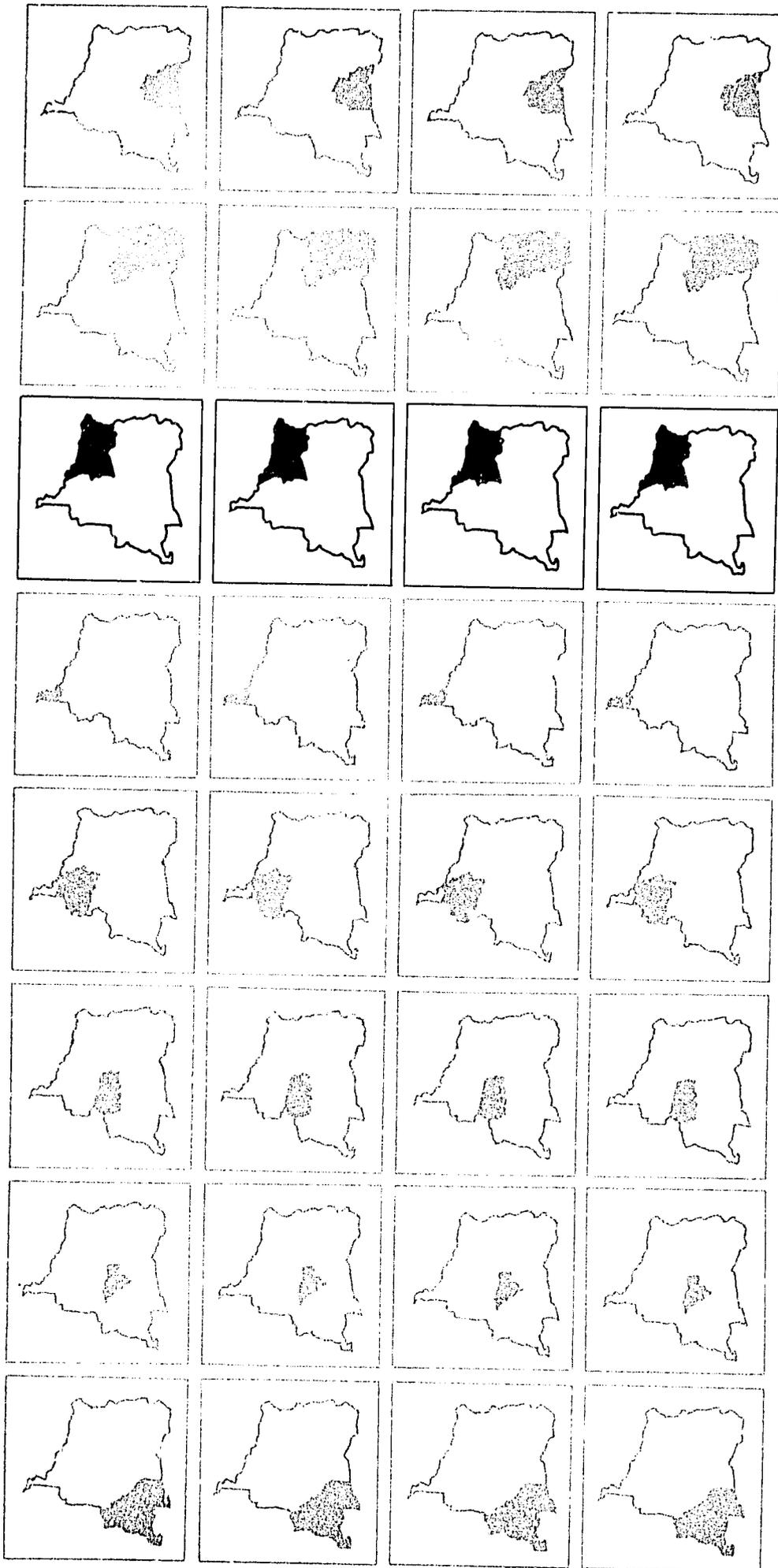
Rapports  
Synthèses

avril 1987

Ce document fait partie d'une série de rapports préparés dans le cadre des activités du Projet 070 (Projet d'Etudes Sectorielles de l'Agriculture). Ce projet, financé conjointement par le Conseil Exécutif du Zaïre et l'Agence Américaine pour le Développement International, est exécuté avec le concours d'une équipe d'assistants techniques fournie par la société PRAGMA. Les autres rapports constituant cette série peuvent être obtenus auprès de :

\* Service d'Etudes et Planification  
Avenue Kaula n°7  
B.P. 3354  
Kinshasa/Gombe  
République du Zaïre  
Tél. 32714.

\* The PRAGMA CORPORATION  
116 EAST BROAD STREET  
FALLS CHURCH, VA 22046  
U.S.A.  
Tél. (703) 237-9303.



# Région de l'EQUATEUR

## Etude Régionale pour la Planification Agricole

### Rapport Synthèse

Mouvement Populaire de la Révolution  
REPUBLIQUE DU ZAIRE  
Département de l'Agriculture  
Service d'Etudes et Planification

Division de Stratégie et de Planification Agricole  
Bureau de Planification Agricole  
PROJET 660-070 • USAID • PRAGMA CORP.

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
Introduction	1
Analyse de la situation actuelle	6
Facteurs de production	18
Commercialisation des produits agricoles	20
Les infrastructures socio-économiques	24
Perspectives de Développement Agricole	26
Conclusion	28

---

REGION DE L'EQUATEUR

---

SYNTHÈSE DE LA MONOGRAPHIE  
DE  
L'EQUATEUR.

I. INTRODUCTION.

Bornée au Nord par la République Centrafricaine, à l'Est par la Région du Haut-Zaïre, au Sud par les Régions de Kasai et de Bandundu et à l'Ouest par la République Populaire du Congo, la Région de l'Equateur est avec ses 403.292 Km<sup>2</sup> la Région la troisième **position** en superficie du Zaïre après les régions du Haut-Zaïre et du Shaba

En 1982, elle comptait 3.0904.000 d'habitants répartis sur les deux Sous-Régions urbaines et les cinq Sous-Régions rurales. La densité moyenne fut de huit habitants/Km<sup>2</sup> avec une forte concentration dans la Zone de Gemena et dans la ville de Mbandaka.

La population s'est accrue avec un taux annuel de croissance démographique de 2,6 entre 1970 et 1980. Ce taux était de 2,06 % entre 1956 et 1970. La pyramide des âges est très écrasée : plus de 50 % de la population ont moins de 20 ans et environ 5 % dépassent 60 ans. Le sex-ratio est de 0,49 homme contre 0,51 femme.

Au point de vue climatique, trois zones dominent dans la Région :

la zone climatique du type Af de la classification de Köppen qui se rencontre dans la partie méridionale et est caractérisée par l'absence de la saison sèche. C'est une région de forêt ombrophile, plaine et souvent marécageuse.

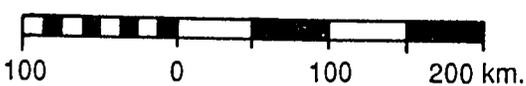
- la zone de transition Am qui se présente sous forme d'une large bande s'étendant au Nord du fleuve Zaïre. On peut déjà décélérer ici la présence d'une petite saison sèche. Cette zone est caractérisée par la forêt tropicale et par la savane.

# Région de l'Equateur Carte Administrative



**Légende**

- Chef-lieu de Zone
- ⊙ Chef-lieu de Sous-Région ou Ville
- ★ Chef-lieu-de Région
- Limite d'Etat
- Limite de Région
- Limite de Sous-Région
- - - Limite de Zone



- la zone de type Aw avec une saison sèche d'une durée de 70 à 80 jours rencontrée dans la saison hivernale (entre décembre et février).

On peut donc rencontrer trois types de végétation dans la Région :

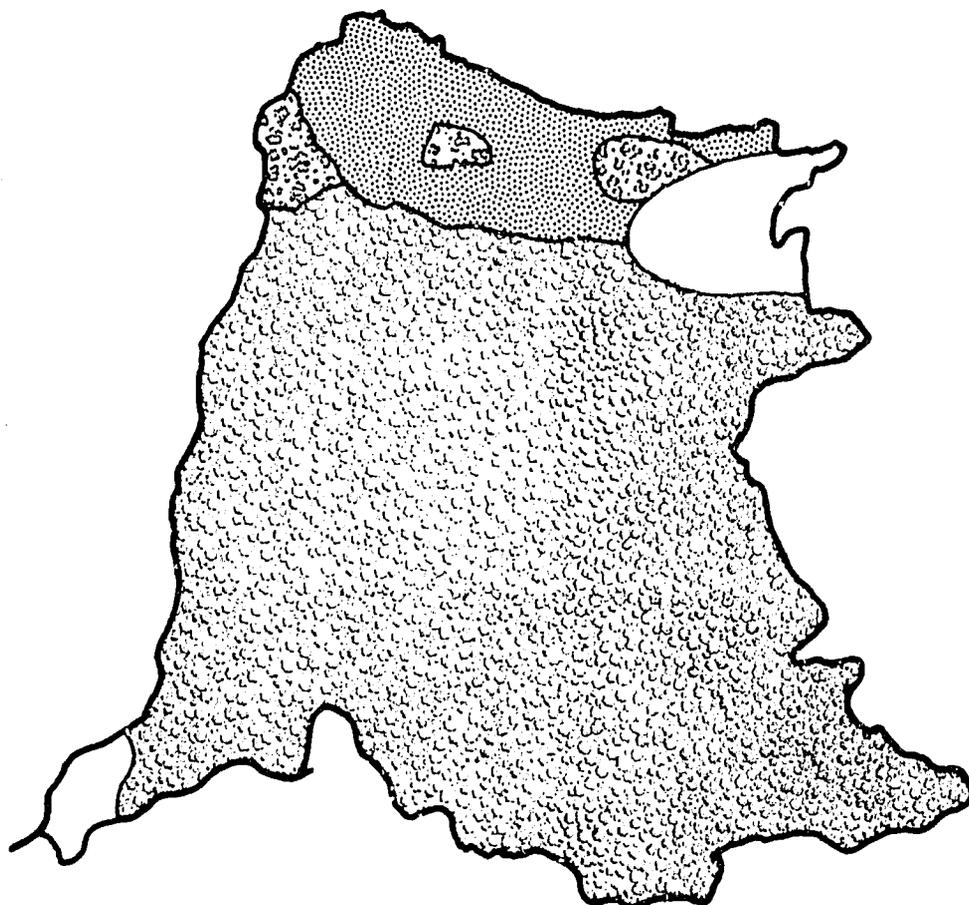
- la grande forêt ombrophile sempervirente qui occupe la cuvette centrale et qui se prolonge dans la partie Sud-Est de l'Ubangi jusqu'à la limite du climat Am ;  
la grande savane secondaire à *Imperata cylindrica* qui couvre la majeure partie de la région Nord ;
- les forêts semi-caducifoliées mésophiles et périquinéennes du Nord-Ouest.

Sur le plan géologique, la Région de l'Equateur comprend quatre formations fondamentales : l'ensemble métasédimentaire et migmatique de l'Ubangi, le complexe Liki-Bembien dans la partie centro-occidentale et dans la partie septentrionale, le complexe Ubangi dans la partie méridionale et la Cuvette Centrale. A ces quatre formations géologiques fondamentales correspondent quatre zones pédologiques distinctes, à savoir l'Ubangi supérieur ou région de collines, l'Ubangi inférieur ou région de replats à termitières, le Bembe inférieur et la Cuvette Centrale.

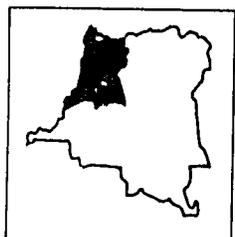
Le réseau hydrographique comporte quatre grands bassins :

- à l'extrême Nord, le bassin de l'Ubangi septentrional avec comme rivières principales la Bembe, la Sango, la Liki, la Yengi, la Mondjo et la Lumba ;
- au centre-Nord, le bassin des deux Lua et des affluents de l'Ubangi occidental ;

# Région de l'Equateur Carte de la Végétation



-  Dominance de forêts marceangeuses et forêts périodiquement méliées à des forêts de terre ferme
-  Mélange de savanes boisées de galeries forestier et de lamaux de forêts tropophytes
-  Forêts tropophytes



- au centre-sud, le bassin de la Mongala et des affluents du fleuve Zaïre ;
- enfin, le bassin de la Ruki avec les rivières Tshuapa, Iomela, Salonga et Momboyo.

Pour l'entropologue la région de l'Equateur peut être subdivisée en trois aires culturelles ; l'Ubangi, l'Itimbiri, Njiri et la Cuvette.

Quant aux habitudes alimentaires, le régime alimentaire se caractérise par une prédominance des féculents (manioc principalement, mais aussi la banane) et du riz. La consommation de la viande d'élevage est très réduite. Les principales sources de protéines d'origine animale sont constituées par le gibier, le poisson et les insectes.

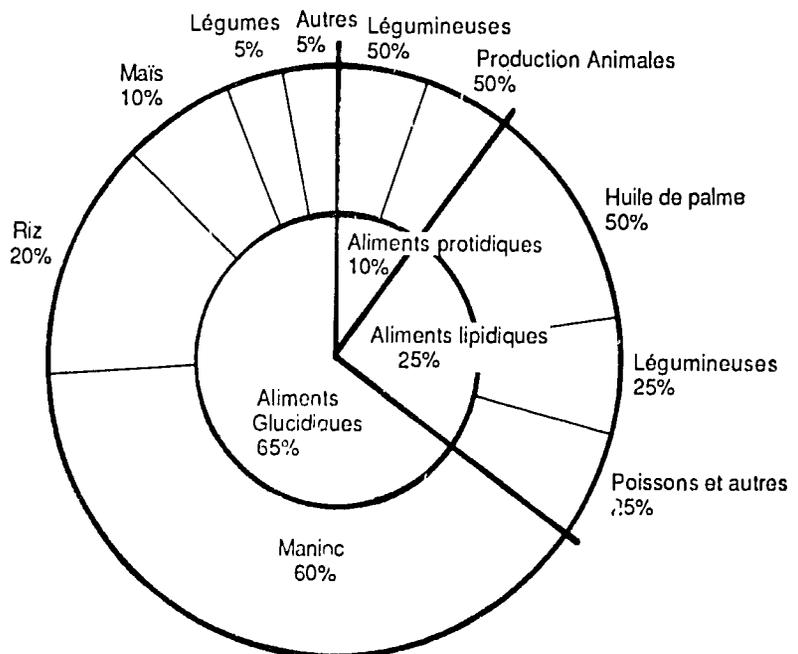
Deux problèmes nutritionnels très importants méritent d'être signalés : le goître qui sévit de façon endémique et, sa conséquence, le crétinisme.

Tableau

## Origine des apports en calories

basées sur les résultats de l'Enquête Alimentaire effectuée  
par le Bureau de Planification Agricole en Mars 1982  
(en pourcent)

<b>A. Aliments Glucidiques:</b>	<b>65 %</b>
Manioc	60
Autres féculents	5
Riz	20
Mais	10
Légumes	5
Sous total	100 %
<b>B. Aliments lipidiques</b>	<b>25 %</b>
Huile de palme	50
Légumineuses	25
Poissons et autres	25
Sous Total	100 %
<b>C. Aliments protidiqes</b>	<b>10 %</b>
Légumineuses	50
Poisson	24
Viande	5
Volaille	1
Insectes	5
Gibier	15
Sous total	100 %
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>



Source: Bureau d'Etudes et Planification, DADR, 1982.

## II. ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE.

L'agriculture à l'Equateur comme du reste partout ailleurs au Zaïre est dualiste et comporte un secteur traditionnel plus ou moins homogène et un secteur moderne plus diversifié.

L'agriculture traditionnelle est essentiellement axée sur les cultures vivrières et l'élevage des petits animaux. Elle est pratiquée dans de très petites exploitations avec une utilisation très réduite de principaux facteurs de production. Le rendement en est par conséquent très faible.

L'agriculture moderne est centrée principalement sur les produits d'exportation et l'élevage du gros-bétail. Elle est pratiquée dans de très grandes exploitations et utilise des techniques modernes. Le secteur moderne de l'Equateur est subdivisé en deux groupes. :

- a) le premier groupe comprend une quatre-vingt-dizaine d'unités d'une superficie emblavée de plus 400 ha. Ces unités appartiennent généralement à des groupes et bénéficient d'un apport de capitaux extérieurs ou gouvernementaux ;
- b) le deuxième groupe englobe quelques 500 unités agro-industrielles de dimensions plus modestes allant de 10 ha à 399 ha de superficies emblavées.

### 1. Cultures vivrières.

Les cultures vivrières sont essentiellement l'apanage du secteur traditionnel. Les réalisations de la Région en ce qui concerne les quatre cultures principales sont données dans le tableau 1, tandis que la classification des principales zones de production l'est dans le tableau 2.

Il faut noter que les rendements moyens obtenus durant la période de 1978 à 1984 sont présentés de la manière suivante :

Manioc racines	: 6,8 T/Ha.
Maïs grains	: 0,7 T/Ha.
Riz padjy	: 0,8 T/Ha.
Arachides	: 0,7 T/Ha.

Tableau 1 : Evolution de la production des principales cultures vivrières (1975-1984) (en 1000 T)

Cultures / ANNEE	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Manioc racines	1185	1182	1214	1222	1242	1261	1283	1343	1376	1481
Maïs grains	75	74	79	78	80	81	84	83	82	89
Riz paddy	34	38	37	35	37	40	41	37	38	44
Arachides	31	32	34	36	36	37	38	34	35	41

Sources : 1975-1978 : Annuaire des Statistiques Agricoles  
 Division des Statistiques Agricoles,  
 Département de l'Agriculture, octobre 1980

1980-1981 : Plan de Relance Agricole, 1982-1984  
 Département de l'Agriculture, Avril 1982

1982-1984 : Evaluation du Plan de Relance Agricole  
 Département de l'Agriculture, Décembre 1984

Note : Ces statistiques sont données purement à titre indicatif et documentaire. Leur utilisation doit être faite avec beaucoup de précaution (B.P.A.)

Tableau 2 : Classification des principales Zones de production des cultures selon l'ordre d'importance.

<u>ZONE</u>	<u>Manioc racines.</u>	<u>Paddy.</u>	<u>Mais.</u>	<u>Arachides.</u>
Boende				
Befale				
Djolu		5		
Ikela		4	4	
Bokungu				
Monkoto				
<u>Tshuapa</u>	5	4	4	4
Lisala	5			
Bumba	1	1	5	
Bongandanga				
<u>Mongala</u>	1	1	5	3
Basankusu				
Bikoro				
Bolanba		3		
Bomongo				
Ingende				
Makanza				
Lukolela				
<u>Equateur</u>	3	3	3	5
Businga	2		2	2
Gbadolite				
Yakoma				5
Bosobolo				4
<u>Nord-Ubangi</u>	4	5	2	2
Libenge	4		3	
Budjala				
Kungu				3
Gemena	3	2	1	1
<u>Sud-Ubangi</u>	2	2	1	1

Source : Inspection Régionale de l'Agriculture et du Développement Rural, Equateur, 1982.

#### A. Manioc.

Le manioc constitue la base alimentaire des populations de l'Equateur. Il est cultivé à travers toute la Sous-Région de Mongala qui, avec 28 % de la production régionale en 1981, peut être considérée comme la plus grande productrice de la Région. Elle est suivie de la Sous-Région du Sud-Ubangi (22 %) et de l'Equateur (18 %). La Zone de Bumba est la 1ère productrice de la Région. Elle a fourni en 1981 plus de 18 % de la production régionale.

Celle-ci est passée de 1.185.000 T en 1975 à 1.481.000 T en 1984. Ce qui suppose un accroissement annuel moyen de 2,4 %. Quant aux superficies emblavées, elles étaient de 174.700 ha en 1975 contre 211.571 ha en 1984. Le rendement à l'hectare est passé pour la même période de 6,78 T à 7,00 T.

Par rapport aux prévisions du programme 1984 du Plan de Relance Agricole 1982-1984, le taux de réalisation est de 98 %. L'Equateur a donc produit moins que ce qui était prévu.

#### B. Maïs.

Contrairement aux Régions du Sud du Zaïre, le maïs n'intervient pas beaucoup dans les habitudes alimentaires des populations de l'Equateur. Il est surtout consommé dans le Sud-Ubangi qui, au demeurant, avec 40 % de la production régionale, est la 1ère Sous-Région productrice. Le Nord-Ubangi suit avec 23 %, l'Equateur et la Tshuapa 13 % et enfin la Mongala. C'est la Zone de Gemena qui vient en tête avec 23 % de la production régionale.

En 1983, la Région a produit 82.878 T de maïs contre 75.100 T en 1975, soit un accroissement annuel de 1,1 %. Ce qui est assez faible. Sur les 96.300 T de prévues en 1984 dans le Plan de Relance 1982-1984, seuls donc 89.670 T étaient réalisées, soit un taux de réalisation de 93 %.

C. Arachide.

Les Sous-Régions du Sud et du Nord-Ubangi produisent à elles deux plus de 93 % de la production régionale (59 % pour le Sud-Ubangi et 34 % pour le Nord-Ubangi). La Zone de Gemena est la 1ère zone productrice.

La production réalisée en 1984 est de 41.510 T contre 31.700 T en 1975. Il eut donc une augmentation légère de la production. Cependant le taux de réalisation par rapport aux prévisions de 1984 du Plan de Relance 1982-1984 est de 99 %.

D. Riz.

Le riz est la seconde culture vivrière en importance après le manioc. C'est évidemment la Sous-Région de la Mongala avec 36 % de la production qui vient en tête. La Zone de Bumba reste de loin la 1ère zone productrice avec plus de 31 % de la production régionale. On y trouve du reste plus de 30 rizeries.

La production régionale est passée de 34.400 T en 1975 à 44.896 T en 1984, soit un taux moyen d'accroissement annuel de 1,4 %. Les superficies emblavées sont passées de 43.900 ha en 1975 à environ 57.500 ha en 1983.

Le taux de réalisation du programme 1984 par rapport aux prévisions du Plan de Relance est de 113 %, à savoir 39.500 T contre 44.896 T. Cette forte performance est due au fait que les riziers ont suffisamment de fonds pour acheter le paddy, créant ainsi des stocks de réserve.

## 2. Cultures Industrielles

Les principales cultures de rente exploitées à l'Equateur sont le coton, l'huile de palme, le caoutchouc, le cacao et le café. La production réalisée entre 1978 et 1983 est donnée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Evolution de la production des cultures industrielles entre 1978 et 1984 (en tonnes).

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Coton-graines	2879	2552	2582	3114	4364	5882	5356
Huile de palme (1)	43993	47941	45884	46869	42867	38854	42110
Caoutchouc (sec)	18393	18060	16782	14687	14182	13280	13505
Cacao (2)	3287	3157	3409	3202	2531	2556	2374
Café	23000	23500	24000	23800	24200	24800	25000

- Sources : - Evaluation du Plan de Relance Agricole, DADR, Avril 1985  
- Les produits du palmier à huile au Zaïre, BAE/SEP/DADR, mai 1983  
- Memo pour le Commissaire d'Etat, n° BOK/OO6/85 du 14/04/1985, OZACAF, Kinshasa, Zaïre, 1985  
- Rapport du Bureau d'Analyse Economique, SEP/DADR, 1985.

Note : (1) Secteur industriel uniquement (RAE)

(2) La production du secteur traditionnel n'est pas connue.

### A. Coton-graine

La production évolue assez favorablement ces dernières années. Les augmentations de la production ont été de 40% en 1982 par rapport à 1981 et d'environ 72 % en 1984 par rapport à 1982. Les réalisations en 1982 et 1983 n'ont pas dépassé les prévisions du Plan de Relance. Les taux de réalisation furent en effet de 79 % en 1982 et de 82 % en 1983. Quant aux superficies

emblavées, elles sont passées, comme nous le montre le tableau suivant, de 32.465 ha durant la campagne 1977/78 à 22.895 ha en 1983/84.

Tableau 4 : Evolution des superficies emblavées entre 1977 et 1984 (en hectares).

<u>Campagne</u>	<u>77/78</u>	<u>78/79</u>	<u>79/80</u>	<u>80/81</u>	<u>81/82</u>	<u>82/83</u>	<u>83/84</u>
<u>Sous-Région.</u>							
Sud-Ubangi	18.754	15.609	10.352	12.971	11.454	6.767	12.416
Nord-Ubangi	13.711	11.292	10.501	10.060	8.394	8.155	10.479
Total :	32.465	26.901	20.853	23.031	19.848	14.922	22.895

Source : Rapport final, Projet de Relance de la Culture de Coton en Ubangi-Mongala, Zaïre-Belgique-IDA.

Le rendement à l'hectare est passé de 60 Kg en 77/78 à 307 kg en 82/83 pour le Sud-Ubangi et de 128 kg en 77/78 à 466 kg en 82/83 pour le Nord-Ubangi. Le rendement par vendeur quant à lui, est passé de 23 kg en 77/78 à 59 kg en 82/83 pour le Sud-Ubangi et 51 kg à 101 kg pour le Nord-Ubangi.

Signalons enfin que la production est assurée par le Coton-Zaïre, entreprise publique gérée par UTEXCO depuis juin 1983.

#### B. Huile de palme.

La Région de l'Equateur offre au palmier Elaiés les conditions les plus favorables à sa culture. Deux types de palmeraies se rencontrent dans la Région : les palmeraies naturelles exploitées d'une façon artisanale par les paysans et les palmeraies modernes exploitées par de grandes sociétés telles que PLZ (Plantations Lever au Zaïre), la société des Cultures, CCP (compagnie de Commerce et de Plantation), Cultures Zaïroises, COMMUELE, PALMEZA... .

Le palmier à huile est principalement cultivé dans la Sous-Région de Mongala qui produit plus de 70 % de la production régionale. Les principales zones sont Lisala, Bumba et Bongandanga.

Comme l'indique le tableau 3 ci-haut, la production de palmier à huile ne cesse de baisser depuis 1979. Les principales causes sont : le vieillissement de palmeraies et la carence en main-d'oeuvre. Cette régression s'est cependant aggravée en 1983 en raison principalement des conditions climatiques très défavorables. En dépit de cela, l'Equateur reste le 1er producteur national avec près de 50 % de la production du Zaïre en huile de palme.

#### C. Caoutchouc Naturel.

L'hévéa est essentiellement cultivé en région équatoriale plus précisément dans les zones administratives d'Ikela, Bokungu, Boende (Sous-Région de la Tshuapa), Lisala, Bumba (Sous-Région de la Mongala), Bikoro (Sous-Région de l'Equateur), Businga (Nord-Ubangi) et Budjala (Sud-Ubangi).

La production est passée de 18.393 T de caoutchouc sec en 1978 à 13.505 T en 1984. A partir de 1981, la baisse est moins marquée (-6 % par rapport à 1982). CELZA et Cultures Zaïroises ont progressé tandis que PLZ, Busira-Lomami et Société des Cultures (représentant environ 55 % de la production du pays) ont reculé d'environ 10 % des objectifs du Plan. D'une façon générale, le taux de réalisation des objectifs du Plan fut de 71 % en 1982 (14.182 T contre 19.910 T), de 65 % en 1983 (13.280 T contre 20.235 T) et de 61 % en 1984 (14.890 T contre 15.919 T).

Il est à noter que l'Equateur produit plus de 80 % de la production nationale de caoutchouc naturel. Pour l'année 1984, il a produit près de 84 %.

#### D. Cacao.

La Région de l'Equateur produit plus de 80 % de la production de Cacao du Zaïre. Les principales zones productrices sont Libenge et Budjala dans le Sud-Ubangi, Bikoro et Lokolela dans l'Equateur et Bumba dans la Mongala.

Les principales entreprises qui s'occupent de la culture de cacaoyer sont : Plantations Lever au Zaïre (PLZ), Cultures et Elevage au Zaïre (CELZA), Plantations de Lukolela, Société de Cultures...

Les mauvaises climatiques en 1983 n'ont par permis de réaliser les objectifs du Plan de Relance. Le taux de réalisation fut de 85 % en 1982 (2.531 T contre 2.983 T) et de 72 % en 1983 (2.556 T contre 3.564 T). La bonne performance de PLZ a permis de maintenir le niveau de 1982 bien que l'on ait enregistré une baisse importante chez d'autres producteurs.

#### E. Café.

L'Equateur est après le Haut-Zaïre, la 2ème région productrice de café. Se trouvant dans la cuvette, la Région de l'Equateur est une zone écologique du café Robusta.

La plus grande partie de la production se trouve entre les mains de petits paysans et des exploitants moyens ne disposant pas de plus de 100 ha. Parmi les grandes unités de production, on pourra citer SCIBE-ZAIRE, Busira-Lomani, Binga-Bossondjo, Celza, Comuele, Compagnie Equatoriale.

En 1983, c'est la Sous-Région du Sud-Ubangi avec 32 % de la production régionale qui venait en tête, suivie de la Sous-Région de la Tshuapa (27 %) et de la Sous-Région de la Mongala (17 %).

La production est passée de 23.500 T en 1979 à 24.800 T en 1983 soit un taux moyen d'accroissement annuel de 1,35 %. Il faudra signaler ici la forte sécheresse qui a sévi dans l'Ubangi durant la période allant de novembre 1982 à mars 1983, et qui a eu un effet néfaste sur la production.

### 3. Production animale.

La Région de l'Equateur n'est pas parmi les grandes régions pastorales du pays quoique les vastes savanes du Nord peuvent être exploitées avec succès dans ce sens.

L'essentiel des apports en protéines animales est réalisé par les secteurs pêche et chasse qui sont très actifs. On peut cependant compter quelques grandes unités modernes. C'est le cas de la ferme Mpaka appartenant au C.D.A. (Centre de Développement Agricole) avec 13.500 têtes en 1983, de la ferme de Lombo appartenant à PLZ avec 12.000 et de la ferme de Lola (C.D.A.) avec 7.500.

L'évolution du cheptel des principales espèces entre 1979 et 1984, est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau 5 : Evolution des effectifs des principales espèces(1979-1984)  
(en 000 Têtes).

Espèce	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Bovins	57	56	63	68	73	77
Porcins	50	64	72	78	85	92
Caprins	370	158	167	176	186	202
Ovins	33	56	60	65	69	73
Volaille	572	810	900	995	1.095	1.221

Source : Inspection Régionale de l'Agriculture et du Développement Rural de l'Equateur.

Le gros du cheptel bovin (plus de 91 % se rencontre dans le Sud-Ubangi (52 % du cheptel régional) et dans le Nord-Ubangi (39 %). Les fermes des sociétés avec 52 % du cheptel régional renferment le plus grand effectif du troupeau bovi, suivies des élevages de l'Etat (18 %) et des élevages des congrégations religieuses (16 %) et enfin des élevages des particuliers (14 %).

Tableau 6 : Effectif du cheptel bovin par catégorie d'éleveurs(1980).

Sous-Régions	Etat	Sociétés	Missions Reli- gieuses.	Coopéra- tives.	Privés	Tot.	%
Sud-Ubangi	7.082	15.239	1.647	-	6.562	30.530	52,5
Nord-Ubangi	3.008	12.229	6.083	-	1.550	22.870	39,3
Equateur	15	385	581	224	213	1.418	2,4
Mongala	-	2.040	393	-	62	2.495	4,4
Tshuapa	150	215	395	-	84	844	1,5
Total	10.255	30.108	9.099	224	8.471	58.157	100
%	17,6	51,8	15,6	0,4	14,6	100	

Source : Inspection Régionale de l'Agriculture et du Développement Rural.

Enfin, la production régionale de viande (poids-vif) est passée de 8.582 T en 1978 à 10.024 T en 1982, soit un taux d'accroissement annuel de 4 %. Le taux moyen de réalisation des objectifs du Plan de Relance 82-84 pour l'année 1982 est dans l'ensemble de 109 %. Ce taux est plus élevé pour la volaille et les ovins, caprins respectivement 157 et 132 %, que pour les bovins, 66 %, et les porcins 73 %.

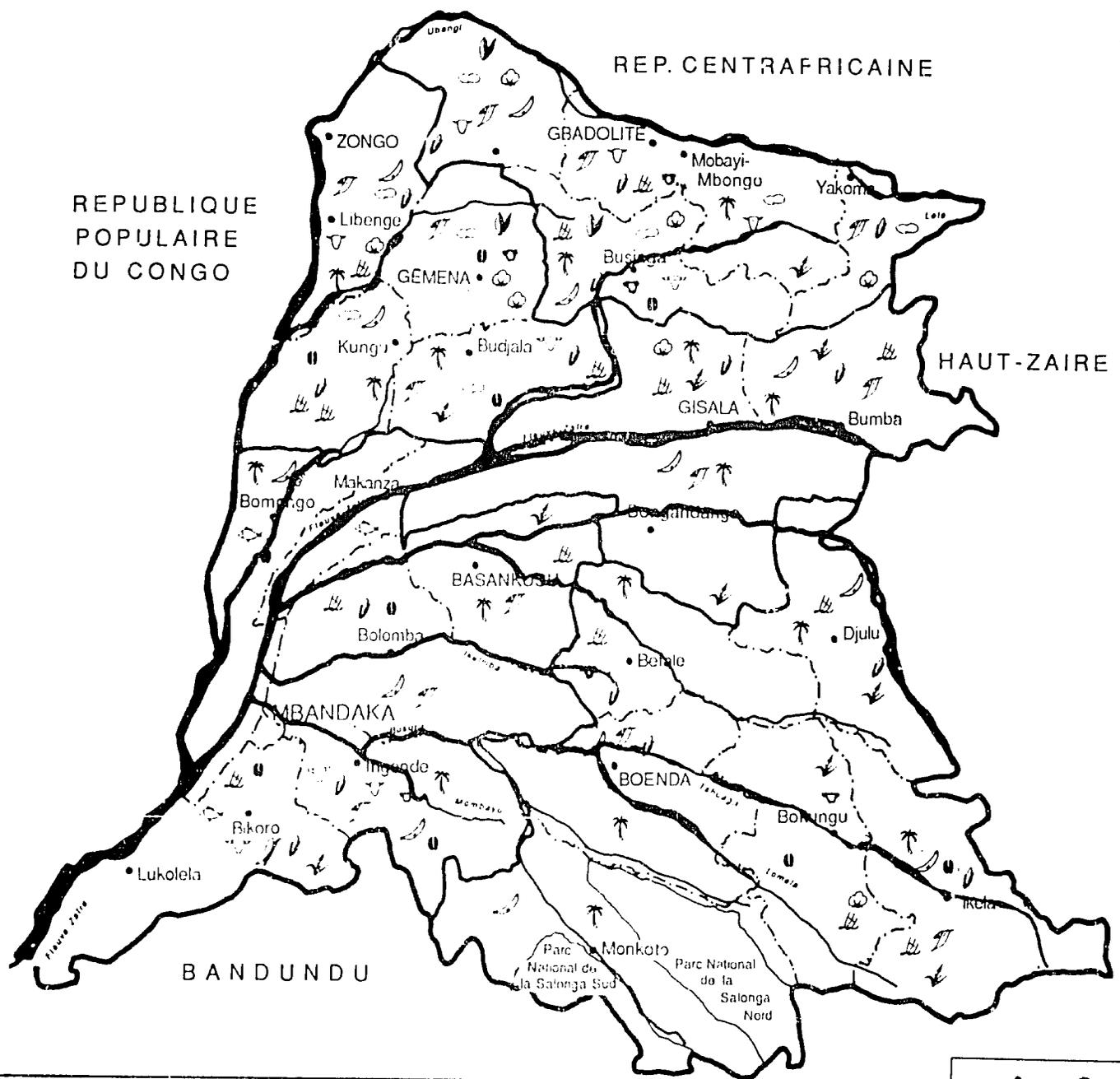
Tableau 7 : Evolution de la production de viande, 1978-1984 (tonnes de poids-vif).

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Bovins	1.798	1.827	1.856	1.219	1.268	1.318	1.369
Porcins	2.376	2.414	2.453	1.768	1.856	1.948	2.045
Ovins-caprins	1.890	1.920	1.951	2.423	2.666	2.932	3.196
Volaille	2.518	2.558	2.599	2.823	4.234	6.392	9.583
Total.	8.582	8.719	8.859	8.233	10.024	12.550	16.198

Source : Evaluation du Plan de Relance Agricole 1982-1984, Cabinet du Commissaire d'Etat à l'Agriculture et du Développement Rural, 1984.-

Carte:

## Région de l'Equateur Répartition Géographique des Cultures et Cheptel



### Légende

	Arachide		Banane		Pêche
	Bovin		Canne à Sucre		Palmier
	Ovin		Calé		Haricot
	Caprin		Riz		Hévéa
	Porcin		Maïs		
	Tabac		Thé		



Source: Le Zaïre Economique, Bureau du Président Fondateur, République du Zaïre, page 33, 1984.

### III. LES FACTEURS DE PRODUCTION.

L'agriculture à l'Equateur est plus basée sur l'utilisation de la main-d'oeuvre et de la terre.

En dépit de la présence dans la Région des agences de la Banque du Peuple et de la BCZ, le secteur agricole ne fait pas l'objet d'une intervention suffisante de la part des institutions financières conventionnelles. Non seulement celles-ci imposent des conditions souvent difficiles à remplir par le producteur moyen, mais encore elles s'intéressent plus au financement des campagnes des produits agricoles (café, maïs et riz notamment) qu'un financement de la production proprement dite. Bien plus, ces crédits de campagne sont toujours insuffisants, libérés tardivement et le délai de remboursement (4 mois) ne correspond pas nécessairement à la durée de la campagne agricole.

La seule institution bancaire à avoir octroyé des crédits à moyen terme au secteur agricole est la SOFIDE. Quoiqu'absente de la région de l'Equateur, celle-ci accorde des crédits aux grandes exploitations agro-industrielles de la Région à partir de son siège de Kinshasa. C'est ainsi qu'en 1980, la Région de l'Equateur a reçu 1.780.000 Z pour l'agriculture et le transport. En 1981, les interventions de la SOFIDE se sont chiffrées à 17.000.0000 Z dont 480.000 Z pour l'agriculture, 2.350.000 Z pour l'agro-industrie et 4.760.000 Z pour le transport.

Avec la création de la BCA (Banque de Crédit Agricole) et du FCD (Fonds des Conventions de Développement), les espoirs sont permis de voir augmenter les interventions en faveur de petits et moyens exploitants agricoles de la région de l'Equateur. A titre d'information, le FCD a accordé à certains riziers de la Zone de Bumba un crédit de 10.000.000 Z en 1984 pour achat de paddy.

En ce qui concerne l'utilisation des intrants, facteur primordial dans l'amélioration des rendements, il faudra signaler qu'il existe une carence généralisée de principaux intrants agricoles : semences sélectionnées, fertilisants et petit outillage agricole.

Partout on déplore la carence et la dégénérescence des semences. Le problème s'est aggravé avec l'effondrement de tous les centres d'adaptation et de production de semences améliorées (CAPSA). Le seul CAPSA qui semble encore être en fonction est celui situé près de l'ISEA à Mondongo. Ce CAPSA distribue les semences de maïs, arachide, riz et soja. Les CAPSA de Boho dans la zone de Bosobolo et Lukimi dans la zone de Kungu seraient dotés d'un potentiel important dont la remise en valeur pourrait largement profiter aux masses paysannes.

Le C.D.I. Bwamanda et le P.N.R. Bumba produisent des quantités de semences encore très limitées qui, jusqu'ici, ne peuvent couvrir les besoins de leurs zones respectives.

Le Projet Bureau National Semencier qui aurait pu être d'un effort appréciable dans ce domaine n'a pas retenu la Région de l'Equateur pour abriter les premiers champs semenciers.

La même situation se retrouve avec les fertilisants. Le PNE est absent de la région de l'Equateur.

Les intrants agricoles restent donc l'apanage de grandes sociétés agro-industrielles et de grandes fermes qui s'approvisionnent directement à partir de Kinshasa et même de l'Europe. Le petit paysan est dans l'ensemble délaissé sauf dans le cadre de la production des cultures de coton, de tabac et de soja. Coton-Zaïre, Tabazaïre et C.D.I. Bwamanda fournissent en effet certaines sources aux agriculteurs qui se livrent aux cultures qui les intéressent.

#### IV. LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES.

Les produits agro-industriels bénéficient des structures de commercialisation plus-ou-moins stables. Les problèmes qu'on connaît sont liés aux difficultés d'évacuation.

Dans l'ensemble, les opérateurs économiques et les unités agro-industrielles vont acheter les produits directement auprès des producteurs.

Pour ce qui est du coton et du tabac, coton-Zaïre et Tabazaïre en ont le monopole d'achat. Ces sociétés sont dotées de moyens logistiques et des usines de traitement disséminées à travers leur zone d'action. Durant la campagne, les agents de ces sociétés circulent d'une collectivité à une autre pour l'achat des produits qui sont ensuite traités dans l'usine la plus proche avant d'être envoyés à Kinshasa où sont installées les usines de transformation.

Les produits vivriers sont régis par un marché libre. Les opérateurs économiques et les autres utilisateurs se présentent aux producteurs et achètent directement le produit.

Quant à l'organisation des marchés, il existe au niveau de chaque zone et de chaque centre ce qu'on peut appeler des marchés ruraux, qui se tiennent régulièrement à des jours déterminés de la semaine. A côté de ces marchés, il y a lieu de noter qu'une quantité non négligeable des produits est vendue devant la maison. Dans le but de rétablir les centres de négoce qui, jadis existaient dans les zones rurales, le Département de l'Agriculture et du Développement Rural par sa lettre du 24 avril 1984 adressée aux Présidents Régionaux du M.P.R. et Gouverneurs des Régions ordonnait la création des marchés périodiques des produits vivriers à des endroits bien déterminés. Ces marchés devront se tenir de préférence le long des grands axes routiers, ferroviaires ou fluviaux.

On ne peut pas parler de la commercialisation des produits agricoles sans faire allusion aux voies de communication

et d'évacuation des produits agricoles.

Sur un budget de 100 millions de Zaïres qui était initialement alloué en 1984 au programme des routes de déserte agricole, 6.670.511 Z étaient destinés à la Région de l'Equateur. Ce montant n'enveloppait pas les fonds destinés à l'achat du matériel et outillage de cantonnage, à la brigade mécanisée de Coton-Zaïre, à l'expédition du matériel, au contrôle et à l'inspection.

La répartition de ces 6.670.511 Z était la suivante :

Cantonnage manuel	: 2.958 km coût	: 3.549.600 Z
Bacs	: 7 bacs coût:	771.041 Z
Ponts.	: coût	: 2.349.870 Z.

Après la révision budgétaire intervenue en mars 1984, l'enveloppe totale a été réduite à 62,5 millions de Zaïres, et la Région de l'Equateur n'avait plus que 1.950.569 Z dont 481.900 Z pour les bacs et 1.468.668 Z pour les ponts. Il convient de signaler que l'Equateur, tout comme les deux autres Régions du Nord (Kivu et Haut-Zaïre) n'étaient plus programmé pour le cantonnage manuel, étant donné que la plupart des attributaires conventionnés en 1983 n'ont débuté le travail que vers janvier 1984. Il était donc logique de différer l'intervention du Conseil Exécutif pour début 1985.

#### V. LES AGENTS DE LA PRODUCTION.

Les principaux agents de la production agricole se recrutent parmi les entreprises privées, les projets du Conseil Exécutif, les organisations confessionnelles et les coopératives.

##### a) Les entreprises privées.

Parmi les entreprises privées, on pourra citer la PLZ-Yaligimba, SCZ-Bosondjo, SCIBE-Zaïre et Tabazaïre.

PLZ-Yaligimba est située à 50 km de Bumba. C'est l'une des plus importantes unités de la Société Plantation Lever

au Zaïre. PLZ-Yaligimba dispose d'un centre de recherche pouvant produire 600.000 graines de palmier améliorées, de 7.000 ha de palmeraies qui fournissent plus de 10.000 T d'huile de palme annuellement et 3.000 T de palmistes.

La 2ème grande unité de production agricole de la Région appartient à la Société des Cultures au Zaïre. Cette unité est installée à Bossondjo dans la Zone de Bongandanga, en face de Lisala. La superficie totale emblavée est de 10.979 hectares dont 309 ha de caféiers, 39 ha de cacao et le reste est couvert de palmiers.

SCIBE-Zaïre est une entreprise privée dont les activités sont surtout localisées au Nord de la Région. La société s'occupe aussi bien du commerce que du secteur agricole et de l'élevage. La société possède actuellement près de 1.300 ha de caféiers, 200 ha de cacao, 100 ha de palmier. Elle procède en outre à l'achat des produits agricoles auprès des paysans.

Présente dans l'Ubangi, Tabazaïre y joue également un rôle prépondérant en tant qu'agent de la production. Pour la campagne 1982, elle a encadré 7.813 planteurs qui ont emblavé 693 ha. La production réalisée en cultures mécanisées en 1982 fut de 302 T de Virginie à Bili, 88 Tonnes de Burley et 69 T de galpão à Yakoma. Depuis 1983, les labours, engrais et insecticides sont à charge de la société.

#### b) Les projets du Conseil Exécutif.

Jusqu'au mois de juin 1982, le Département de l'Agriculture et du Développement Rural comptait six projets dans la Région de l'Equateur. De ces six projets, un (station d'élevage de Gemena) est de type élevage, un de type développement intégré, (Projet de Développement Rural intégré de Befale) un de type vulgarisation (PNR-Bumba), et trois sont de type agro-industriel : Palmeza situé à Gosuma (Kungu), Cacaoza, à Bulu et Réhabilitation coton situé à Gemena.

Aujourd'hui seule la station PNR de Bumba dépend encore du Département de l'Agriculture. Les autres projets étaient frappés par la mesure de privatisation du Comité Central.

C'est ainsi que la Station d'élevage de Gemena a été privatisée, le Projet de Développement Rural Intégré de Befale est en voie de l'être. Palmeza, Cacaoza et Réhabilitation Coton (Coton-Zaïre) ont vu leur gestion privatisée. Pour Palmeza, la gestion a été confiée à Scibe-Zaïre, tandis que l'usine dépendra de Comuele. Les plantations et l'usine de Cacaoza sont dès lors gérées par SCIBE-Zaïre tandis que la gestion de Coton-Zaïre a été confiée à UTEXCO. Signalons ici que le patrimoine de ces entreprises reste propriété de l'Etat Zaïrois. C'est ce qui explique le fait que le FED continue à financer Cacaoza et Palmeza.

c) Organismes confessionnels.

Le seul organisme confessionnel qui prend activement part au développement de la production agricole est le Centre de développement Intégré Bwamanda, C.D.I. Bwamanda. C'est une association sans but lucratif, regroupant la masse rurale du Nord de la région. Ce centre s'occupe surtout de la coordination des actions socio-économiques et culturelles. Les communautés ecclésiastiques de base du Diocèse de Molegbe.

C.D.I. intéresse plus de 300.000 personnes et 2 fois par an assure le labour de + 200 ha de nouveaux champs et le hersage de + 650 ha d'anciens et nouveaux champs.

Le centre distribue des plants palmiers sélectionnés en provenance de Binga, les semences de soja, maïs, riz et arachides provenant de son propre centre de multiplication installé à Ngingo. Il s'occupe également de l'élevage de porcins et de volaille. En 1981, le CDI a distribué 70.000 poussins.

## VI. LES INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES DE BASE.

### 1. Industries.

Bien qu'un important potentiel de développement existe, la Région de l'Equateur n'est à proprement parler pas une région industrielle.

L'industrie agricole est la plus développée. Elle consiste surtout en huileries, rizeries, usines de traitement de café, coton, hévéa. Les plus importantes de ces usines appartiennent aux groupes PLZ, ENTRIAC, CCP, SSCZ, SICOMAC, SCIBE-ZAIRE, GRIZA, NOGUEIRA, COMAGRIM, COMINGEM, COTON-ZAIRE et TABAZAIRE.

L'industrie forestière a un bel avenir compte tenu d'immenses potentialités que recèle la Région.

L'industrie manufacturière n'est représentée que par le combinat Industriel de Gemena (COMINGEM). La brasserie BPALIMA installée à Mbandaka constitue un débouché sûr pour les nombreux producteurs du maïs.

La plupart de ces entreprises fonctionnent en-dessous de leur capacité normale de production. Ceci est dû en grande partie au vieillissement de l'équipement, aux difficultés d'importer les pièces de rechange et de s'approvisionner régulièrement en matières premières.

### 2. Energie.

Les prospections du groupe ESSO n'ayant pas donné des résultats encourageants, l'espoir de voir l'Equateur produire du pétrole s'est automatiquement envolé.

Pour ce qui est de l'énergie hydro-électrique, en attendant les travaux de finition du barrage de Mobayi, l'USAID a installé une mini-centrale à Karawa.

Outre cette centrale hydro-électrique, les installations de la Région se réduisent à quelques centrales thermiques Diesel installées à Mbandaka, dans les principaux centres, dans des missions et dans certaines plantations.

### 3. Transport et communication.

Le réseau de voies de communication est dans l'ensemble relativement développé malgré la médiocrité du réseau ferroviaire. Le réseau fluvial avec le fleuve Zaïre comme épine dorsale est le plus rapide du pays. Le réseau routier est aussi développé quoique son entretien laisse quelque peu à désirer. Outre le fleuve Zaïre, on peut compter plus de 5.000 Km de voies navigables. La Région dispose d'une dizaine de ports dont les plus importants sont Mbandaka, Bumba, Lisala et Akula.

Le réseau routier est estimé à 14.237 Km dont 5.075 Km appartiennent aux routes d'intérêt général et 2.077 Km aux routes d'intérêt local. On compte 360 Km de digues.

L'Office des routes qui entretient les routes d'intérêt national dispose à cet effet de 7 brigades autonomes et de 2 unités d'intervention.

Le réseau ferroviaire n'est constitué que d'une seule ligne, longue de 185 Km. C'est le chemin de fer Aketi-Bumba.

Quant au réseau aérien, celui-ci s'appuie sur les 3 aéroports (Mbandaka, Gemena, Gbadolite) que compte la Région dont 1 international (Gbadolite). A ceux-là, il faudra ajouter cinq aérodromes et onze pistes de secours gérés soit par des sociétés privées, des missions religieuses soit par l'Etat.

### 4. Télécommunication et information.

La Région de l'Equateur dispose d'un réseau téléphonique qui relie la ville de Mbandaka à presque tous les grands centres. Il existe une centrale automatique à Mbandaka et des centrales semi-automatiques à Gbadolite et à Lisala.

Quant à l'information, il existe une station régionale de l'OZRI à Mbandaka. Deux mini stations terriennes de télécommunication permettent de capter les émissions télévisées de Kinshasa.

### 5. Infrastructure scolaire.

La scolarisation a connu une expansion rapide depuis l'indépendance. Entre 1977/78 et 1980/1981, par exemple, le nombre d'écoles primaires et l'effectif d'élèves sont passés respectivement de 556 écoles et 220.444 élèves à 1.316 écoles et 445.262 élèves. L'expansion de l'enseignement secondaire

a suivi presque la même progression. L'effectif d'élèves est passé de 39.277 à 55.258 entre 1978-1979 et 1980-1981 alors que le nombre d'écoles est passé de 352 à 620 durant la même période.

C'est accroissement remarquable dans les chiffres s'est parfois opéré au prix de la qualité de l'enseignement dispensé et de l'infrastructure elle-même.

En ce qui concerne les écoles secondaires agricoles, il faudra déplorer que leur nombre soit encore insignifiant : 9 écoles secondaires agricoles sur un total de 620 écoles secondaires que compte la Région. Pis encore, ces écoles souffrent du manque d'enseignants qualifiés.

Quant à l'enseignement supérieur, la Région de l'Equateur compte deux instituts d'enseignement supérieur, l'ISEA/Mondongo et l'ISP/Mbandaka. La capacité d'accueil de l'ISEA Mondongo est de 100 étudiants répartis dans les trois années de graduat.

#### 6. Infrastructure sanitaire.

L'infrastructure sanitaire de la Région de l'Equateur est insuffisante et parfois mal exploitée. La Région compte 63 hôpitaux dont 22 appartiennent ou sont gérés par des missions religieuses et 30 appartiennent à l'Etat. 93 médecins prestaient leur service dans les différents centres hospitaliers de la Région en 1982. Ce qui est trop peu pour une population de plus de 3 millions d'habitants.

#### VII. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA REGION.

Quoique agricole par excellence, l'Equateur rencontre beaucoup de problèmes pour le développement de son agriculture. Plusieurs facteurs sont à la base de cette situation.

Parmi les principales contraintes à la production, on pourra citer une carence marquée en principaux intrants, un encadrement déficient, l'inexistence d'une structure adéquate de crédits et le désintéressement de la population qui se manifeste surtout par l'exode vers les centres urbains et aussi par un intérêt de plus en plus marqué pour le petit commerce.

A côté de ces contraintes à la production, il faudra ajouter celles qui affectent la commercialisation des produits.

- pauvre entretien de principales routes
- bacs, ponts et digues hors service
- longs retards dans le transport par l'ONATRA
- manque de pièces de rechange et insuffisance de moyens de transport
- absence d'un système de commercialisation dynamique et ordonné
- insuffisances fondamentales des systèmes de manutention et d'emballage ainsi que de l'infrastructure de conditionnement et de stockage.

Pour tirer profit de nombreuses ressources que recèle la Région, il faudra faire disparaître progressivement ces contraintes. Ce qui nécessitera les actions suivantes :

- encourager les sociétés privées et les confessions religieuses qui contribuent à l'encadrement des paysans et intéresser les autres dans cette même voie ;
- confier aux agents économiques le soin d'assurer la distribution des principaux intrants ;
- remplacer les vieux cadres fatigués par des jeunes, pleins de vitalité et dotés d'un bon bagage scientifique et les munir des moyens suffisants ;
- améliorer l'état des routes et les circuits de commercialisation ;
- renforcer les recherches agronomiques et les services de vulgarisation.

Parallèlement à l'amélioration des infrastructures essentielles à la production, il faudra songer à améliorer les conditions dans les autres secteurs, et à résoudre tous les problèmes qui pourraient constituer un goulot d'étranglement. Il s'agit des problèmes énergétiques, de santé et de l'éducation.

Enfin, en vue d'exploiter au mieux les ressources locales, les zones à haut potentiel naturel, peuvent faire l'objet d'une intensification. Trois régions prioritaires de développement agricole ont été identifiées :

a) la Région de développement agricole (REDEAGRI) E.1, qui comprend la plupart des zones des S/R du Nord et du Sud-Ubangi, s'étend sur une superficie maximum de 91.851 Km<sup>2</sup> pour une population de + 1.500.000 habitants.

Dans l'ensemble, le potentiel agricole de cette région est immense. A l'exception de l'hévéa et dans une certaine mesure du palmier à huile, les conditions climatiques de cette région se prêtent bien aux cultures vivrières ainsi qu'à la culture du café et du cacao. Il faudra signaler ici que le coton et le tabac sont des activités presque exclusives de cette région.

L'élevage du gros bétail peut également faire l'objet d'une attention plus marquée puisqu'il permettra de valoriser les vastes savanes de l'Ubangi.

b) Région de développement agricole E.2.

Cette région correspond à la S/R administrative de la Mongala. D'une superficie de 58.141 Km<sup>2</sup>, cette région a une population évaluée à plus de 700.000 habitants.

Etant située sur le fleuve Zaïre, cette région jouit d'un degré d'intégration économique élevée avec Bumba, principal carrefour routier, ferroviaire, fluvial et aérien. Outre le riz qui constitue la principale culture vivrière à intensifier, il faudra mettre également l'accent sur la banane plantain, la patate douce et le maïs. En ce qui concerne les cultures pérennes, le palmier vient en tête, suivi du café, de l'hévéa et du cacao.

c) Région de développement agricole E.3.

La région de développement agricole E3 comprend la plupart des Sous-Régions de l'Equateur et de la Tshuapa y compris la ville de Mbandaka. Les deux domaines d'intensification sont les cultures industrielles et l'exploitation forestière; la culture de café dans les zones de Bikoro, Bolamba, Basankusu, Bokungu, Ikela et Ingende, le cacaoyer dans les zones de Bikoro et Bolamba, l'hévéa dans le centre et à l'Est de la région.

CONCLUSION

La Région de l'Equateur offre des conditions favorables à l'expansion de l'agriculture. Cependant, pour prétendre à un développement harmonieux et soutenu, il faudra disparaître tous les goulots d'étranglement et améliorer les conditions de vie en milieu rural.

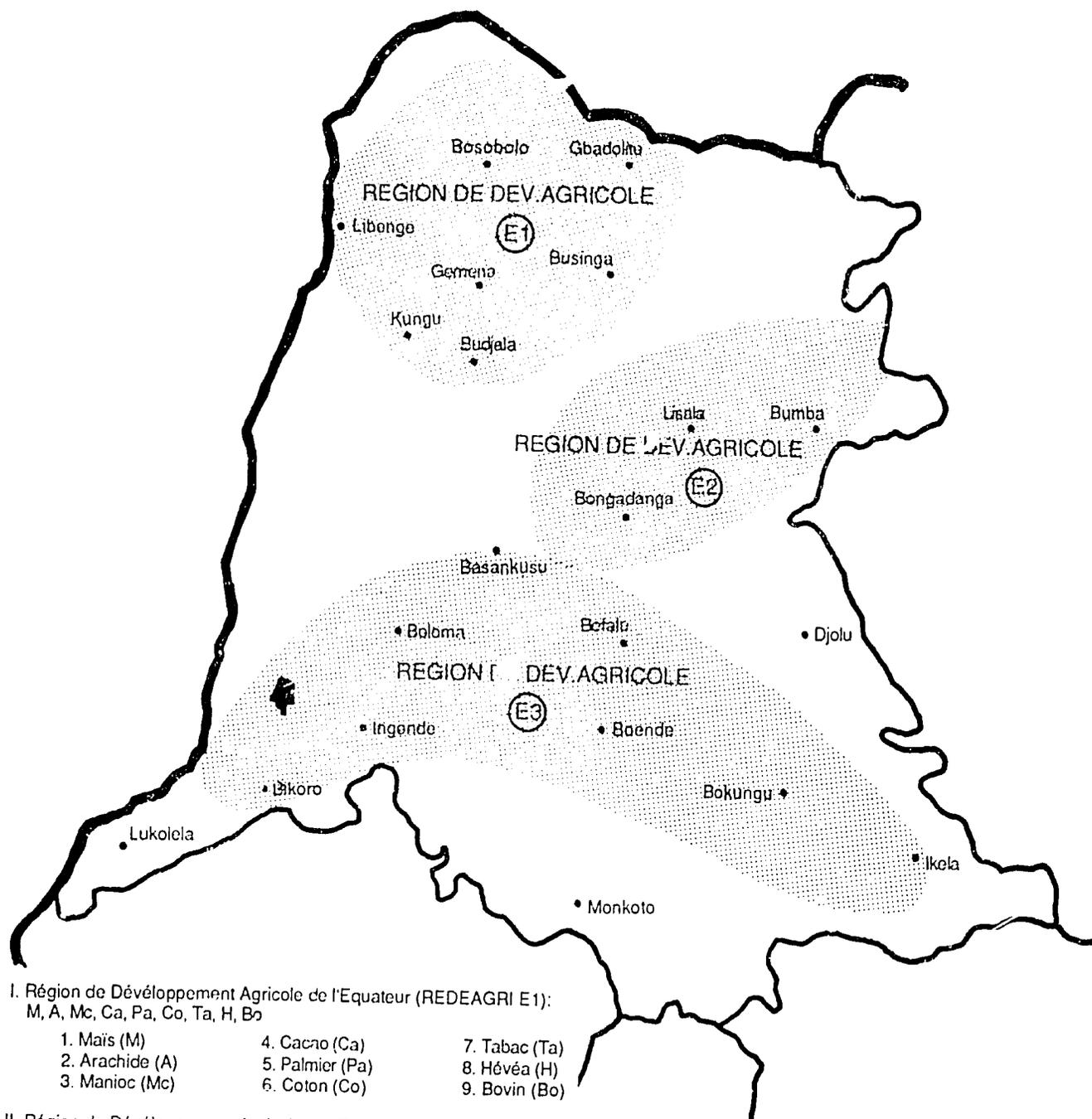
Afin de ne pas disperser les efforts, l'intensification agricole ne devra se porter que sur les trois régions de développement identifiées ici. Dans la mesure du possible, il ne faut pas dépendre beaucoup des engrais chimiques à cause de leur coût élevé. La réalisation des objectifs de production sera basée tout d'abord sur l'augmentation des emblavures et sur celle des rendements grâce à l'utilisation des semences améliorées, au respect du calendrier des travaux agricoles et à des soins appropriés. Etant donné qu'il n'est prévu aucune ferme semencière dans la Région, il y a lieu d'intéresser le secteur privé pour faire venir les semences améliorées d'autres Régions.

Enfin, tout programme de développement agricole ne pourra être couronné de succès s'il est dépourvu d'un support encourageant la participation volontaire de la masse paysanne. Ceci appelle un concours conjugué Conseil Exécutif-Secteur privé.

# Perspective de Développement Agricole

## Répartition Géographique des Régions Prioritaires

### Région de l'Equateur



**I. Région de Développement Agricole de l'Equateur (REDEAGRI E1):**  
M, A, Mc, Ca, Pa, Co, Ta, H, Bo

- |                 |                 |               |
|-----------------|-----------------|---------------|
| 1. Maïs (M)     | 4. Cacao (Ca)   | 7. Tabac (Ta) |
| 2. Arachide (A) | 5. Palmier (Pa) | 8. Hévéa (H)  |
| 3. Manioc (Mc)  | 6. Coton (Co)   | 9. Bovin (Bo) |

**II. Région de Développement Agricole de l'Equateur (REDEAGRI E2):**  
R, Mc, Pa, A, E, M, C, Ca, H

- |                 |                 |               |
|-----------------|-----------------|---------------|
| 1. Riz (R)      | 4. Banane (B)   | 7. Café (C)   |
| 2. Manioc (Mc)  | 5. Maïs (M)     | 8. Cacao (Ca) |
| 3. Arachide (A) | 6. Palmier (Pa) | 9. Hévéa (H)  |

**III. Région de Développement Agricole de l'Equateur (REDEAGRI E3):**  
R, Mc, B, L, Pe, F, M, Pa, H, Ca

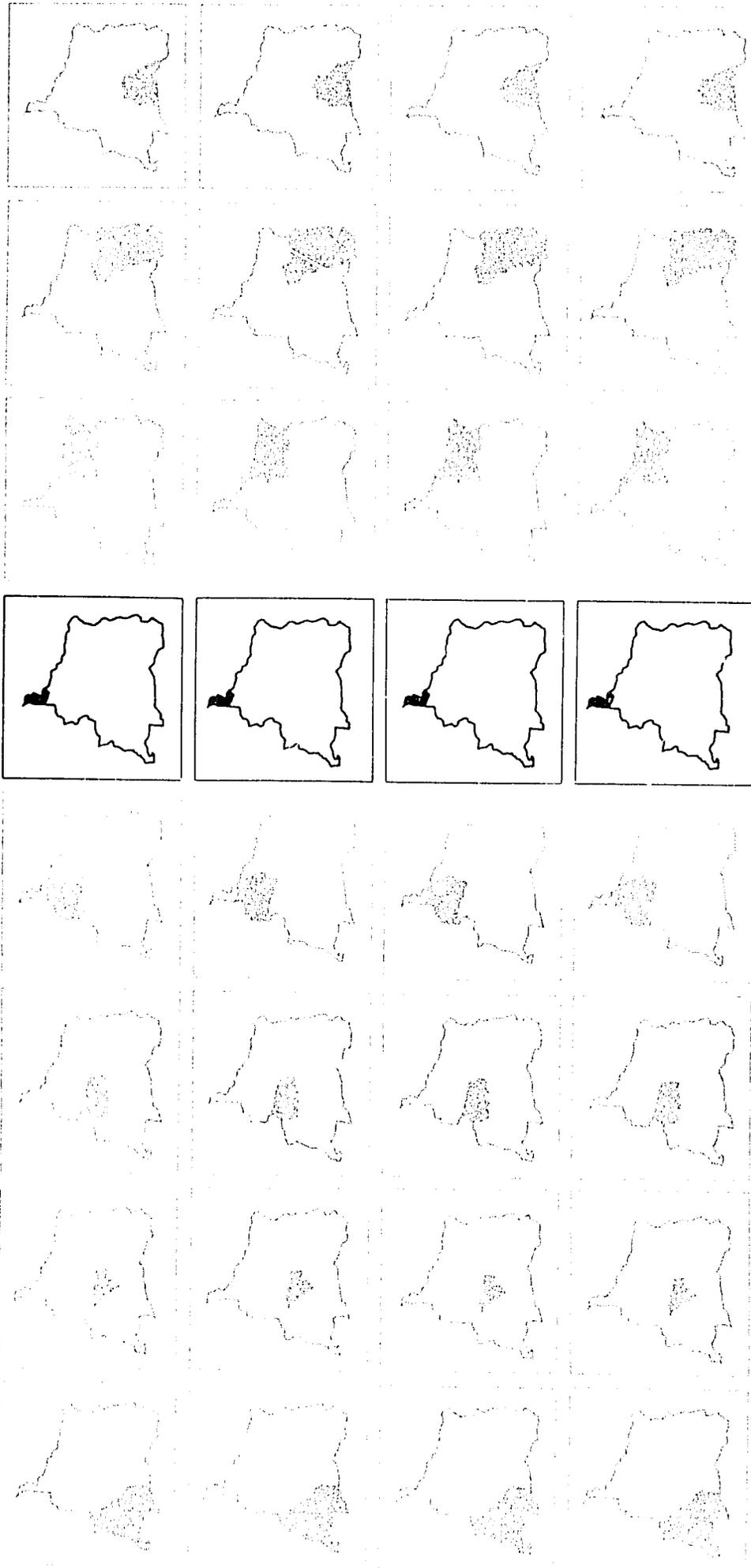
- |                     |               |                 |
|---------------------|---------------|-----------------|
| 1. Riz (R)          | 5. Pêche (Pe) | 8. Palmier (Pa) |
| 2. Manioc (Mc)      | 6. Forêt (F)  | 9. Hévéa (H)    |
| 3. Banane (B)       | 7. Maïs (M)   | 10. Cacao (Ca)  |
| 4. Légumineuses (L) |               |                 |

Source: Etude Régionale pour la Planification Agricole,  
Bureau de Planification Agricole, SEP, DADR, 1985.



# Région du BAS-ZAÏRE

## Etude Régionale pour la Planification Agricole



### Rapport Synthèse

Mouvement Populaire de la Révolution  
REPUBLIQUE DU ZAÏRE  
Département de l'Agriculture  
Service d'Etudes et Planification

Division de Stratégie et de Planification Agricole  
Bureau de Planification Agricole  
PROJET 660-070 • USAID • PRAGMA CORP.

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
Introduction	1
Analyse de la situation actuelle	2
Les facteurs de production	13
La Commercialisation des produits agricoles	16
Les agents de production	17
Infrastructures socio-économiques	18
Perspectives de Développement du secteur agricole	23
Conclusion	25

---

## I. INTRODUCTION.

### I.1. Situation géographique.

La Région du Bas-Zaïre s'étend entre 4° et 6° latitude Sud et 12° et 16° longitude Est. Elle est la plus petite région du Zaïre. Elle couvre 54.804 km<sup>2</sup>, soit 2,23 % de la superficie totale du pays. Elle est bornée au Nord par la République Populaire du Congo, au Sud par la République Populaire d'Angola, à l'Est par la Ville de Kinshasa et la Région de Bandundu, à l'Ouest par l'Océan Atlantique et l'enclave angolaise de Cabinda.

L'altitude varie de 15 à 1050 m.

### I.2. Division administrative.

La Région du Bas-Zaïre est divisée en cinq Sous-Régions administratives dont trois sont rurales. Elle a 9 Zones et 52 Collectivités.

Tableau : Division administrative/Région du Bas-Zaïre.

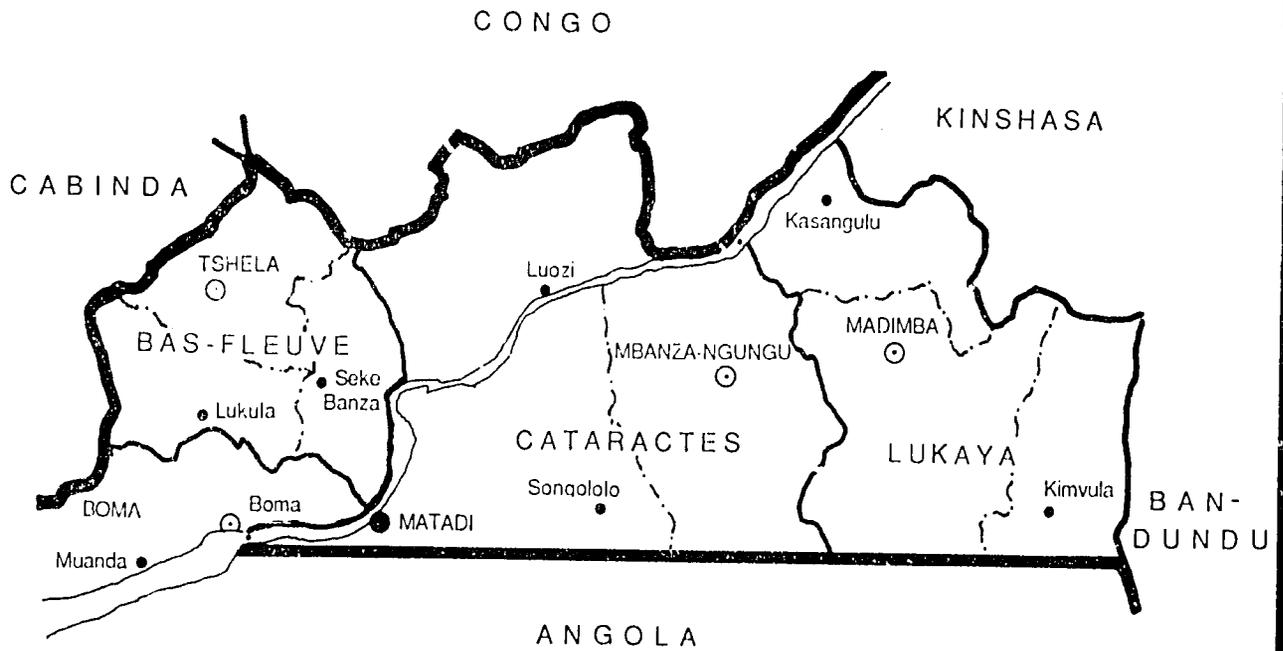
Dénomination des Sous-Régions.	Classification	Nombre de Zones.	Nombre de Collectivités.
1. Ville de Matadi	Chef-lieu de la Région	3	-
2. Ville de Boma	Sous-Région urbaine	4	-
3. Bas-Fleuve	Sous-Région rurale	3	18
4. Cataractes	Sous-Région rurale	3	22
5. Lukaya	Sous-Région rurale	3	12
Ensemble du Bas-Zaïre		16	52

### I.3. Climat et Végétation.

La Région du Bas-Zaïre jouit d'un climat tropical soudanien avec une saison sèche bien marquée et d'un climat à caractère steppique avec une variabilité des précipitations très élevée.

Les précipitations sont généralement concentrées sur une dizaine de jours par mois suite à l'influence des moussons et à la condensation provoquée par les courants frais de Benguela. Les moyennes annuelles

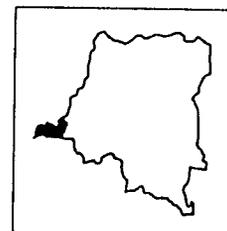
# Carte Administrative Région du Bas-Zaïre



## Légende

- Limite de Région
- Limite de Sous-Région
- Limite de Zone
- Chef-lieu de Région
- Chef-lieu de Sous-Région
- Chef-lieu de Zone

Echelle: 1/3.000.000



de précipitations varient entre 900 et 1.500 mm. La température moyenne annuelle oscille autour de 25 °C.

#### 1.4. Végétation.

La végétation du Bas-Zaïre se caractérise par la présence de :

- 1) mangroves et marais dans les terrains marécageux de l'embouchure du fleuve Zaïre, particulièrement à Boma, à Moanda et au Nord-Cuest de Lukaya.
- 2) forêts mésophiles semi-caducifoliées subéquatoriales c.à.d. les forêts du groupe guinéen représenté par la forêt du Mayumbe et du groupe péri-guinéen issu du premier groupe sous l'influence de l'homme.

#### 1.5. Géologie.

Les éléments géostratigraphiques de la Région du Bas-Zaïre sont des formations appartenant au soubassement précambrien, au Mésozoïque. La géologie du Bas-Zaïre comprend six systèmes à savoir le Sansikwa, la Tillite inférieure, le Haut-Shiloango, le Schisto-calcaire, le Pioka et l'Inkisi.

#### 1.6. Hydrogéologie.

La disponibilité des eaux souterraines varie selon les types lithologiques. La zone côtière, certaines vallées au Nord de Boma, et la partie occidentale de la région renferment des nappes aquifères importantes tandis que la présence des raliés du complexe de base limite la possibilité de rencontrer de vastes réserves d'eaux souterraines.

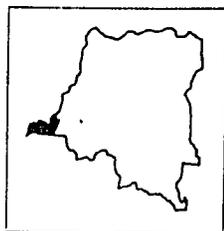
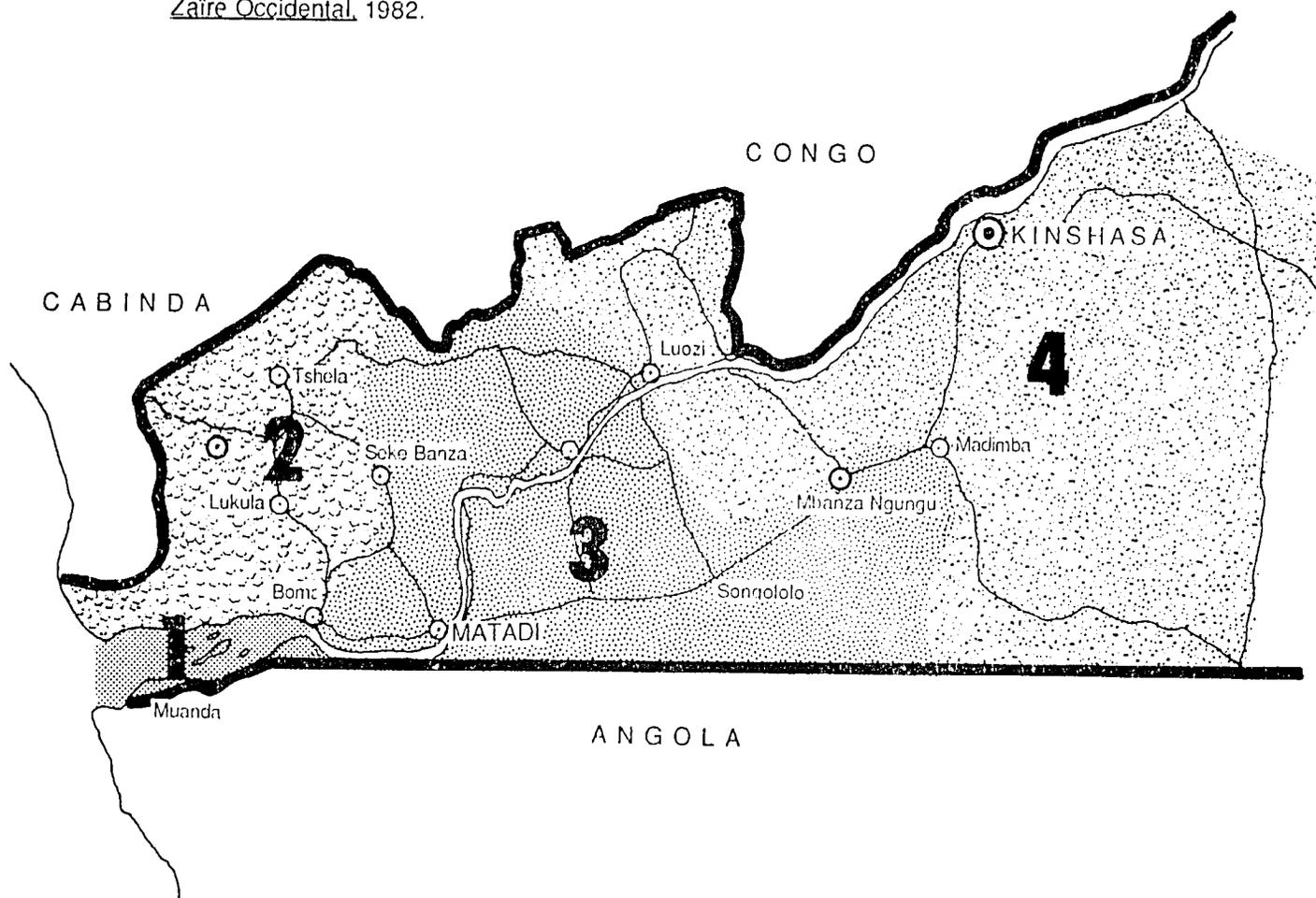
#### 1.7. Orographie.

Le Bas-Zaïre est une région à haut relief, renfermant la chaîne des Monts de Cristal. Cette chaîne a deux principaux massifs - le Palabala (560 m) situé en amont de Matadi et le plateau de Bangu (1.050 m) à l'Est du fleuve et au Nord de Kitobola.

3.5

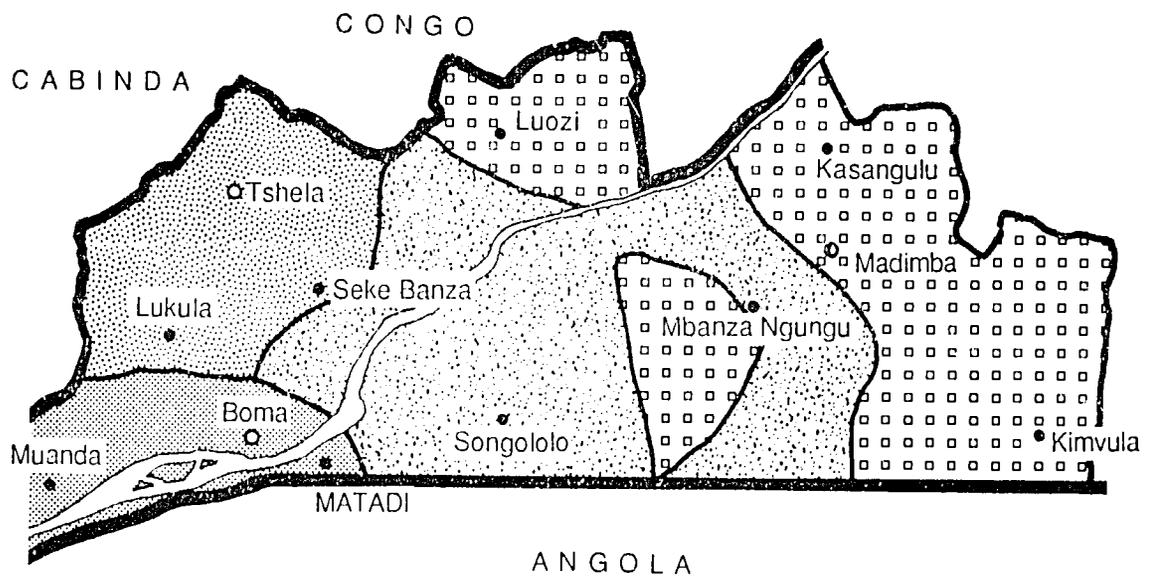
## Région du Bas-Zaïre Végétation

Source: Land System, Rome, Bureau Courtoy, E.A. Bruxelles et Service Présidentiel d'Etudes, Kinshasa, Etude du Développement Agricole et Socio-Economique du Zaïre Occidental, 1982.



- 1. Le littoral (Mangroves et marais).
- 2. Le Mayombe forestier
- 3. Les Savanes à dominance argilo-sablonneuse
- 4. Les Savanes à dominance sablo-argileuse

# Région du Bas-Zaire Carte des Sols



- 1. Sols Sablonneux
- 2. Sols argilo-sablonneux à argileux
- 3. Sols argilo-limoneux à argilo-sablonneux
- 4. Sols sablo-argileux avec taches argilo-sablonneux

### 1.8. Hydrographie.

La Région du Bas-Zaïre est arrosée par le fleuve Zaïre et ses deux affluents Kwilu et Mpozo. Dans les Monts de Cristal, le Fleuve Zaïre a une largeur de 400 m et une profondeur de 90 mètres. Il forme une section de 137 km allant de Matadi à Banana. Grâce à son débit d'étiage de plus de 20.000 m<sup>3</sup>/seconde et avec une dénivellation moyenne de 96 mètres, le fleuve Zaïre permet la construction de la plus grande centrale hydro-électrique du monde située à 40 km au Nord-Est de MATADI.

### 1.9. Les Ressources Humaines.

La population de la Région du Bas-Zaïre était estimée à 1.921.522 habitants en 1981. Le taux de croissance démographique était quant à lui estimé à 2,73 % par an pour la période 1970 - 1980. En 1983, plus de la moitié de la population (59,3 %) a moins de 20 ans d'âge, tandis que moins de 8 % de la population de la région dépassent les 50 ans d'âge.

La Région du Bas-Zaïre a une densité relativement élevée 35,6 habitants au km<sup>2</sup> en 1981. La densité moyenne par sous-région durant cette même période est résumée dans le tableau ci-dessous :

Densité moyenne des populations des Sous-Régions en 1981.

Sous-Région	Population	Superficie	Densité moyenne
Matadi	170.537	110	1.550,33
Boma	201.604	4.265	47,26
Bas-Fleuve	544.059	9.980	54,59
Cataractes	683.170	23.481	29,09
Lukaya	322.089	26.019	20,10

L'enquête agricole effectuée en 1981 a révélé que :

- 43,3 % de ménages ne savaient ni lire ni écrire
- 21,7 % savaient lire et écrire
- 19,2 % avaient fait des études primaires, et
- 15,8 % avaient été au-delà des études primaires.

#### 1.10. Facteurs sociologiques.

La Région du Bas-Zaïre se caractérise par l'homogénéité ethnique répartie en plusieurs groupes dont les prépondérants sont les Yombe, les Nyanga, les Ndibu et les Ntandu.

#### 1.11. Le régime foncier.

Bien que l'Etat Zaïrois soit le seul propriétaire du sol et du sous-sol selon la loi Bakajika, l'occupation des terres par des tiers est soumise à l'accord préalable du clan possesseur entériné par l'autorité administrative.

#### 1.12. Nutrition et habitudes alimentaires.

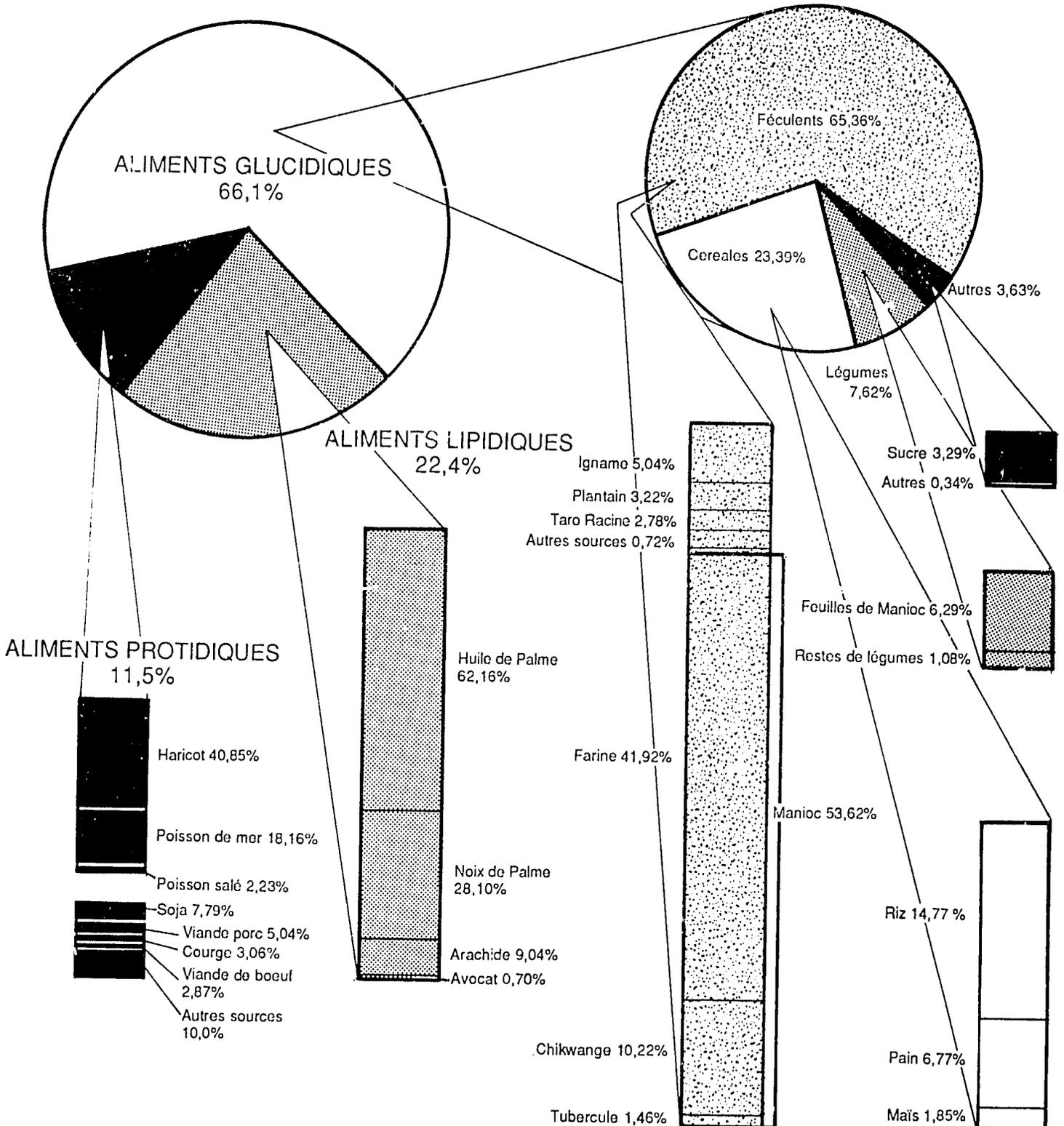
L'alimentation de la population est quantitativement suffisante mais elle est mal équilibrée. Une majeure partie de la production végétale et presque la totalité de la production animale sont écoulées sur les marchés de grands centres urbains (Matadi, Boma et Kinshasa).

En 1980, une étude du Centre National de Planification de Nutrition Humaine a montré que la malnutrition avait affecté 16 % de la population infantile, soit 31.149 enfants, dont 71,7 % se trouvaient dans la sous-région du Bas-Fleuve (Lukula et Tshela).

La population du Bas-Zaïre consomme le manioc, le riz, haricot comme aliments de base accompagnés de feuilles de manioc (légumes), viande de boucherie, poissons salés, huile de palme, etc... L'agriculture demeure l'une des principales activités économiques de la région.

Graphique:

## Proportion de la Consommation des Principales Denrées Alimentaires au Bas-Zaïre (base calorifique)



## 2. ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

### 2.1. Culture vivrière.

#### 2.1.1. Le manioc.

Aliment de base de la grande partie de la population du Bas-Zaïre, le manioc constitue la culture principale de la Région. Les variétés les plus utilisées sont des variétés locales dont certaines ont des rendements de 28 T/ha, tandis que d'autres ont un rendement inférieur ou égal à 5 T/ha. Les principales variétés utilisées dans la Sous-Région de la Lukaya ont un rendement moyen de 12,5 T, tandis qu'il s'élève à 13 T/ha et 9 T/ha respectivement dans la Sous-Région des Cataractes et celle du Bas-Fleuve.

Tableau : Tests de rendement réalisés dans les Sous-Régions des Cataractes et de la Lukaya.

Zones	Localisation	Variétés	Rendement en T/ha
Songololo	Savane argilo-sablonneuse.	Locale	18,90
Luozi	"	Locale	10,00
Mbanza-Ngungu	Argilo-sableuse	Locale	12,30
Kasangulu	- forêt	Amère	10,00
Kimvula	- forêt	Nkeni	9,40
	- savane	Nkeni	11,80
Madimba	Savane	Vungila	9,60
	Forêt	Longi	13,76
	Savane	Kunseyi	15,72
	Forêt	Nkeni	13,55
	Savane	Longi	13,00

Source : Inspection sous-régionale de l'Agriculture, Sous-Région des Cataractes et de la Lukaya.

Dans sa station principale de M'vuazi, le Pronam a mis au point plusieurs variétés de manioc à haut rendement et résistantes aux maladies. Selon l'Annuaire des Statistiques Agricoles de 1979, la production de manioc réalisée est passée de 1.047.500 T en 1970-1974 à 1.225.200 T en 1979. Elle a sensiblement baissé à 766.800 T, en 1978 suite à la sécheresse. Les estimations de la production de l'an 1984 ont été de 1.443.000 T contre 1.270.105 T en 1982.

#### 2.1.2. Le Maïs.

Le maïs est consommé comme aliment d'appoint, et est cultivé en association avec le manioc et arachide. Les paysans bénéficient de l'encadrement du Projet Kwilu-Ngongo et du Projet de la Luala. Ils utilisent les variétés locales donnant un rendement de 600 à 800 kg/ha. Ceci explique la faiblesse de la production dont l'évolution se présente de la manière suivante :

De 1970-1974, la production de maïs s'élevait à 21.400 T ; elle a atteint 24.600 T en 1982 contre 30.300 T en 1983 et 26.740 T en 1984.

#### 2.1.3. La Banane.

Considérée comme aliment de base de la population du Bas-Fleuve, la banane consititue la culture principale dans les zones de Seke-Banza et de Lukula. Ces 2 zones ont réalisé 5.315 ha en 1980. En temps normal, leur production atteint 36.000 T/an. La commercialisation de cette production est assurée par l'UCOBAF.

#### 2.1.4. L'arachide.

L'arachide est à la fois culture vivrière et de rapport. Elle est pratiquée en savane et en forêt à travers la région en association avec le maïs et le manioc. La superficie couverte reste inférieure à 60.000 ha avec un rendement moyen de 0,8 T/ha. La production se présente comme suit : 41.670 T en 1981 contre 39.944 T en 1982 et 40.740 en 1984.

#### 2.1.5. Autres cultures.

Les autres cultures les plus répandues sont le haricot, le pois, le voandzou, le riz paddy, l'igname, la patate douce, le taro, la pomme de terre et les cultures maraichères.

Calendrier Agricole de la Région du Bas-Zaïre.

Octobre-Novembre	Décembre-Janvier	Février-Mars	Avril-Mai	Juin-Juillet	Acût-Septembre
<u>semis</u> : manioc, riz,	<u>semis</u> : bananes, ananas.	Défrichage des champs pour haricots/petite saison.	<u>semis</u> : haricot et taros.	<u>semis</u> : haricots et taros.	Défrichage et préparation des nouveaux champs.
<u>Récolte</u> : bananes (tout au long de l'année).	<u>Récolte</u> : maïs, arachides, manioc.	<u>Récolte</u> : maïs, riz, arachides et manioc.	<u>Récolte</u> : Riz	<u>Récolte</u> : manioc, café, cacao, haricot et canne à sucre.	<u>Récolte</u> : haricot.

Le palmier Elaeis produit de l'huile et du vin. L'Agriumbé, la SCAM et la Compagnie des produits sont les principales sociétés qui exploitent le palmier. La production du café s'est élevée à 3.600 T en 1980, contre 4.000 T en 1981, 3.700 T en 1982 et 3.520 T en 1983.

La compagnie sucrière de Kwilu-Ngongo exploite la canne à sucre sur une superficie de 11.000 ha. La canne à sucre est utilisée dans la production du sucre et de vin.

Les cultures vivrières les plus développées sont les citruses, les safoutiers, les avocatiers, les manguiers et les Kolatiers. Ces cultures constituent une source importante de revenus substantiels.

## 2.2. Production Animale.

Les espèces animales les plus répandues dans la région sont la volaille, les caprins, les bovins, les porcins et les ovins. L'évolution du cheptel est présenté dans le tableau ci-après :

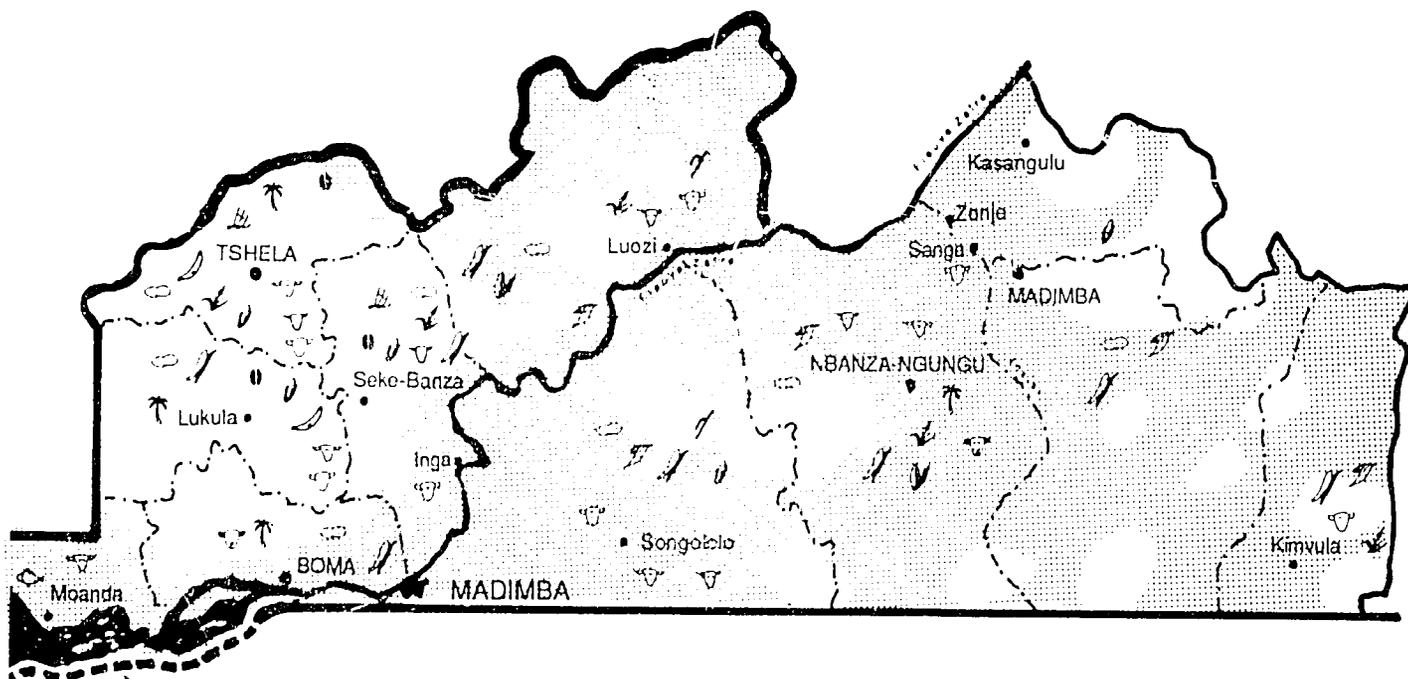
Evolution du cheptel dans le Bas-Zaïre entre 1978 - 1983.

Espèces animales	1978	1979	1980	1981	1982*	1983*
Bovins	111.046	102.747	103.980	112.728	115.000	120.000
Porcins	81.052	81.553	99.261	80.141	81.700	82.000
Ovins	47.541	43.311	50.458	50.197	51.200	52.000
Caprins	112.700	115.702	152.809	149.200	152.200	154.000
Volailles	227.403	220.363	293.492	303.717	309.800	310.000

Source : Services Régionaux de la Production et Santé Animale.

\* Extrapolation du Service d'Etudes et Planification.

# Région du Bas-Zaïre Repartition Géographique des Cultures et Cheptel



Source: Le Zaïre Economique, Bureau du Président Fondateur, République du Zaïre, page 21, 1984.

**Légende:**

☉ Arachide	🍌 Banane	🐟 Pêche
🐄 Bovin	🍷 Canne à Sucre	🌴 Palmier
🐑 Ovin	☕ Café	🍲 Haricot
🐐 Caprin	🌾 Riz	🌿 Hévéa
🐷 Porcin	🌽 Maïs	
🚬 Tabac	🍵 Thé	

J.V.L-Kolo, Grands Elevages, Citoyen TJLUKA, Plantations et Elevage de Kitomesa, Cultures et Elevage du Zaïre sont les plus grands éleveurs de bovins. La Région dispose de 56 dispensaires vétérinaires, 102 dipping-tanks, 699 couloirs d'aspersion, 6 abattoirs et 15 tueries.

L'élevage du petit bétail est l'apanage du secteur traditionnel. Les paysans disposent de 87 % de l'effectif total de la volaille, 99 % de l'effectif caprins, 98 % des ovins et 93 % des porcins.

### 2.3. Exploitation forestière.

Il y a 14 entreprises d'exploitation forestière installées au Bas-Zaïre. Elles exploitent le bois pour l'exportation et pour le marché local. Sur le marché de Kinshasa, on utilise le bois d'ébenisterie de menuiserie, en contreplaqués et autres formes de bois transformé.

### 2.4. La Pêche.

Les besoins du Zaïre en poissons pour l'année 1985 sont estimés à 620.000 T soit 21 Kg/habitant/an. La pêche artisanale dans le fleuve et dans les rivières produit environ 85 % des poissons trouvés sur le marché. La production maritime est quasi nulle. La Permaza et la PIM (Pêcherie Industrielle de Moanda) ne produisent rien. Les besoins en poissons de mer sont partiellement satisfaits par des importations.

## 3. LES FACTEURS DE PRODUCTION

### 3.1. Le Crédit Agricole.

La Région du Bas-Zaïre héberge presque la totalité des institutions financières comme la Banque du Zaïre (BZ), la Banque Commerciale du Zaïre (BCZ), l'Union Zaïroise des Banques (UZB), la Banque du Peuple (BDP), la Banque de Kinshasa (BK), la Caisse Générale d'Épargne du Zaïre (CADEZA), la Coopérative d'Épargne et de Crédit (COOPEC), la société Financière de Développement (SOFIDE) et la Société Mobilière et Immobilière (MOBIMO).

La Coopec accorde des crédits à ses membres au taux d'épargne de 4 % par an contre le taux de remboursement de 1 % par an. En 1981, le secteur agricole (agriculture, sylviculture, élevage et pêche) a bénéficié de 475,9 millions de Zaïre contre 393,6 millions de Zaïre en 1980. Ces crédits lui ont été accordés par le système bancaire. La SOFIDE et MOBIMO ont consenti au secteur privé des crédits s'élevant à 73,8 millions de Zaïre en 1981 contre 65,8 millions de Zaïre en 1980. L'acquisition de ces crédits est soumise à des conditions spécifiques parfois difficiles à accomplir.

Situation du Crédit agricole dans la Région du Bas-Zaïre de 1979 - 1983.

Année	Crédit Agricole au Bas-Zaïre.	Crédit Agricole au Zaïre.	Crédit Agricole au Bas-Zaïre en % du crédit total au Zaïre
1979	8.059.000 Z.	25.230.500 Z.	35,5
1980	-	26.150.000 Z.	-
1981	4.940.000 Z.	47.902.000 Z.	10,3
1982	9.997.000 Z.	49.449.000 Z.	20,22
1983	2.046.000 Z.	37.179.000 Z.	5,5

Source : SOFIDE : Rapports annuels 1979 - 1983.

3.2. Les Intrants Agricoles.

La plupart des intrants proviennent de Kinshasa et de l'étranger. Leur acquisition est directement liée à la disponibilité du crédit agricole et du niveau de revenu du paysan.

Un nombre assez réduit d'artisans produisent un outillage agricole, la majeure partie de cet outillage provient de Kinshasa (UMAZ et Chanic) ou de l'étranger. La distribution de ces outillages s'effectue par les commerçants privés, le Centre de Développement Communautaire et le Projet "Crédit Agricole de Mbanza-Ngungu".

### 3.3. Semences améliorées.

Pour pallier à la carence en semences de bonne qualité, le Gouvernement du Zaïre a d'abord importé les semences améliorées. Avec ces semences, nous n'avons pas atteint les résultats escomptés. Sélectionnées en milieu tempéré ces semences n'ont pas pu résister aux conditions tropicales.

Ainsi le Conseil Exécutif a mis sur pied quelques programmes de recherche et de multiplication des semences comme le Programme National Manioc (Pronam) à M'vuazi, le Programme National Maïs (P.N.M.), le Programme National Riz et le Programme des Légumineuses.

### 2.4. Engrais, insecticides et produits vétérinaires.

L'usage d'engrais chimiques, des insecticides et produits vétérinaires reste l'apanage des sociétés agro-industrielles. Elles s'approvisionnent soit directement de l'étranger soit auprès de sociétés importatrices installées à Kinshasa.

Le petit paysan lui se limite à l'usage d'engrais organiques (compost, bouses, etc...). Le Conseil Exécutif par le biais du Programme National Engrais (PNE) et des Projets Agricoles, distribue des engrais chimiques à crédit soit directement aux paysans soit via les chefs de groupes.

### 3.5. Utilisation de la Main-d'œuvre.

Dans le secteur traditionnel, la notion de la main-d'œuvre signifie la population active vivant dans le milieu rural. On détermine l'effectif des planteurs traditionnels par principale culture vivrière qui des fois diffère d'une sous-région à une autre.

Dans le secteur moderne, la main-d'œuvre agricole est salariée. Elle est souvent utilisée pour la culture de rapport comme le café, cacao, palmier à huile, canne à sucre, hévéa et dans les usines connexes.

18

### 3.6. Superficies disponibles et la valeur agricole des sols.

La superficie totale de la Région est évaluée à 54.804 Km<sup>2</sup> dont 495,45 Km<sup>2</sup> réserve de l'Etat. Le reste des terres est très accidenté, couvert d'agglomérations humaines, de forêts dans le Mayumbe et de savanes presque vides dans la zone de la Lukaya et une partie de la sous-région des Cataractes. La partie réservée à l'agriculture est médiocre. Les problèmes de terres arables se posent avec beaucoup d'acuité dans la région, principalement dans la sous-région du Bas-Fleuve et dans la zone de Kasangulu.

Certaines grandes entreprises, certains propriétaires indépendants et plusieurs concessionnaires tiennent à leurs propriétés terriennes bien qu'ils ne les exploitent pas. Selon l'Association Codecongo-Socenco, les superficies cultivables de la région du Bas-Zaïre peuvent s'accroître jusqu'à environ 633.580 ha pour le développement agricole et pastorale. Ces superficies peuvent être augmentées à un tel potentiel par l'utilisation des techniques culturales appropriées couplées de méthodes anti-érosives efficaces.

## 4. LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES.

L'augmentation de la production agricole paysanne est fonction du niveau de l'autoconsommation, de besoins en semences, de la possibilité de vendre l'excédent de production et d'acquisition des biens agricoles et non agricoles de première nécessité.

Dans les milieux urbains, les marchés des produits vivriers sont permanents (7 jours) tandis que dans les milieux ruraux, le Commissaire de zone fixe les jours, endroits et heures de marchés. Les marchés des produits d'élevage suivent la même structure que les marchés des produits vivriers. Les marchés des produits industriels ou d'exportation sont organisés.

### 4.1. La politique des prix des produits agricoles.

Suite à de nombreux abus, les prix des produits agricoles vivriers de consommation courante ont été libéralisés sur tout le territoire du Zaïre au milieu de l'année 1982. Cette mesure a eu pour conséquence une augmentation sensible des biens agricoles. L'augmentation de ces

prix est la résultante de la libéralisation et des différentes dévaluations de la monnaie.

Au niveau des consommateurs, les prix subissent des variations cycliques qui s'amplifient dans l'espace et dans le temps. Ils atteignent leur point minimum à la récolte.

Les paysans stockent leur production sur le grenier de leurs cabanes. Ils n'utilisent aucun insecticide, raticide, etc... Les produits ainsi stockés diminuent en quantité et en qualité. En outre, la place disponible sur le grenier est trop petite pour stocker de grandes quantités à commercialiser.

La commercialisation des produits vivriers au Bas-Zaïre est fonction de l'état des routes, des ponts et bacs, et de la disponibilité des moyens de transport et pièces de rechange.

## 5. LES AGENTS DE LA PRODUCTION.

### 5.1. Les Projets agricoles.

La Région du Bas-Zaïre abrite un ensemble d'organismes, de projets et services de développement agricole et rural. Ils s'occupent de la promotion de la production agricole nationale et de l'amélioration des conditions sociales et techniques des agriculteurs.

### 5.2. Les Coopératives.

Les coopératives stimulent la production agricole paysanne. Ils initient les agriculteurs et éleveurs aux techniques élémentaires de culture et élevage moderne. Ils achètent et commercialisent l'excédent de la production. Ils approvisionnent les agriculteurs et éleveurs en produits de première nécessité, matériaux et outillage agricole.

Les projets agricoles stimulent la production par l'encadrement de la masse paysanne. Ils vulgarisent les nouvelles techniques culturales et d'élevage. Ils forment les cadres techniques de base. Ils contribuent à l'entretien des projets agricoles par les brigades routières, multiplient les semences, assurent l'approvisionnement en intrants agricoles.

### 5.3. Les organismes confessionnels.

Les organismes confessionnels les plus importants sont menés par les missions catholiques et protestantes.

Les services régionaux de l'agriculture et du Développement Rural constituent une véritable courroie de transmission de la politique nationale de développement agricole au niveau de la région. Ils sont en contact permanent avec la population rurale.

### 5.4. Les Agro-Industries.

Les sociétés-industrielles transforment les produits agro-industriels en produits finis ou semi-finis, exception faite de la minoterie de Matadi. Les principales sociétés agro-industrielles de la Région sont :

- 1) la compagnie sucrière de Kwilu-Ngongo
- 2) la J.V.L. Kolo-Fuma
- 3) la Minoterie de Matadi (MIDEMA)
- 4) la Elbe du MAYOMBE (ELBEMA)
- 5) la Société Commerciale et Agricole du Mayumbe (SCAM)
- 6) la Société Amato-frères de Matadi
- 7) la Société d'Agriculture et de Plantation du Zaïre (APZ. Temvo).
- 8) l'Usine Textile de NSANGI
- 9) la Compagnie des Produits
- 10) la Recherche Agronomique :
  - l'INERA
  - les projets de développement et recherche agricole
  - les Sociétés agricoles privées.

## 6. INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES.

### 6.1. Infrastructures sanitaires.

La situation sanitaire se présente de la manière suivante :

- 44 hôpitaux dont 30 hôpitaux privés
- 37 dispensaires maternités dont 33 propriétés privées
- 70 dispensaires de standing normal.

La capacité d'accueil est estimée à 7.715 lits soit 1 lit pour 250 malades. Il n'y a que 20 médecins soit 1 médecin pour 27.000 habitants dans le Bas-Fleuve.

## 6.2. Enseignement.

La région du Bas-Zaïre dispose de 836 écoles primaires, 330 écoles secondaires générales et normales et 86 écoles secondaires techniques. L'Institut Supérieur Pédagogique de Mbanza-Ngungu est l'unique établissement d'enseignement supérieur. Il comprend cinq sections à savoir :

- Math-Pysique
- Physique-Technologie
- Bio-Chimie
- Français, et
- Anglais/Culture Africaine.

## 6.3. Transports et Communications.

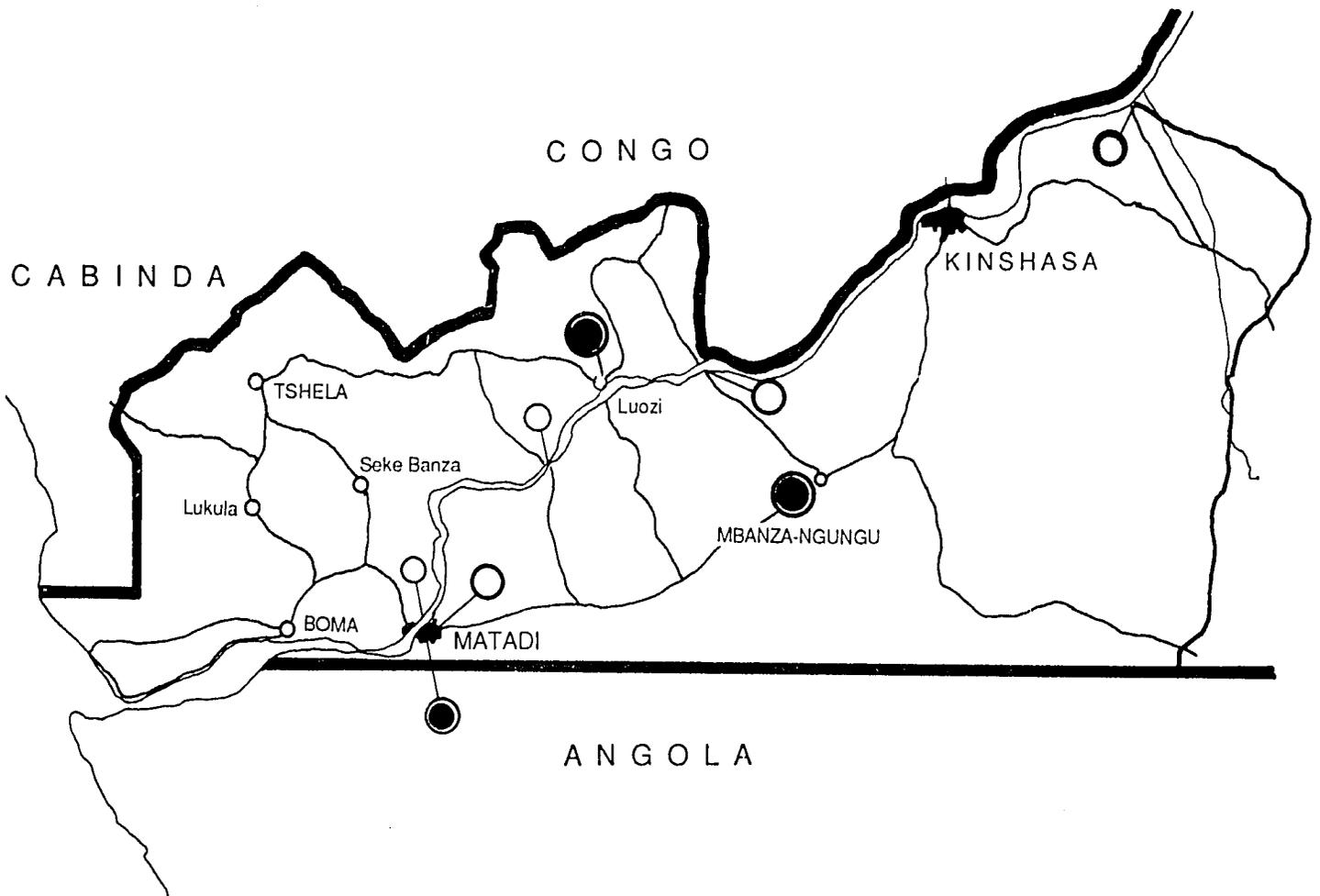
Etant le principal point d'entrée et de sortie national, le Bas-Zaïre dispose de tous les modes de transports tels que le transport routier, fluvial, aérien et ferroviaire. Il est également relié au reste du pays par un réseau téléphonique et par télex.

### 6.3.1. Le réseau routier.

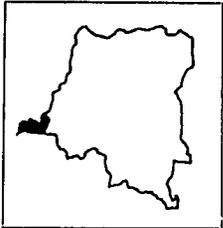
Les routes du Bas-Zaïre ont été classifiées de la manière suivante :

- 1) 1.380 km de routes nationales (R.N.) dont 623 bitumées avec un trafic estimé à 300 véhicules par jour.
- 2) 891 km de routes régionales prioritaires (RR1) avec un trafic estimé à plus ou moins 20 véhicules par jour.
- 3) 863 km de routes régionales secondaires (RR2) enregistrant un trafic inférieur à 3 véhicules par jour, sans oublier les routes locales ou de desserte agricole reliant les villages.

# Région du Bas-Zaïre Réseau Routier



○	RN
◐	RR1
◑	RR2
◒	RN BAC IMPORTANT
◓	RR1 BAC IMPORTANT



### 6.3.2. Voies navigables.

Aucune rivière du Bas-Zaïre n'est navigable. Seul le Fleuve Zaïre l'est à partir de Matadi jusqu'à l'embouchure (140 km) constituant ainsi l'unique voie navigable de la région.

Ce bief maritime est équipé de trois ports : Matadi, Boma et Banana. Le port de Matadi, 1.720 m de long, est doté de 10 quais permettant l'accostage simultané de 10 navires de gros tonnage. Un quai spécial a été aménagé à Ango-Ango pour les colis dangereux.

Le port de Boma 60 m de long joue un rôle prépondérant dans l'évacuation des produits de la forêt et des agro-industries installées dans le Mayumbe. Il s'agit surtout d'huile palmiste, de tourteaux, de grumes et du café.

Le port de Banana, doté d'un quai de 60 m, est appelé à devenir un des principaux ports du Zaïre après construction du pont route rail à Matadi, de la voie ferrée Banana-Matadi et d'un port en eau profonde.

### 6.3.3. Le réseau aérien.

Le Bas-Zaïre dispose de nombreuses pistes accessibles aux petits porteurs. L'Air Zaïre assure des liaisons régulières entre Kinshasa, Matadi-Tshimpi par l'aérodrome non asphalté de Matadi-Tshimpi et Kinshasa Moanda par un aérodrome asphalté de Moanda.

### 6.3.4. Le réseau ferroviaire.

Le réseau ferroviaire du Bas-Zaïre totalise 502 km. La voie ferrée de Boma-Tshela (136 km) avec un écartement de 0,60 m assure l'évacuation de bois-grumes, de gas-oil, d'huile de palme, de café, etc... Tandis que le chemin de fer Matadi-Kinshasa (366 km) avec un écartement standard africain de 1,067 m maîtrise les mouvements à l'import-export. Il assure le transport de farine de blé, du sucre, de produits vivriers et industriels.

### 6.3.5. Postes et télécommunications.

Le Bas-Zaïre est doté de bureau de poste jusqu'au niveau des zones. Il est la 1ère région à bénéficier de la liaison par faisceaux hertziens. Le système de communications deviendra nettement meilleur avec

l'implantation de centraux automatiques à Matadi prochainement.

#### 6.4. Electricité.

Le barrage d'Inga produit le courant pour la Région du Bas-Zaïre. Les capacités installées sont évaluées actuellement à 2.176 MVA soit 1.740.800 Kw répartis entre :

- Inga I : 360 MVA alimente Kinshasa, Matadi et Boma
- Inga II : 1.700 MVA alimente le Shaba
- Zongo : 104 MVA

Actuellement la consommation du courant par les régions du Bas-Zaïre et de Kinshasa représente 10 % de la puissance installée. L'exploitation de la ligne INGA-SHABA portera ce chiffre à 20 %. Si l'on y ajoute les besoins en énergie de l'Aluzaïre, les besoins totaux en électricité seront de 40 % de la capacité actuelle. La construction d'Inga III renforcera la disponibilité actuelle en énergie électrique.

#### 6.5. Les Produits Pétroliers.

La Région du Bas-Zaïre est la mieux servie de toutes les régions en produits pétroliers du fait de sa localisation.

#### L'Eau

La Regideso distribue de l'eau potable dans les neuf centres du Bas-Zaïre (Matadi, Boma, Moanda, Lukula, Tshela, Kimpesa, Mbanza-Ngungu, Inkisi et Kasangulu).

#### 6.6. Brasseries et Limonaderies.

La Bralima de Boma a une capacité nominale de 60 millions de bouteilles de la bière primus. Elle fonctionne à 40/50 % de sa capacité. Elle emploie le maïs et paddy comme matière première.

Il y a trois grandes limonaderies à savoir la S.B.C. à Inkisi, l'Indusboisson et la Bralima. Ces deux dernières produisent toute la gamme des boissons sucrées.

### 6.7. Cimenteries.

Le Bas-Zaïre a deux cimenteries, la cimenterie du Zaïre (CIZA) installée à Lukala. Elle a un four d'une capacité annuelle de 330.000 Tonnes. Elle fonctionne à 84 % de sa capacité productive.

La cimenterie Nationale (CINAT) à Kimpese a une capacité minimale de 300.000 tonnes/an. Elle fonctionne à plus ou moins 50 % de sa capacité. Ces deux cimenteries alimentent la région de Kinshasa et du Bas-Zaïre.

### 6.8. Industrie pétrolière.

La production pétrolière est à ses débuts. Elle est l'apanage des Sociétés Gulf Oil et Zaïrep. Le brut zaïrois est traité à l'étranger alors que le pays dispose d'une raffinerie de 750.000 tonnes par an. A cause de sa forte teneur en sels totaux et sédiments, le brut zaïrois ne sera traité par la Sozir qu'après l'installation d'une section de dessalage et des unités de crachning.

## V. LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE.

Le développement du secteur agricole au Bas-Zaïre est soumis aux contraintes qui s'imposent au niveau national. Ces contraintes ont été reprises dans le plan Mobutu et dans le plan de relance agricole. Il s'agit principalement de :

- manque d'entretien des routes de desserte agricole
- précarité des moyens d'écoulement des produits agricoles
- manque de coordination des décisions entre les divers départements intéressés au développement de l'agriculture
- faiblesse des structures institutionnelles du Département de l'Agriculture et du Développement Rural.

Une fois ces goulots d'étranglement supprimés, la Région du Bas-Zaïre peut accroître la production vivrière pour arriver à l'autosuffisance alimentaire, et la production de cultures industrielles et d'exportation. La réalisation de ces objectifs exige l'utilisation des engrais, des semences améliorées, des produits phytosanitaires, de la mécanisation agricole dans certains terrains, de l'encadrement technique chevronné, et des produits vétérinaires.

La Région du Bas-Zaïre réunit un bon nombre d'atouts (sa situation stratégique entre la Ville de Kinshasa et l'Océan, son infrastructure industrielle et sociale importante, un réseau routier en moins mauvais état qu'ailleurs, la présence de voies ferrées, voie navigable et sa liaison avec Kinshasa) favorables au développement harmonieux du secteur agricole.

Son programme de production doit être basé sur les besoins en produits vivriers pour l'alimentation humaine (région du Bas-Zaïre et Ville de Kinshasa) et animale, les besoins en semences, les besoins pour l'industrie locale et les besoins d'exportation sans oublier les pertes après la récolte.

Le Développement du secteur agricole doit partir de trois régions de développement agricole ci-après :

1. Région de développement agricole I.

Elle s'identifie à la sous-région des Cataractes, spécialement les zones de Songololo, de Luozi et de Mbanza-Ngunu. Cette région est propice au développement de l'élevage de bovins et des cultures vivrières notamment le manioc, l'arachide, et les produits maraîchers.

2. Région de développement agricole II.

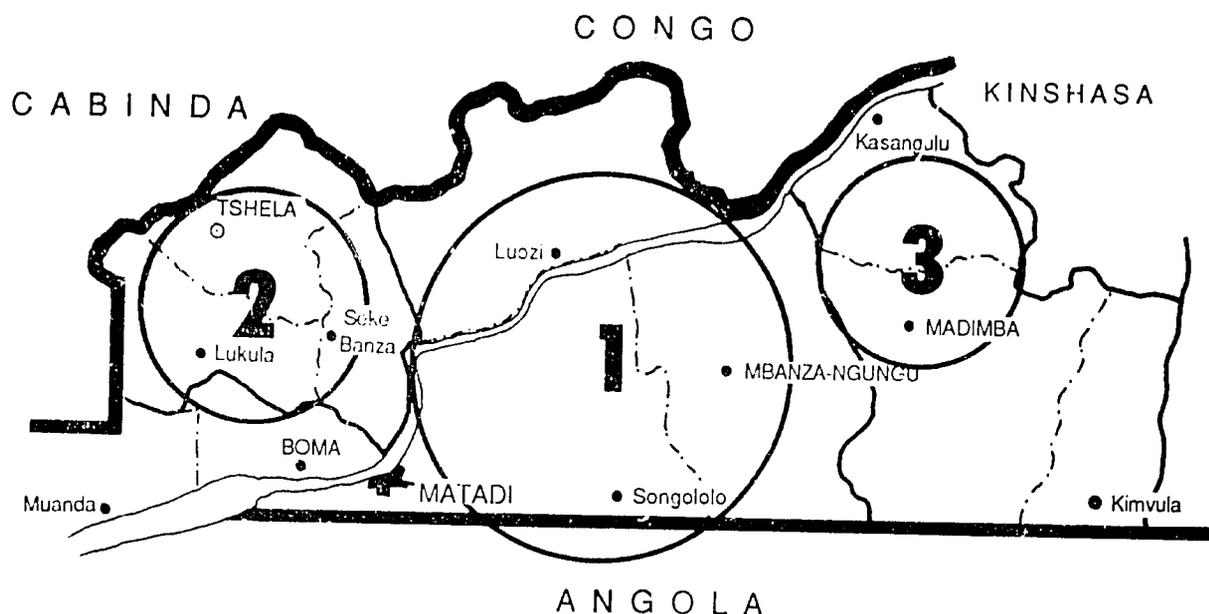
Cette région comprend la zone de Lukala, de Tshela, et de Seke-Banza dans la sous-région du Bas-Fleuve. Les cultures vivrières (manioc, haricot, arachide et bananier) et les cultures pérennes telles que le cacaoyer, palmier à huile et hévéa s'y prêtent mieux.

3. Région de développement agricole III.

Cette région renferme la sous-région de la Lukaya, zone de Kasangulu, de Madimba, et de Kimvula. Le développement agricole concerne seulement les cultures vivrières comme le manioc, le maïs et le haricot.

# Région du Bas-Zaïre

## Répartition Géographique des Régions Prioritaires pour le Développement Agricole



### I. Région de Développement Agricole du Bas-Zaïre (REDEAGRI BZ1):

Mc, M, A, R,

- |                |                |
|----------------|----------------|
| 1. Manioc (Mc) | 3. Manioc (Mc) |
| 2. Maïs (M)    | 4. Riz (R)     |

### II. Région de Développement Agricole du Bas-Zaïre (REDEAGRI BZ2):

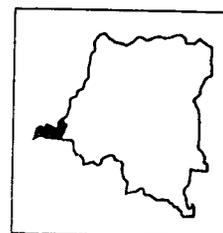
Mc, B, Ht, A, Pa, C, Ca, H

- |                 |                 |               |
|-----------------|-----------------|---------------|
| 1. Manioc (Mc)  | 4. Manioc (Mc)  | 7. Cacao (Ca) |
| 2. Banane (B)   | 5. Palmier (Pa) | 8. Hévéa (H)  |
| 3. Haricot (Ht) | 6. Café         |               |

### III. Région de Développement Agricole du Bas-Zaïre (REDEAGRI BZ3):

Mc, M, Ht

1. Manioc (Mc)
2. Maïs (M)
3. Haricot (Ht)



Source: Etude Régionale pour la Planification Agricole, Bureau de Planification Agricole, Département de l'Agriculture et du Développement Rural, 1985.

CONCLUSION.

La Région du Bas-Zaïre est couverte par une végétation variée allant de la grande forêt équatoriale dans le Bas-Fleuve aux steppes dans les Cataractes et la Lukaya. Elle est dotée d'une diversité de climats. Ces facteurs favorisent l'exploitation de toute une gamme de cultures (cultures vivrières tropicales et de région tempérée, et les cultures pérennes). L'élevage y trouve également un terrain propice à son développement.

Cependant la présence de nombreuses contraintes gênent le développement harmonieux de son secteur agricole. Il s'agit de :

- 1) créer une bonne structure de crédits agricoles pour les petits et moyens producteurs ;
- 2) financer et équiper les centres de multiplication des semences ;
- 3) mettre sur pied un système adéquat d'approvisionnement en intrants agricoles ;
- 4) renforcer la recherche agronomique ;
- 5) vulgariser les nouvelles techniques agricoles et les variétés à haut rendement et résistantes aux maladies ;
- 6) améliorer les circuits de commercialisation ;
- 7) entretenir les routes ;
- 8) former, stimuler et rajeunir les cadres techniques de base ;
- 9) coordonner les décisions des différents Départements intervenant au développement du secteur agricole pour résoudre les problèmes énergétiques, d'adduction d'eau, de santé et d'éducation.

Pour être effectif, le développement doit partir de zones rurales choisies en fonction de leurs potentialités naturelles et de l'infrastructure de base existante.

# Région du SHABA

## Etude Régionale pour la Planification Agricole

### Rapport Synthèse

Mouvement Populaire de la Révolution  
REPUBLIQUE DU ZAIRE  
Département de l'Agriculture  
Service d'Etudes et Planification

Division de Stratégie et de Planification Agricole  
Bureau de Planification Agricole  
PROJET 660-070 • USAID • PRAGMA CORP.

## T A B L E   D E S   M A T I E R E S

---

	Page
I. INTRODUCTION	1
1. Milieu physique .....	1
2. Ressources humaines .....	3
II. ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE .....	3
1. Cultures vivrières .....	3
2. Cultures industrielles .....	5
3. Production animale .....	6
* Le secteur moderne .....	6
* Le secteur traditionnel.....	6
III. LES FACTEURS DE PRODUCTION .....	10
1. Le crédit agricole .....	10
2. Les intrants agricoles .....	11
3. La main-d'oeuvre agricole et les techniques culturales...11	
4. La valeur agricole des sols .....	12
IV. LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES	12
1. Structure et organisation du marché .....	12
2. La politique des prix .....	13
V. LES FACTEURS DE PRODUCTION .....	13
1. Le Projet de développement agricole et rural intégré ...13	
2. Les coopératives .....	13
3. Les Services du Département de l'Agriculture .....	14
4. Les organisation confessionnelles .....	14
VI. LES INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES DE BASE .....	14
1. Transport et Communications .....	14
2. Infrastructures sociales .....	16
VII. LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA REGION	17
* Les contraintes au développement agricole .....	17
* Orientations du Développement Agricole .....	18
* Stratégie et Actions à développer .....	18
VIII. C O N C L U S I O N.	19

## I. INTRODUCTION :

La présente étude régionale est la résultante des visites et enquêtes sur le terrain en raison de la nette insuffisance des données statistiques et du degré de leur fiabilité. Elle s'emploie d'abord à l'analyse du milieu physique et des ressources humaines; de la situation actuelle de la production agricole et d'élevage; puis à examiner et à évaluer les facteurs et agents de production, le système de commercialisation et les infrastructures socio-économiques; enfin à proposer des perspectives de développement agricole de la région.

### 1. Le milieu physique

#### \* Localisation :

La région du Shaba est localisée entre 5 et 14° de latitude Sud et entre 21° et 31° de longitude Est. Elle est bornée au :

- Nord par la région du Kivu et les deux Kasai,
- Sud par la République Populaire d'Angola et la République de Zambie,
- Ouest par la République Populaire d'Angola,
- Est par le lac Tanganika. Elle couvre 496.877 km<sup>2</sup>, soit 21,19 % de la superficie totale nationale. Elle est 2<sup>e</sup> après la région du Haut-Zaïre.

\* Altitude : varie entre 361 et 1.559 m.

#### \* Division administrative

La région du Shaba est divisée en huit sous-régions dont trois urbaines. Elle compte 38 zones dont 24 rurales.

#### \* Climat, sol et végétation.

Elle a un climat tropical avec une saison sèche dont la durée augmente au fur et à mesure que l'on se dirige vers le Sud. La moyenne pluviométrique annuelle régionale se situe approximativement à 1.287 mm. L'humidité relative moyenne annuelle varie entre 69 % à Kaniama et 66 % à Lubumbashi. La température moyenne annuelle est d'environ 24°C.

Au Shaba, on rencontre des latosols rouges et ocres de forêt, des latosols rouges et jaunes de savane et des sables du Kalahari et du Kalahari remanié.



Le Shaba est divisé en deux zones végétales :

- la zone guinéenne au nord avec ses forêts claires mêlées à des steppes.
- la zone soudano-zambézienne au centre et au Sud couverte de mélanges de divers types de savanes, de galeries forestières et de lambeaux de forêt tropophytes.

\* Géologie et orographie

- le système Lualaba-Lubilashi : formation sableuse et argileuse, de grès sableux, des grès, des argiles, des schistes diversement colorés.
- le système de Kundelungu occupe la partie Sud-Est,
- le système de Kibara s'étend dans la partie centrale et orientale de la région.

Le relief divise la région en deux zones :

- la zone du Sud-Est constituée d'un ensemble de montagnes comprises entre Lualaba supérieur, le lac Moëro et le Bangelo, et
- la zone de l'Est : le Murungu - haut de 2.000 m.

\* Hydrographie : Le Lualaba constitue l'axe principal du système hydrographique du Shaba avec ses affluents : Lufira et Luapula.

Lacs : Uperemba, Kisale, Tanganyika et Moëro.

2. Ressources humaines

La population du Shaba était estimée à 3.450.395 âmes en 1980. L'augmentation annuelle était de 3 % entre 1970 et 1982. La population du Shaba a des habitudes alimentaires très variées. Elle se nourrit principalement (voir la composition alimentaire, page 3b) :

- de maïs dans les centres urbains ;
- de manioc dans les zones rurales et à petite échelle: le riz, le soryho, les pommes de terre, le blé, les arachides, les bananes, les poissons et l'huile de palme... sont consommés partout.

II. SITUATION ACTUELLE DE L'AGRICULTURE

1. Les cultures vivrières

- Le maïs :

Le maïs s'avère l'aliment de base de la plus grande partie de la population. Les paysans sèment les variétés locales et améliorées :

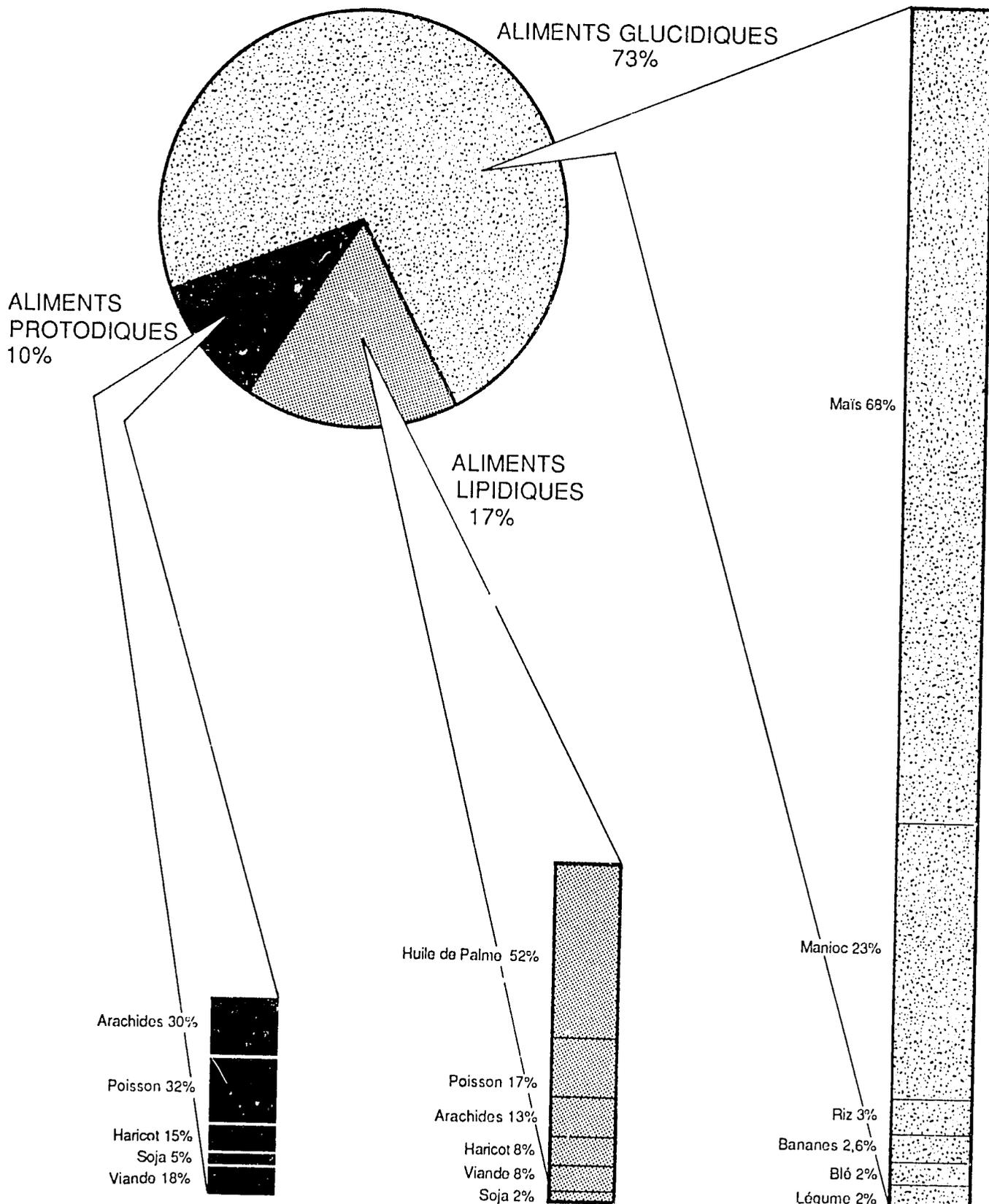
Shaba safi, le PNM<sub>1</sub> et Shaba<sub>1</sub> dans les zones d'altitude, et le salongo II dans les zones de basse et moyenne altitude.

Les zones les plus productrices du maïs sont Nyunzu, Moba et Kongolo.

# Région du Shaba

## Proportion de la Consommation des Principales Denrées Alimentaires

Source: Bureau de Planification Agricole, Département de l'Agriculture



65

- Le manioc :

Le manioc est cultivé en association avec le maïs ou le haricot. En 1982, la sous-région du Tanganyika a été première productrice avec 638.700 tonnes de manioc racines suivie de la sous-région du Haut Lomami avec 558.400 T.

Le rendement moyen régional se situe aux environs de 12 T/ha. L'augmentation de la production du manioc au Shaba nécessite le respect du calendrier agricole et la vulgarisation des techniques améliorées du Programme National Manioc (PRONAM).

- Arachide :

La culture de l'arachide n'est pas suffisamment développée au Shaba en dépit de son importance tant dans l'amélioration de l'alimentation humaine que de la qualité des sols.

La contrainte majeure à l'augmentation du rendement est la carence en semences de bonne qualité. Ce problème trouverait sa solution dans la diffusion de la variété G17 de type valancia, résistante à la rosette.

- Autres cultures

Le haricot, le riz, la pomme de terre, la patate douce, le froment, l'orge et l'éleusine sont qualifiés de cultures facultatives. Ils occupent une place secondaire dans le régime alimentaire de la population.

Le haricot et la pomme de terre sont produits dans la zone de Moba, Lubudi et Mutshatsha. Le riz prédomine dans la zone de Kongoïo, la patate douce dans les sous-régions du Haut Shaba et de Kolwezi, le froment, l'orge et l'éleusine dans les régions du Haut Shaba et de Tanganyika

Les légumes sont cultivés dans les environs immédiats des centres urbains. Tandis que les agrumes se pratiquent autour des cases.

Tableau Ia : Evolution de la production vivrière au Shaba, 1978-84 (1000T)

Cultures/Années	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Maïs	60.80	79.10	80.30	134.60	140.60	153.73	139.48
Manioc	1592.00	1554.00	1579.00	1754.00	2074.70	1919.00	2480.00
Arachide	33.10	33.60	34.20	35.10	45.00	54.41	62.80
Paddy	3.10	3.15	3.20	5.25	8.00	8.62	9.96
Légumineuses	10.20	10.90	11.10	11.25	9.90	10.30	16.21

Sources : - Plan de Relance Agricole 1982-1984, pages 44-53

- Evaluation du Plan de Relance Agricole 1982-1984, pages 14-18.

## 2. Cultures Industrielles

- Coton : La production du coton est allée en accroissant des dernières années, mais cette reprise de production est assez lente à cause de la dégénérescence des semences, le désintéressement des paysans face aux prix jugés non rémunérateurs, le mauvais état des routes.

- Tabac : L'évolution de la production est fonction de la capacité de ses usines installées à Lubumbashi. Les variétés utilisées par TABAZAIRE sont White Burley, Virginie et Kentucky.

- Palmier à huile : Le palmier élaïes pousse bien dans la partie Nord de la région du Shaba. Il est l'une des principales cultures autour de la case dans les zones bordant le Maniema. Il est exploité pour la production d'une bière indigène appelée "Lumayi-Mayi".

La première tentative de culture de palmier à huile à échelle industrielle est encore au stade embryonnaire dans la zone de Kongolo où un particulier a récemment lancé un programme de 500 ha de palmeraies.

- La canne à sucre : Le projet Lubilashi dans la zone de Kaniama est la seule et unique unité de production. En 1974, sa production se chiffrait à 43.600 T de cannes usinables.

Tableau I.b : Evolution de la production des cultures principales industrielles (coton, tabac et palmier à huile) au Shaba, 1978-83 (en 000 T).

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
a) Coton-graine en 000 T(+)	2.1	2.2	3.66	2.95	2.98	3.64	
b) Tabac en 000 T	1.19	1.17	1.37	1.47	1.57	1.69	1.8
c) Palmier à huile (est)	34.3	32.6	31.0	31.5	32.1	32.7	33.4

Sources: - Plan de Relance Agricole, 1982-84, DADR, 1982

- Evaluation du Plan de Relance Agricole, DADR, déc.84

(+) Caisse de Stabilisation Cotonnière, Kinshasa, 84.

### 3. Production animale

#### \* Le secteur moderne

##### a) Elevage bovin

Des entreprises pastorales privées, des missionnaires, le Conseil Exécutif et les particuliers nationaux et étrangers élèvent des bovins de races laitières, de boucherie ou mixte. Les animaux sont entretenus dans les pâturages artificiels ou naturels améliorés, en claustration plus ou moins permanente. Ils reçoivent une nourriture équilibrée et en quantité suffisante. Les sous-régions les plus productrices sont Haut-Lomami, Haut Shaba et Tanganyika.

##### b) Elevage porcin

Les porcs élevés dans la région sont essentiellement de race Large White, Landrace et Pietrain. Cet élevage est favorisé par la présence des industries de transformation des produits agricoles, surtout les meuneries, les huileries et les brasseries.

La sous-région urbaine de Lubumbashi est en tête suivie par les sous-régions du Haut-Lomami et du Tanganyika.

##### c) Elevage aviaire.

L'élevage aviaire est orienté vers l'exploitation intensive. Quelques souches de poules de races améliorées sont exploitées en vue de la production des oeufs, de la viande, des poussins et de quelques parentaux.

#### \* Le secteur traditionnel

##### a) Elevage bovin

Dans le secteur traditionnel, l'élevage de bovin joue un rôle très modeste (4 % de la production régionale). Il groupe les pasteurs, mé-tayers et quelques particuliers se trouvant principalement dans la zone de Dilolo, Sandoa et Kapanga. Ils élèvent le bétail de type Afrikander.

Tableau 2 : Répartition par secteur de l'effectif total des élevages du Shaba, 1983

Espèce animale	Secteur				Effectif total (en 1000 t.)
	Moderne		Traditionnel		
	Effectif (1000 t.)	%	Effectif (1000 t.)	%	
Bovin	213	96	9	4	222
Porcin	18,5	25	55,5	75	74
Volaille	717	50	717	50	1.434
Caprin	8	05	152	95	160
Ovin	5,6	05	106,4	95	112

Source : Document de "Travaux préparatoires à la Conférence Agricole Régionale tenu à Kolwezi du 26 au 30 mars 1984, pages 128, et 129, Cabinet du Gouverneur de Région du Shaba, 1984.

Tableau 3 : Répartition géographique du cheptel gros-bétail (1981-1983)

SOUS-REGIONS	BOVIN			OVIN			CAPRIN		
	1981	1982	1983	1981	1982	1983	1981	1982	1983
LUBUMBASHI	1.233	1.011	1.130	362	262	304	79	215	204
HAUT-SHABA	52.516	43.595	31.624	7.650	7.682	10.482	11.820	13.941	23.004
LIKASI	185	171	1.074	56	50	834	119	129	464
KOLWEZI	9.152	8.036	7.880	8.379	8.566	1.119	20.126	23.218	3.955
LUALABA	7.796	7.092	7.086	334	2.442	4.533	638	2.991	5.931
HAUT-LOMAMI	55.505	56.363	56.583	14.622	19.867	35.486	29.781	20.651	48.359
TANGANYIKA	110.880	114.311	116.941	62.442	42.350	52.832	26.982	114.338	78.453
TOTAL REGION	237.279	230.509	222.318	93.445	81.219	112.600	149.545	177.497	160.370

Source : Travaux préparatoires à la Conférence Agricole régionale tenue à Lubumbshi du 26 au 30 mars 1984, page 128.- Cabinet du Gouverneur de Région du Shaba, 1984.

10

Tableau 4 : Relevé du cheptel petit bétail et animaux de basse-cour

Sous-Région	S U I D E S					P O U L E S				
	1979	1980	1981	1982	1983	1979	1980	1981	1982	1983
Lubumbashi	8.569	13.297	4.236	3.853	3.542	37.016	99.919	81.673	386.605	756.064
Haut-Shaba	1.316	812	1.422	1.832	2.666	62.597	54.484	70.719	37.658	81.837
Kolwezi	2.236	6.170	11.992	8.807	10.815	33.858	48.279	64.978	N.D	20.253
Haut-Lomami	18.565	12.584	12.919	13.262	30.587	70.014	193.370	96.270	15.408	95.353
Likasi	79	766	1.002	55	744	ND	ND	2.170	N.D	N.D
Lualaba	541	1.281	416	1.787	3.446	19.812	812	18.994	38.462	49.569
Tanganyika	16.270	18.379	17.933	15.526	22.044	100.538	139.942	63.986	N.D	431.516
Total Shaba	47.576	53.289	49.920	45.122	73.844	323.835	536.806	398.790	478.163	1434.592

Source : -Rapport de la Division Régionale de la Production et Santé Animales, Shaba à la conférence agricole régionale de Kolwezi du 15 au 17 mars 1982.  
 -Travaux préparatoires à la conférence agricole régionale tenue à Kolwezi du 26 au 30 mars 1984, Cabinet du Gouverneur, pages 128 et 129.

Note : Ces statistiques sont données purement à titre documentaire. Leur utilisation doit donc être faite avec beaucoup de précaution (Bureau de Planification Agricole).  
 ND = non disponible

b) Elevage ovin et caprin

Le Shaba comptait environ 106.400 ovins et 102.000 caprins en 1983. Les zones les plus productrices sont : Mitwaba, Malemba-Nkulu, Kongolo et Moba.

c) Elevage porcin

La région comptait environ 55.500 têtes en 1983 contre 29.000 en 1971.

Les zones les plus importantes en effectif du cheptel porcin sont Kongolo dans la sous-région de Tanganyika; Kaniama, Bukama et Malemba-Nkulu, dans la sous-région du Haut-Lomami.

d) Elevage de la basse-cour

L'élevage des poules, canards, lapins, pigeons, etc... est bien répandu dans tous les milieux ruraux. Les poules de race locale étaient estimées à plus de 717.000 têtes en 1983. Les oies, paons, pintades et dindons étaient dénombrés à moins de 1.000 têtes par espèces pour l'ensemble de la région.

Les quelques races améliorées de poules introduites par des missions religieuses dans certains milieux ruraux sont la Rhode Island Red, la New-Hampshire et la Leghorn-Blanche.

### III. LES FACTEURS DE PRODUCTION

#### 1. Le crédit agricole

Le crédit agricole n'est accessible qu'aux seuls grands fermiers présentant des garanties financières et immobilières. Ces conditions écartent les agriculteurs traditionnels et la majorité des petits exploitants modernes. Ils ont, cependant, accès aux crédits sous forme d'intrants agricoles qu'accordent quelques projets agricoles et sociétés agro-industrielles. Le crédit octroyé se ramène à des prêts à court terme destinés à la commercialisation des produits agricoles. Seule la SOFIDE peut accorder des crédits à moyen et long termes. La Banque des crédits Agricoles et le Fonds de Relance Economique devenu Fonds des Conventions de Développement sont des espoirs nouveaux capables de faire modifier la situation du crédit agricole au Zaïre. En 1984, la SOFIDE a alloué un crédit de 3.152.000 Zaïres pour le secteur agricole du Shaba.

## 2. Les intrants

### - Le petit outillage agricole

Seul l'atelier du Centre de technologie intermédiaire du PNS produit des presses à huile, des décortiqueuses à arachides, des égreneuses à maïs et les met à la disposition du paysan ainsi qu'un service de maintenance. Il fournit aussi du matériel brut pour les forgerons indépendants. Il importe des moulins à maïs à revendre aux paysans. Les ateliers TDM, MECELZA et SOMETOLE ainsi que ceux de la SNCZ et de la GECAMINES pourraient bien combler les besoins de la région en outillage. Le matériel en provenance de Kinshasa a l'avantage d'être distribué à crédit aux paysans, mais l'approvisionnement n'est ni régulier ni suffisant.

### - Semences et Engrais

Le PNM s'est attelé à mettre au point des semences améliorées.

La distribution de ces semences est assurée principalement par le PNM, lui-même, le PNE, le domaine Kaniama-Kasese \* et le PNS, les services de l'Agriculture ou par certains opérateurs économiques. Les semences de coton sont distribuées par les Sociétés Cotonnières, tandis que celles du tabac le sont par TABAZAIRE. Par ailleurs, le Domaine de Kaniama-Kasese reçoit régulièrement pour distribution des boutures améliorées de manioc provenant du PRONAM - Gandajika.

Les engrais sont fournis par le PNE/FAO et distribués par PNE/FAO - Lubumbashi, l'ex-CEPSE et le Domaine de Kaniama-Kasese. D'une façon générale, les quantités distribuées sont insuffisantes. Cependant, étant donné leur coût élevé, beaucoup de spécialistes déconseillent l'utilisation généralisée des engrais par le petit paysan.

## 3. La main-d'oeuvre agricole et les techniques culturales.

L'évolution du nombre de planteurs des cultures vivrières est passée de 921.000 en 1980 à 1.011 personnes en 1982. L'on a assisté à une augmentation progressive du nombre de planteurs pour les cultures de maïs, haricot et arachide, et à une baisse sensible du nombre de planteurs de coton entre 1978-1982.

---

\* Le Domaine de Kaniama-Kasese multiplie à grande échelle le noyau des semences lui fourni par PNM.

Les techniques culturales utilisées ne diffèrent pas dans les grandes lignes de celles qui sont utilisées tant en forêt qu'en savane. Ainsi, en dehors des paysans encadrés, les systèmes culturels hérités de la tradition ancestrale restent dominant faute de vulgarisateurs et formateurs techniques compétents. Les rendements sont faibles et la vulnérabilité des plantes aux maladies est accrue.

Le calendrier agricole n'est pas toujours bien suivi par les agriculteurs, surtout en ce qui concerne la saison de préparation des champs, l'époque de semis, d'entretien et de récolte.

#### 4. La valeur agricole des sols

La fertilité des sols du Shaba est assez variable. Les meilleurs sols de la région en ce qui concerne les cultures vivrières se rencontrent dans les zones de Kaniama où l'on dénombre facilement 80.000 ha de sols cultivables. Les zones de Kongolo, Kabongo et Kabalo possèdent de bons sols pour ces cultures, tandis que la vallée de la Lufira et certaines vallées renferment de bons sols qui exigent cependant un bon drainage.

Les hauts plateaux de Marungu, Bianco, Kibara et Kundelungu sont particulièrement excellents pour l'élevage du gros bétail.

### IV. LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

#### 1. Structure et organisation du marché

L'autorité compétente de la région fixe un calendrier de la campagne agricole s'étendant sur cinq mois (avril-août). Au niveau de chaque collectivité, des marchés ruraux se tiennent régulièrement à des jours fixes. Les commerçants collecteurs peuvent, soit s'y approvisionner, soit acheter dans des villages ou tout simplement ramasser les produits le long des routes. Ils peuvent aussi confier l'argent à des négociants qui achètent ces produits pour eux, les regroupent à des endroits bien précis d'où les camions les ramassent.

Le maïs par exemple étant fort recherché, les paysans ont commencé à pratiquer la vente des produits avant qu'ils ne soient récoltés.

Le maïs est aussi commercialisé par le PNS, MINOKA, TARICA Frères, les Etablissements KALUBUKA, ALISAMIN, la Générale de Tanganyika et Solbena. L'évacuation des principaux produits agro-industriels, tabac et coton, est assurée par TABAZAIRE et ESTAGRICO.

## 2. La politique des prix

Depuis la libéralisation des prix décidée le 29 mai 1982, les prix des produits agricoles résultent au jeu de la libre concurrence. La réaction à la libéralisation a fait qu'au Shaba les prix à la production ont pratiquement doublé. Les prix au producteur et au consommateur subissent des fluctuations saisonnières.. Ils sont assez bas au début de la campagne et augmentent de façon substantielle à la fin de la campagne.

## V. LES AGENTS DE PRODUCTION

### 1. Les projets de développement rural intégré

Il y a plusieurs projets agricoles au Shaba. D'une manière générale, ces projets visent :

- l'augmentation de la production agricole vivrière, industrielle et de rapport ;
- l'amélioration des conditions de vie dans les milieux ruraux et l'accroissement du niveau de revenu des paysans ;
- l'amélioration des circuits commerciaux ;
- la formation des cadres techniques de base ;
- la vulgarisation de techniques agricoles modernes ;
- l'approvisionnement en intrants agricoles et vétérinaires ;
- la recherche fondamentale et appliquée.

Presque la totalité des unités de production pastorale du Conseil Exécutif ont été privatisées. Sous sa tutelle, il détient seulement l'Office National de Développement de l'Elevage (ONDE). L'activité pastorale se trouve dans les mains des sociétés privées.

### 2. Les coopératives

La région du Shaba compte une cinquantaine de coopératives et précoopératives en activité.

Selon le rapport de la Division Régionale du Développement Rural, on a enregistré 53 coopératives et précoopératives en activité et 57 autres en veilleuse. La sous-région du Haut-Lomami vient en tête sur les autres tant en nombre d'associations qu'en celui d'adhérants. La zone de Kabongo avec ses 14 associations, totalisant 821 membres est considérée comme la plus importante de la région et de la sous-région.

Il existe trois types de coopératives au Shaba :

- les coopératives de production agricole ;
- les coopératives de production et commercialisation des produits agricoles. Ces deux types de coopératives représentent plus de 73 % du nombre total des coopératives de la région et détiennent les 45 % des membres.
- les coopératives d'épargne.

### 3. Les services du Département de l'Agriculture

L'ordonnance présidentielle n° 82-027 (1982) a mis sur pied une nouvelle organisation et un nouveau cadre organique. Les trois divisions préexistantes (Division Régionale de l'Agriculture, Division Régionale du Développement Rural et la Division Régionale de la Production et Santé Animales) étaient fusionnées en une organisation unique appelée "Inspection Régionale de l'Agriculture et du Développement Rural". Le personnel administratif a sensiblement diminué en faveur du personnel technique.

### 4. Les organisations confessionnelles

- Association Kansenia de Développement (AKD)
- Les Cités des Pionniers de Kapuluku

## VI. LES FACTEURS INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES DE BASE

### 1. Transport et communications

- Le réseau routier

Le Shaba est muni d'un réseau de 500 km de routes asphaltées, plus de 1.000 km de routes d'intérêt général et des pistes reliant les centres de production agricole disséminés à travers la région aux grands centres de consommation. Ce réseau routier est entretenu par l'Office des Routes.

Il ne s'occupe que des routes d'intérêt national. Les routes de desserte agricole et autres routes d'intérêt local sont à charge des collectivités.

La Gécamines dispose de son propre réseau de routes qu'elle entretient et exploite. Elle demeure en fait la plus grande utilisatrice de la partie du réseau asphalté du Sud de la région.

- Le réseau ferroviaire

Le réseau ferroviaire est exploité et entretenu par la Société Nationale des Chemins de Fer du Zaïre (SNCFZ). Il est subdivisé en trois régions :

(i) La région Sud (855 km) comprend l'axe Sakania-Frontière à Kaniama, l'axe Lubumbashi-Dilolo et l'axe Tenke-Kamina. La voie est électrifiée de Lubumbashi à Kamina et de Tenke à Mutshatsha.

(ii) La région Centre (978 km) qui va de Kamina à Ilebo/Kasaï-Occidental.

(iii) La région Est comporte 4 axes dont 3 intéressent le Shaba. Il s'agit des lignes Kamina-Kabalo (447 km), Kabalo-Kalemie (273) et Kabalo-Kindu (441 km).

- Les voies navigables

Les voies navigables fluviales ou lacustres du Shaba sont généralement peu développées. Les principales qui du reste jouent un rôle secondaire et complémentaire sont :

- la Luapula, entre Kasenga et le lac Moëro,
- la Luena, entre Kiambi et Ankaro,
- la Lukunga sur 65 km dans son cours inférieur,
- les lacs Moëro et Tanganyika.

Les ports fluviaux les plus importants sont : Bukama, Kabalo et Kongolo. L'unique port lacustre important est celui de Kalemie sur le lac Tanganyika.

- Le Réseau Aérien

Le Shaba compte deux aéroports de type A : l'aéroport international de la Luano et l'aéroport militaire de Kamina. Il existe un aéroport de type B, à Kalemie, et une multitude d'aérodromes et de pistes d'atterrissage disséminées à travers la région.

- Infrastructures de communication.

La presse écrite est représentée par le quotidien MJUMBE et SALONGO SHABA. La Gécamines et la SNCZ disposent de leurs propres organes de presse.

On peut pratiquement atteindre tous les coins du pays par téléphone à partir de toutes les principales villes du Shaba. Elles sont à leur tour dotées d'un réseau téléphonique inter-urbain.

2. Infrastructures sociales

- (i) Les infrastructures sanitaires

On observe une relative forte concentration des hôpitaux dans les sous-régions urbaines. La sous-région de Lubumbashi et de Kolwezi totalisent 17 hôpitaux et cliniques sur 53 avec 42 % de la capacité totale des lits et 46% des médecins de la région.

- (ii) Infrastructures scolaires

La sous-région du Haut-Lomami disposait du plus grand nombre d'écoles primaires (437), suivie des sous-régions de Tanganyika, 282 écoles, et du Haut-Shaba, 186 écoles.

En ce qui concerne les écoles secondaires, le Haut-Lomami comptait 121 écoles, le Tanganyika 92, Lubumbashi 86 écoles et Kolwezi 47 écoles. Les autres sous-régions avaient au moins 45 écoles secondaires. La région du Shaba comptait 19 établissements secondaires d'enseignement technique agricole dont 17 écoles agricoles cycle long, une école agricole cycle court et une école vétérinaire de cycle court.

Outre l'Université de Lubumbashi, le Shaba compte 5 Instituts Supérieurs auxquels il faudra ajouter les Centres du CEPROMAD et le Centre de Formation de l'INPP.

- (iii) Le Tourisme

Les installations de la Gécamines, le lac Lipopo, le lac du golf, le monument des mangeurs de cuivre à Likasi, le Parc Kundelungu, le site préhistorique de la Mulundwa à Kasenga et tant d'autres attirent un nombre impressionnant de visiteurs au Shaba. Le secteur hôtelier compte 19 hôtels homologués et 206 non homologués.

VII. LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA REGION

Il importe de rappeler ici les objectifs du plan de la relance agricole que le Département de l'Agriculture s'est assignés :

1. accroître la production agricole pour arriver à l'auto-suffisance ;
2. accroître la production des produits agricoles qui servent de matières premières aux industries locales ;
3. accroître la production des cultures d'exportation génératrices de devises.

En ce qui concerne le Shaba, les besoins en produits agricoles à satisfaire peuvent se répartir en besoins pour la consommation humaine, du bétail, pour les industries locales et pour les semences.

\* Les contraintes au développement agricole.

Les contraintes au développement peuvent être divisées en deux groupes :

- Les contraintes générales :

le mauvais état des routes, l'insuffisance des moyens de transport, la déficience dans l'encadrement des paysans et des éleveurs, l'insuffisance d'intrants agricoles et vétérinaires, l'inexistence de structures favorables pour octroi de crédits et la dégradation des conditions de vie dans les milieux ruraux.

- Les contraintes spécifiques : - la prédominance du secteur minier dans le développement socio-économique de la région, l'insuffisance et la libération tardive des fonds destinés au fonctionnement des projets agricoles,

- le manque d'équipements essentiels pour l'exécution des projets,
- l'absence d'un organisme qui peut coordonner toutes les actions indispensables et planifier des programmes de développement agricole, et
- l'insécurité qui règne dans les fermes et plantations due aux vols et aux attaques des fauves.

\* Orientations du Développement Agricole

Afin de ne pas disperser les efforts et d'utiliser au mieux des ressources disponibles, et après avoir considéré les ressources physiques, économiques et humaines de la région, trois régions de développement agricole ont été retenues.

REDEAGRI S1 (Région de Développement Agricole S1) est formée dans des zones de Nyunzu, Kabalo et Kongolo dans la sous-région Tanganyika, et de Kaniama et Kabongo dans le Haut-Lomami. Elle réunit toutes les conditions naturelles très propices à la culture du maïs, du coton, du paddy, du tabac, du manioc et des légumineuses.

REDEAGRI S2 . Cette région comprend les sous-régions urbaines de Kolwezi et de Likasi, les zones de Mutshatsha, Dilolo, Lubudi, Lubumbashi et environs. Elle bénéficie d'atouts exceptionnels pour la production et pour la production et le développement du maïs, riz, du manioc du tabac, des légumineuses, des cultures maraîchères et aviculture.

La REDEAGRI S3 comprend les zones de Moba, Pweto, Manono et Kalemie, elle jouit des conditions éco-climatiques variées qui permettent la production du blé, orge, maïs, riz, légumineuses et coton. Elle est aussi favorable au développement de la pêche et de l'élevage des bovins.

\* Stratégie et Actions à développer

- Stratégie

Donner priorité à l'accroissement de la production vivrière pour atteindre l'auto-suffisance alimentaire sans pour autant négliger l'accroissement de la production industrielle. Quantitativement, il s'agit de mobiliser toutes les ressources régionales en vue de subvenir aux besoins de la population. Qualitativement, il faudrait assurer une ration moyenne équilibrée, c'est-à-dire, une ration qui soit à même d'apporter suffisamment d'éléments nutritifs pour permettre un bon développement et entretien de l'organisme.

Réduire le coût de revient des produits vivriers par des mesures appropriées.

- Actions proposées

Pour réaliser les objectifs susmentionnés, il faut :

1. baser le développement sur les zones écologiques à haut potentiel ;
2. prévoir des quantités suffisantes d'intrants et assurer leur distribution au moment opportun ;
3. favoriser le regroupement des paysans ou éleveurs en organisations coopératives ;
4. intéresser les sociétés privées et les organismes conventionnels à commercialiser les produits agricoles ;
5. encourager les organismes de recherche à produire des semences de qualité et l'équipement des groupes de paysans ou de sociétés privées pour la multiplication des semences ;
6. créer les conditions propices aux investissements privés ;
7. établir une banque régionale de crédit agricole ;
8. améliorer et renforcer la formation technique agricole et vétérinaire ainsi que la gestion des entreprises ;
9. motiver la masse rurale dans le processus de développement agricole ;
10. assurer un prix rémunérateur au producteur et bien organiser les marchés et circuits commerciaux ;
11. Encourager la reconversion des habitudes alimentaires et inviter la population à consommer la farine de manioc à côté de la farine de maïs ;
12. motiver le personnel d'encadrement par des primes spéciales ;
13. améliorer les conditions de vie dans les campagnes pour freiner l'exode rural ;
14. assurer un entretien régulier des routes ;
15. donner le temps aux différents programmes agricoles de se réaliser.

VIII. C O N C L U S I O N.

Le Shaba a la réputation d'être une région minière. La partie Sud regorge des richesses de sous-sol dont les activités priment sur le secteur agricole. Il demeure vrai néanmoins que les potentialités et possibilités offertes par le Shaba en cultures variées et en élevage sont énormes. Cependant un bon nombre de problèmes constituent de sérieux entrave au développement du secteur agricole.

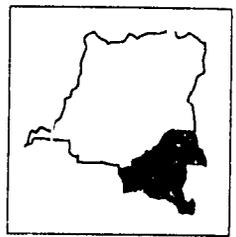
Des actions concrètes doivent être menées préalables à la mise sur pied de tout programme visant l'accroissement de la production agricole.

Il faudrait :

1. qu'en tête de tous les programmes de développement, l'Agriculture revête un caractère prioritaire effectif ;
2. créer un comité spécial chargé de la planification et de la coordination ;
3. allouer des ressources humaines et financières suffisantes au secteur agricole et vétérinaire ;
4. assurer un entretien régulier des routes et améliorer les circuits de commercialisation afin que la production soit évacuée dans les conditions rémunératrices ;
5. organiser des sessions de formation et de recyclage pour améliorer la qualité des encadreurs et les doter des moyens logistiques appropriés ;
6. créer des conditions favorables aux investissements locaux et étrangers ;
7. veiller à améliorer les méthodes de conservation des récoltes au niveau des producteurs; organiser aussi le système et les méthodes de stockage sur les lieux de rassemblement ou d'expédition de récoltes.
8. assurer la distribution des semences améliorées à temps opportun ;
9. pourvoir les opérateurs économiques des facilités pour s'équiper en moyens de transport.

# Région du Shaba

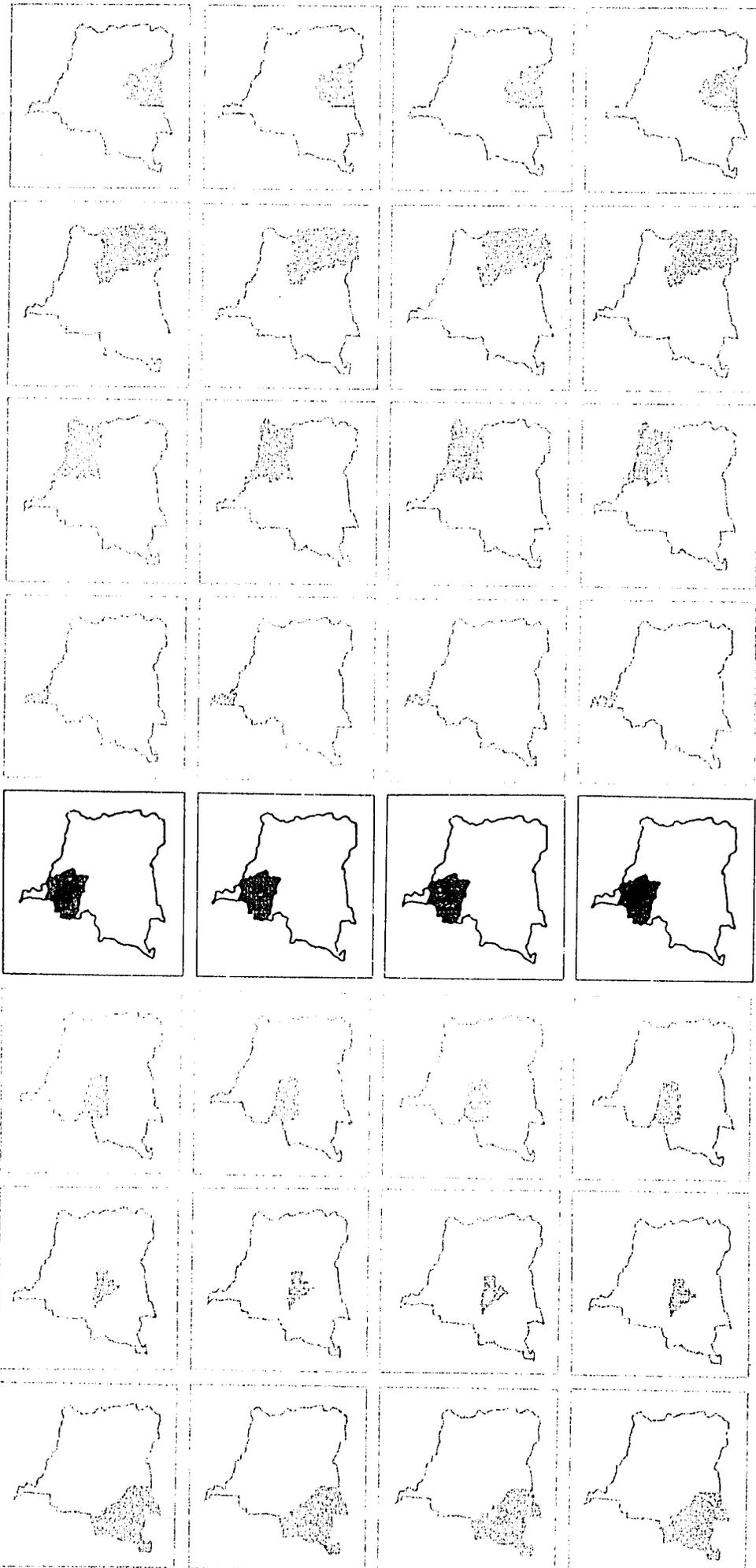
## Répartition des Régions Prioritaires



Source: Bureau de Planification Agricole, Département de l'Agriculture et du Développement Rural, Zaïre, 1985.

# Région de BANDUNDU

## Étude Régionale pour la Planification Agricole



### Rapport Synthèse

Mouvement Populaire de la Révolution  
REPUBLIQUE DU ZAIRE  
Département de l'Agriculture  
Service d'Études et Planification

Division de Stratégie et de Planification Agricole  
Bureau de Planification Agricole  
PROJET 650-070 • USAID • PRAGMA CORP.

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
Introduction	1
Analyse de la situation actuelle	5
Les facteurs de production	13
La commercialisation des produits agricoles	15
Les agents de production	16
Infrastructures socio-économiques	19
Perspectives de Développement du secteur agricole	21
Conclusion	23

---

REGION DE BANDUNDU

## SYNTHESE DE LA MONOGRAPHIE DE BANDUNDU.-

### 1. INTRODUCTION.

La Région de Bandundu qui couvre une superficie de 295.750 km<sup>2</sup> est divisée en trois Sous-Région rurales et deux Sous-Régions urbaines. Avec une population estimée en 1981 à 4.101.750 habitants, le Bandundu est après le Kivu et le Haut-Zaïre la troisième Région du pays en terme de population.

Le taux annuel de croissance démographique qui fut de 3,2 % entre 1956 et 1970 est passé à 4,9 % entre 1970 et 1981. La population de Bandundu est très jeune : 58 % ont moins de 19 ans et 28 % se trouvent en âge scolaire, c'est-à-dire dans le groupe de 5 à 14 ans. 33,8 % des hommes et des femmes sont dans un âge productif (20 à 49 ans). La population agricole aurait représenté en 1981 75 % de la population totale contre 82 % en 1970.

Du point de vue climatique, la Région de Bandundu appartient à trois types climatiques : - le type Af, sans saison sèche régulière, est caractéristique de la zone équatoriale. Cette zone occupe le Nord-Est du Lac Maïndombe.

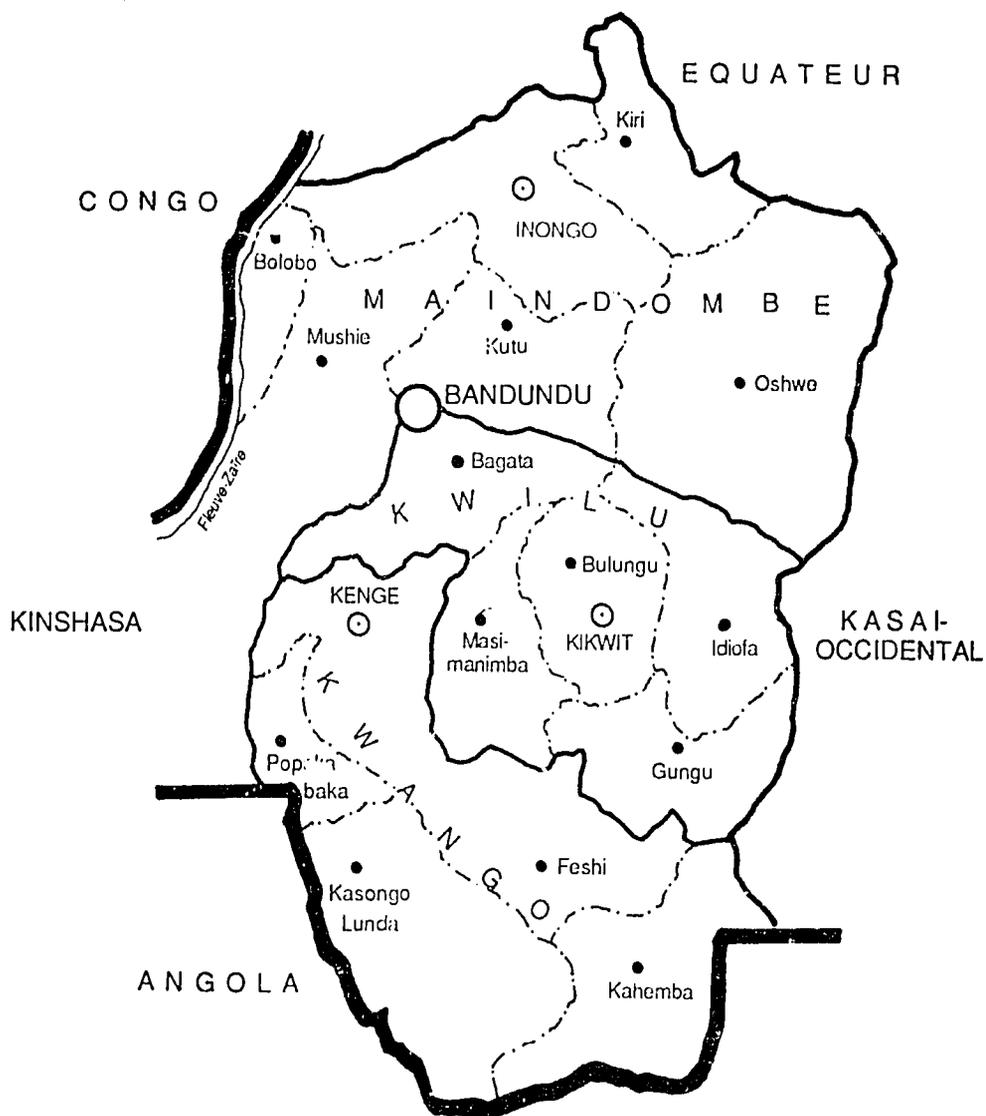
- le type Aw, avec une saison sèche de durée variable couvre le reste de la Région à l'exception d'une bande de type Am qui se trouve intercalée entre les 2 zones.

Trois types de végétation se rencontrent également dans la Région : la forêt équatoriale correspondant au type climatique Af, les savanes entrecoupées de galeries forestières et les steppes sur hauts-plateaux au Sud.

Sur le plan géologique, le Bandundu peut se diviser en deux zones : la Cuvette centrale qui comprend la partie située au Nord de la rivière Kasai et le Zaïre Occidental, celle située au Sud de la même rivière.

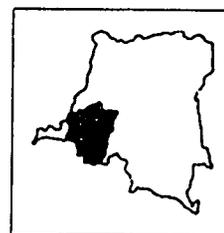
Carte No.1:

# Région de Bandundu Carte Administrative



## Légende

-  Chef-lieu de Région
-  Chef-lieu de Sous-Région ou Ville
-  Limite d'Etat
-  Limite de Région
-  Limite de Sous-Région
-  Limite de Zone



Echelle: 1/6.000.000

Dans l'ensemble, les sols de la Région sont formés de sables limono-argileux et de limons sableux. La teneur en limon argileux est plus forte dans la Zone qui environne le lac Maï-Ndombe alors que dans le Sud on trouve surtout des sols sableux ou sablo-argileux avec un squelette pauvre.

Le réseau hydrologique de la Région est soutenu par les rivières Kwa, Kasai, Kwango et Kwilu. La navigation de ces cours d'eau ne pose aucun problème majeur.

La situation alimentaire de la Région laisse quelque peu à désirer. Plusieurs problèmes nutritionnels se posent en effet dans le Kwango et le Kwilu où plusieurs foyers de malnutrition sont signalés. On admet cependant que c'est plutôt un problème de qualité que de quantité. L'alimentation est souvent mal équilibrée, les tabous alimentaires et les ventes excessives sont là pour renforcer une situation qui est précaire au départ.

Quant aux habitudes alimentaires, le manioc reste la principale denrée de base. Il est consommé sous forme de chikwangué dans le Maï-Ndombe, et de fufu, mélangé à la farine de maïs dans le Kwango et le Kwilu. Le poisson, surtout le poisson séché et salé et le poisson fumé, reste la principale source de protéines animales.

REGION DE BANDUNDU

COMPOSITION GENERALE DE LA RATION QUOTIDIENNE

Aliments glucidiques : - manioc intervient pour 68 - 70 % (chikwangue 30 % et farine 40 %) ;  
- maïs 5 %  
- riz 15 %  
- légumes et autres 10 %  
- banane plantain, patate douce et igname : 2 %.

Total aliments glucidiques : 65 %.

Aliments lipidiques : - Huile de palme : 50 %  
- Légumineuses : 30 %  
- Poisson et autres : 20 %

Total aliments lipidiques : 25 %.

Aliments protidiques : - Légumineuses : 50 %  
- Poisson : 24 %  
- Viande : 3 %  
- Volaille : 5 %  
- Insectes : 7 %  
- Gibier et autres : 10 %

Total aliments protidiques : 10 %.

En ce qui concerne le poisson, le poisson frais représente 40 % tandis que 60 % sont consommés sous forme fumée et ou salée.

Source : Enquêtes des habitudes alimentaires faites par l'Equipe spéciale du Bureau de Planification 1982, Bandundu.

## II. ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE.

### 1. Production Agricole.

Le secteur agricole contribue pour près de 50 % dans le produit brut total de la Région. La production agricole est constituée pour plus de la moitié de produits vivriers et pour plus d'un quart de produits du palmier à huile.

La Région de Bandundu fut en 1983 1ère productrice nationale d'arachides avec 21 % de la production nationale, 2ème de manioc derrière le Kivu et d'huile de palme derrière l'Equateur avec respectivement 17 % et 21 % de la production totale, 5ème de maïs (12 % de la production nationale), 6ème de riz (6 %) et de légumineuses - haricot, pois, voandzou (8 %). Le palmier à huile reste donc la seule culture industrielle suffisamment développée. En dépit des conditions plus ou moins favorables aux cultures de café et de caoutchouc, l'apport de la Région dans la production nationale est encore faible.

#### A. Production vivrière.

Avec 78 % de la production régionale de maïs et d'arachides, 75 % de celle de paddy et 73 % de manioc, la Sous-Région du Kwilu est sans conteste la plus agricole de la Région. Elle est suivie du Kwango qui selon les statistiques de l'Inspection Régionale aurait produit en 1983 18 % de la production régionale de maïs, 16 % de celle d'arachides, 12 % de manioc, 3 % de paddy et 86 % de légumineuses. La Sous-Région du Maï-Ndombe est plus réputée pour l'exploitation forestière et la pêche que pour son agriculture vivrière. Celle-ci produit juste assez pour les besoins de la population.

#### 1. Le manioc.

Le manioc est la première culture vivrière de la Région. La forte demande du marché de Kinshasa et le fait que cette culture constitue la base alimentaire des populations de Bandundu font qu'elle se développe normalement. Sa production est passée de 2.156.000 tonnes en 1980 à 2.545.800 tonnes en 1983 soit un accroissement annuel moyen de 8,5 %. Le taux de réalisation par rapport aux objectifs du Plan de Relance Agricole 82-84 pour 1983 fut de 109 %. L'objectif pour 1984 est de 2.797.800 tonnes, mais la réalisation a atteint seulement 2.319.100 tonnes (soit 83 %).

Le manioc bénéficie d'un environnement favorable avec la présence de la station de PRONAM à Kiyaka, de la CODAIK dans certaines zones de Kwango et du Kwilu, du Développement Progrès Populaire dans la zone d'Idiofa et du Programme National Engrais. Les principales zones de production sont : Idiofa, Masi-Manimba, Bulungu et Bagata.

## 2. Le maïs.

Le maïs est surtout produit dans le Kwilu qui a réalisé en 1983 78 % de la production régionale. Les principales zones sont Idiofa, Bulungu, Masi-Manimba et Gungu.

En dépit de la présence de la CODAIK et du PNE qui distribuent bon gré malgré des semences améliorées du PNM, la production a connu une baisse très marquée entre 1982 et 1983 passant de 84.000 tonnes à 78.199 tonnes. Il n'y a apparemment pas de raison valable pour expliquer cette situation. Signalons que le taux de réalisation par rapport aux objectifs de 1983 du Plan de Relance est de 90 %.

## 3. Le riz.

Le riz bénéficie de l'encadrement technique du PNR qui dispose de deux stations dans la région, à Kikwit et à Bulungu. Les principales zones de production sont Idiofa, Gungu et Bulungu dans le Kwilu, et Kiri dans le Maï-Ndombe. Le Développement Progrès Populaire joue un rôle très important dans l'encadrement des paysans de la zone d'Idiofa.

La production régionale est passée de 19.450 tonnes en 1980 à 14.172 tonnes en 1982 et 14.576 tonnes en 1983. En 1984, on prévoit une production de 14.800. En 1983, le taux de réalisation des objectifs du Plan de Relance ne fut que de 68 %.

## 4. L'arachide.

La Sous-Région du Kwilu est avec 78 % de la production régionale la 1ère Sous-Région productrice de la région. Les principales zones sont Idiofa et Masi-Manimba.

Cultivée en association avec le maïs, l'arachide bénéficie de l'encadrement de la CODAIK et du PNE.

Sa production qui était de 74.700 tonnes en 1980 a chuté à 72.779 tonnes en 1981 pour atteindre 74.715 tonnes en 1981 et 76.853 T. en 1983. Le Plan de Relance Agricole prévoyait pourtant une production de 80.500 tonnes pour 1983. Le taux de réalisation est donc de 95 %.

5. Haricot-pois-voandzou.

La production des légumineuses a connu une évolution normale jusqu'en 1982 (19.100 tonnes en 1980, 19.400 tonnes en 1981 et 19.800 tonnes en 1983) pour chuter en 1983 avec 15.184 tonnes. Cette baisse spectaculaire n'a jusqu'à présent pas trouvé une explication valable. L'objectif pour 1984 reste malgré tout fixé à 20.600 tonnes.

Tableau 1 : Niveau de Production des différentes zones.

	Manioc	Maïs	Riz-Paddy	Arachides	Légumi- neuses.
1. <u>S/R. KWILU : % du total</u>	73 %	78 %	75 %	78 %	14 %
Z. Bagata	4	5	4	4	
Z. Bulungu	3	2	2	2	
Z. Gungu	5	4	1	5	3
Z. Idiofa	1	1		1	
Z. Masi-Manimba.	2	3		3	
2. <u>S/R. KWANGO : % du total.</u>	12 %	18 %	3 %	16 %	86 %
Z. Feshi					4
Z. Kahemba					2
Z. Kasongo-Lunda					1
Z. Kenge					
Z. Popo-Kabaka.					5
3. <u>S/R. MAI-NDOMBE : % du total.</u>	14 %	4 %	22 %	6 %	
Z. Bolobo					
Z. Inongo		5			
Z. Kiri		3			
Z. Kutu					
Z. Mushie					
Z. Oshwe.					

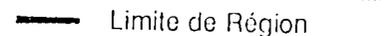
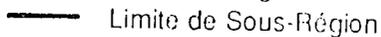
GZ

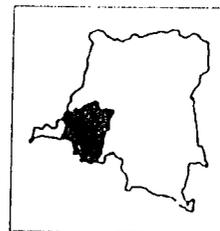
# Région de Bandundu

## Production Agricole dans les Sous-Régions de Bandundu



### Légende

-  Limite de Région
-  Limite de Sous-Région
-  Limite de Zone



Echelle: 1/6.000.000

## B. Production Industrielle.

Le palmier à huile constitue de loin la culture industrielle la plus importante. Elle est suivie du caféier et de l'hévéa. Le tabac connaît un développement spectaculaire depuis que la B.A.T. a commencé à s'y intéresser.

### Huile de Palme.

La production industrielle d'huile de palme est en baisse depuis un certain nombre d'années. Par rapport à 1982, la production de 1983 a baissé de 7 % suite à un approvisionnement insuffisant des huileries dû au faible prix des fruits et à la concurrence des produits vivriers et de l'huile artisanale. Les entreprises huilières ont pourtant quadruplé le prix d'achat des fruits et offrent des avantages, mais cela ne semble pas suffisant pour assurer un approvisionnement suffisant aux huileries.

Sept sociétés produisent à elles-seules plus de 90 % de la production régionale. Il s'agit de PLZ, C.K.E., SIEFAC, SAMPEDRO, HPK, CCB et Madail. PLZ reste la plus importante avec plus de 52 % en 1983.

### Caoutchouc naturel.

Le caoutchouc naturel continue à souffrir de la pénurie de main-d'oeuvre, des difficultés de transport et d'évacuation et de faiblesse des prix. La remise en production de plantations situées au Mai-Ndombe peut entrevoir une augmentation de la production dans les années à venir. FORESCOM est actuellement la seule grande entreprise qui s'intéresse encore au caoutchouc naturel.

### Café.

C'est le café robusta qui est dans le Bandundu. En dépit des conditions plus-ou-moins favorables, cette culture n'est pas encore suffisamment développée.

### T a b a c.

L'encadrement est assuré par B.A.T.-ZAIRE. En 1983, la récolte a été catastrophique suite d'une part à la sécheresse et à la mauvaise répartition des pluies et d'autre part à une désaffection certaine pour cette culture.

10

Tableau 2 : Situation des Cultures Vivrières au Randundu (1978 - 1984) .-

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984		
						Prévu	Réalisé	Prévu.	Réalisé
1. Manioc.									
Production (000 T)	2.088,8	2.122,0	2.156,0	2.410,9	2.255,0	2.325,0	2.545,8	2.797,8	2.319,1
2. Arachides.									
Production ( T. )	72.400	73.600	74.700	72.779	74.715	80.500	76.853	82.900	71,89
3. Riz-Paddy.									
Production ( T. )	15.000	15.500	19.450	13.805	14.172	21.300	14.576	14,800	15,07
4. Maïs.									
Production ( T. )	78.200	79.400	80.600	82.000(*)	84.000	87.100	78.199	85.000	77,21
5. Légumineuses.									
Production ( T. )	18.500	18.800	19.100	19.400(*)	19,500	20.200	15.184	20.600	18,87

Sources : - Production : 1978 - 1980 : Plan de Relance Agricole 1982 - 1984  
 1981 - 1984 : Evaluation du Plan de Relance Agricole (1984).

(\*) Plan de Relance Agricole 1982 - 1984.

Tableau 3 : Evolution de la Production des Cultures Industrielles au Bandundu (1981-1983).

	1981	1982			1983		
		PR	R	R/PR %	PR	R	R/PR
<u>Huile de Palme</u> (en tonnes)							
Industrielle	23.745	-	19.638	-	-	18.176	-
Artisanale (*)	10.098	-	10.296	-	-	10.505	-
Total.	33.843	-	29.934	-	-	28.681	-
<u>Caoutchouc naturel</u> (en tonnes CTC sec)	600	660	302	45	690	400(e)	58
<u>C a f é</u> ( tonnes)	6.000		6.200	-	-	5.890	-
<u>T a b a c</u>	607		661	-	-	139	-

Sources : - La Production Agricole destinée à l'Industrie et la consommation locale, SEP, 1984.

- OZACAF.

(\*) Basé sur les objectifs de production du Plan de Relance auxquels on a appliqué le taux d'extraction huile/régime de 11 %.

En vue de redonner aux planteurs le goût d'une culture qu'ils connaissent bien, B.A.T.-Zaïre a mis en place un système de recensement et d'encadrement des planteurs en juin 1983. Les prix d'achat ont été réajustés.

## 2. Production animale.

Les populations de la région de Bandundu ont une longue tradition dans l'élevage des chèvres et des poules. L'élevage du gros-bétail, des ovins et des porcins date seulement de l'époque coloniale.

De façon générale, les animaux sont de petite taille et d'un poids assez réduit. Il s'agit des races locales non améliorées, qui ne surcroît, ne reçoivent pratiquement pas de soins et vivent en divagation.

En 1981, l'Inspection Régionale de l'Agriculture et du Développement Rural a évalué à 100.000 têtes l'effectif bovin du secteur traditionnel, à 381.000 celui des capridés, 185.000 l'effectif ovin et 155.000 l'effectif porcin.

L'effectif bovin du secteur moderne a été estimé en 1983 à 59.000 têtes. JVL-Mushie reste avec 20.000 têtes le plus gros élevage bovin de la région. Viennent après Damseau et Kayinga avec 5.000 têtes chacuns.

Tableau 4 : Effectif du cheptel bovin du secteur moderne (1983).

<u>Sociétés</u>	<u>Zones</u>	<u>Localités</u>	<u>Effectifs.</u>
J.V.L.	Mushie	Mushie	20.000
Damseau	Mushie	Malebo	6.000
Kayinga	Bagata	Pinanga	6.000
Diocèse	Kikwit	Kikwit	4.000
M.C. Bulungu	Bulungu	Bulungu	3.500
Delta	Mushie	Mushie	2.500
Maistriau	Feshi	Feshi	2.200
M.C. Popo	Popokabaka	Popokabaka	2.000
Diocèse	Kenge	Kenge	2.000
M.C. Kingando	Kikwit	Kingando	2.000
M.C. (SMA)	Kikwit	Kingando	2.000
M.C. Masi	Masimanimba	Masimanimba	1.800
Ets. SAMPEDRO	Kikwit	Kingando	1.500
S.G.B. Takizala	Feshi	Feshi	1.250
M.C. Gungu	Gungu	Kabuba	850
O.N.D.E.	Kenge		

---

59.000

Source : Département de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction de Production et Santé Animales.

Quant à la production de la viande, elle est passée de 15.574 tonnes de poids-vif en 1981 à 22.699 tonnes en 1984.

Tableau 5 : Production de la viande en tonnes du poids-vif.

	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>
Bovins	3.589	3.747	3.869	4.015
Porcins	6.539	6.866	7.208	7.568
Ovins/Caprins	3.543	3.898	4.238	4.619
Volailles	1.903	2.855	4.280	6.420
Sous-total	15.574	17.366	19.594	22.699

Source : Evaluation du Plan de Relance Agricole 1982-1984, Département de l'Agriculture et du Développement Rural, Décembre 1984, page 32.

### III. LES FACTEURS DE PRODUCTION.

#### A. Le Crédit agricole.

Le crédit agricole sous forme d'argent est inexistant pour le secteur traditionnel. Ne disposant pas d'assez de garanties financières, ni de crédibilité, le petit paysan est d'emblée écarté du circuit de financement conventionnel. Il doit se contenter des crédits en nature (sous forme de matériels, engrais ou semences) que lui accorde de temps en temps certains organismes. Toutefois, il tire profit des crédits de campagne que les Banques commerciales et autres organismes de financement (Banque de crédit Agricole, B.C.A., Fonds des Conventions de Développement...) octroyent aux opérateurs économiques. Malheureusement, ces crédits sont toujours insuffisants, libérés tardivement et le délai de remboursement ne correspond pas toujours à la durée de la campagne agricole. Signalons dans cet ordre d'idée, le crédit que la BCA a accordé en 1984 pour l'achat de 300 tonnes de maïs.

Outre le crédit de campagne, certains organismes accordent des crédits pour la production agricole proprement dite. C'est le cas de la SOFIDE qui a accordé en 1983 11.220.000 Z. aux secteurs agriculture et agro-industrie.

Tableau 6 : Interventions de la SOFIDE dans la Région de Bandundu de 1981 à 1983 (1.000 Z).

	1981	1982	1983
- Agriculture et Agro-industrie	3.645	2.333	11.220
- Interventions globales.	11.351	12.968	20.720

Sources : SOFIDE.

B. Les Intrants.

La distribution des engrais dans la Région est assurée par le Programme National Engrais, PNE, et la CODAIK. Pour la campagne 1984-85, il était prévu de distribuer 90 tonnes d'engrais dont 60 tonnes d'urée et 30 tonnes de D.A.P. (Phosphate double) sur le lot du Conseil Exécutif et 120 tonnes d'engrais, 60 tonnes d'engrais N-P-K-17-17-17 et 60 tonnes de D.A.P. sur le lot du Gouvernement Japonais. Ces engrais devaient être vendus au prix de 15 Z le kg.

Pour ce qui est de semences améliorées, on peut de façon générale, déplorer la pénurie presque générale du matériel végétal de meilleure qualité. Les deux centres d'adaptation et de production des semences améliorées, les CAPSA de Bulungu et de Mushie-Pentane, n'arrivent plus, suite à des difficultés financières, à fonctionner normalement. Les quelques quantités de semences et boutures améliorées distribuées dans la région l'ont été par le PNE, la CODAIK, le DPP, le Projet Feshi et par certains organismes confessionnels qui se débrouillent tant bien que mal pour acquérir du matériel végétal à diffuser auprès des paysans.

On espère une amélioration avec l'implantation d'une ferme semencière à Bulungu dans le cadre des activités du Bureau National Semencier.

La distribution du petit outillage est assurée par les projets agricoles et certains opérateurs économiques. Cette distribution est souvent mal assurée créant beaucoup de problèmes dans le renouvellement.

Enfin, les produits vétérinaires sont rares et les gros fermiers viennent s'approvisionner directement à Kinshasa.

#### IV. LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES.

La campagne d'achat des produits agricoles s'ouvre officiellement vers mi-avril pour se terminer au mois de septembre. Généralement, les commerçants envoient des agents acheteurs distribuer des sacs et l'argent. Ils repassent plusieurs jours plus tard avec des camions ramasser les produits. Les agents acheteurs peuvent s'approvisionner au niveau des marchés ruraux organisés périodiquement à travers la région ou directement auprès des producteurs.

Hormis le maïs dont la quasi totalité de la production est commercialisée, les autres produits vivriers le sont à concurrence de 50 %.

Les produits de l'élevage sont principalement commercialisés par les organisations confessionnelles.

En ce qui concerne l'évacuation des produits, deux voies sont principalement utilisées : la route et le fleuve.

D'après l'analyse des mouvements des produits vivriers réalisée par la Direction des Marchés, Prix et Crédits de campagne, pour le 1er semestre de 1984, 10.436 T des produits vivriers ont été transportés par voie fluviale. Le maïs avec 6.342 T. constituent le principal produit transporté suivi du manioc avec 3.974 T. Les autres produits n'étaient presque pas transportés par la voie fluviale.

Quant aux produits amenés à Kinshasa par route durant les mois de juin et juillet 1984, la même source indique que le manioc cossette vient en tête avec 16.186 T., suivi d'arachide 1.947, maïs 712 T et riz 125 T.

Les prix de leur côté ont évolué de cette façon entre 1981 et 1983 (Unité : Makuta/Kg).

Tableau 7 :	Maïs	Manioc	Arachides	Paddy
1981	100	350-450	100-150	200
1982	200-250	400-450	200-250	300
1983	250-300	500-600	250-300	500

Sources: - CODAIK  
- Projet Italo-Zaïrois  
- DPP  
- CAC.

100

Signalons que si l'arrêté libéralisant les prix au producteur des produits agricoles est sorti le 29 mai 1982, il a fallu attendre deux années pour voir cette mesure effectivement appliquée. C'est seulement à partir de 1984 que cette mesure est devenue effective.

On ne peut parler de la commercialisation des produits agricoles sans faire allusion aux voies d'évacuation des produits agricoles.

En 1984, un budget de Z. 13.189.625 était alloué au programme des routes de desserte agricole dans la Région du Bandundu. Ce budget se répartissait de cette façon : Z. 10.317.600 pour le cantonnage manuel de 5.732 km de routes, Z. 1.305.445 pour les bacs et Z. 1.566.580 pour les ponts.

Après la révision budgétaire du mois de mars 1984, ce montant a été ramené à Z. 10.431.515 dont Z. 8.636.500 pour le cantonnage manuel, Z. 815.903 pour les bacs et Z. 979.112 pour les ponts. Le nombre de routes kilomètres de routes est passé de 5.732 à 4.798.

## V. LES AGENTS DE LA PRODUCTION.

### 1. Les Projets du Conseil Exécutif.

La Région de Bandundu compte une dizaine de projets publics dont 3 projets d'encadrement technique, le Centre d'apprentissage de Feshi, le Projet Manioc Feshi, le Projet Pisciculture Familiale, 3 projets de type recherche, vulgarisation et formation; le Programme National Engrais, le Programme National Riz et le Programme National Manioc, deux projets de type production animale; les ranches de Katenga et de Kabuba.

Le Centre d'Apprentissage de Feshi aussi appelé Projet Agricole Italo-Zaïrois a pour rôle de former et d'encadrer les jeunes paysans avant de les installer dans des pré-coopératives. Le projet Manioc Feshi a pour rôle d'améliorer et d'augmenter la production de manioc par la diffusion des variétés résistantes aux maladies, l'usage des produits phytosanitaires et l'introduction graduelle de la mécanisation. Créé en 1978, ce projet a déjà multiplié et diffusé dans la Sous-Région du Kwango, son aire d'action, plusieurs variétés améliorées provenant du PRONAM/KIYAKA.

Le Projet Pisciculture familiale dont l'objectif est d'aménager des étangs a réussi à installer plus de 4.000 ares d'étangs et à porter le rendement moyen à 13,3 kg/are.

Le Programme National Engrais qui est conjointement financé par le Zaïre, la FAO et la Belgique a ouvert depuis 1972 une antenne dans la Région de Bandundu. Son rôle est de vulgariser l'usage des engrais et intrants agricoles en vue d'accroître la productivité des cultures et boutures améliorées, quelquefois le petit outillage aratoire. Ses activités se limitent malheureusement aux seules sous-régions de Kikwit et du Kwilu.

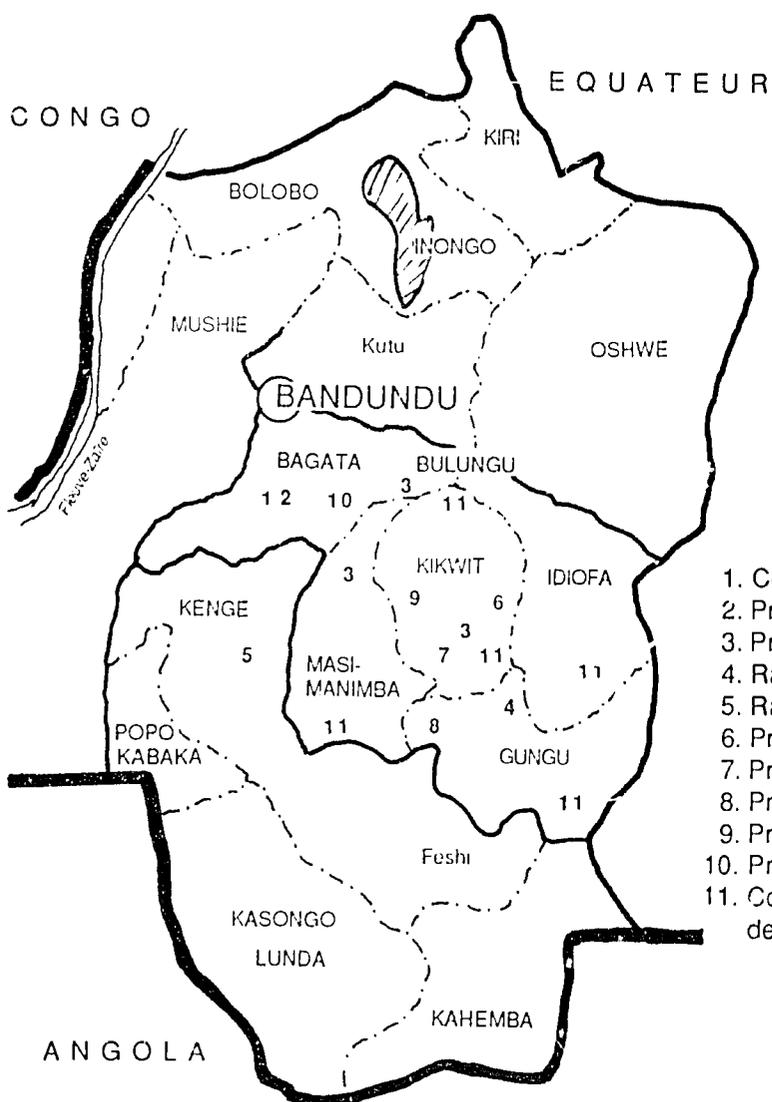
Le Programme National Manioc (PRONAM) à travers sa station de Kiyaka rend des services appréciables aux cultivateurs de la Région depuis 1974, année de l'implantation de la station. Plusieurs clones sélectionnés ont été distribués dans la Région par le P.N.E. pendant que des variétés de manioc présentent une résistance à la cochenille et à l'araignée verte sont en train d'être diffusées en milieu paysan.

Le Programme National Riz (PNR) possède deux stations situées respectivement à Kikwit et Gungu. Son objectif est d'encadrer les paysans en leur fournissant gratuitement les semences et l'outillage agricole, et de multiplier et diffuser des variétés améliorées auprès des paysans. Sa zone d'action se limite aux seules sous-régions de Kikwit et du Kwilu.

Le Projet sucrier de Mushie-Pentane est situé dans la zone de Bagata. Par manque d'un financement extérieur, le projet n'a jusqu'ici pour réaliser que des travaux de prospection, de délimitation, morcellement et de plantations de 150 ha de canne à sucre.

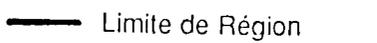
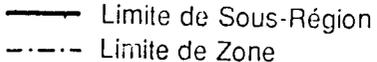
Les ranches de Katenga et Kabuba dépendent de l'Office National pour le Développement de l'Elevage (O.N.D.E). Ils sont situés respectivement dans la Zone de Gungu pour le ranch de Katenga et dans la zone de Kenge dans la zone de Kenge pour Kabuba. Si l'objectif poursuivi par Katenga est de porter la capacité du ranch à 9.000 têtes en réaménageant les dipping-tanks, karaals et habitations des travailleurs, l'objectif principal de Kabuba est de produire des géniteurs de bonne qualité à diffuser auprès des éleveurs et d'atteindre un effectif de 1.500 têtes de gros bétail.

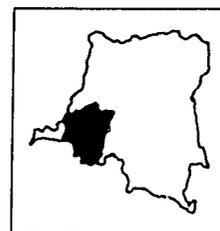
# Localisation des Projets Agricoles Région de Bandundu



1. Centre d'Apprentissage "FESHI"
2. Projet Manioc (Feshi)
3. Projet Pisciculture Familiale
4. Ranch de Katenga
5. Ranch de Kabuba
6. Programme National Engrais
7. Programme National Maïs
8. Programme National Manioc
9. Programme National Riz
10. Projet Sucrier de Mushie-Pentane
11. Compagnie de Développement Agricole Intégré de Kwango-Kwilu

## Légende

-  Limite de Région
-  Limite de Sous-Région
-  Limite de Zone



Echelle: 1/6.000.000

De façon générale, la plupart de ces projets sont confrontés à des nombreux problèmes financiers qui ne leur permettent pas de réaliser pleinement leurs objectifs.

Signalons enfin que l'USAID se propose d'implanter deux projets dans la Région, l'un s'occupe de l'amélioration des infrastructures routières et fluviales, l'autre de l'amélioration de la production et des structures de commercialisation.

## 2. La Compagnie de Développement Agricole Intégré de Kwango-Kwilu (CODAIK).

C'est une société mixte voulant associer le secteur public et le secteur privé aux tâches du développement rural. Son aire d'action couvre les zones de Bulungu, Idiofa, Masi-Manimba, Gungu et Feshi. La CODAIK fonctionne comme une société à responsabilité limitée dont le siège est à Kikwit.

## 3. Les organismes confessionnels.

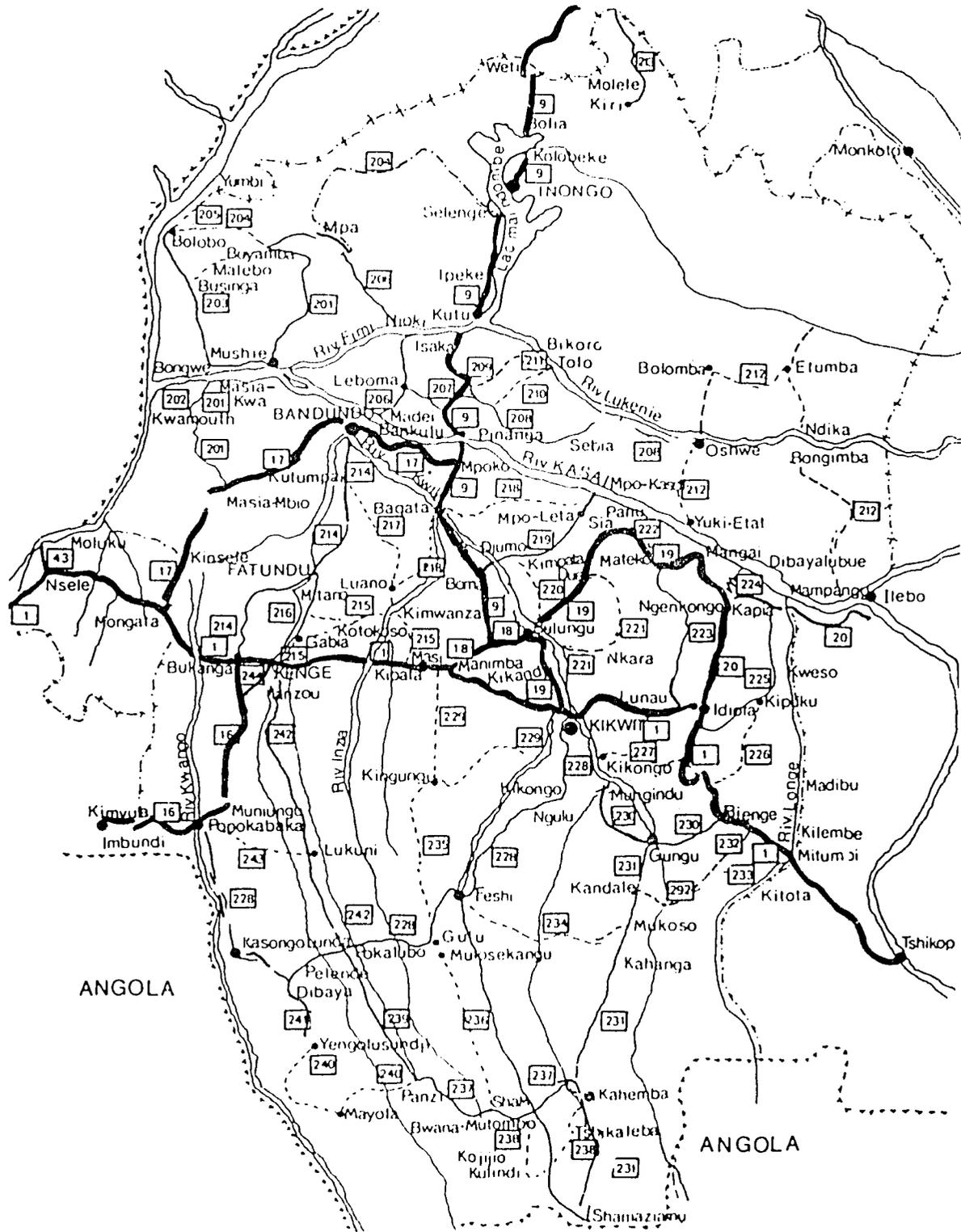
Cinq organismes sont souvent cités pour leurs actions de développement. Il s'agit du Développement Progrès Populaire (DPP), du Programme Agricole Protestant, du Bureau Diocésain du Développement, de l'Hôpital de Vangu et de la Société du Verbe Divin.

Installé à Idiofa et couvrant les zones d'Idiofa, Gungu et Bulungu dans le Bandundu, Ilebo dans le Kasai-Occidental, le DPP est de loin le plus important des cinq. Ces activités vont de l'agriculture, aux actions éducatives et sanitaires en passant par l'élevage et la pisciculture. Deux de ses centres, Laba et Mbeo, s'occupent particulièrement de l'agriculture et de l'élevage.

## VI. LES INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES.

Tout effort du développement de l'agriculture doit s'appuyer sur des infrastructures de base assez solides.

Le réseau routier est l'un des plus denses du pays avec plus de 7.680 km dont 2.177 km de routes nationales. Quoique les voies navigables sont en train de perdre la place qu'elles occupaient dans le Sud au profit des routes, et ceci depuis la construction de la route asphaltée Kinshasa-Kikwit, le réseau des voies navigables reste extrêmement dense et comporte plus d'une trentaine de ports et débarcadaires. Le réseau aérien lui, n'est pas suffisamment



- Route Nationale
- Route Régionale Prioritaire
- - -** Route Régionale Secondaire
- .....** Route en Moyen ou Mauvais Etat

développé. La Région ne compte que deux aéroports de type B (Kikwit et Bandundu) et trois aéroports de type C (Inongo, Kiri et Nioki).

Pour ce qui est des télécommunications, les villes de Bandundu, Kikwit, Inongo et Kenge disposent chacune d'un réseau téléphonique très limité. Le Chef-lieu de la Région abrite en outre un émetteur radio de 10 Kw, ondes courtes et une station de communication par satellite qui dispense des émissions télévisées jusqu'à un rayon de 80 km.

L'infrastructure médicale comporte 292 formations médicales dont 43 hôpitaux et 80 cercles médicaux. Sur les 76 oeuvrant dans la Région, 57 sont des nationaux.

Sur le plan de l'enseignement, la Région héberge 1.489 écoles primaires, 754 écoles secondaires dont 39 écoles techniques agricoles et vétérinaires.

Du point de vue énergétique, la centrale thermique constitue la seule source d'énergie électrique utilisée jusqu'à présent. Trois centrales sont actuellement exploitées par la SNEL. Il s'agit des centrales de Bandundu, Kikwit et Inongo. Les autres grands centres de la Région dépendent des sociétés privées ou des congrégations religieuses. C'est le cas de Nioki, Gungu, d'Idiofa, de Lusanga et de Kenge.

Pour ce qui est de la distribution d'eau, elle est assurée par la REGIDESO à l'exception de Nioki et de Kenge. Un cas intéressant à signaler est celui de Bagata où fonctionne une pompe à eau actionnée par l'énergie solaire.

## VII. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA REGION.

### 1. Contraintes au développement agricole.

Les contraintes qui entravent le développement du secteur agricole au Bandundu diffèrent évidemment selon qu'il s'agisse de l'agriculture moderne ou de l'agriculture paysanne.

Si le développement du secteur moderne est essentiellement freiné par les difficultés d'importer les matières premières et autres équipements indispensables, la stagnation de l'agriculture traditionnelle a comme causes principales l'inefficacité des circuits de commercialisation, l'insuffisance des moyens de transport et le mauvais état des voies d'évacuation,

la carence des principaux intrants ainsi qu'un encadrement technique défaillant.

## 2. Identification des Régions favorables à l'intensification.

Les disponibilités en capitaux étant réduites, ce sont les ressources humaines et naturelles qu'il y a lieu d'exploiter au mieux. Il sera donc question d'accroître la production en augmentant les emblavures et en améliorant les rendements par l'introduction du matériel végétal de meilleure qualité et des méthodes culturales appropriées, par le respect du calendrier agricole et l'utilisation correcte des engrais etc...

En vue d'obtenir les meilleurs résultats, l'intensification ne se portera que sur les seules zones à haut potentiel, pouvant assurer une rentabilité élevée des efforts qui y seront déployés. Ces zones sont regroupées dans les 3 centres suivants :

1. Le centre du Kwango-Kwilu couvrant les zones d'Idiofa, Masi-Manimba, Bulungu et la partie Nord de la zone de Feshi. L'accent devra être mis ici sur les cultures vivrières (manioc, maïs, arachide, paddy et patate douce) et sur l'exploitation des palmeraies naturelles.
2. Le centre du Maï-Ndombe qui comprend les zones de Kutu, Mushie, Inongo dans le Maï-Ndombe et la zone de Bagata dans le Kwilu. Les spéculations à développer sont l'exploitation forestière, la pêche et les cultures de rapport (cacao, café, hévéa).
3. Le troisième centre de développement comprend la zone de Kahemba, la zone de Kasongo-Lunda et une partie de la zone de Feshi. Ce centre réunit toutes les conditions pour l'élevage du bétail, spécialement les bovins et les porcins.

## 3. Stratégie.

La Région de Bandundu jouit des conditions naturelles favorables à l'agriculture. La stratégie à y développer devra viser à :

- améliorer l'approvisionnement en intrants agricoles,
- créer une bonne structure de crédits pour les petits et moyens producteurs,
- renforcer la recherche expérimentale, la formation des cultivateurs et les services de vulgarisation agricole ;

- encourager les sociétés privées, les missions religieuses et les autres associations à participer au processus de développement de la Région ;
- améliorer l'état des routes, des moyens de transport fluvial et les structures de commercialisation pour les produits agricoles et les biens manufacturés de première nécessité ;
- ces mesures qui concernent directement la production agricole et animale devront s'accompagner d'une amélioration des infrastructures de base.

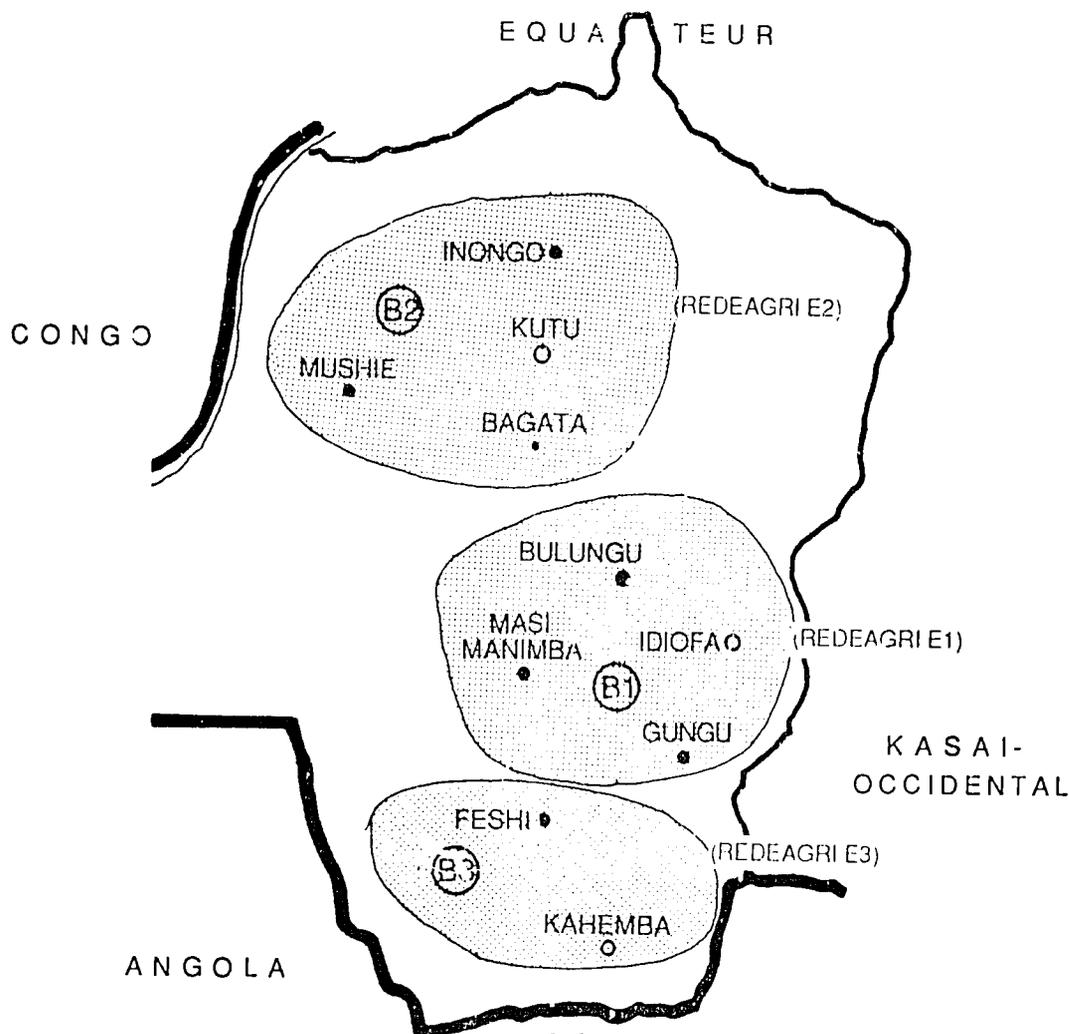
### C O N C L U S I O N .

Limitrophe des régions de l'Equateur, du Bas-Zaïre, du Kasai-Occidental et de la Ville de Kinshasa, le Bandundu jouit des conditions naturelles propices au développement agricole. Malheureusement, les nombreuses contraintes qui caractérisent actuellement son agriculture ne lui permettent pas de tirer profit de ces immenses potentialités. Ces contraintes doivent être levées avant d'envisager tout programme d'intensification agricole. Outre des actions concernant directement le secteur agricole, il faudra améliorer les infrastructures de base - énergie, santé, éducation.

Pour combattre la malnutrition qui sévit de façon généralisée dans le Sud, une grande campagne de sensibilisation et d'éducation sanitaire et nutritionnelle doit être organisée à travers la région.

Enfin, pour éviter une dispersion d'efforts, le développement agricole ne pourra se porter que sur certaines zones bien précises, choisies en fonction de leurs potentialités naturelles et de l'infrastructure existant. Ces zones sont regroupées en trois centres de développement : le centre du Kwilu-Kwango, celui du Maï-Ndombe et du Sud Kwango.

Perspectives des Régions de Développement Agricole  
**Répartition Géographique des**  
**Régions Prioritaires**  
 Région du Bandundu



**Légende:**

I. Région de Développement Agricole du Bandundu (REDEAGRI E1):  
 Mc, M, A, R, Pa, C, Bo, Fi

- |                 |                 |                |
|-----------------|-----------------|----------------|
| 1. Manioc (Mc)  | 4. Riz (R)      | 7. Bovin (Bo)  |
| 2. Maïs (M)     | 5. Palmier (Pa) | 8. Fibres (Fi) |
| 3. Arachide (A) | 6. Café (C)     |                |

II. Région de Développement Agricole du Bandundu (REDEAGRI E2):  
 S, Mc, C, Pa, F, PE, Ca, H, Fi

- |                      |                           |                |
|----------------------|---------------------------|----------------|
| 1. Canne à Sucre (S) | 4. Palmier à l'huile (Pa) | 7. Cacao (Ca)  |
| 2. Manioc (Mc)       | 5. Expl. Forestière (F)   | 8. Hévéa (H)   |
| 3. Café (C)          | 6. Pêche (Pe)             | 9. Fibres (Fi) |

III. Région de Développement Agricole du Bandundu (REDEAGRI E3):  
 Bo, Po, Pi

1. Elevage des bovins (Bo)
2. Elevage des porcins (Po)
3. Pisciculture (Pi)

Source: Etude Régionale pour la Planification Agricole, Bureau de Planification Agricole, Département de l'Agriculture et du Développement Rurale, 1982.

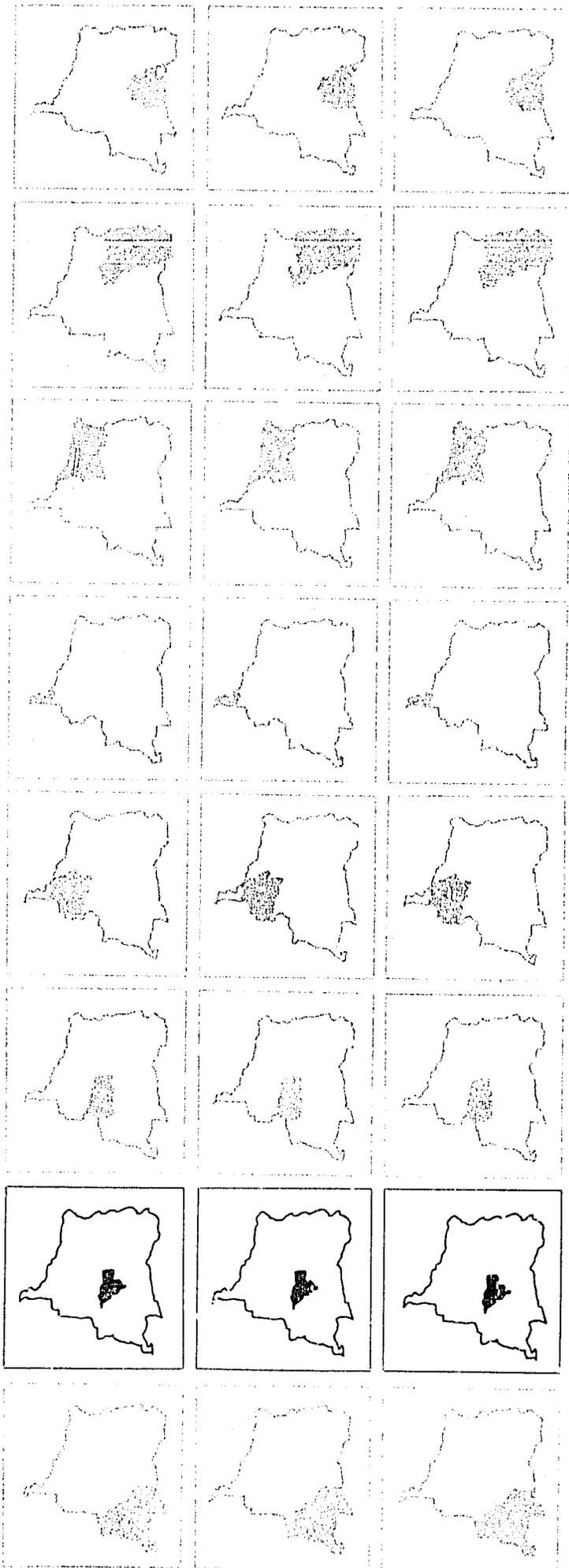
# Région du KASAÏ-ORIENTAL

## Etude Régionale pour la Planification Agricole

### Rapport Synthèse

Mouvement Populaire de la Révolution  
REPUBLIQUE DU ZAIRE  
Département de l'Agriculture  
Service d'Etudes et Planification

Division de Stratégie et de Planification Agricole  
Bureau de Planification Agricole  
PROJET 660-070 • USAID • PRAGMA CORP.



## T A B L E   D E S   M A T I E R E S

	<u>P a g e</u>
INTRODUCTION :.....	1
ETUDE DU MILIEU :.....	2
LA SITUATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE ....	5
LES FACTEURS DE PRODUCTION : .....	9
LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES	15
LES INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES .....	17
LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE.	18
CONCLUSION : .....	20

///

## I n t r o d u c t i o n

La région du Kasai-Oriental est située au coeur du Zaïre. Elle est limitrophe à la plupart d'autres régions de la République.

Elle est à vocation agricole et minière (exploitation du diamant). Elle dispose des terres relativement riches, de conditions climatiques favorables, de ressources naturelles et humaines importantes et capables de promouvoir un développement économique harmonieux.

Cependant depuis un certain nombre d'années, la région du Kasai-Oriental jadis grenier du Katanga, souffre de l'insuffisance des produits vivriers de base. Pour pallier à cette insuffisance, le Conseil Exécutif a pris un bon nombre de mesures de redressement du secteur agricole. C'est dans ce cadre que se situe l'étude régionale du Kasai Oriental.

Les principaux renseignements tirés pour la rédaction de cette étude peuvent se résumer ainsi :

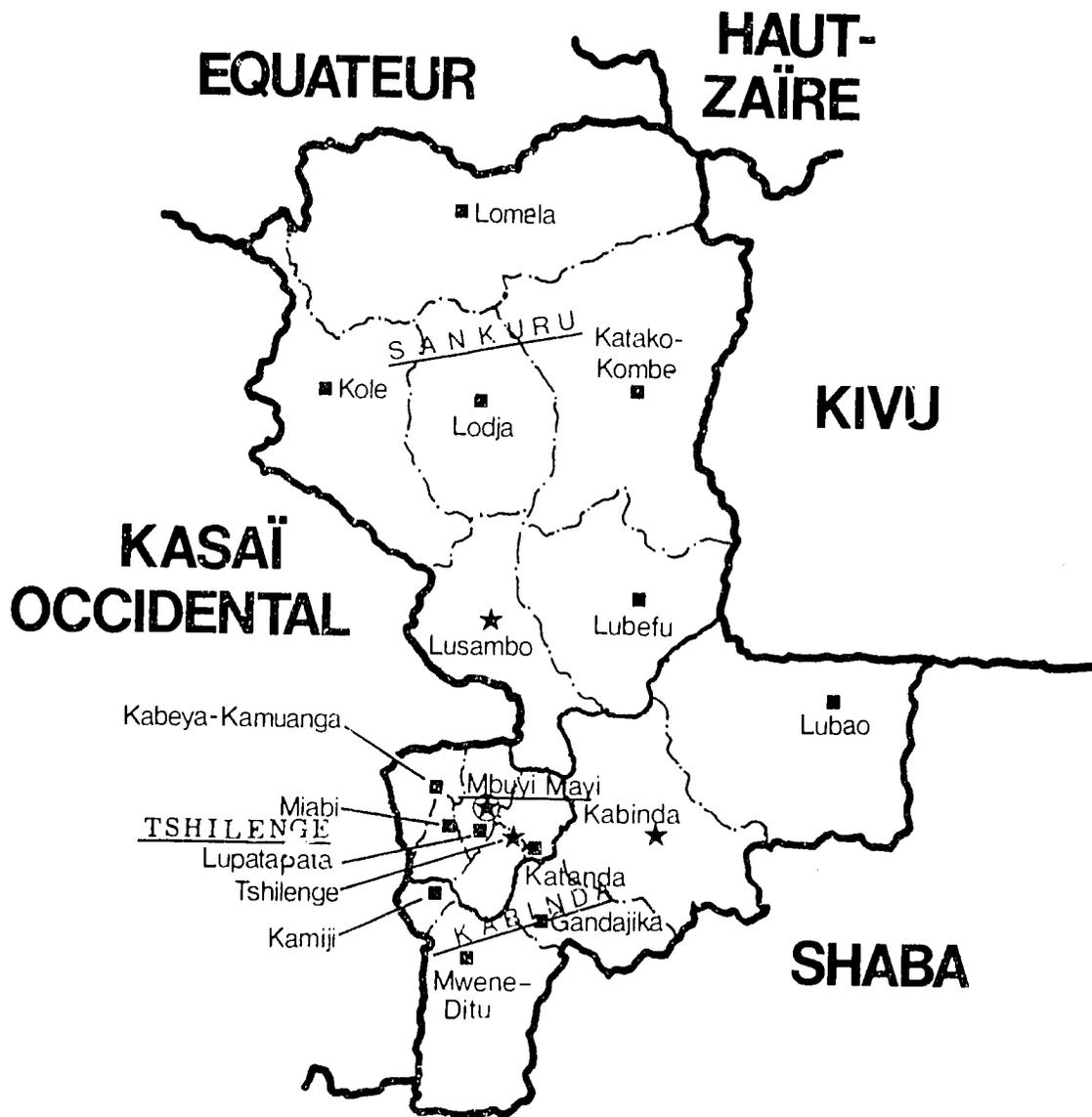
- 1) l'étude du milieu,
- 2) la situation
- 3) les facteurs de production
- 4) la commercialisation des produits agricoles
- 5) les infrastructures socio-économiques
- 6) les perspectives de développement agricole.

Les paragraphes qui suivent donnent une image du secteur agricole du Kasai-Oriental.

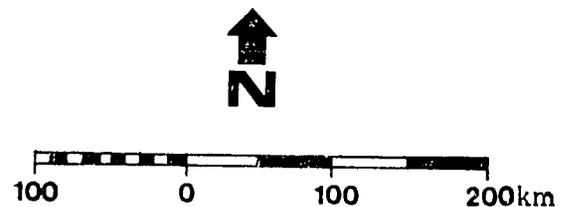
Carte :

# REGION DU KASAI-ORIENTAL

Division Administrative



- Chef-lieu de Zone ..... ■
- Chef-lieu de Sous Région ou Ville ..... ★
- Chef-lieu de Région ..... (★)
- Limite de Région ..... ———
- Limite de Sous-Région ..... ———
- Limite de Zone ..... - - -



Echelle: 1/5.000.000

ETUDE DU MILIEU

Le Kasai Oriental est situé au coeur de la République du Zaïre. Il se situe entre 1°30' et 8° de latitude Sud et 22° et 26° longitude Est. Il est borné :

- au Nord par les régions du Haut-Zaïre et de l'Equateur ;
- au Sud par la région du Shaba ;
- à l'Est par les régions du Kivu et du Shaba; et
- à l'Ouest par la région du Kasai-Occidental.

Altitude : Varie entre 400 à 877 m.

Superficie : 168.216 km<sup>2</sup> soit environ 7 % de la superficie nationale.

Divisions administratives :

Dénomination des S/Régions	Classification	Nombre des zones	Nombre des collectivités
Mouji-Mayi	Chef-lieu, S/R urbaine	5	-
Sankuru	S/R rurale	6	49
Kabinda	S/R rurale	5	21
Tshilenge	S/R rurale	5	23

N.B. : S/R = Sous-Région politico-administrative.

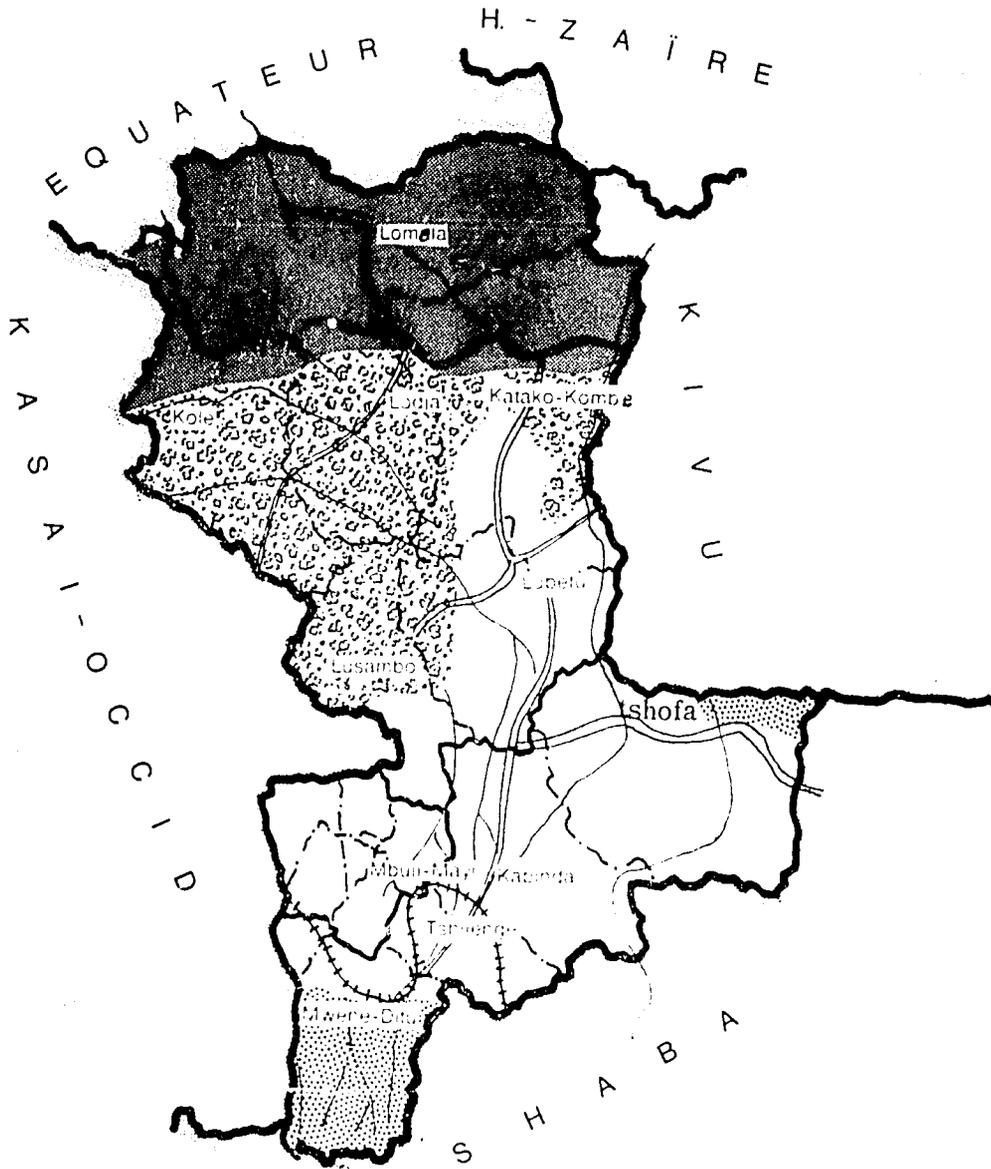
Climat et végétation :

La région jouit d'une diversité éco-climatique favorable à l'exploitation d'une gamme variée des produits agricoles . Le climat évolue entre le type équatorial dans le nord, et soudanien dans le Sud. La hauteur pluviométrique moyenne annuelle varie entre 1.900 mm au Nord à 1.400 mm au Sud. La température moyenne annuelle est de 24° centigrades avec de faibles amplitudes (1,5 à 2° centigrades). La saison sèche dans les zones de Katako, Lodja et Sud de Lomela débute entre le 5 et le 10 juin tandis que la saison des pluies commence entre le 5 et le 10 août. la durée de la saison sèche est de 50 à 65 jours.

Carte :

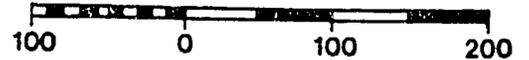
# REGION DU KASAÏ-ORIENTAL

Carte des Formations Végétales Naturelles



- Limite de Région
- ++++ Chemin de fer
- == Route principale
- ==== Route secondaire
- ~ Rivière

-  Forêt ombrophile
-  Forêt mesophiles et savanes
-  Savane à Hyparrhenia
-  Savane



Echelle: 1/5.000.000

115

Dans la partie Sud, la saison sèche débute entre le 10 et le 20 mai et la saison des pluies entre le 25 août et le 25 septembre. La durée de la saison sèche varie entre 80 à 115 jours.

Les différents types climatiques rencontrés ont déterminé trois formations végétales naturelles distinctes :

- forêt ombrophyle sempervirente équatoriale : 1700-1900 mm des pluies/an;
- forêt guinéenne ou mésophile : 1600-1700 mm des pluies/ans ;
- savanes : 1400-1500 mm des pluies/an.

Géologie : Quatre grandes formations géologiques sont à la base des sols régionaux :

- système de la Lulua : précambien de la Bushinway
- précambien du Karroo secondaire constitué de limon et de sables fins appelés " grès tendres ".
- système du Kalahari : sables fins plus ou moins argileux
- système Post-Karroo.

Hydrographie : Deux principaux bassins dominent la région :

1. le bassin de Sankuru (affluent du Kasai) avec ses rivières Mbuji-Mayi, Lubi, Luilu, Lubilashi, Lubefu sont orientés au Sud-Nord
2. le bassin de la Lukenie : affluents orientés est-ouest.

Ports importants : Lusambo et Bena Dibebe

Ressources humaines : 8 % de la population nationale entre 1968-1984

- Population (1.000 habitants)	1968	1984 (*)
Ville de Mbuji-Mayi	208	423
S/R de Kabinda	575	791
S/R de Sankuru	544	663
S/R de Tshilenge	511	530
Kasai-Oriental	1.838	2.407

- Densité de la population (habitant/km<sup>2</sup>) en 1984.

Dénomination de la S/R	Superficie en km <sup>2</sup>	Densité de la population au km <sup>2</sup>
Mbuji-Mayi	64	6.610
Kabinda	54.426	14
Sankuru	104.331	6
Tshilenge	9.481	56
Kasai-Oriental	170.302	14

(\*) Résultats provisoires du Recensement Scientifique de la Population du 1er juillet 1984, Département du Plan décembre 1984.

- Structure de la population (estimation, 1984)

Population (en milliers)	:	2.407
Population active (en milliers)	:	1.230
Population rurale (en milliers)	:	1.959
Population urbaine (en milliers)	:	448
Population agricole (en milliers)	:	1.206

Source : Tableau comparatif inter-régional de principaux indicateurs socio-économiques, Département du Plan, 1985.

- Structures professionnelles de la population par secteur d'activité (1980):

<u>Dénomination du secteur</u>	<u>Effectifs travailleurs</u>	<u>Pourcent/secteur</u>
a. Primaire ou activités extractives		
Mine	5.050	
Agriculture	1.876	
Pêche	6	
S/total	6.932	62
b. Secondaire ou activité de transformation		
Métallurgie et textile	1.474	
Industries alimentaires	94	
Industries artisanales	122	
Autres industries	211	
S/Total	1.902	17
c. Tertiaire ou services		
Transport	743	
Communication	123	
Commerce	1.463	
S/total	2.329	21
<u>KASAI ORIENTAL</u>	<u>11.163</u>	<u>100</u>

- Groupes ethniques et leur localisation :

<u>Dénomination</u>	<u>Localisation</u>
Ethnie Luba	S/R Tshilenge, zones de Gandajika, Kabinda, Kamiji, Mwene-Ditu et Lusambo
Ethnie Songye	Deux tiers de la zone rurale de Kabinda et la zone de Lubao
Ethnie Mongo	S/R de Sankuru
Ethnie Kanyoka	Partie de la zone de Gandajika et celle de Mwene-Ditu
Ethnie Kete	Zone rurale de Kamiji
Ethnie Lunda	Zone de Mwene-Ditu

\* Régime foncier :

Aux termes de la loi Bakajika, le sol et le sous-sol appartiennent à l'Etat Zaïrois qui peut concéder à des particuliers des concessions temporaires ou perpétuelles. Ce principe fondamental prévoit la consultation et l'accord des communautés et reconnaît donc la primauté du système foncier coutumier dont la connaissance s'avère dès lors indispensable. Il faut ajouter que la récolte revient à l'exploitation terrienne.

LA SITUATION ACTUELLE DE LA PRODUCTION

Le présent chapitre va mettre en relief la situation synoptique des productions des cultures vivrières et industrielles, des productions animales, de la pêche et pisciculture, de la chasse ainsi que de la forêt.

a. Principales cultures vivrières

Les principaux produits vivriers régionaux donnés par le tableau suivant (en tonnes) :

Type des produits	Unité	1981	1982	1983	1984
Maïs grain	1000 T	84	100	83	126
Riz paddy	1000 T	19,6	24,8	25,6	29,2
Manioc racines	1000 T	1508	1373	1412	1954
Légumineuses	1000 T	18,5	11,5	11,6	18,2
Arachides graines	1000 T	31,2	30,0	30,9	31,7
Courge	1000 T	3,1	3,2	3,8	3,3

Source : Evaluation du Plan de Relance Agricole, SEP, DADR, avril 1985.

L'analyse synoptique de ce tableau démontre qu'il a eu une augmentation relative des produits vivriers pendant les dernières années. On a aussi constaté que les zones de grandes potentialités (par ordre décroissant) sont les suivantes :

Gandajika, Mwene-Ditu et Tshilenge	: le maïs
Katako-Kombe, Lodja et Lubefu	: le riz
Kabinda, Gandajika et Lodja	: le manioc
Kabinda, Mwene-Ditu et Lubao	: les arachides
Kabinda, Mwene-Ditu et Lubao	: les haricots

En ce qui concerne les superficies, on peut tirer les conclusions suivantes

- Superficie moyenne par ménage de champs (agriculture paysanne) :

Dénomination de la S/R	Superficie moyenne par champ	Nombre des champs moyens/ménage
Kabinda	47 ares	3
Tshilenge	39 ares	4
Sankuru	31 ares	4
Moyenne régionale (rurale)	39 ares	4

- Superficie cultivable (\*) : 14.122.000 ha
- Superficie emblavée (\*) : 1.312.000 ha
- Superficie non cultivée (\*) : 12.810.000 ha

(\*) Tableau comparatif inter-régional de principaux indicateurs socio-économiques, Département du Plan, 1985.

b. Les cultures industrielles

En ce qui concerne les cultures industrielles, le tableau suivant résume la situation productive de la région :

Dénomination	Unité	1981	1982	1983	1984
Coton	1000 T	3,9	3,6	5,7	7,2
Tabac	1000 T	0,62	0,84	0,46	0,63
Café robusta	1000 T	3,5	3,5	3,6	3,4
Hévéa (*)	1000 T	2	1,8	1,7	1,6
Huile de pal.	1000 T	40	40	36	

\* Existence d'environ 8.700 hectares d'hévéaculture en rapport mais dont les activités d'exploitation ont été abandonnées.

Localisation de la production pour le coton : les zones de Lubabo, Gandjika et Kabinda tandis que pour les autres cultures la sous-région de Sankuru.

c) La production de viande (en tonne)

	1981	1982	1983	1984
Bovin	1.846	1.899	1.976	2.045
Ovin & caprin	6.629	7.291	8.020	8.742
Porcin	1.428	1.499	1.574	1.653
Volaille	1.959	2.938	4.406	6.609

Source : Evaluation du Plan de Relance Agricole, 1982-1984, S.E.P., DAGRIDRAL, avril, 1985, page 33.

- Liste de grandes entreprises pastorales modernes (bovin)

Dénomination	Cheptel bovin en 1983	Localisation
Sté Elevage au Zaïre (SEZA)	7.428	Zones Mwene-Ditu et Tshilenge
Diocèse de Mbuji-Mayi (Kamiji)	4.363	Zone de Kamiji
F.A.I.M. (Ferme Agro-Industrielle de Mwene-Ditu)	2.080	Zones Lupatapata et Mwene-Ditu
TSHIKAS	850	Zone de Kabeya Kamuanga
Ferme CABI	-	Zone de Lodja

d. Autres secteurs des productions.

La situation des autres secteurs regroupe les productions suivantes :

Type des produits	Unité	1980	1981	1982	1983
Pêche					
. Poisson frais	1.000 T	153,5	155,0	156,6	158,2
. Poisson fumés	1.000 T	71,2	71,9	72,6	73,4
. Poisson séché et salé	1.000 T	53,2	53,7	54,3	54,8
Pisciculture					
. Poissons frais	1.000 T				68,8
Chasse					
. Viande fraîche	1.000 T				24,4
. Viande boucanée et fumée	1.000 T				31,0
Forêt	1.000 m3				704,8

LES FACTEURS DE PRODUCTION

Les deux chapitres précédents ont mis en relief les agents du milieu de la région du Kasaï Oriental que le niveau actuel de la production des différents produits qui en résulte. Certes, la production est le résultat de l'environnement mais l'homme peut y apporter certains amendements pour corriger et augmenter la productivité, à savoir :

a. Le crédit agricole

Le crédit agricole ayant pour finalité de consentir des prêts constitue un instrument motivateur pour l'amplification agricole. Deux principaux types de crédit sont octroyés dans la région : crédit à court et moyen terme octroyé aux paysans et crédit à long terme d'investissement octroyé dans le secteur agricole moderne

Type de crédit	Unité	1980	1981	1982	1983
1. Crédit à la production					
. Engrais chimiques	1000 T	-	1,4	2,4	2,7
. Semences de maïs	1000 T	-	0,3	0,3	0,3
. Produit phytosanit.	1000 T	-	-	-	34,6
. Petit outillage					
Houe	1000 U	-	8,8	8,8	20,0
Machette	" "	-	1,5	1,5	4,3
2. Crédit d'investissement					
. SOFIDE	1000 Z	6.635	4.719	8.261	16.848

Il faut ajouter que la BCA (Banque de Crédit Agricole) a aussi contribué aux projets de production à moyen terme au Kasaï Oriental :

Année	Nombre de projets	Montant autorisé
1983	2	1.446.000 Z.
1984	1	604.000 Z.
1985	2	9.259.000 Z.

Source : Banque de Crédit Agricole , 1985.

122

b. Engins agricoles

Le nombre de tracteurs régional s'élève à 44 dont 5 tracteurs du Conseil Exécutif gérés par le Projet Maïs au Kasaï Oriental. Il faut signaler que l'ancien projet CAKO (Commission Agricole du Kasaï-Oriental) du Conseil Exécutif détenait à lui seul 22 tracteurs en 1972.

Le prix à l'hectare de labour auprès des paysans a évolué de 170 Z en 1981 à 3.600 Z en 1983.

c. Animaux de trait

La région connaît également quelques noyaux disséminés pratiquant la traction bovine. Il a été recensé 15 paires de boeufs soit 30 bêtes affectés au labour et autres travaux de transport de récolte. La zone de Tshilenge est la plus importante de la région par son nombre des boeufs (14 boeufs) et par la superficie labourée à l'aide de la traction bovine (30,6 ha).

d. Prix des intrants agricoles

Année et mois	Indice janvier 1978 = 100 (15 Z par sac de 50 kg)
	<u>Engrais</u>
1980 : janvier	300
septembre	500
1981 : janvier	565
septembre	565
1982 : janvier	933
septembre	1.167
1983 : janvier	1.900
septembre	1.900
1984 : septembre	5.833

Le prix d'un sac de semences de maïs de 80 kg a été de 240 Z en 1983 soit 3 Z/Kg.

e) Les agents de la production

Dans ce paragraphe il sera question des organismes de recherche agronomiques, d'encadrement agricole, de coopératives et de confessions religieuses se trouvant dans la région du Kasai-Oriental, il s'agit

Classification et dénomination	Localisation	Réalisations
<u>A. Recherche agronomique</u>		
1. INERA = Institut National de Recherche Agronomique	Gandajika et Lodja	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Sélection de la variété de coton Zaïre 407/1832 + rinçage</li> <li>. Remplacement des arachides de la variété A65 et 1052 par le cultivar G17</li> <li>. Sélection des variétés de Riz R66, R46, de maïs GPS4, de soya SJ127</li> <li>. Amélioration de pâturage naturel et artificiel.</li> </ul>
2. PNM : Programme National Maïs	Gandajika	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Cultivars de maïs Kasai Salongo 2 et Salongo</li> </ul>
3. PRONAM : Programme National Manioc	Gandajika	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Dix clones ont été sélectionnés et sont actuellement disponibles; prêts à être diffusés.</li> </ul>
<u>B. Encadrement Agricole</u>		
1. PMKO : Projet Maïs au Kasai Oriental	S/R de Tshilenge Zones de Gandajika Mwene-Ditu et Kamiji	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Encadre 74.099 paysans qui exploitent sur une superficie de 37.050 ha</li> <li>. Vente des intrants agricoles auprès des paysans</li> <li>. Expérimentation agricole en champ sur les dosages d'engrais, essais d'écartement, formule d'engrais et période de son épandage, date de semis.</li> </ul>

2. Projet Pisciculture	Mwene-Ditu	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Entretien routes, remise en état de 14 ponts</li> <li>. Mécanisation agricole auprès des paysans (5 tracteurs)</li> <li>. Le projet encadre 246 fermiers et supervise deux centres d'alevinage et de recherche.</li> <li>. Le projet compte 382 étangs piscicoles d'une superficie de 720 ares pour une production de 23.854 kg, soit un rendement de 43,44 kg/a/an</li> </ul>
3. Projet National Riz	S/R Sankuru dont le siège est à Lodja	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Production des semences 4,5 ha de riz irrigué produisant 8,36 T</li> <li>. Encadre environ 132 paysans de riz irrigué et 20.203 paysans pour le riz pluvial.</li> </ul>
4. Projet Hydraulique Rurale	S/Gandajika	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Remise en état de :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 adductions motorisées dans la zone de Gandajika et d'une pompe béliet</li> <li>- 1 adduction motorisée à Miai</li> <li>- 2 adductions d'eau dans la zone de Tshilenge</li> </ul> </li> <li>. Réparation de 31 points d'e.</li> </ul>
5. Centres de Multiplication des Semences		
a. Centre de Mpoyi	S/Gandajika	. Multiplication des semences
b. Centre de Kabeya-Kamuanga	Z/Kabeya-Kamuanga	. Multiplication des semences de maïs (non en activité pour le moment)
c. Centre d'Ipami	Z/Kole	. Multiplication des semences de riz
d. Centre d'Alevinage Principal (C.A.P)	Z/Gandajika	. Fournir les alevins aux fermiers locaux
e. Centre d'Alevinage secondaire (C.A.S)	Z/Lupatapata, Kabinda et Lodja	. Fournir les alevins aux fermiers (non en fonctionnement).

C. Organismes religieux		
1. AEZERD	Z/Luputa	<ul style="list-style-type: none"> <li>. 60 ha de maïs, 13 ha de manioc, 8 ha de riz, 5 ha des arachides, 3 ha de soja, 2 ha de patate douce et 12 ha de bananier et ananas</li> <li>. Labour mécanique de 60 ha auprès des paysans</li> </ul>
2. Communauté ILUNGA MUSUNGULA	Z/Gandajika	<ul style="list-style-type: none"> <li>. 100 ha de maïs</li> </ul>
3. Centre Pastoral Diocésain	S/R de Tshilenge	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Ravitaillement des dispensaires catholiques en produits pharmaceutiques et animation rural</li> </ul>
4. Groupe Technique d'Encadrement Rural (G.T.C.R.)	Zones de Kabeya-Kamuanga et de Kabinda	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Ravitaillement des dispensaires protestant en produits pharmaceutiques</li> </ul>
5. Service pour le Développement de l'Agriculture (SEDA)	Z/Kabeya-Kamuanga	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Traction bovine sur 1 ha</li> <li>. Vente race de poule améliorée ; 350</li> <li>. Vente aliment pour volaille (300 clients)</li> </ul>
6. Projet Rural UNOCCOP	Siège à Mbuji-Mayi	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Introduction de la traction bovine à Gandajika et à Tshilenge (11 boeufs)</li> <li>. Formation 18 bouviers</li> <li>. Vente 1,200 poussins</li> <li>. Vaccination de 4.915 poules dans 34 villages</li> <li>. Captage des sources d'eau</li> <li>. Labour de 41, 5 ha par traction bovine,</li> <li>. 1 ha de maïs</li> </ul>
7. Centre Chrétien de Santé	Siège à Mbuji-Mayi	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Vente semences de cultures potagères</li> <li>. Campagne nutritionnelle</li> <li>. Vulgarisation des méthodes agronomiques modernes</li> <li>. Apprentissage de divers métiers</li> <li>. Formation d'une vingtaine animateurs ruraux</li> </ul>
8. Centre de Développement Diocésain de Kabinda	Z/Kabinda	

N.B. : Le Conseil Exécutif (Etat) détenait un certain nombre des fermes qui sont actuellement abandonnées :

- . Ferme de Kaluie, Z/Lubao
- . Ferme de Sangwa, Z/Lubao
- . Ferme de la Muya, Z/Gandajika
- . Ferme de Kalundwe-Musoko, Z/Gandajika.

D. Coopérative et précoopérative

Il a été enregistré 55 précoopératives et coopératives regroupant 19.810 membres. Selon leurs objectifs, elles se répartissent de la manière suivante :

Objectif d'existence	Nombre d'association	Nombre des membres
<u>Coopérative</u> :		
1. Agricole	34	9.030
2. Agricole et commerc.	11	8.109
3. Commerciale	4	2.099
4. de Pêche	1	49
5. Artisanale	1	16
6. d'Epargne et de crédit	1	480
7. Artisanale et Agricole	3	27
8. de Consommation	-	-
Total Kasaï-Oriental	55	19.810

LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES.

- a. Organisation des marchés : Les calendriers des marchés ruraux sont élaborés par le Commissaire de zone en collaboration avec les chefs des collectivités, des agronomes et les membres de l'ANEZA.
- b. Circuits de commercialisation : outre les produits agricoles industriels, les circuits ne sont pas bien définis pour les autres spéculations agricoles.

L'agriculture pratiquée est du type de subsistance : 9 % de maïs, 4 % de manioc, 16 % des arachides et 7 % des haricots sont commercialisés; le reste de volume produit est autoconsommé. Le stockage est effectué en général d'une façon traditionnelle par les paysans : séchage au soleil et fumigation.

Exportation des produits agricoles régionaux (voie fluviale-rivière Sankuru) en tonne :

Items	1977	1979	1981	1983
Manioc cossette	130	643	378	362
Maïs grain	7	82	66	55
Riz	8	102	175	122
Café robusta	825	806	923	776
Coton fibre	185	230	485	530
Produits agricoles divers	56	34	83	71

Quoique la région exporte les principaux produits vivriers de base, il a été relevé en même temps l'importation de maïs d'autres régions du pays et même de l'étranger (en tonne) :

Origine de maïs	1980	1981	1982	1983
. Hors région (Bandundu, Kasai-Occidental, Shaba Kivu, Kinshasa)	6.643	13.997	3.870	2.561
. Hors Zaïre - total		130	11.700	1.710
R.S.A. ....	-	-	7.200	1.710
Zambie ....	-	130	4.500	-
Total Kasai	6.643	14.127	15.127	4.271

c. Voies d'entrée et de sortie des produits agricoles

- Les voies routières mettent la région en communication avec les régions de l'Equateur, du Haut-Zaïre, du Kivu, du Kasai Occidental;
- La voie ferroviaire Sakanja - Port Ilebo traverse la région du Kasai-Oriental dans sa partie Sud-Ouest par la gare de Mwene-Ditu;
- La voie navigable constituée principalement de la rivière Sankuru jusqu'au port de Pania Mutombo et de Lusambo ;
- La voie aérienne constituée par l'aéroport de Mbuji-Mayi.

d. Les prix des produits agricoles

- Prix moyen annuel des principaux produits agricoles en 1983 (en Z.)

Spécification	Unité	Au producteur	A la consommat ° Ville de Mbuji-Mayi
Maïs grain	Z/Kg	6,92	12,50
Arachides coques	"	12,71	19,50
Haricots secs	"	10,82	15,30
Manioc cossette	"	6,65	11,50
Riz décortiqué	"	4,10	10,20
Coton fibre	"	3,50	-
Café baie	"	4,00	-
Tabac	"	9,00	-
Bovin	Kg sur pied		25,00
Porcin	Tête	-	2.000,00
Ovin-caprin	"	-	1.500,00
Volaille	+ 1 kg	-	200,00
Chenilles	+ 1 kg	-	160,00
Légumes (feuille de manioc)	Z/Kg	-	14,00

- Analyse statistique des prix (1983) :

Item analysé	Maïs	Arachide	Haricot	Manioc
Range des prix	13-4	31-7,10	19-7,50	11,80-6,00
Ecart type moyen	8	17,8	13	8,33
Coefficient de variat <sup>2</sup>	1,06	1,18	1,11	1,04

LES INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES.

<u>Identification des infrastructures</u>	<u>Nombre d'unité</u>	<u>Réalisations</u>
a. Infrastructure sanitaire :		
Hôpital	19	-
Clinique et polyclinique	2	-
Dispensaires hôpitaux	11	-
Maternité-dispensaires	31	-
Dispensaires ruraux	338	-
Sanatoria et Leproserie	8	-
b. Enseignement :		
Ecole primaire	1.369	303.775 élèves en 1982/83
Enseignement secondaire général	522	81.081 élèves en 1982/83
Formation technique médical	7	4 Cycle court, 3 Cycle long.
Enseignement technique agr.& Vét.	17	
Enseignement supérieur		
. Institut Supé. Pédagogiques	2	
. Institut Sup. Agronomique	1	
c. Energie :		
Centres électrifiés par SNEL-électr.	3	Mbuji-Mayi, Lusambo et Kabinda avec 10.399 Kw de puis- sance disponible.
Centres servis par la REGIDESO-eau	3	Mbuji-Mayi, Lusambo et Kabinda avec une capacité de 800-900 m3/heure.
d. Industrie :		
MIBA-production diamant	1.000 carrats	1975=12.415 1978=10.599 1981= 5.754
SOGAKOR-production boisson gazeuse	1.000 hl	1982= 28
COTONNIERE		
TABAZAIRE		

LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE.

a. Contraintes au développement agricole

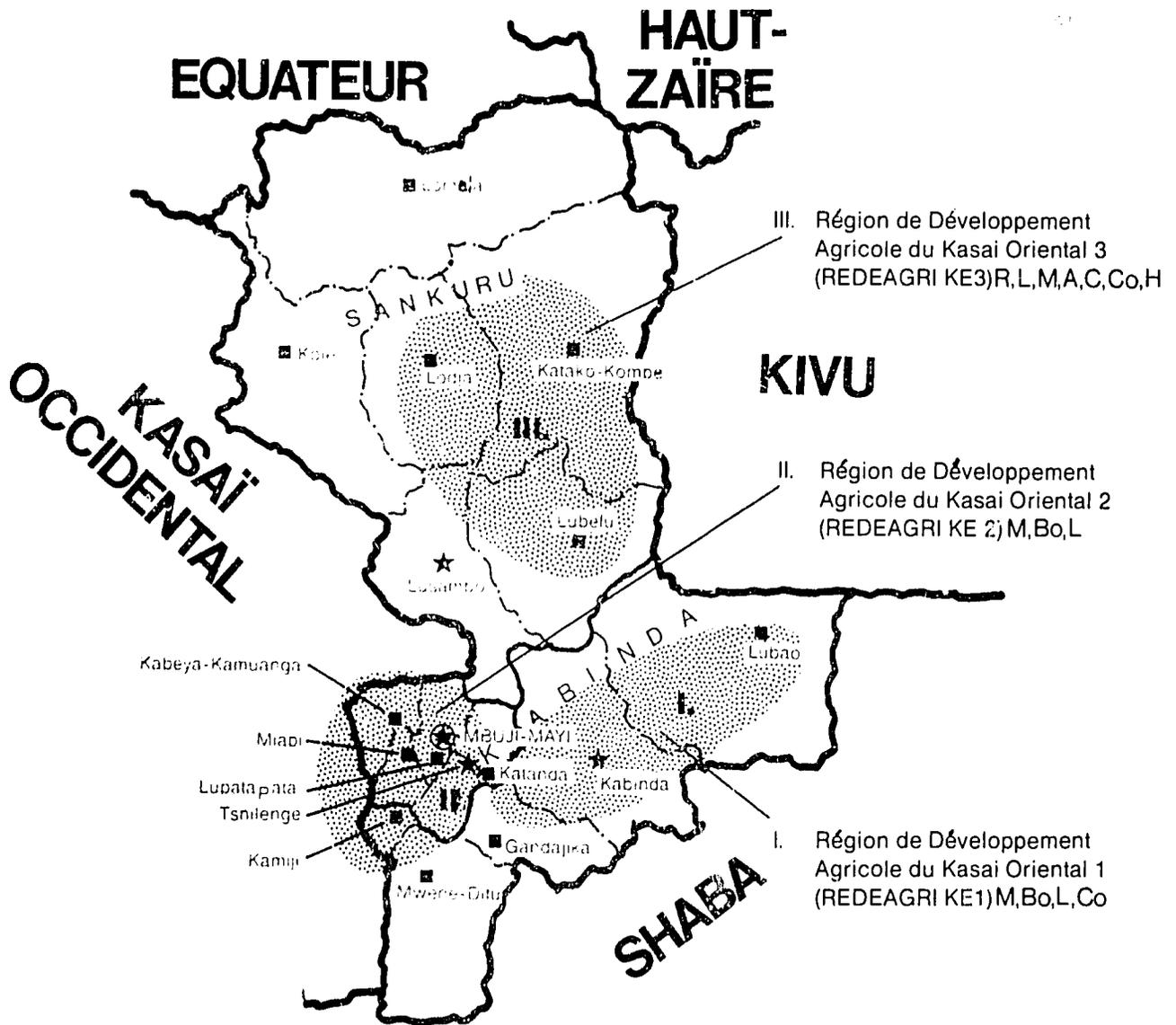
- Etat des routes locales : sur 5.419 km de routes régionales moins de la moitié sont bien entretenues et environ 4 à 5 % sont asphaltées;
- Prédominance de l'exploitation traditionnelle des diamants sur les autres secteurs de la vie régionale et le non investissement dans le secteur agricole ;
- Pénurie fréquente en carburant sur le marché local et déficiences généralisées des stations d'essence laissant la place au marché noir avec toutes ses conséquences économiques ;
- Déficit remarqué en engrais chimique dans la partie Sud de la région et retard dans son approvisionnement ;
- Manque des produits pharmaceutiques vétérinaires et dégénérescence du matériel génétique (semences, clones et géniteurs) ;
- Pénibilité des travaux manuels des champs et effondrement de système d'encadrement agricole ;
- Modes de conditionnements des produits agricoles qui causent d'énormes pertes des aliments ;
- Dispersion des champs et manque d'initiative des paysans de se regrouper en coopérative et en paysannat ;
- Insuffisance au budget du service régional de l'agriculture ne lui permet pas de faire face à ses responsabilités ;
- Déficience des zones rurales des bonnes conditions sanitaires et médicales.

b. Régions favorables à l'intensification agricole et priorités agricoles choisies.

- La REDEAGRI-KE.1 : formée des zones de Gandajika, Kabinda et Lubao : maïs, élevage bovin et légumineuses à graines ;
- La REDEAGRI-KE.2 : formée de la ceinture de la Ville de Mbuji-Mayi - cultures maraîchères, aviculture et élevage porcin des zones de Mwene-Ditu et Tshilenge : maïs, élevage bovin et légumineuses à graines ;
- La REDEAGRI-KE.3 : formée des zones rizicoles de Lodja, Lubefu et Katako-Kombe : riz, légumineuses à graines et élevage bovin.

Carte :

# PERSPECTIVE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE REPARTITION DES REGIONS PRIORITAIRES Région du Kasai-Oriental



I. Région de Développement Agricole du Kasai Oriental 1 (REDEAGRI KE1)

1. Mais (M)
2. Légumineuses (L)
3. Bovins (Bo)
4. Coton (Co)

II. Région de Développement Agricole du Kasai Oriental 2 (REDEAGRI KE 2)

1. Mais (M)
2. Légumineuses (L)
3. Bovin (Bo)
4. El. porcin (Po)

III. Région de Développement Agricole du Kasai Oriental 3 (REDEAGRI KE3)

- |                     |              |
|---------------------|--------------|
| 1. Riz (R)          | 5. Mais (M)  |
| 2. Manioc (A)       | 6. Café (C)  |
| 3. Légumineuses (L) | 7. Hèvéa (H) |
| 4. El. Bovin (Bo)   |              |
| 5. Coton (Co)       |              |

Source : Etude Régionale pour la Planification Agricole du Kasai Oriental, Bureau de Planification Agricole, Département de l'Agriculture et du Développement Rural, Zaïre, 1985.

c. Stratégie agricole

La stratégie agricole à adopter pour la région du Kasai-Oriental tient compte :

- de la coexistence dans l'agriculture régionale d'un secteur traditionnel prédominant le secteur moderne ;
- de l'essor démographique régional très remarquable dans la ville de Mbuji-Mayi et les entités qui l'environnent ;
- de l'évolution des productions agricoles et son niveau actuel de développement ;
- de l'action tributaire régionale en produits agricoles de base (maïs), de l'élevage et de la pêche ;
- de l'existence du secteur d'exploitation traditionnelle de diamant qui impose de mettre un accent particulier sur l'intensification de la production des cultures vivrières en agissant sur la superficie et le rendement cultural afin d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et voire même la constitution des réserves stratégiques.

La réalisation de cette tâche d'envergure capitale et vitale ne doit pas constituer le seul apanage du Conseil Exécutif. Elle doit également être l'oeuvre des fils et filles de la région et d'ailleurs pour l'accomplissement de ces desiderata.

Le Conseil Exécutif contribuera à jeter les fondations d'un progrès plus prononcé et plus rapide en faveur de développement régional. Tandis que les hommes d'affaire injecteront des capitaux pour créer des petites et moyennes entreprises agricoles privées et favoriser l'action des holding financiers.

L'action coopérative sera initiée, développée et encouragée pour amplifier l'agriculture régionale.

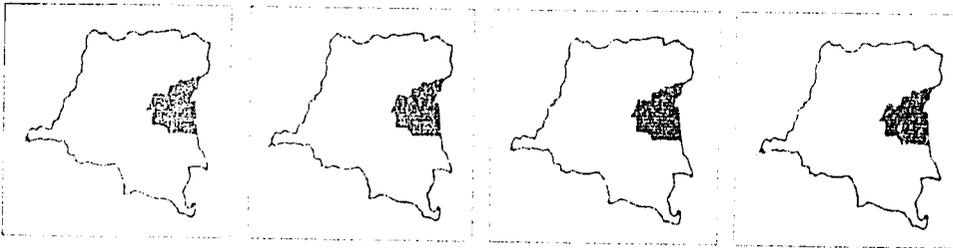
## C o n c l u s i o n

Le Kasai-Oriental dispose, outre son potentiel en diamant industriel, d'une immense richesse naturelle étendue sur 170 mille kilomètres carrés. Son environnement est favorable à l'exploitation et à l'amplification d'une gamme variée des produits de l'agriculture et de l'élevage.

Certes, toutes ses potentialités disponibles ne peuvent profiter à ses habitants qu'à mesure d'agir d'une façon planifiée sur les ressources existantes. Cette tâche d'envergure capitale doit résulter de l'action conjuguée d'une part de l'Etat et d'autre part des populations locales concernées par le développement.

Les infrastructures de changement agraire et de secteurs connexes déjà en place doivent être réhabilitées, entretenues régulièrement, maintenues, organisées et développées. Elles doivent réellement jouer leur rôle dans la vie régionale.

Les perspectives de développement de la région du Kasai-Oriental doivent être fondées sur l'agriculture. La stratégie agricole orientée vers l'intensification de la production des cultures vivrières, de l'élevage et de la pêche doit être prise en vue d'atteindre l'autosuffisance alimentaire constituer des réserves stratégiques à long terme.



# Région du KIVU

## Etude Régionale pour la Planification Agricole

### Rapport Synthèse

Mouvement Populaire pour le Développement  
RÉPUBLIQUE DU ZAÏRE  
Département de l'Agriculture  
Service d'Etudes et de Planification

Division de Stratégie et de Planification Agricole  
Bureau de Planification Agricole  
PROJET 000-070 • USAID • PRAGMA CORP.

## T A B L E   D E S   M A T I E R E S

	<u>Page</u>
INTRODUCTION .....	1
ETUDE DU MILIEU .....	1
ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE DE LA PRODUCTION .....	3
FACTEURS DE PRODUCTION .....	10
INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES .....	13
PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE .....	17
CONCLUSION .....	20

---

Région du Kivu

## I. INTRODUCTION

### 1.1. Le milieu physique

Située à cheval sur l'équateur, la région du Kivu s'étend entre les latitudes 1° Nord et 5° Sud et entre 25°4' et 30° longitudes Est. Elle est bornée au Nord par la région du Haut-Zaïre, au Sud par les régions du Shaba et du Kasai-Oriental, à l'Ouest par les régions du Kasai-Oriental et du Haut-Zaïre et à l'Est par les Républiques du Rwanda, Burundi et de Tanzanie. Avec ses 256.863 km<sup>2</sup>, le Kivu couvre pratiquement le 1/9 de la superficie totale du territoire national. Il est administrativement divisé en quatre sous régions dont l'une urbaine (ville de Bukavu) et trois rurales (Nord-Kivu, Sud-Kivu et Maniema). Il comprend 24 zones dont 3 urbaines et 21 rurales.

### 1.2. Le relief

La région du Kivu présente deux types d'altitudes. A l'Ouest, le relief est marqué par la cuvette centrale avec la plus basse altitude de la région (350 m). A l'Est, les hauts plateaux et les chaînes de montagnes (3000 à 5000 mètres) dominent le relief.

Le massif de Ruwenzori situé entre les lacs Idi Amin et Mobutu possède deux sommets dont les pics les plus élevés sont pic ex-Albert (5.100 m) et pic ex-Marguerite (5.120 m). Les monts de Virunga forment une série de volcans actifs de Karisimbi à 4.507 m, de Nyiragongo à 3.470 m et de Nyamulagira à 3.068 m.

### 1.3. L'hydrographie

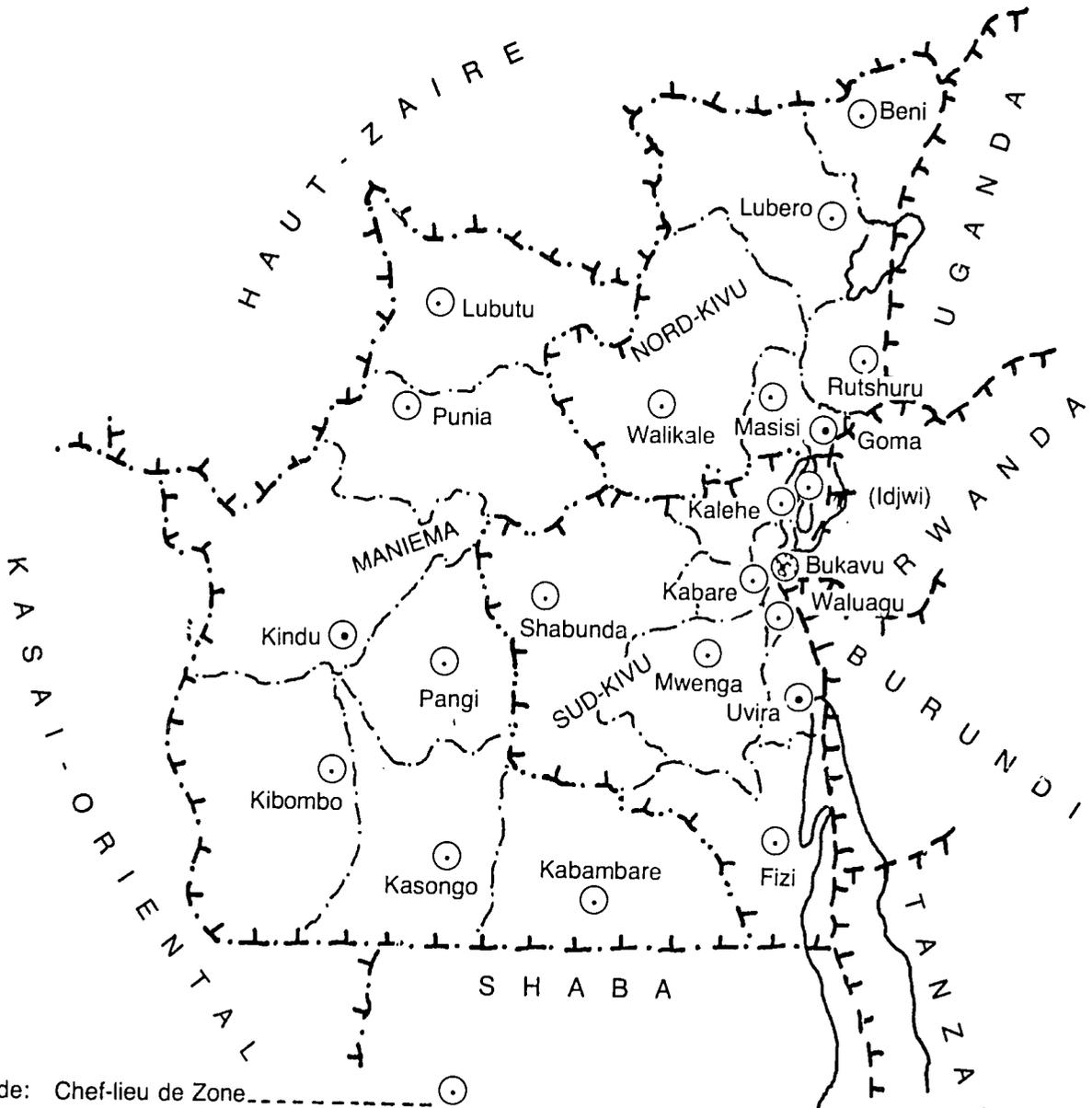
La région du Kivu est arrosée par le fleuve Zaïre et plusieurs rivières dont les plus importantes sont la Lowa, l'Ulindi, l'Elila, la Lwama et l'Oso à l'Ouest et au centre de la région.

La frontière Est de la région est baignée par les lacs Idi Amin, Mobutu et Tanganika d'une part et par les rivières Ruzizi, Rutshuru et Semliki d'autre part.

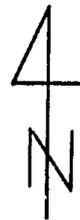
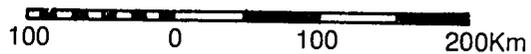
### 1.4. Le climat

Le Kivu jouit d'un climat tempéré, chaud et pluvieux. La température moyenne annuelle oscille entre 15° et 23°C. Les précipitations moyennes annuelles sont de l'ordre de 2000 mm.

# Division Administrative REGION DU KIVU



- Légende:
- Chef-lieu de Zone ●
  - Chef-lieu de Sous-Région ou Ville ●
  - Chef-lieu de Région ⊗
  - Limite d'Etat TTT
  - Limite de Région TTT
  - Limite de Sous-Région TTT
  - Limite de Zone TTT



Dans les montagnes, règne le climat tempéré. La température baisse à mesure que s'élève l'altitude. A l'Ouest dans la région de la cuvette centrale et dans le Sud du MANIEMA, la région a un climat équatorial. Il y fait chaud toute l'année.

#### 1.5. La végétation

La végétation varie avec l'altitude et présente ainsi des diverses formes à l'Est de la région :

- jusqu'à 700 m, on trouve la forêt dense
- de 1.500 à 2.000 m, on rencontre la forêt de montagnes, la savane,
- jusque 4000 m, ce sont des prairies d'altitudes
- à plus de 4000 m, il y a absence de végétation.

A l'Ouest de la région prédomine la grande forêt équatoriale, la forêt hétérogène et stratifiée. Ces forêts se caractérisent par la présence de lianes, d'épiphytes, de fougères.

#### 1.6. Les sols

Quant aux sols, ils sont de divers types dont la classification pourrait être regroupée dans les principales classes suivantes :

- les sols volcaniques récents et fertiles ou sols minéraux bruts comprenant les sols formés par les récentes éruptions volcaniques (zones administratives de Rutshuru, Masisi, Kahale, Uvira, Fizi, la partie Sud de Beni; la partie Est de Lubero et de Mwenga..)
- les volcans anciens parmi lesquels se rangent principalement les sols dérivés des basaltes (la région du Sud de lac Kivu et d'une partie de Ngweshe..).
- les sols de plaines alluviales ou terres noires tropicales formées de dépôts lacustres ou fluviaux (la plaine de la Ruzizi, Rwindi et Semliki...)
- les sols dérivés de roches anciennes où on les trouve dans les différentes aires de la région (Fizi, Barto, Luofu, Lubero-Butembo, Beni et Maniema etc...).

## 1.8. Ressources humaines

D'après les résultats provisoires du recensement scientifique de la population du 1er juillet 1984 (Institut National de la Statistique, Département du Plan), la population du Kivu a été estimée à presque 5,18 millions d'habitants (tableau 1). Cette population comprenait environ 48,7 % de jeunes de moins de 15 ans selon les perspectives démographiques régionales 1975-85 (Département du Plan, 1980, page 47).

En général, la structure de la population pourrait être estimée et présentée de la manière suivante :

<u>Année</u>	<u>1984</u>
1. Population totale (en milliers) :	5.187
2. Population active (en milliers) :	2.555
3. Population rurale (en milliers) :	4.917
4. Population urbaine (en milliers) :	270
5. Population agricole (en milliers) :	3.875
6. Rapport (5)/(1) % :	74,7
7. Rapport (5)/(3) en % :	78,8

Source : Tableau comparatif inter-régional de principaux indicateurs socio-économiques, Département du Plan, 1985.

## II. SITUATION ACTUELLE DE LA PRODUCTION AGRICOLE

### 2.1. Cultures vivrières

#### 2.1.1. Le manioc

Aliment de base de la population du Kivu, le manioc est cultivé dans toute la région. Les zones les plus productrices sont : Beni, Uvira, Kasongo, Kindu et Mwenga. La production de manioc a augmenté de 2.022.900 T en 1978 à 2.370.900 T en 1984.

#### 2.1.2. Le riz

Les zones de Kabambare et de Kasongo dans la sous-région de Maniema sont les productrices du riz (35 à 41 % de la production totale régionale). Le riz du Kivu est vendu au Shaba (GECAMINES et SNCZ) et au Kasai-Oriental. Sa production est passée de 58.700 T en 1978 à 69.374 T en 1984. Le riz est considéré comme aliment de base pour la population de la sous-région du Maniema.

TABLEAU 1 : POPULATION RESIDENTE DE LA REGION, SOUS-REGIONS ET ZONES REPARTIE PAR SEXE.

K I V U

Entité administrative	Total	Hommes	Femmes
Total région	5.187.865	2.526.490	2.661.375
Ville de Bukavu	171.064	83.374	87.690
Zone de Bagira	56.451	27.513	28.938
Ibanda	49.609	24.179	25.430
Kadutu	65.004	31.682	33.322
S/R de Maniema	806.496	391.606	414.890
Zone de Kindu	145.169	70.489	74.680
Kimbombo	48.390	23.496	24.894
Punia	56.455	27.412	29.043
Lubutu	48.390	23.497	24.893
Fangi	161.299	78.321	32.978
Kasongo	233.884	113.566	120.318
Kabambare	112.909	54.825	58.084
S/R du Nord-Kivu	2.379.471	1.157.132	1.222.339
Zone de Goma	118.974	57.857	61.117
Walikale	142.768	69.428	73.340
Lubero	571.073	266.140	304.933
Beni	594.868	289.283	305.585
Rutshuru	499.689	242.998	256.691
Masisi	452.099	231.426	220.673
S/R du Sud-Kivu	1.830.834	894.378	936.456
Zone de Walungu	347.859	169.932	177.827
Uvira	292.933	143.100	149.833
Fizi	183.083	89.438	93.645
Muenga	201.392	98.382	103.010
Shabunda	164.775	80.494	84.281
Kalehe	219.700	107.325	112.375
Idjwi	91.542	44.719	46.823
Kabare	329.550	160.988	168.562

### 2.1.3. Le maïs

Planté en association avec le manioc et l'arachide sur toute l'étendue de la région, le maïs est produit en grande quantité dans les zones de Lubero, Beni, Rutshuru et Masisi dans la sous-région du Nord-Kivu. Sa production est passée de 69.300 T en 1978 à 73.400 T en 1982. Suite à la sécheresse, elle est tombée à 63.337 T en 1984. La région du Kasai-Oriental et la BRALIMA Kivu sont les plus grandes consommatrices du maïs de la région.

### 2.1.4. L'arachide

Cultivée en association avec le maïs, l'arachide est une production par excellence de la sous-région du Maniema (50,42 % de la production totale régionale en 1984). Sa production est passée de 38.900 T en 1978 à 41.300 T en 1981 avec une chute de 33.775 T en 1982 mais elle a repris en 1984 (36.470 T). Une petite partie de la production est commercialisée soit localement dans les grands centres urbains soit au Kasai-Oriental.

### 2.1.5. La banane

La banane (plantain, douce, de bière et fruit) est plantée sur toute l'étendue de la région. Sa production de 1978 à 1984 se présente en dents de scie. Les zones les plus productrices sont : Beni et Rutshuru au Nord-Kivu; Kalehe, Walungu et Kabaré au Sud-Kivu.

### 2.1.6. La patate douce

Aliment de base de la population, la patate douce est surtout produite dans les sous-régions du Sud et Nord-Kivu. Sa production et commercialisation jouent un grand rôle dans l'économie rurale de la région.\*

### 2.1.7. Le sorgho

Produit dans les zones du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, le sorgho a une importance capitale dans la lutte contre le bwaki qui sévit la région.

---

\* Source : Evaluation de la production vivrière, Cabinet du Commissaire de Région.

#### 2.1.8. Le froment

Cultivé sous l'encadrement de la MIDEMA, le froment est une production exclusive de la sous-région du Nord-Kivu. Sa production a augmenté de 4.339 en 1979 (1) à 4.731 T en 1984 (2)

#### 2.1.9. La pomme de terre

La sous-région du Nord-Kivu produit 80 % de la production totale régionale. Masisi, Beni, Lubero et Rutshuru sont les zones les plus productrices. La production est passée de 66.500 T en 1975 (1) à 158.643T en 1984 (2). La pomme de terre est vendue localement et à Kinshasa.

#### 2.1.10. Le haricot

Aliment de base de la population, le haricot est produit au Sud et Nord-Kivu. Les zones les plus productrices sont Masisi, Beni et Rutshuru. Sa production en dents de scie est commercialisée localement, à Kinshasa et au Haut-Zaïre.

#### 2.1.11. Le soja

Introduit pour améliorer l'alimentation, le soja est produit principalement au Sud-Kivu (90 % de la production totale régionale). Sa production est de 585 T en 1975 (1). Elle a atteint 5.177 T (2) en 1984(2).

#### 2.1.12. Le petit pois

Sa production est intensive dans la sous-région du Nord-Kivu.

#### 2.1.13. Les cultures maraîchères

Les sous-régions du Sud et Nord-Kivu produisent à elles seules 30 % de la production nationale. Cette production est écoulee localement et à Kinshasa. La vieillesse des semences, le manque de fertilisant, de pesticides, et d'un bon système de conservation se révèlent défavorables à l'accroissement de la production.

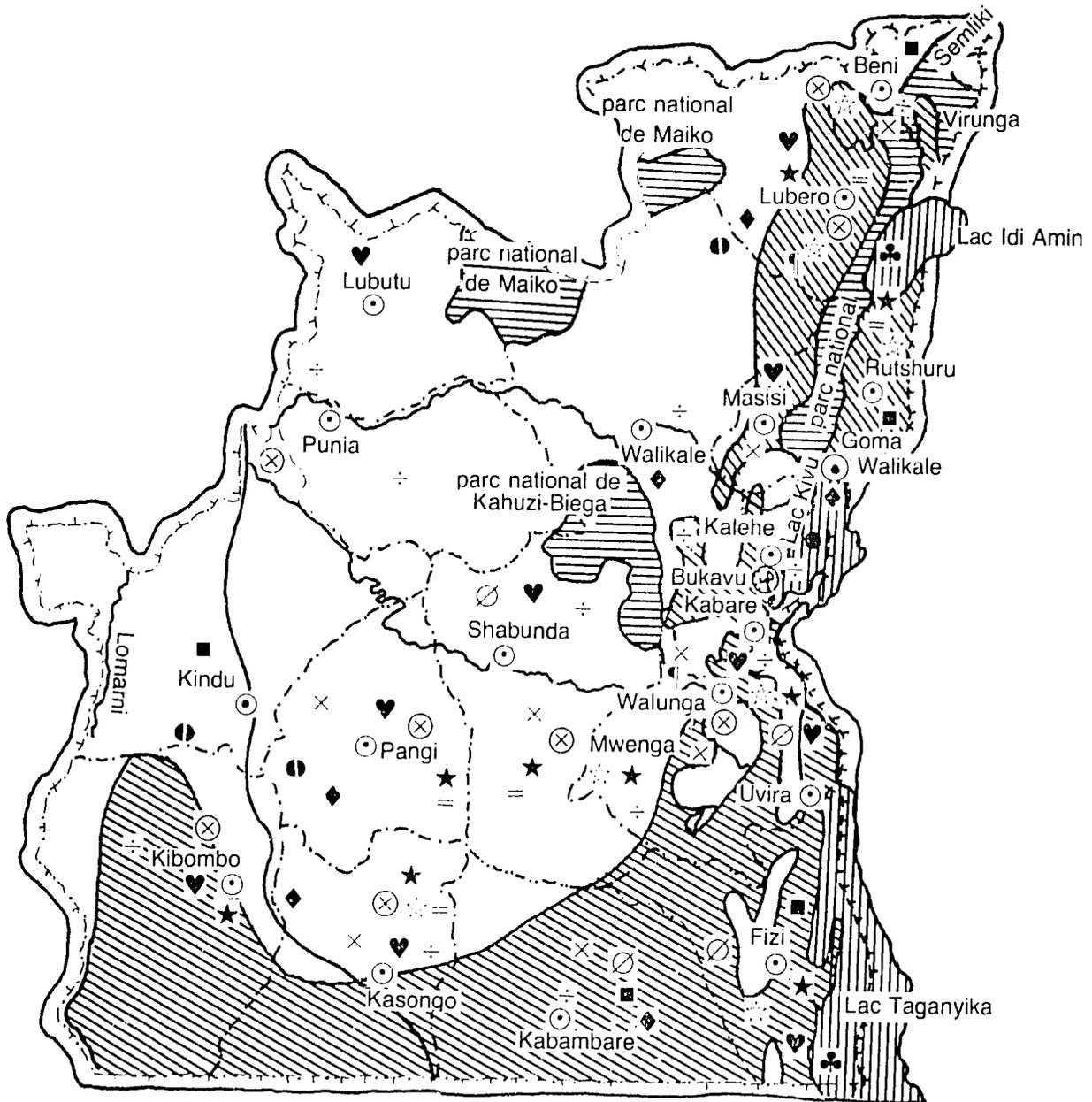
Note : Si les statistiques de ces deux sources ci-dessous se justifient :

Source (1) : Région du Kivu, le RDP/Département du Plan 1981

Source (2) : Production vivrière, Evaluation 1981-1984, Cabinet du Gouverneur de Région, 1984.

Il y a eu une augmentation de la production des produits agricoles pendant les dernières années.

# Répartition géographique des cultures et cheptel REGION DU KIVU



- Légende:
- |            |         |             |                 |
|------------|---------|-------------|-----------------|
| ◆ Arachide | × Tabac | ☯ Haricot   | ▨ Savone        |
| ☆ Bovin    | ÷ Riz   | ♥ Banane    | □ Forêt         |
| ★ Ovin     | ■ Mais  | ○ Coton     | ▨ Parc National |
| ⊗ Caprin   | ● Thé   | ☉ Café      |                 |
| = Porcin   | ♣ Pêche | ± Quinquina |                 |

Source: Le Zaïre Economique, Bureau du  
Président-Fondateur, République  
de Zaïre, 1984.

- Chef-lieu de Zone \_\_\_\_\_ ○  
 Chef-lieu de Sous-Région ou Ville \_\_\_\_\_ ○  
 Chef-lieu de Région \_\_\_\_\_ ⊗

## II.2. LES CULTURES INDUSTRIELLES

### 2.2.1. Le palmier à huile.

La culture du palmier à huile est pratiquée dans la sous-région du Maniema, du Nord-Kivu (zone de Rutshuru) et du Sud-Kivu (zones de Mwenga, Shabunda et Fizi). La production serait passée de 63.700 T en 1979 à 72.200 T en 1984.

### 2.2.2. Le thé

Le thé est produit au Nord-Kivu (zones de Rutshuru, Masisi) et au Sud-Kivu (zones de Kabare et Walungu). La production est passée de 2.763 T en 1979 à 4.748 T en 1983. La région du Kivu est la seule productrice de thé.

### 2.2.3. Le café

La région du Kivu produit du café arabica et robusta, source de rentrée des devises. 3ème productrice de café après la région du Haut-Zaïre et de l'Equateur. La production est passée de 18.600 T en 1979 à 19.200 T en 1984 (café marchand).

### 2.2.4. Le quinquina

Première région productrice de quinquina, le Kivu pratique la culture de quinquina dans les sous-régions du Sud et Nord-Kivu. Sa production demeure stagnante pendant la période 1980-1983 (5.800 T contre 5.200 T).

### 2.2.5. Le tabac

La culture de tabac est pratiquée par les petits paysans du Nord et Sud Kivu. Les zones les plus productrices sont Kabare et Rutshuru. Depuis 1979 sa production a atteint le maximum en 1981 avec 3.269 T.

## 2.3. La production animale

Au Kivu l'élevage de gros et petit bétail est exploité en majeure partie de façon traditionnelle. Comparé à l'élevage moderne, le secteur artisanal présente beaucoup d'inconvénients, voir tableau suivant:

Tableau II. : Paramètres de croissance et d'exploitation.

	Secteur traditionnel	Secteur moderne
Taux de natalité	25,58 %	32,17 %
Taux de fécondité	59,50 %	84,10 %
Taux de mortalité	14,32 %	8,90 %
Taux d'exploitation	8,50 %	11,50 %
Taux de croissance	2,76 %	11,77 %

Source : Programme de Développement Rural du Nord-Kivu, Rapport de mission, avril 1983.

Les paramètres inclus dans ce tableau prouvent à suffisance que le secteur traditionnel doit fournir des gros efforts, pour son amélioration par la diffusion en milieu rural des géniteurs de bonne qualité.

Bien que le climat soit favorable à l'élevage, certaines contraintes handicapent le développement du secteur pastoral. Il s'agit de la qualité des pâturages ;

- difficultés d'approvisionnement en produits et matériels vétérinaires ;
- manque d'encadrement adéquat ;
- abattages non organisés, etc...

#### 2.4. LA PECHE.

Les ressources ichtyologiques de la région du Kivu proviennent principalement des lacs IDI Amin, Kivu et Tanganika. Ces lacs ont un énorme potentiel inexploité variant entre 22.000 T et 489.000 T de poissons par an.

En 1982, ces lacs ont produit 14.128 T soit 2,9 % du potentiel maximum. Le développement de la pêche est sujet à des contraintes dont les principales sont le manque d'encadrement des pêcheurs individuels, la carence en matériel et équipement de pêche, l'état des routes le manque de moyens de transport appropriés et d'infrastructures de conserverie.

## 2.5. L'EXPLOITATION FORESTIERE.

Les forêts occupent 155.400 Km<sup>2</sup> au Kivu. Elles sont exploitées pour la production de grumes, de bois de chauffage et la fabrication de charbons. Pour éviter la disparition de certaines espèces, le Kivu dispose de 50.000 Ha de réserves forestières. En 1979, les services régionaux ont reboisé 4.900 Ha dans les sous-régions de Bukavu, Nord et Sud Kivu.

## 3. LES FACTEURS DE PRODUCTION.

### 3.1. Le crédit agricole.

La région du Kivu héberge presque toutes les institutions financières.

De 1971 à 1983, la SOFIDE a financé le secteur agricole avec 15.090.087 Z soit 40,2 % du total des investissements au Kivu. De 1979 à 1983 la Coocec est intervenue dans le secteur agricole avec 1.133.685 Z soit 32,59 % du total de ses interventions pour la période. Les banques commerciales financent surtout les opérations de campagne agricole et les cultures vivrières sous forme de crédit à court terme.

### 3.2. Les intrants agricoles.

De façon générale, les paysans utilisent le petit outillage rudimentaire rare et cher. Il est importé de Kinshasa ou des pays limitrophes. Il existe cependant des centres d'élevage, des CAPSA et une station de sélection pour l'adaptation, l'amélioration et la multiplication des semences, de clones et des géniteurs de bonne qualité.

Seules les agro-industries et les grandes sociétés peuvent s'approvisionner en engrais chimiques, produits vétérinaires et phytosanitaires à partir de Kinshasa ou de l'extérieur du Zaïre.

### 3.3. La main-d'oeuvre.

La région du Kivu est une des régions les plus peuplées du Zaïre. Une très grande partie de la population vit en milieu rural.

Cependant, on a remarqué avec regret la pénurie de la main d'oeuvre agricole. Le transfert de la population rurale du secteur agricole vers le secteur minier, le faible niveau des salaires des ouvriers agricoles et la marge bénéficiaire insignifiante sont à la base de cette pénurie.

### 3.4. La disponibilité en terre arable.

Les zones de basse altitude disposent de sols de bonne qualité en quantité suffisante. Les sols de hautes altitudes c.à.d. de sols montagneux riches et favorables à l'agriculture sont saturés à cause de la forte densité de la population.

### 3.5. Les agents de production

#### A) - Les coopératives

La région du Kivu héberge plusieurs dizaines de coopératives dont les plus importantes sont les coopératives d'épargne et de crédits, d'élevage, de production et commercialisation des produits agricoles. Le tableau suivant donne la répartition des coopératives et pré-coopératives.

Tableau III. : Répartition des coopératives et précoopératives au Kivu

S/REGION	Nombre	Agrées	Précoopératives	Membres
Nord	43	40	3	2.548
Sud-Kivu	20	11	9	6.484
Bukavu	10	7	3	7.610
Maniema	8	2	6	1.909
T o t a l	81	60	21	18.551

Source : Rapport de l'Inspection Régionale de l'Agriculture et du Développement Rural 19 page

Les principales contraintes au développement de ces coopératives se réfèrent au manque de programme de formation à l'absence d'un encadrement adéquat, à l'incompétence des gérants, à la malhonnêteté de certains membres et à l'absence de crédit à court ou au moyen terme. En 1983 ces contraintes ont fortement préjudicié le bon fonctionnement de ces coopératives.

b) - Les projets de développement agricole.

Suite à une mauvaise gestion financière, certains projets agricoles à financement du Conseil Exécutif ont vu leur gestion privatisée.

La culture cotonnière et de froment sont successivement encadrées par l'ESTAGRICO et la MIDEMA. La PHARMAQUINA vulgarise la production de quinquina qu'elle transforme en produits pharmaceutiques. La Communauté Baptiste assure à son tour d'éducation sanitaire des paysans.

3.6. La commercialisation

Les structures de commercialisation dépendent de la nature des produits à commercialiser. Les produits agricoles vivriers; d'élevage et du poisson font l'objet du marché local. Les produits industriels et d'exportation sont l'apanage des grandes sociétés, des grandes plantations et des agro-industries.

La commercialisation de ces produits est tributaire de plusieurs contraintes; les plus importantes concernent l'état de route, le manque d'abattoirs, de conserverie et de stockage, l'irrégularité dans l'approvisionnement de carburant, les surtaxes, l'absence de structure de transformation, etc...

3.7. Les agro-industries

La sucrerie de Kiliba est la seule entreprise agro-industrielle de la région. Sa production est de 10.726 T en 1979 contre 9.962 T en 1983.

3.8. La recherche agronomique

Créée en 1926, l'INERA MULUNGU est la seule et unique institution de recherche agronomique. Elle fait d'abord la recherche fondamentale, concernant les légumineuses, les céréales, la zootechnie, la pédologie, la phytopathologie et l'entomologie, puis s'adonne à améliorer les pâturages et les cultures fouragères et enfin à la production vivrière industrielle et d'exportation.

#### IV. LES INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES.

##### 4.1. Les institutions sanitaires.

La situation sanitaire se présente de la manière suivante :

- 48 hôpitaux dont 27 de l'Etat, 7 subsidiés et 14 privés.
- 448 dispensaires dont 369 dispensaires d'Etat et 79 des missions, des sociétés et des privés.
- 1 clinique dentaire
- 1 centre nutritionnel du CEMUBAC
- 4 cabinets médicaux privés.

La capacité d'accueil des ces hôpitaux est estimée à 6.845 lits et le nombre de médecins était évalué à 154 en 1980.

##### 4.2. L'enseignement.

La région du Kivu dispose de 1961 écoles primaires, environ 500 écoles secondaires comprenant les écoles secondaires générales, normales et techniques. Actuellement les établissements d'enseignement supérieur existant dans la région sont au nombre de trois, l'Institut Supérieur Pédagogique, l'Institut Supérieur de Développement Rural, et l'Institut Supérieur des Techniques médicales localisés à Bukavu.

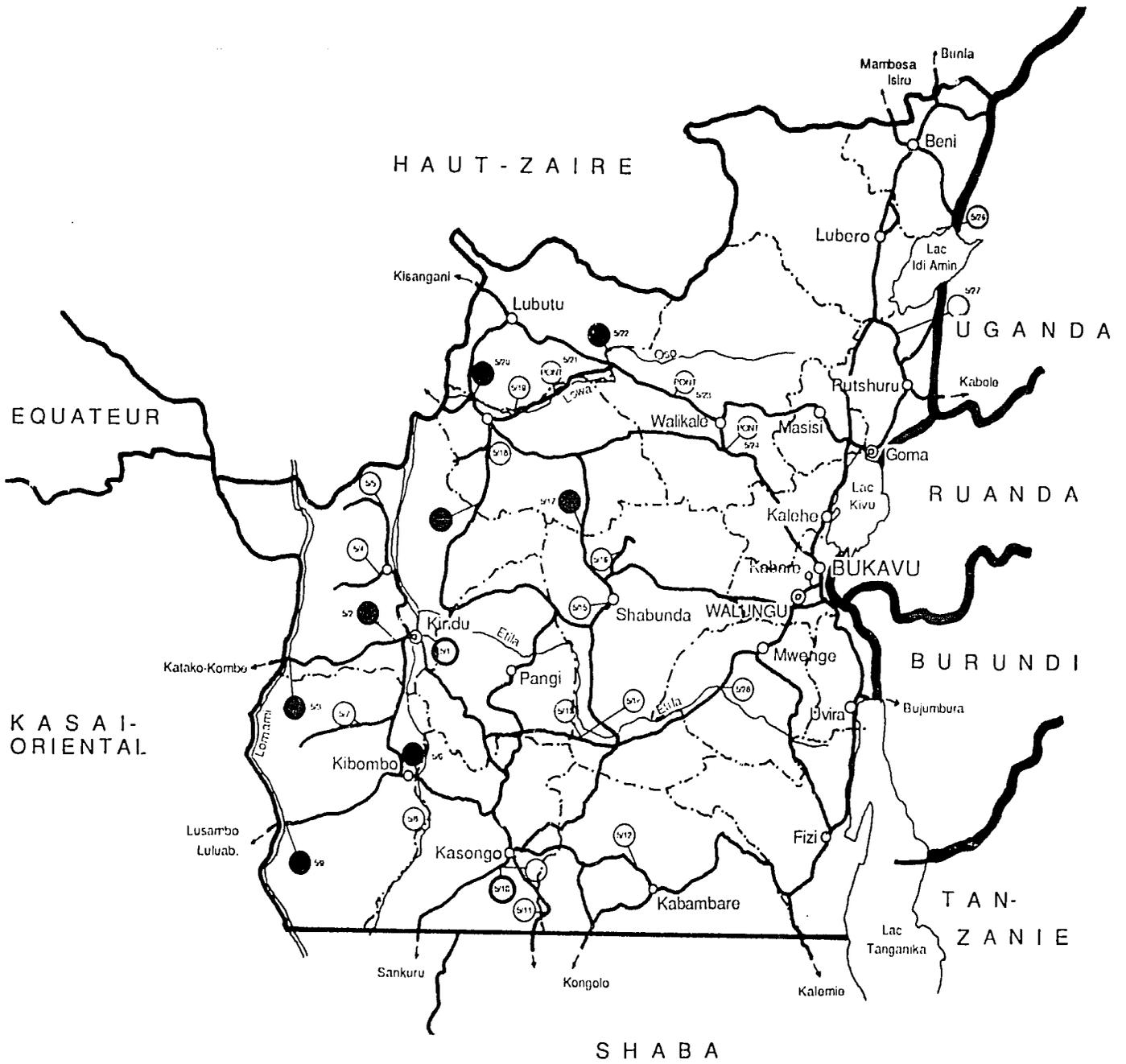
##### 4.3. Les transports et communication.

L'insuffisance des voies de communication et des moyens de transport constitue un handicap au développement de la région, car cette situation aboutit à l'enclavement de certaines parties de la région.

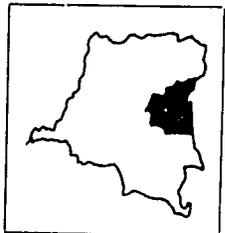
##### - Le réseau routier.

La région du Kivu a un réseau routier dense mais le manque d'entretien entraîne la destruction des certaines portions. Comme partout au Zaïre, les routes du Kivu sont classées de la manière suivante :

# Région du Kivu



●	RN
○	RR1
○	RR2
○	RN BAC IMPORTANT
○	RR1 BAC IMPORTANT



- Routes nationales (RN) ;
- Routes régionales prioritaires (RR1) ;
- Routes régionales secondaires (RR2) ;
- Routes d'intérêt agricole.

- Voies navigables.

Les seules voies navigables au Kivu sont le bief moyen du Fleuve Zaïre "de Kindu à Ubundu", les rivières Etila et Iowa respectivement de Fundu Sali et de Ongala à leurs confluent, et les lacs Tanganyika, Kivu et Idi Amin.

- Réseau aérien.

La région du Kivu compte trois aéroports importants situés à Bukavu, Goma et Kindu et plusieurs petites pistes d'atterrissage à l'usage de petits porteurs. Les aéroports de Goma et Kindu sont fonctionnels tandis que celui de Bukavu est fermé partiellement pour les travaux d'agrandissement.

- Réseau ferroviaire.

Le réseau ferroviaire de la région du Kivu a seulement une longueur de 350 Km. Cependant, du fait qu'elle relie la partie non navigable du fleuve Zaïre à la région du Shaba (de Kongolo à Kindu) il a une importance capitale pour la région et spécialement pour la sous-région du Maniema.

- Postes et télécommunications.

Le Kivu est doté d'un service de postes et télécommunication qui relie les zones entre-elles et qui relie la région aux autres parties du Zaïre et l'extérieur par phonie, téléphone et téléx. Le système de communication de la région est encore embryonnaire mais il se développe rapidement.

4.4. Electricité.

La région du Kivu dispose d'un seul grand barrage hydro-électrique sur la rivière Ruzizi et plusieurs petites centrales disséminées dans les concessions des sociétés minières. La puissance totale installée de la région équivaut à 46.100 KW. Une partie de cette élec-

tricité est fournie aux pays voisins (Rwanda et Burundi).

#### 4.5. E a u

L'eau est distribuée par la REGIDESO dans les grands centres urbains tels que Bukavu, Kindu et Goma.

#### 4.6. Brasserie et Limonaderies

La BRALIMA/Bukavu est la seule société qui fabrique la bière et les boissons sucrées toute la région.

#### 4.7. Cimenteries

Il existe une cimenterie dans la région du Kivu à Katana non loin de Bukavu. Cependant depuis plus d'une vingtaine d'année, celle-ci ne fonctionne pas. Le Conseil Exécutif compte la remettre en marche dans un avenir proche.

#### 4.8. Industries pharmaceutiques

L'unique industrie pharmaceutique de la région est la PHARMAKINA. Elle transforme des matières premières de la région en produits semis-finis à exporter et en produits finis pour le marché local.

#### 4.9. Tourisme

Le Kivu compte trois parcs nationaux dont le parc national de Virunga, de Kahuzi-Biega et de Maiko (réserve forestière).

#### 4.10. Les ressources minières

Les principales sont l'étain, la Colombo-tantalite, la Wolframite, le béryl, l'or, la monozite et le niobium. La principale société minière est la SOMINKI.

## V. LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE

La région du Kivu possède un potentiel énorme pour le développement du secteur agricole. En effet, elle joue un rôle très important (1ère productrice) dans la production de banane plantain, de la patate douce, de l'igname, de la pomme de terre, des légumineuses à grains, du thé, du quinquina et des ovins. Les productions régionales de manioc, de riz, de la canne à sucre, de café, des caprins, des bovins et des porcins sont également importantes car elles viennent en deuxième ou troisième position.

Le secteur agricole de la région du Kivu est cependant soumis à certaines contraintes qui freinent son développement. Les principales contraintes sont le mauvais état des routes et l'insuffisance des moyens de transport, la carence marquée des principaux intrants et un encadrement insuffisant et enfin le manque de crédit agricole et d'investissement.

La suppression de ces contraintes pourrait permettre à la région du Kivu d'accroître sa production vivrière afin d'arriver à l'autosuffisance alimentaire de la région et à l'exportation des produits vivriers vers les autres régions, et d'augmenter la production des cultures industrielles et d'exportation. Pour atteindre ces objectifs, la région du Kivu réunit un certain nombre de paramètres favorables au développement du secteur agricole à savoir un climat plus ou moins tempéré, des bonnes terres, un réseau routier à améliorer et une main-d'oeuvre laborieuse.

Le programme de production de la région doit être basé sur les besoins en produits vivriers pour l'alimentation humaine (Kivu, Kinshasa, Shaba, etc...) et pour l'alimentation animale, les besoins en semences, les besoins pour l'industrie locale et les besoins d'exportation en tenant compte des pertes qui surviennent après la récolte.

Le développement du secteur agricole de la région du Kivu doit partir des trois régions de développement agricole ci-après :

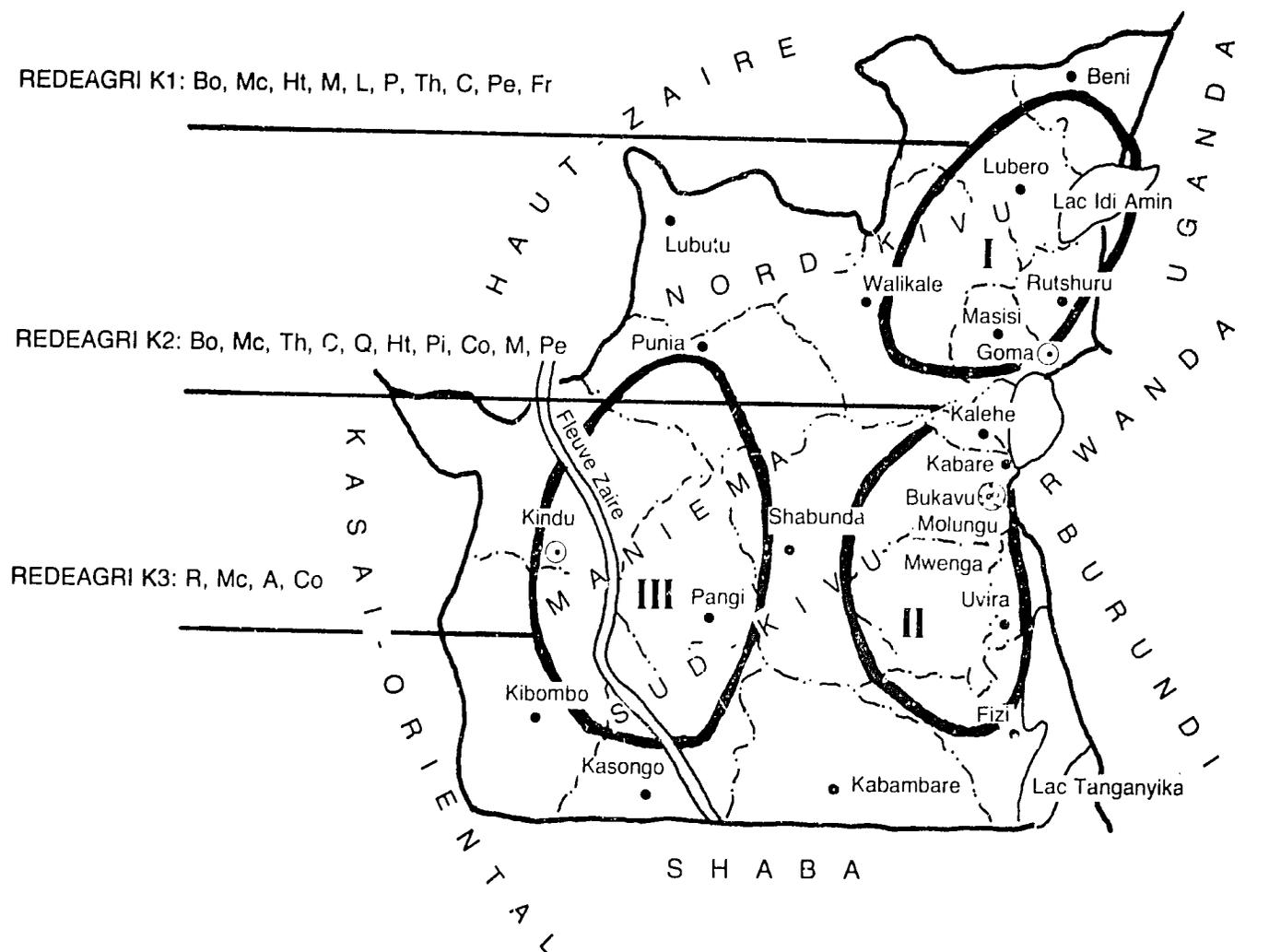
a.- La région de développement agricole K1 qui coïncide avec la sous-région du Nord-Kivu comprenant les zones de Beni, Lubero, Rutshuru, Masisi et Walikale. Cette région est favorable au développement de l'élevage, des cultures de thé et café, de la pêche et des cultures vivrières (haricot, manioc, pomme de terre, maïs, froment, légumineuses et légumes).

b.- La région de développement agricole K2 qui englobe les zones de Kalehe, Kabare, Walungu, Mwenga, Uvira, Fizi et Shabunda dans la sous-région du Sud-Kivu. Elle est propice au développement de l'élevage, des cultures de café, de thé, du quinquina, du coton et de la canne à sucre, des cultures vivrières (manioc, haricot, arachides, maïs, etc...) de la pêche et de la pisciculture.

c.- La région de développement agricole K3 qui couvre les zones de Kindu Punia, Pangl, Kibombo et Kasongo dans la sous-région du Maniema. Elle est favorable au développement des cultures vivrières (riz, manioc, arachide) et de la culture du coton.

Les zones non retenues dans ces régions de développement agricole devront quant à elles relever leur production agricole pour parvenir à satisfaire les besoins alimentaires des populations locales.

**Perspectives de développement,  
répartition prioritaire  
REGION DU KIVU**



Légende:

**I. REGION DE DEVELOPPEMENT  
AGRICOLE AU KIVU 1  
(REDEAGRI KV1):**

1. Pevin · caprin · ovin (B Cap Ov)
2. Haricot (Ht)
3. Pomme de terre (Pt)
4. Légume (Lé)
5. Manioc (Mc)
6. Mais (M)
7. Sorgho (So)
8. Banane (Ba)
9. Patate Douce (Pd)
10. Froment (Fr)
11. Pêche (Pe)
12. Café (ca)
13. Thé (Th)
14. Quinquina (Q)
15. Papaye (Pap)

**II. REGION DE DEVELOPPEMENT  
AGRICOLE AU KIVU 2  
(REDEAGRI KV2):**

1. Haricot (Ht)
2. Manioc (Mc)
3. Bovins (Bo)
4. Sorgho (So)
5. Soja (Sj)
6. Mais (M)
7. Pomme de terre (Pt)
8. Banane (Ba)
9. Pêche (Pe) · Pisciculture (Pi)
10. Thé (Th)
11. Quinquina (Q)
12. Colton (Co)
13. Arachide (A)
14. Palmier (Pa)

**III. REGION DE DEVELOPPEMENT  
AGRICOLE AU KIVU 3  
(REDEAGRI KV3):**

1. Riz (R)
2. Manioc (Mc)
3. Mais (M)
4. Colton (Co)
5. Arachide (A)
6. Banane P (Bap)
7. Palmier à huile (Pa)
8. Café (ca)
9. Caprin (cap)
10. Pêche fluviale (Pef)

Chef-lieu de Zone ..... ●  
 Chef-lieu de Sous-Région ou Ville ..... ○  
 Chef-lieu de Région ..... ○(P)

**NOTE:** L'identification des régions favorables au développement agricole et la classification prioritaire des produits pour la production sont les résultats de la réunion entre le Gouverneur de Région, les autorités locales et les représentants du Bureau de Planification tenue à Bukavu du 6 décembre 1985.

**Source:** Etude Régionale pour la Planification Agricole du Kivu, Bureau de Planification Agricole, Département de l'Agriculture et du Développement Rural, Zaïre, 1987.

CONCLUSION.

La région du Kivu est couverte par une végétation variée allant de la grande forêt équatoriale, aux forêts de montagne et de bambous en passant par des savanes boisées et herbeuses. Elle est dotée d'un climat très diversifié, de sols riches et de ressources humaines abondantes. Tous ces facteurs favorisent l'exploitation et le développement de toute une série des cultures vivrières (tropicales et tempérées), des cultures industrielles et d'exportation, de l'élevage, de la pêche et de la pisciculture.

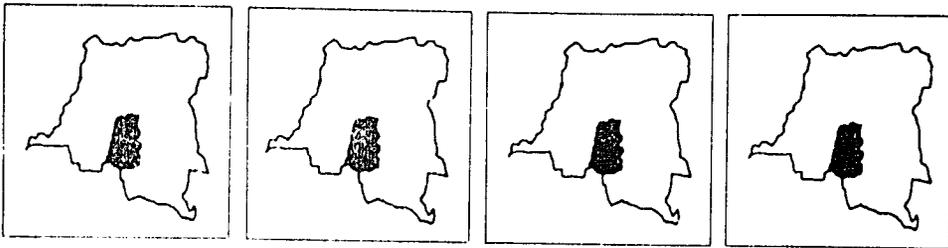
Cependant, la présence de nombreuses contraintes gênent le développement harmonieux du secteur agricole. Ces handicaps peuvent être contournés en :

- 1.- créant une bonne structure de crédits agricoles pour les petits et moyens producteurs ;
- 2.- finançant et équipant les centres de multiplication de semences ;
- 3.- mettant sur pied un système adéquat d'approvisionnement en intrants agricoles ;
- 4.- renforçant la recherche agronomique (appliquée) ;
- 5.- vulgarisant les nouvelles techniques agricoles et les variétés à haut rendement et résistantes aux maladies ;
- 6.- améliorant les circuits de commercialisation ;
- 7.- entretenant les routes d'intérêts régionales et de desserte agricole ;
- 8.- créant une infrastructure de transformation des produits agricoles ;
- 9.- formant, stimulant et rajeunissant les cadres techniques de base ;
- 10.- coordonnant les décisions des différents Départements intervenant au développement du secteur agricole pour résoudre les problèmes énergétiques, d'adduction d'eau, de santé et d'éducation.

Afin de les surpasser, le développement du secteur agricole doit partir des zones rurales choisies en fonction de leurs importantes potentialités naturelles et de l'infrastructure de base existante dans la région.

# Région du KASAÏ OCCIDENTAL

## Etude Régionale pour la Planification Agricole



### Rapport Synthèse

Mouvement Populaire de la Révolution  
REPUBLIQUE DU ZAIRE  
Département de l'Agriculture  
Service d'Etudes et Planification

Division de Stratégie et de Planification Agricole  
Bureau de Planification Agricole  
PROJET 660-070 • USAID • PRAGMA CORP.

13

## T A B L E   D E S   M A T I E R E S

	<u>Page</u>
INTRODUCTION .....	1
ETUDE DU MILIEU .....	1
ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE DE LA PRODUCTION .....	5
FACTEURS DE PRODUCTION .....	14
INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES .....	17
PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE .....	24
CONCLUSION .....	26

---

KASAI-OCCIDENTAL

## INTRODUCTION

Le présent condensé a pour but de synthétiser la monographie de la région du Kasai-Occidental. Jadis un des greniers du Zaïre, le Kasai-Occidental exportait ses produits agricoles au Kasai Oriental, Shaba et Bandundu. Le Kasai-Occidental dispose de potentialités agricoles immenses. Mais il n'arrive plus à les mettre au profit de son développement.

Les paragraphes suivants résument les principaux renseignements collectés dans la région. Il s'agit de :

- l'étude du milieu
- l'analyse de la situation actuelle
- les facteurs de production
- la commercialisation
- les infrastructures socio-économiques, et
- les perspectives de développement du secteur agricole.

### I. ETUDE DU MILIEU

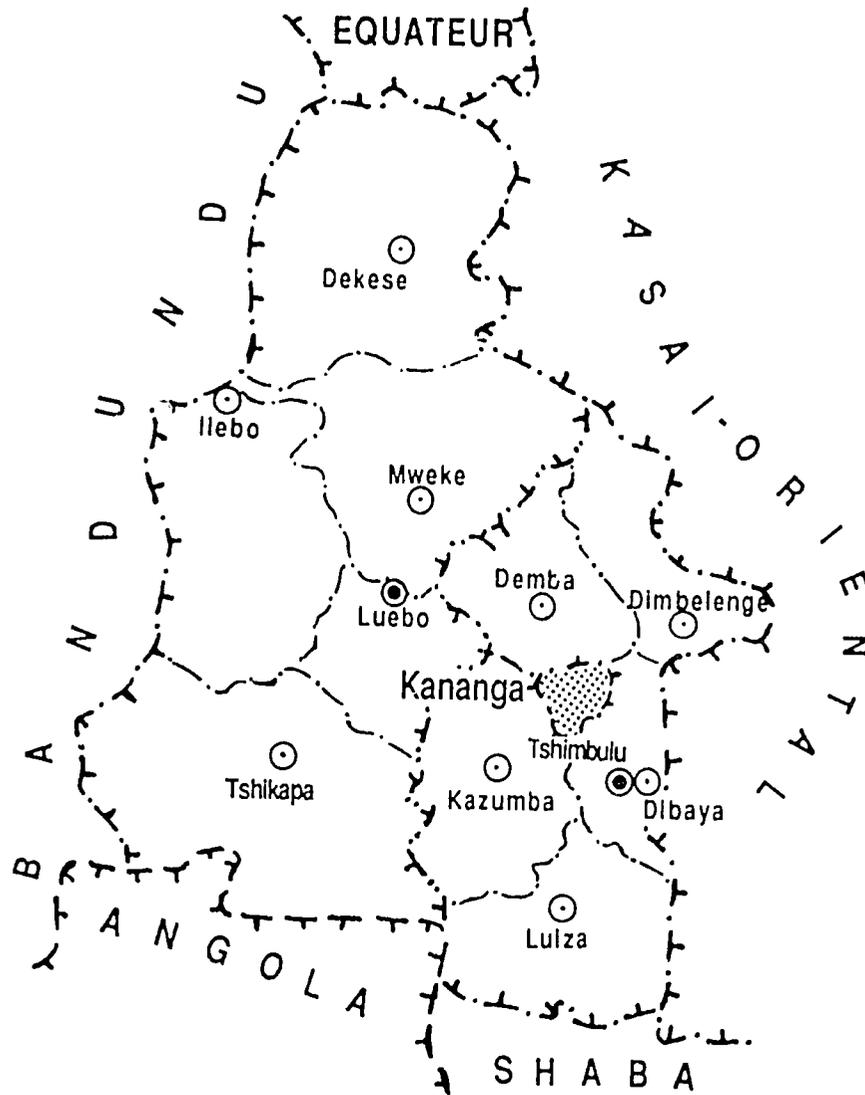
#### 1.1. Situation géographique

La région du Kasai-Occidental est située entre 20° et 24° longitudes Est et entre 2° et 8° latitudes Sud. Elle couvre 156.967 km<sup>2</sup> soit 6,82 % de la superficie totale du Zaïre. Elle est bornée : au Nord par la région de l'Equateur, au Sud par la République Populaire d'Angola et la région du Shaba, à l'Est par la région du Kasai-Oriental, et à l'Ouest par la région de Bandundu.

#### 1.2. Division administrative

Le Kasai-Occidental est divisée en trois sous-régions dont une urbaine (Kananga) et deux rurales (Lulua et Kasai). Elle a 15 zones dont 10 rurales et 55 collectivités rurales. D'après les résultats provisoires de recensement scientifique du 1er juillet 1984 (Institut National de la Statistique, Département du Plan), la population du Kasai-Occidental a atteint 2,20 millions d'habitants en 1984 (tableau 1); le Kasai-Occidental présente un taux de croissance démographique d'environ 2-3 % . Le sexe ratio du Kasai-Occidental est à peu près de 49 hommes contre 51 % femmes. La population agricole aurait représenté environ 68 % de la population totale.

# Region Du Kasai - Occidental



## LEGENDE

Chef-Lieu de Zone .....	○
Chef-Lieu de Sous-Région Ou Ville .....	●
Chef-Lieu de Région .....	⊙
Limite d'Etat .....	-----
Limite de Région .....	.....
Limite de Sous-Région .....	-T-T-T-T-
Limite de Zone .....	-T-T-T-T-

TABLEAU 1 - POPULATION RESIDENTE DE LA REGION, SOUS-REGIONS ET ZONES REPARTIE PAR SEXE.  
KASAI - OCCIDENTAL

Entité administrative	Total	Hommes	Femmes
Total région	2.287.416	1.123.121	1.164.295
Ville de Kananga	290.898	147.129	143.769
Zone de Nganza	48.157	24.291	23.866
Katoka	62.991	32.339	30.652
Ndesha	40.951	20.436	20.515
Lukonga	42.256	21.496	20.760
Kananga	96.543	48.567	47.976
S/R de la Lulua	1.019.787	495.296	524.491
Zone de Dibaya	183.299	89.153	94.146
Luiza	231.909	110.699	121.210
Kazumba	272.729	132.690	140.039
Demba	191.330	93.512	97.818
Dimbelenge	140.520	69.242	71.278
S/R du Kasai	976.731	480.696	496.035
Zone de Luebo	100.724	50.377	50.347
Tshikapa	468.297	231.936	236.361
Ilebo	151.018	73.835	77.183
Mweka	204.513	99.552	104.961
Dekese	52.179	24.996	27.183

Source : Résultats provisoires du recensement scientifique de la population du 1er juillet 1984, Institut National de la Statistique, Département du Plan, Décembre 1984.

### 1.3. Climat.

La région du Kasai-Occidental jouit de deux types de climat, le type équatorial dans le nord, et le type soudanien du Sud. Ce climat chaud et humide se caractérise par une saison sèche de plus en plus longue au fur et à mesure qu'on descend vers le sud.

### 1.4. Végétation.

La végétation est constituée de : la forêt équatoriale, la forêt tropicale et la savane sablonneuse.

### 1.5. Géologie.

La formation géologique permet de distinguer les terrains du système précambrien supérieur sous recouvrement crétassique dans le nord et précambrien inférieur dans la partie Sud-Est avec terrain crétassique inférieur indifférencié.

### 1.6. Hydrographie.

Le Kasai-Occidental est desservi par un réseau de cours d'eau qui baigne toute la région. Le principal cours d'eau est la rivière Kasai avec ses affluents Lulua, Lukenie, Sankuru et Loange.

### 1.7. Les sols.

Les sols du Kasai-Occidental sont formés de sols sablo-argileux de type aéro-ferrals sur roche non différenciées et des aéro-ferrals faiblement ferrallitiques profondément lessivés, de qualité agricole faible.

Les sols ferrisols sur roches de Karroo, le long des vallées et de galeries forestières sont de valeur agricole riche. Les sols aéro-ferrals sur sable de Kalahari et sable de Salonga sont propices à l'agriculture.

### 1.8. Nutrition et habitudes alimentaires.

La situation alimentaire de la Région laisse beaucoup à désirer. La ration quotidienne semble être hyperglucidique (83 %). Les conclusions chiffrées des enquêtes alimentaires effectuées par l'équipe spéciale du Bureau de Planification Agricole figurent dans le tableau ci-après :

Tableau 2 : La ration alimentaire de la population du Kasai-Occidental.

1. Aliments à prédominance glucidique : 83 %

- manioc	: 46 %
- maïs	: 27 %
- autres céréales et féculents	: 4 %
- feuilles de manioc	: 13 %
- autres légumes	: 4 %
- fruits	: 2 %
- divers	: 4 %.

2. Aliments à prédominance lipidique : 4 %

- huile de palme	: 39 %
- légumineuses	: 61 %

3. Aliments à prédominance protéique : 13 %

- légumineuses	: 40 %
- poissons	: 27 %
- viande (y compris gibiers et volaille)	: 28 %
- insectes	: 2 %
- autre	: 3 %.

Source : Enquêtes alimentaires effectuées par le Bureau de Planification Agricole, Juin 1984 et janvier 1985 au Kasai-Occidental.

## II. ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE DE LA PRODUCTION

La région du Kasai-Occidental renferme des potentialités agricoles, pastorales (tableaux 2, 4 et 5) et minières susceptibles de promouvoir le développement.

La sous-région rurale de la Lulua est essentiellement agricole (voir tableau 4). Elle exploite efficacement ses potentialités agricoles. Elle est grenier de la région, et principale productrice régionale de manioc, maïs, soja, arachide, riz, haricot et légumineuses.

Comme cultures industrielles, elle produit l'huile de palme, le café et le tabac. De 1970-1978, elle s'est classé deuxième productrice du tabac après la région du Shaba (Zaïre Economique, page 53-54 Bureau d'Etudes Présidentielles 1984).

Le Kasai est un des grands producteurs nationaux des porcins, caprins et volaille. Les enquêtes alimentaires menées dans la région ont prouvé que la ration alimentaire régionale accuse une carence protéique remarquable. La pisciculture, bien qu'embryonnaire, se révèle aussi une source importante et certaine des protéines animales dans la région.

### II.1. Cultures vivrières

Les cultures vivrières pratiquées dans la région sont : le manioc, le maïs, le riz et l'arachide. C'est le secteur traditionnel qui fournit la totalité des produits vivriers consommés dans la région. Examinons produit par produit.

Tableau 3 : Situation des principales cultures de 1981-1984  
(en 1000 T).

ANNEE CULTURE	1981	1982	1983	1984
Maïs	64,55	68,86	73,49	97,76
Manioc	1605,00	1668,7	1713,4	1443,4
Riz	18,00	22,40	23,00	23,20
Arachides	32,49	38,83	39,87	39,62
Légumes	19,75	13,25	13,60	20,21

Source : Evaluation du Plan de Relance Agricole, Département de l'Agriculture et du Développement Rural, Décembre 1984, page 14-18.  
Il y a des progrès dans la production des principales denrées alimentaires au cours des dernières années (1981-1984).

Tableau 4 : Classification des Sous-Régions et Zones selon l'ordre d'importance de la production des principales cultures.

Zone et Sous-Région	Manioc	Maïs	Arachides	Haricot	Paddy
LULUA	1	1	1	1	1
Demba	2	1	6	6	8
Dibaya	8	9	3	3	2
Dimbelenge	7	5	5	2	4
Kazumba	3	8	4	4	5
Luiza	1	3	1	5	3
KASAI	2	2	2	2	2
Dekese	10	10	10	10	1
Ilebo	5	4	8	8	10
Luebo	9	6	9	9	7
Mweka	6	2	7	7	9
Tshikapa	4	7	2	1	6

Note : La classification est basée sur la production moyenne de quatre ans (1979, 1981, 1982 et 1983) dont les sources sont les rapports annuels de l'Inspection Régionale de l'Agriculture (1979 et 1981) et les Conférences Agricoles Régionales, Kasai-Occidental, 1982-83 et 1984.

166

### 2.1. Manioc.

Le Kasai-Occidental est classé 4ème producteur du manioc après la région de Bandundu, Shaba et Kivu. Le manioc est cultivé en forêt souvent en association avec le maïs. En savane, il est associé au curcubitat et au haricot. La variété la plus répandue est amère.

La superficie emblavée par cultivateur varie entre 75 et 125 ares. Le rendement moyen à l'hectare est de 6,3 tonnes.

Les zones les plus productrices sont : Luiza, Demba et Kazumba.

La production est passée de 1.555.000 T en 1979 à 1.443.400 T en 1984. Il est essentiellement utilisé dans la consommation humaine sous forme de farine mélangée avec la farine de maïs, et dans la préparation de l'alcool "Maluvu a kapia".

### 2.2. Maïs.

Le maïs intervient dans la consommation humaine comme aliment de base et comme matière première dans la fabrication de la bière et de l'alcool.

La variété la plus répandue est GPS5 localement dénommée "MANVUA MATOKE". Les variétés "Salongo super" et "Kasai I" sont peu acceptées par les cultivateurs car réputées dures à la mouture manuelle traditionnelle. La variété locale, plus tendre, est plus préférée.

Le rendement est de l'ordre de 450 Kg de maïs grains à l'hectare. Les zones les plus productrices sont Luebo, Demba, Mweka et Luiza (voir tableau 3).

### 2.3. Arachide.

L'arachide est souvent cultivée en association avec le manioc ou avec le maïs en région de forêts. En savanes, elle est associée au curcubitat sp. et au millet.

La variété blanche rampante est la plus cultivée par rapport à la variété A65.

La superficie moyenne par cultivateur varie entre 25 et 30 ares. Le rendement moyen habituellement obtenu oscille autour de 450 kg d'arachide en gousses sèches à l'hectare. Les zones les plus productrices sont Luiza, Tshikapa et Dibaya (voir tableau 4).

#### 2.4. Paddy

Le riz pluvial est cultivé partout dans les zones forestières, particulièrement dans la zone de mwaka, Dimbelenge et Dekese. Suite aux méventes successives enregistrées par les paysans, la production du riz dans ces zones semble être en régression. Cette situation résulte partiellement du manque de voies d'évacuation et de semences améliorées.

Le rendement moyen dans les dernières années atteint 550 kg à l'hectare. La superficie emblavée par cultivateur est estimée en moyenne de 25 ares.

Actuellement, la culture de riz tend à se développer dans les zones de Dibaya et Luiza.

#### 2.5. Haricot.

Le haricot est très apprécié au Kasai-Occidental. Il est cultivé en savane. Il est principalement associé au manioc et quelque fois au maïs.

La variété locale "Phaseolus angularis" est la plus répandue mais la variété Vigna Unquiculata (Kunde) rencontre assez de succès et qui est aussi consommée largement par la population.

La superficie moyenne par cultivateur dépasse rarement 30 ares. Le rendement moyen de la culture est d'environ 400 kg/ha de graines sèches.

Les zones de Tshikapa, Dimbelenge et Dibaya sont les plus productrices (voir tableau n° 4, p.6).

## 2.6. Soja.

Depuis 1970, le soja a pris de grandes dimensions au Kasai-Occidental. La superficie emblavée ainsi que la production augmente progressivement. Il est facilement vendu et occupe une place de choix dans la nutrition. Le Kasai-Occidental est premier producteur du soja. Le Centre Communautaire de Tshikapa et la Biscuiterie Soja de Kananga contribuent à son accroissement et son développement.

## II.2. Cultures Industrielles.

### A. Coton.

Présentement, le coton est une culture en disparition. Cette situation s'explique par le revenu insignifiant qu'il procure aux planteurs, le retard dans la distribution des semences et dans l'achat de la production, le manque de traitement phytosanitaire, la désorganisation du service de vulgarisation cotonnière, etc...

### B. Hévéa.

Cette culture est malheureusement abandonnée depuis juillet 1980. Il s'agit de plus de 5.100 hectares d'hévéa inexploités dans la zone de Mweka et 30 hectares dans la zone de Luiza. On souhaite une réhabilitation de ces plantations abandonnées.

### C. Palmier à huile.

La culture du palmier elaeïs connaît une regression pour des multiples causes dont le vieillissement des palmeraies, le désintéressement des jeunes à la récolte des noix de palme, travail très dangereux et peu rémunérateur, la vétusté du matériel des huileries, le manque d'entretien et de replanting. Le palmier à huile peut mieux se développer dans la zone forestière du nord de la région spécialement dans la zone de Demba, Dekese et Ilebo.

### D. Café.

Cette culture rencontre également d'énormes difficultés entre autres le vieillissement des caféiers, le manque de produits phytosanitaires, la carence de la main d'oeuvre pour l'entretien et la récolte.

189

Cette culture s'apprête mieux dans la partie nord de la région principalement dans les zones de Mweka, d'Ilebo, de Luebo, de Demba et de Tshikapa.

Tableau 5 : Evolution de la production des cultures industrielles au Kasai-Occidental, 1979-1984.-

	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>
Huile de palme (Indus- trielle) (en T) (1)	2.455	2.584	2.397	2.168	1.765	1.998
Café marchand (en 000 T) (2).	2,2	2,4	2,4	2,5	2,56	2,48

Source : (1) Bureau d'Analyse Economique, S.E.P., D.A.D.R., 1985.

(2) Office Zaïrois du Café (OZACAF), Mémo N° OZACAF/DG/0026/84 page 4, 1984.

Note : D'après le document de la Conférence Agricole Régionale, page 18, 1984, la production du palmier à huile a atteint 21.873 T en régimes par les secteurs (traditionnel et industriel).

### II.3. Elevage.

La région du Kasai-Occidental présente de grandes potentialités pour le développement du secteur élevage. L'élevage de petit bétail est presque exclusivement tenu par les petits paysans. La région du Kasai-Occidental est deuxième productrice de porcins et cinquième productrice des caprins et ovins.

L'élevage de gros-bétail est l'apanage de grandes fermes d'Etat, de sociétés privées, des organismes confessionnels et quelques particuliers. L'élevage des bovins se pratique partout dans la région, principalement dans les zones de Kazumba, de Luiza, de Dibaya et de Dekese. Le Kasai-Occidental est cinquième producteur des bovins. Le tableau suivant donne l'évolution du cheptel bovin, ovin, caprin et porcine ainsi que de la volaille.

Tableau 6 : Situation du cheptel Elevage au Kasai-Occidental (1984).  
(tête).

Entité administrative	Espèce animale.				
	Bovin	Caprin	Ovin	Suidés	Volaille
Kananga	18	613	128	417	5.304
Katoka		4.003	787	226	6.521
Ndesha		339	351	60	5.570
Nganza	32	2.232	1.802	1.006	5.125
Lukonga	26	2.137	615	616	4.250
S/R. Kananga	76	9.324	3.683	2.325	26.770
Derba	4	26.782	1.230	9.523	66.929
Dibaya	11.311	31.816	1.607	1.707	65.224
Dimbelenge	176	24.357	4.662	15.800	60.520
Kazumba	11.017	40.873	11.604	8.247	54.587
Luiza	17.398	30.992	7.563	20.155	51.876
S/R. Lulua	39.906	154.820	26.674	55.432	299.136
Dekese	2.265	9.485	1.185	720	25.462
Ilebo	187	23.354	4.344	1.951	65.973
Luebo	68	13.354	1.235	8.267	41.015
Mweka	126	23.503	1.433	6.978	66.954
Tshikapa	1.128	70.656	7.120	33.062	188.044
S/R. Kasai	3.774	140.351	15.317	50.978	387.448
Total Région	43.756	304.495	45.674	108.735	713.354

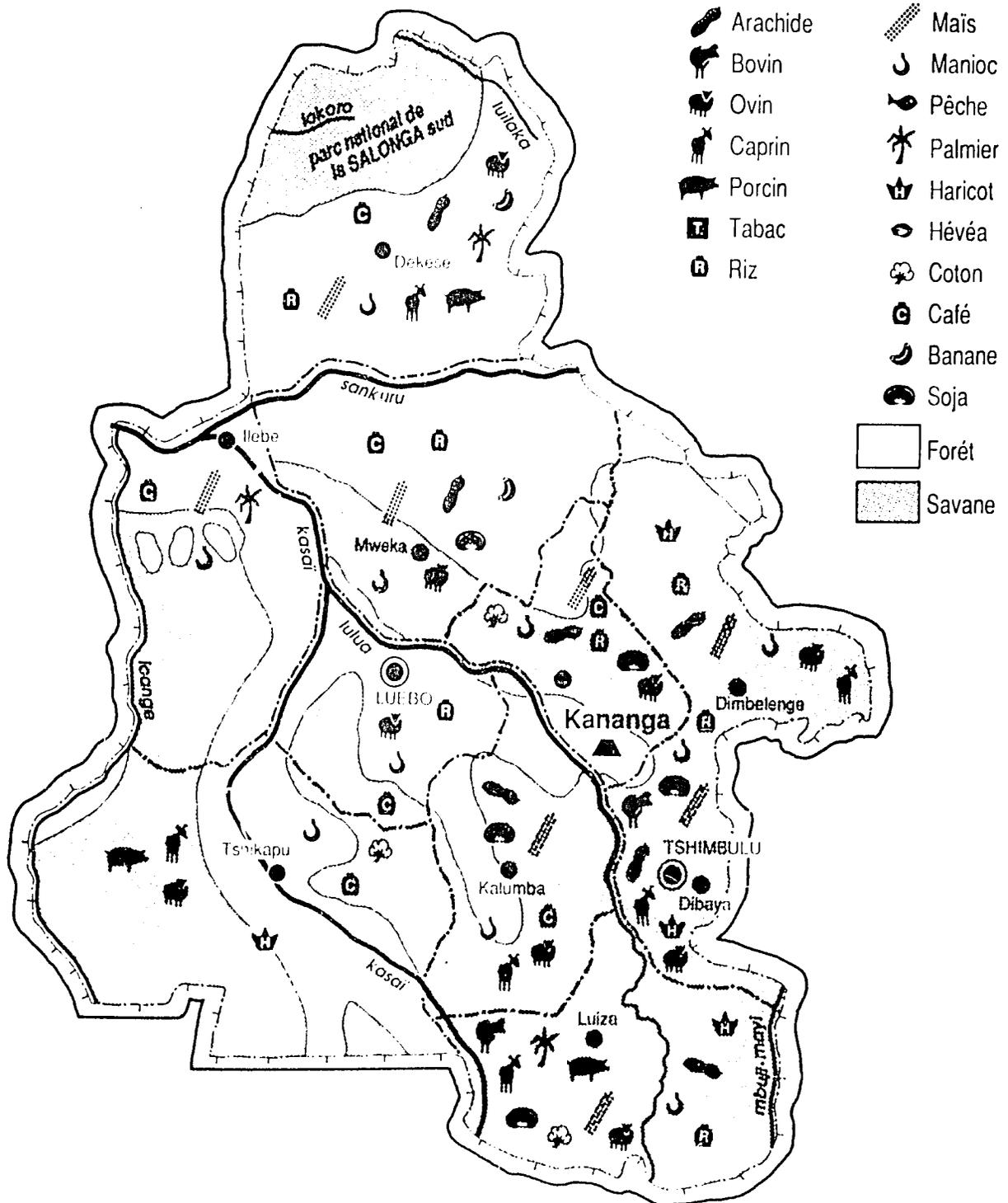
Sources : - Rapport annuel de la cellule de la Production et Santé Animales/Kasai-Occidental (1984).

- Evolution du plan de relance agricole 1982-84.

- Données recueillies par le B.P.A. (Janvier 1985).

# Region Du Kasai - Occidental

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE CULTURES ET CHEPTEL.



Source : Le Zaïre Economique, Bureau du Président Fondateur, République du Zaïre, 1984.

Tableau 7 : Situation de l'élevage au Kasai-Occidental en 1984.-

Entités Administratives.	Bovins	Caprins	Ovins	Porcins	Volaille
S/R. de Kananga	0,2	3	8	2	4
S/R. de Lulua	91,2	51	58	51	42
S/R. du Kasai	8,6	46	34	47	54
Total Région	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Calcul fait par le Bureau de Planification Agricole.

#### II.4. Pisciculture

Les activités piscicoles régionales restent encore embryonnaires. La région compte actuellement 1.748 étangs dont 1.171 soit 67 % encadrés par le Projet Pisciculture Familiale.

Tableau 8 : Evolution des activités piscicoles.

Rubrique	1979	1980	1981	1982	1983
Nombre de fermiers encadrés	67	215	724	1.685	1.554
Total étangs	72	733	987	1.200	1.171
Superficie totale (are).	118	1.054,5	1.953	1.200	1.592
Superficie récoltée (are).	12	202,25	274	400	647,2
Nombre d'étangs récoltés.	-	146	-	-	-
Production(Kg)	180	2.011,5	4.046,6	12.520	18.742
Rendement en Kg/are/an.	15	10	15	31	29

Source : Rapport du Projet de Pisciculture Familiale, Région du Kasai-Occidental, 1984.

Le nombre de fermiers est allé en décroissant du fait de l'insuffisance du nombre de vulgarisateurs. L'augmentation de la production prouve à suffisance l'assimilation des techniques d'exploitation piscicole par les paysans encadrés.

#### II.5. La Pêche.

Au Kasai-Occidental, la pêche est une activité secondaire. Elle est pratiquée surtout par la population riveraine sur les lacs et rivières poissonneuses. La précoopérative d'ILEBO est la seule institution qui pratique la pêche traditionnelle. La pêche industrielle et sportive sont inconnues.

La production totale régionale au cours de l'exercice 1982/1983 est estimée à environ 15.980 tonnes de poissons frais et 7.724 tonnes de poissons fumés.

Les poissons salés y sont importés du Shaba, de Kinshasa ou directement de l'extérieur du Zaïre.

#### II.6. La chasse.

Elle est réglementée par une ordonnance présidentielle qui précise la période de chasse, les réserves naturelles et les types des gibiers à chasser.

La période de chasse va du 20 avril au 20 décembre. La chasse est interdite pour le reste de l'année.

Il existe deux réserves naturelles de chasse à savoir : le domaine de Bushimaie et le parc national Salonga.

### III. FACTEURS DE PRODUCTION.

#### III.1. Crédit Agricole.

Le crédit agricole est le plus souvent accordé par les banques commerciales et la Société Financière de Développement (SOFIDE).

Les opérations financées concernent surtout la campagne d'achat des produits agricoles.

Le secteur le plus attractif pour l'investissement reste sans conteste l'agriculture moderne et l'agro-industrie. Seule la SOFIDE consent des crédits à long terme.

Le mécanisme de libération des fonds pour le crédit à court terme très lent car la décision finale est prise au niveau de Kinshasa. Ceci occasionne le retard dans le déblocage des fonds et paralyse des activités des opérateurs économiques et des agro-industries.

### III.2. Intrants

#### Outillage agricole

Au Kasai-Occidental, l'outillage utilisé est la houe, la machette et la hâche. Cet outillage est fourni soit par Shaba (PNS) soit par Kinshasa (UMAZ), soit par la forge artisanale locale.

#### Semences améliorées et engrais chimiques

Les efforts sont fournis par les CAPSA/Mpania et de Salushimba pour accroître la production des semences améliorées. Leur diffusion se fait par les projets d'encadrement (CEDERIM, PNE/FAO, MISSIONNAIRES...) et commerçants. De fois, le Conseil Exécutif approvisionne la région en semences de maïs en provenance du projet Kaniama-Kasese. L'utilisation d'engrais n'a commencé à se répandre qu'en 1981 avec le Programme National Engrais (PNE). Le paysan n'a pas encore compris l'intérêt de l'utiliser. L'usage d'engrais chimique ne date que de 1981 avec le Programme National Engrais (PNE).

### III.3. La main-d'oeuvre et les techniques culturales

La main-d'oeuvre agricole provient de la population paysanne qui bien qu'abondante n'est pas toujours disposée à travailler pour le tiers. Cela est surtout dû au manque de grandes industries, aux salaires très bas et aux conditions de travail médiocres.

Les techniques culturales sont celles héritées d'une traditionnelle séculaire sans amélioration.

### III.4. Organisme de développement rural

Les coopératives structurées et organisées n'existent pas vraiment au Kasai-Occidental. Cependant, il y a un mouvement de création des pré-coopératives dû essentiellement à l'implantation des projets de développement intégré.

172

Les projets de développement rural opérant dans la région sont :

A. Projets de l'Etat.

- Le centre de développement rural intégré de Mweka (CEDE-RIM).
- Le Projet Pisciculture familiale (PPF/Kasaï-Occidental).
- Projet National Engrais (PNE/FAO).
- Projet Nkata/masuika.
- Centres Agricoles de production des semences améliorées (CAPSA) /Salushimba et Pania.
- Le Projet de Développement Agricole de la Lulua est en gestation et le démarrage est prévu au cours de l'an 1985.

B. Projets confessionaux:

- Promotion du Paysan
- Biscuit soja du Kasaï
- Projet Bilomba
- Projets Agricoles et d'élevage.

C. Projets privés.

- Ferme de Kanema,
- Projet agricole du Kasaï/Dibaya
- Projet UNIBRA.

III.5. Commercialisation.

Les produits agricoles industriels sont vendus directement aux opérateurs économiques. Par contre les produits vivriers sont vendus directement aux consommateurs ruraux , aux petits commerçants ambulants et aux opérateurs économiques. Les paysans vendent leurs produits aux marchés ruraux organisés dans chaque collectivité. Ces marchés se tiennent régulièrement à des jours bien déterminés de la semaine.

Parfois, ils écoulent d'importantes quantités devant leur maison. Pour stimuler la production agricole, le Département de l'Agriculture et du Développement Rural a, par sa lettre du 24/04/1984, demandé aux Gouverneurs des Régions d'organiser des marchés périodiques à des endroits fixes le long de

grands axes routiers, ferroviaires ou fluviaux. Mais le transport demeure toujours un handicap sérieux au développement de la commercialisation.

#### IV. INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES

##### IV.1. Mines et industries

La région du Kasai-Occidental dispose d'un important potentiel industriel. Le sous-sol renferme du diamant de joaillerie à Tshikapa, de fer à Luebo, de l'or, l'argent et l'étain à Luiza, du pétrole à Dekese pour ne mentionner que ceux-là. Le diamant est presque épuisé et reste au niveau d'exploitation artisanale. Le fer, l'argent, l'étain, l'or et le pétrole ne sont qu'au niveau de prospection.

Le développement industriel harmonieux de la région reste conditionné par l'apport d'autres secteurs : l'énergie, le transport et communication etc... Pour le moment l'industrie minière est caractérisée par l'exploitation artisanale du diamant de joaillerie. La mesure de libéralisation d'exploitation artisanale des matières précieuses a créé un engouement d'intérêt d'exploitation. Mais celle-ci bien que bénéfique du point de vue de contrôle de vente et de la rentrée des devises constitue cependant un handicap sérieux pour le développement des autres secteurs estimés moins rémunérateurs tels que l'enseignement et l'agriculture.

##### Industriels brassicoles

Les industries brassicoles de la région sont représentées par l'UNIBRA (Union des Brasseries) dont le siège social est Kinshasa. Ces industries produisent la Sokol et Doppel ainsi qu'une gamme des boissons sucrées et eau minérale. Depuis 1979, les brasseries ont connu une baisse significative de la production due au manque de matière première et à l'énergie. Le Kasai-Occidental importe la bière du Shaba pour satisfaire ses besoins.

##### Industries manufacturières

Les industries manufacturières de la région concernent essentiellement la fabrication des savons. La région possède une savonnerie e

huilerie SAVINKAS à Kananga et PLZ/Mapangu.

Quant aux industries artisanales, elles englobent la petite et la moyenne entreprise. Elles sont fort diversifiées et comprennent : les menneries, les arts et sculpture, les menuiseries, les scieries ect...

La principale contrainte à l'essor des entreprises tant artisanales qu'industrielles reste l'insuffisance et l'irrégularité de la distribution de l'énergie électrique. Et bien entendu il y a aussi la vétusté de ces unités de production et le manque de pièces de réchange.

#### IV.2. Energie et l'eau.

Au Kasai-Occidental, l'électricité est produite par 4 centrales dont 3 thermiques (deux installées à Kananga et un à Mwaka) et une hydroélectrique (installée à Tshikapa).

A côté de ces centrales il y a plusieurs groupes électrogènes collectifs ou individuels appartenant à des privés ou à des organismes confessionnels. L'irrégularité de production électrique à partir des centrales thermiques à Kananga constitue un goulot d'étranglement sérieux pour le développement industriel de la région. Pour les besoins domestiques la source énergétique la plus utilisée reste le bois et ou le charbon de bois. Cependant, la région dispose de plusieurs potentialités hydro-électriques dues à la présence des chutes d'eau.

L'espoir de développement de la région repose donc certainement sur l'érection des barrages hydroélectriques et l'exploitation des sites pétroliers de la région ce qui pourra résoudre la crise énergétique et relancer l'activité industrielle. L'introduction de l'énergie solaire serait également un salut.

Quant à l'eau potable, le problème reste identique à celui du courant électrique. A Kananga l'eau ne coule pas 24 heures sur 24 heures au robinet. Elle est distribuée par moment suivant les quartiers et les zones. La population rurale souffre encore d'avantage de ce problème bien que un plan d'expansion et d'exploitation d'eau potable ait englobé déjà les zones rurales.

### IV.3. Transport et Communication.

Dans une économie de marché les moyens de transport et de communication constituent un des facteurs indispensables du développement. Ils conditionnent la production agricole ainsi que le développement socio-économique.

#### 1. Réseau navigable.

Tous les moyens de transport sont présents au Kasai-Occidental. La région a un réseau de transport fluvial développé dû justement à ses cours d'eau qui baignent toute la région. Mais par endroits, ce réseau est coupé d'obstacles naturels infranchissables tels des chutes d'eau. De ce fait, certains sont devenus de biefs navigables isolés donc sans importance aucune car non reliés au réseau fluvial navigable.

Les principaux biefs navigables sont :

- Ilebo - Djoko Punda : 190 km sur le Kasai
- Ilebo - Luebo : 194 km sur la Lulua
- Ilebo - Bena Makima : 130 km sur la Lulua
- Ilebo - Pania Mutombo : 581 km sur le Sankuru
- Ilebo - Lubue - Lukengu : 195 km sur la Loange, etc...

Ilebo port situé sur la rivière Kasai constitue l'unique port important de la région. Le Kasai-Occidental est relié à la région de Kinshasa par voie fluviale via la région de Bandundu.

La rivières Kasai est navigable, supporte des bateaux de gros tonnages (500 T) d'Ilebo à son confluent à Kwamouth (Bandundu) et de petits bateaux de Bakwa Mfunji en amont d'Ilebo (voir Zaïre Economique 1984, page 56).

2. Le réseau aérien est desservi pour les transports civils et pour les frêts aériens des produits agricoles, manufacturés et divers. La région dispose pour cela de 3 aérodrômes (1 à Kananga de type national, 1 à Tshikapa de 1ère catégorie et 1 à Ilebo de 2ème catégorie) et plusieurs pistes d'atterrissage localisées dans les chefs-lieux des sous-régions, des zones et/ou à proximité des paroisses et sociétés privées. Le réseau domestique aérien est exploité par les compagnies aériennes uniquement zaïroises, Air-Zaïre, Scibe-Zaïre Airlift, Katale Aéro Service. Lukas, Fontshi, Mukandila, etc...

### 3. Réseau routier.

Quant au réseau routier, il comprend les routes nationales (RN), les routes régionales prioritaires (RR1) et les routes régionales secondaires (RR2). Toutes ces routes sont sous la gestion de l'Office des Routes qui assure l'entretien, le traçage et la réparation. Les routes agricoles sont dans un état déplorable. Plusieurs localités productrices se trouvent enclavées. Leur entretien est confié au Gouverneur de Région (voir carte réseaux routiers de l'Office des Routes).

### 4. Réseau ferroviaire.

Enfin, la région dispose de 614.276 km de voie ferrée qui est le prolongement de la voie ferrée nationale venant du Shaba. Elle est exploitée par la SNCZ (Société Nationale des Chemins de fer du Zaïre). La gare d'Ilebo située à proximité du port d'Ilebo sur la rivière Kasai est un noeud stratégique et la liaison de transport entre la voie ferrée Lubumbashi-Ilebo et la voie fluviale (Ilebo-Kinshasa).

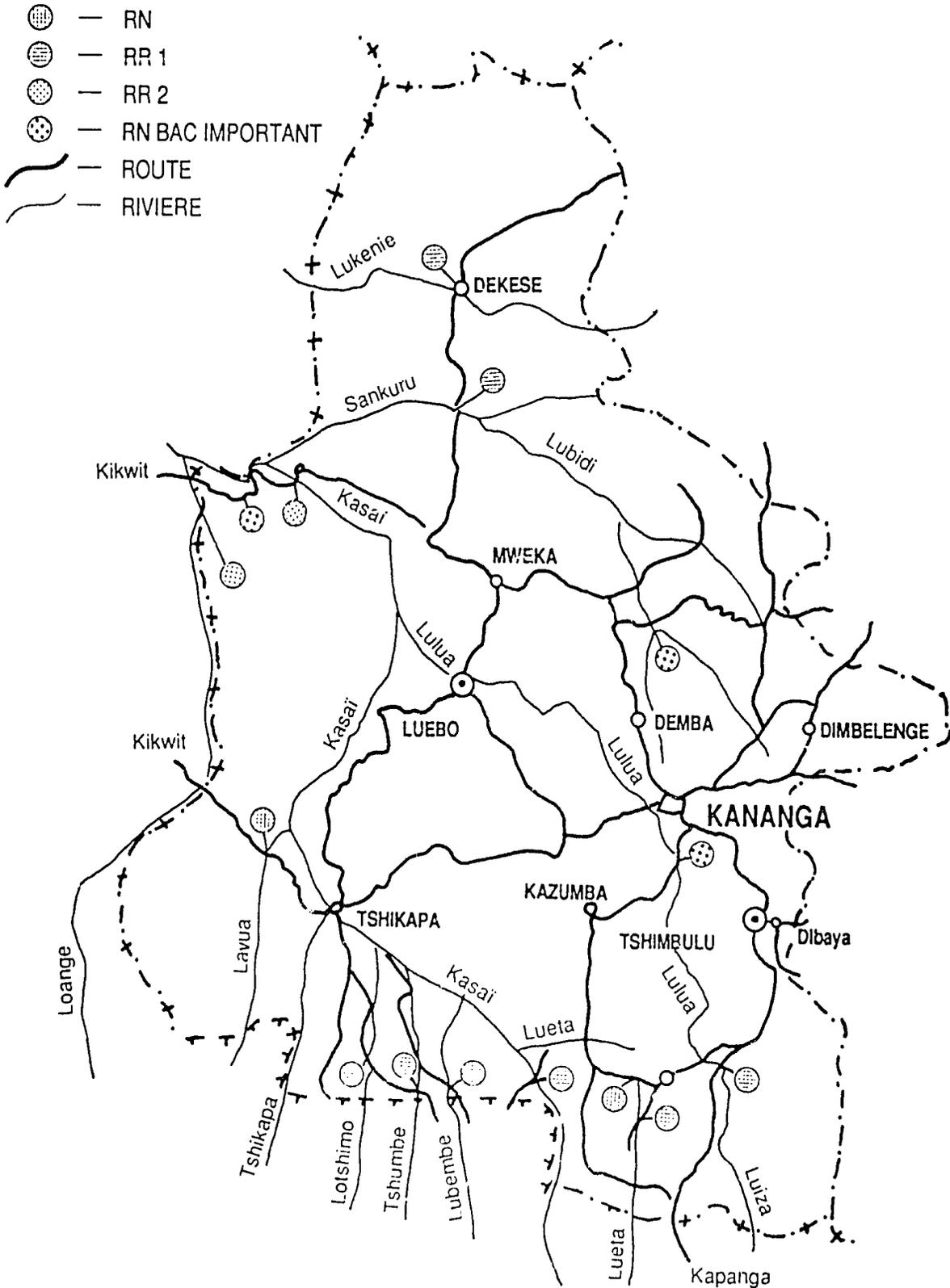
#### IV.4. Télécommunication et information.

- La région du Kasai-Occidental dispose d'un téléphone automatique. Installé à Kananga, ce système est utilisé pour la communication locale, inter-urbaine et internationale. A cet effet, ce téléphone bénéficie des services de tables de l'inter, des services du multiplexes de faisceaux Hertzien ainsi que ceux de la station terrienne de Mouji-Mayi. La capacité maximale de liaison téléphonique est de 2.000 appareils pour la ville de Kananga dont seulement 900 sont exploités.

Le téléphone manuel jadis installé dans les zones rurales d'Ilebo, Mwaka, Tshikapa, Luebo et Dibaya permettait la communication inter-régionale grâce à l'axe n° 2 reliant Kinshasa au Shaba. Mais les frais d'entretien exorbitants ont été à la base de sa suspension depuis 1977.

Le secteur "Telex" n'est plus exploité. Seul l'AZAP exploite son propre émetteur. A la place, les sociétés privées et le secteur administratif se contentent de la phonie. La région est aussi dotée de la télégraphie sans fil (TSF) et d'une station radio et de la télévision. Il a deux hebdomadaires : Kasai et Salongo Kasai. Le trafic aérien entre Kananga et Kinshasa permet la diffusion des quotidiens de Kinshasa.

### BACS / Kasai - Occidental



SOURCE : Plan Mobutu, programme routier, 1982-1984, Office des Routes, 1981.

#### IV.5 Echanges commerciaux et distribution des biens.

Les échanges commerciaux s'effectuent entre la région du Kasai-Occidental et les autres régions comme le Shaba, Kasai-Oriental, Bandundu et Kinshasa. La distribution des produits agricoles et industriels est pratiquée par les grandes sociétés opérant dans la région à savoir : SMIS, HASSON et Frères, SEDEC, SOLBENA, MALZA, NOGUEIRA, INTERFINA et Cie etc... pour le commerce de gros. Celui de détail étant l'apanage des petits commerçants. Il faut noter ici l'existence des échanges commerciaux importants entre la région et la République Populaire d'Angola. Mais ces échanges revêtent un caractère frauduleux. Ce qui rend difficile l'estimation du volume des biens commercialisés.

#### IV.6. Infrastructure sanitaire

En 1984, la région comptait 87 médecins, soit 27.000 habitants par médecin. La répartition des médecins par sous-région semble être en faveur de la ville. En effet la sous-région de la Lulua, pour ne parler que de celle-ci, a 12 médecins pour une population de 1.451.328 habitants. Cette entité administrative n'a que 2 officines pharmaceutiques sur 56 officines identifiées dans la région. Par contre, la ville de Kananga a 24 médecins pour 492.156 habitants. Bien que sa population représente 1/3 de celle de la sous-région de la Lulua, la sous-région urbaine de Kananga a le double des médecins.

D'une manière générale, il faut noter que la région du Kasai-Occidental souffre de :

- l'insuffisance manifeste de médecins,
- l'état défectueux et vétuste des hôpitaux, cliniques et autres établissements de santé ,
- produits pharmaceutiques même de première nécessité,
- équipement pour hôpitaux, cliniques, dispensaires et laboratoires (en 1982, il y eut 1 lit pour 484 personnes).

Quant à la pathologie endémique et épidémique, l'on déplore la fréquence de la rougeole, la coqueluche, l'hépatite infectieuse, le palludisme, la verminose et la blenorragie.

#### IV.7. Infrastructure scolaire

Malgré les conditions particulièrement difficiles d'enseignement, le niveau d'enseignement au Kasai-Occidental était parmi les plus élevés du pays.

Pendant l'année scolaire 1981-1982, 1.138 écoles primaires ont fonctionné sur l'ensemble de la région avec 11.103 classes et 10.305 enseignants. Le nombre d'élèves était de 334.303 élèves dont 201.676 garçons et 132.596 filles. La ville de Kananga à elle seule 64.172 élèves dont 34.827 garçons et 29.345 filles.

Si on compare ces chiffres avec ceux de l'année scolaire 1980-1981 on constate une diminution et du nombre d'écoles, d'enseignants et du nombre d'élèves. En effet les effectifs de l'année scolaire 1980-1981 étaient bien supérieurs. Dans l'enseignement secondaire on constate la même évolution pour les deux dernières années scolaires.

La zone de Dekese constitue un cas anormal. L'effectif des scolarisables est inférieur à celui des scolarisés. L'enseignement supérieur est concentré uniquement dans la ville de Kananga. Il compte un ISP, un ISAR et un CIDER. L'ISAR est de création récente (1982-1983), c'est l'ISP qui est l'établissement supérieur le plus important de la région.

#### IV.8. Secteur administratif

La région dispose d'une Division régionale de la Fonction Publique qui gère le personnel du Service de l'Etat qui comprend le Personnel de l'Administration Régionale, les entreprises de l'Etat installées dans la région telles que : OFIDA, OZAC, etc...

## V. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE.

### V.1. Contraintes;

a- L'insuffisance des moyens logistiques mis à la disposition des agents de l'Agriculture/Région (Véhicules, motos, bicyclettes), le détournement des équipements leur destinés par les autorités politico-administratives ainsi que l'enveloppe budgétaire très minime leur accordée ne fait que contribuer à la détérioration du secteur agricole. A cela s'ajoute la non qualification de la plupart des agents sur terrain, aucun recyclage n'est organisé pour les moins qualifiés.

b- Les routes sont dans un état lamentable conséquence de la formation géologique de la région. La majorité des routes de la région présentent un aspect encaissé sous la surface topographique. Comme le sol est en grande partie sableux, celui-ci s'érode facilement par les phénomènes éolien ou fluvial. Plus la route se creuse, plus elle piège de l'eau. Ce phénomène est à l'origine du mauvais état de la plupart des routes du Kasai-Occidental : érosion profonde sur les pentes suivie des bancs de sables. La solution possible serait de mettre la route au-dessus du terrain naturel et lui donner un bombement transversal correct. Mais ce travail requiert un matériel de chantier important. Plusieurs collectivités sont ainsi dans l'impossibilité d'écouler leur production et s'approvisionner en produits manufacturés. L'insuffisance de moyens de transport qui sillonnent la région contraint le paysan à limiter sa production aux besoins de son auto-consommation.

c- La pénurie des produits pétroliers, l'insuffisance de principaux intrants agricoles et un encadrement dérisoire constituent également un frein au développement du secteur agricole.

### V.2. Conditions préalables au développement du secteur agricole.

La conférence agricole instaurée depuis mars 1983 devrait se poursuivre pour mieux diagnostiquer les entraves du secteur agricole et trouver la meilleure thérapeutique adaptée aux réalités et moyens logistiques de la région.

Il conviendrait donc de :

- lever les contraintes générales (entretien de routes, organisation du circuit commercial, encourager les opérateurs économiques ainsi que certains organismes intéressés au développement agricole de la région...).
- définir une politique régionale d'aide aux petites et moyennes entreprises, agro-industrielles visant au renouvellement des moyens de production.
- intensifier les activités des CAPSA, veiller à la distribution des semences améliorées à temps opportun et au respect du calendrier agricole.
- un encadrement beaucoup plus efficace des paysans sous la responsabilité de tous les services liés au développement agricole et non le seul appanage du Département de l'Agriculture et du Développement Rural.

### V.3. Estimation de besoins alimentaires.

Il ressort des enquêtes alimentaires menées dans les chefs-lieux des sous-régions du Kasai-Occidental que la région souffre d'un déficit alimentaire moyen de 16,57 % sur l'ensemble des principes nutritifs ingérés. Le déséquilibre est plus accentué dans les relations nutritives conventionnelles. Les apports calorifiques sont très réduits pour les aliments à prédominance lipidique et protidique ce qui conduit à une conclusion que la ration de l'habitant du Kasai-Occidental est essentiellement glucidique.

Les besoins alimentaires seront donc calqués à base du déficit actuel. Un accent devra être mis sur l'élevage, les huileries ainsi qu'un apprentissage quant aux rapports des composants d'une ration alimentaire.

### V.4. Identification des régions favorables pour le développement agricole (REDEAGRI).

A la lumière des statistiques des productions agricoles et animales, il se dégage que le Kasai-Occidental peut être réparti en 3 régions de développement agricole (REDFAGRI). Ces régions sont classées également de par leurs potentialités naturelles, l'importance de la population (densité, assiduité aux travaux agricoles), les conditions climatiques, l'infrastructure routière et ferroviaire et enfin la réponse à l'encadrement par les projets de développement agricole, infrastructures d'appui.

V.4.1. Première région de développement agricole et rural (REDEAGRI K.O.A.V.G.B.)

Elle couvre les zones de Luiza, le Sud de Kazumba, l'Est de Dibaya, le Sud-Est de Demba et le Sud de Dimbelenge. Les cultures vivrières (maïs, manioc, arachide, haricot, tomates, voandzou...) et l'élevage du gros-bétail devront y être intensifiés avec la quasi certitude d'aboutir aux résultats escomptés.

V.4.2. Deuxième région de développement agricole et Rural (REDEAGRI KO2 i.p.b.)

Cette contrée comprend les zones d'Ilebo, Luebo, Nord de Tshikapa, l'Ouest de Demba et Mweka excepté sa partie Nord. L'accent sera plus mis sur les cultures industrielles (café, huile de palme, hévéa) et sur les cultures vivrières (maïs et manioc).

V.4.3. Troisième région de développement agricole et rural (REDEAGRI KO3 f.v.)

Cette partie concerne les zones de Lokese, le Nord de Mweka, Demba et Dimbelenge. C'est une étendue essentiellement forestière qui devra baser son développement sur l'exploitation forestière, l'intensification des cultures de rapport et la culture du riz qui y donne déjà les preuves.

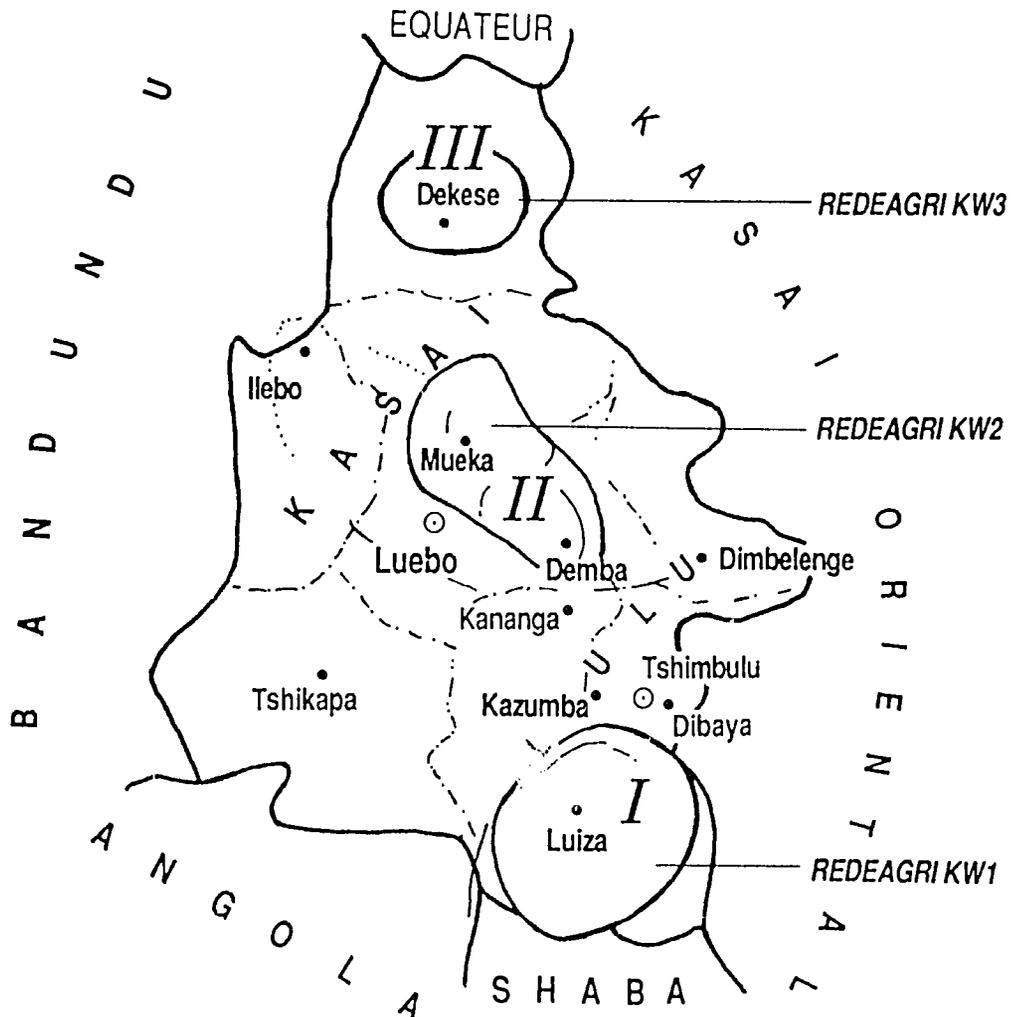
CONCLUSION.

La région du Kasai-Occidental présente un éventail de potentialités agricoles, pastorales et minières pour son développement. Suite à des innombrables contraintes, la production tant agricole que pastorale ne reflète pas ces potentialités.

La Conférence agricole régionale du 12 au 15 mars 1984 a mis en exergue les contraintes relatives à la production, à l'encadrement, à la recherche, à la commercialisation, à la politique des prix, à la santé du paysan, au financement, au conditionnement des produits agricoles et d'élevage, et à leur évacuation.

L'accroissement de la production dépend de la suppression de ces contraintes. Pour éviter la perte d'énergie et la dispersion des efforts, le Département de l'Agriculture propose une stratégie de régions de développement agricole. Le choix d'une région est basé sur des facteurs concrets comme la disponibilité de ressources physiques et humaines, l'existence de certaines infrastructures socio-économiques, la densité de la population et l'activité traditionnelle de base.

PERSPECTIVE DE DEVELOPPMENT AGRICOLE  
REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES REGIONS PRIORITAIRES  
**Carte No. V.1 : Région du Kasai - Occidental**



- LEGENDE :
- I. Région de Développement Agricole du Kasai Occidental 1 (REDEAGRI KW1) : M, MC, A, HT  
1. Maïs (M) 2. Manioc (Mc) 3. Arachide (A) 4. Haricot (Ht) 5. Canne à sucre.
  - II. Région de Développement Agricole du Kasai Occidental 2 (REDEAGRI KW2) : Mc, M, Pa  
1. Manioc (Mc) 2. Maïs (M) 3. Palmier à huile (Pa) 4. Café (C) 5. Légumineuses (Lg)
  - III. Région de Développement Agricole du Kasai Occidental 3 (REDEAGRI KW3) :  
1. Riz (R) 2. Palmier à huile (Pa).

NOTE : L'identification des "régions" favorables au développement agricole et la classification des produits prioritaires pour la production future sont les résultats des discussions entre les autorités régionales et les représentants du Bureau de Planification (SEP/DA) au cours de la mission effectuée au Kasai-Occidental du 5 Août à 27 Août 1986.

Source: Etude Régionale pour la Planification Agricole du Kasai-Occidental, Bureau de Planification Agricole, Département de l'Agriculture et du Développement Rural, Zaïre, 1987.



# Région du HAUT-ZAÏRE

## Etude Régionale pour la Planification Agricole

### Rapport Synthèse

Mouvement Populaire de la Révolution  
- RÉPUBLIQUE DU ZAÏRE  
Département de l'Agriculture  
Service d'Études et de Planification

Division de Stratégie et de Planification Agricole  
Bureau de Planification Agricole

PROJET 600-070 • USAID • PRAGMA/CIAPP

## T A B L E   D E S   M A T I E R E S

	<u>Page</u>
INTRODUCTION .....	1
I. ETUDE DU MILIEU .....	1
II. SITUATION ACTUELLE .....	3
III. FACTEUR DE PRODUCTION .....	14
IV. LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES .....	15
V. LES AGENTS DE PRODUCTION .....	17
VI. LES INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES	20
VII. LES PERSPECTIVES DE LA REGION .....	24
CONCLUSION .....	28

---

## INTRODUCTION

Le présent condensé se propose de mettre en relief les principaux renseignements contenus dans l'Etude Régionale du Haut-Zaïre.

La région du Haut-Zaïre couvre 503.239 km<sup>2</sup>, soit le cinquième de la superficie totale du Zaïre. Cette étendue en fait la Région la plus vaste du pays.

La présente synthèse renferme des renseignements sur :

- le milieu physique et les ressources humaines,
- la situation actuelle de la production,
- les facteurs et agents de production,
- la commercialisation des produits agricoles et d'élevage
- les infrastructures socio-économiques,
- les perspectives de développement agricole de la Région.

### I. ETUDE DU MILIEU

#### 1.1. Milieu physique

##### - Localisation :

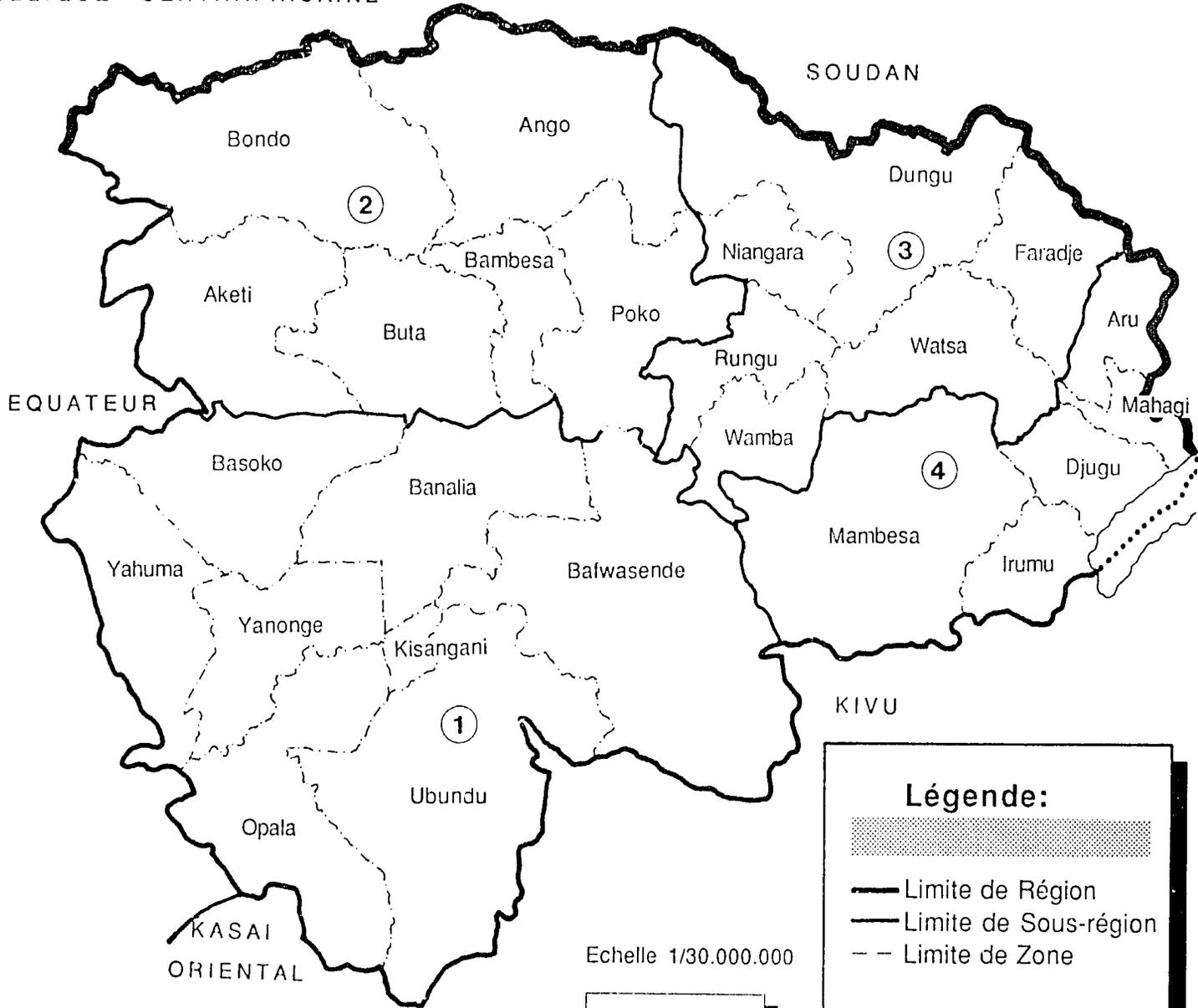
La région du Haut-Zaïre dont la capitale est Kisangani s'étend du 2ème parallèle Sud au 5ème parallèle Nord, et du 23ème au 31ème méridien à l'Est du Greenwich.

Cette région est située au Nord-Est du pays. Elle bordée par l'Ouganda à l'Est, et par le Soudan et la République Centrafricaine au Nord. A l'intérieur elle est limitée par les régions de l'Equateur à l'Ouest et du Kivu au Sud.

# Carte Administrative

## Région du Haut-Zaïre

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



### Légende:

-  Limite de Région
-  Limite de Sous-région
-  Limite de Zone

1. Tshopo
2. Bas Uélé
3. Haut Uélé
4. Ituri

Echelle 1/30.000.000



197

- Division administrative : La région est subdivisée en cinq sous-régions, dont une urbaine Kisangani et quatre sous-régions rurales, celles-ci sont subdivisées en 30 zones rurales et 196 collectivités.

Leurs superficies respectives sont les suivantes :

Ville de Kisangani	1.910 km <sup>2</sup>
Sous-région de l'Ituri	65.658 km <sup>2</sup>
Sous-région du Haut-Uélé	89.683 km <sup>2</sup>
Sous-région du Bas-Uélé	148.331 km <sup>2</sup>
Sous-région de la Tshopo	197.657 km <sup>2</sup>

- Altitude :
- |             |   |
|-------------|---|
| Cuvette     | 300 - 600 m;  |
| Centre-Est  | 600 - 900 m (Poko, Isiro, Nlangara<br>(Dungu, Bafwasende) ; |
| Estrême-Est | 400 - 200 m (Mont Aboro : 2.455, Ituri)                     |

- Climat, sol et végétation

Les moyennes annuelles des températures maxima se situent autour de 31°C et les minima sont comprises entre 11°C à l'Est et 19°C à l'Ouest.

Le régime des pluies reste uniforme toute l'année. Les hauteurs des précipitations varient entre 1.400 et 1.700 mm. Les minima sont observées au Nord et à l'extrême Nord-Est de la région.

La cuvette forestière centrale a un sol appelé latosol rouge et ocre forestier. De part et d'autre de cette cuvette se trouvent des ferrisols. Le Nord de la région comprend des latosols rouges et jaunes de savane, tandis que l'extrême Nord-Est est formé d'une bande de latérite et inselbergs, sols dits kaolisols à horizon sombre. Ces mêmes sols se retrouvent le long du lac Mobutu à côté des sols bruns tropicaux forestiers sur alluvions.

La région du Haut-Zaïre peut être subdivisée en trois zones phyto-géographiques :

- Les forêts qui occupent le Sud-Ouest de la région, la sous-région de la Tshopo et l'Ouest de l'Ituri, sont de type équatorial dense et humide,

des forêts marécageuses ou périodiquement inondées.

- Les savanes couvrent grosso modo le Nord Uélé et l'Est de l'Ituri.

Le Sud constitue une zone de transition entre la forêt et la savane.

- La région d'altitude occupe l'extrême Nord-Est. Elle comprend une zone de savane de moyenne et de haute altitude, et la zone du lac Mobutu couverte de savanes arborescentes.

#### - Géologie

On distingue deux grandes zones géologiques dans le Haut-Zaïre : la cuvette centrale et le Zaïre septentrional.

La cuvette centrale (sous-région de la Tshopo et l'Est de Bas-Uélé) est constituée des terrains récents d'origine continentale à reformuler. Le Zaïre septentrional comprend l'Ubangi, le Kibali, l'Ituri et le Haut-Uélé. Son plus récent des terrains du soubassement, le groupe Lindi, se compose des terrains de couverture essentiellement sédimentaire, les formations continentales dominées par la tillite et les conglomérats, et le système gréseux. Les terrains les plus anciens du soubassement quant à eux comprennent trois ensembles distincts superposés : dans la partie de Zaïre septentrional, on trouve la formation du Nil Occidental à facies cristallophylien, le groupe Kibali à facies épizonal et mésozonal supérieur et le lac Mobutu qui contient des éléments géologiques propres (un fossé tectonique de l'âge miocène inférieur).

Les réseaux hydrographiques successifs proviennent du réseau carbonifère supérieur dont une partie est occupée par des vallées glaciaires et des formations fluvio-glaciaires.

#### - Hydrographie

La majeure partie du Haut-Zaïre se trouve dans le bassin du Zaïre. Seul l'Est (zones de Bunia, Mahagi et Aru) fait partie du bassin du Nil. Le fleuve Zaïre "traverse le Sud et l'Est de la Tshopo. Il facilite le transport des personnes et des biens entre Ubundu et Kindu en amont et entre Kisangani et Kinshasa en aval. Les plus importants affluents sont la Tshopo, la Lindi, l'Aruwimi et l'Itimbiri tous entrecoupés de rapides, seule la Lomami est navigable dans sa partie inférieure. Les rivières Semliki et l'Uélé drainent toute eau de la partie Nord et de l'Est.

## 1.2. Ressources humaines

### Population :

D'après les résultats provisoires du recensement scientifique du 1er juillet 1984, le Haut-Zaïre comptait approximativement 4.2 millions d'âmes (tableau 1). La ratio hommes/femmes était de 49/51 et le taux de croissance 3 % environ. La densité de la population était estimée à 8 habitants/km<sup>2</sup>, la plus forte étant localisée à Kisangani et la plus faible dans le Bas-Uélé. L'exode rural s'est accru, cependant la population rurale représentait encore environ 91 % de la population totale de la région en 1984.

Cette population est un ensemble hétérogène de langues, cultures et coutumes. Cinq groupes principaux vivent dans le Haut-Zaïre : les peuples de l'Uélé, les Pygmées, les peuples de la région de l'Itimbiri-Ngiri, les peuples de la cuvette et les peuples de la région de Balese-Kono.

Les habitudes alimentaires varient selon les groupes ethniques. L'aliment de base le plus rencontré est soit le manioc, soit la banane, soit le riz.

## II. SITUATION ACTUELLE

Des ressources agricoles sont abondantes dans le Haut-Zaïre. Cependant, une grande partie de la superficie totale de la région est à vocation agricole.

### 1. Cultures vivrières

#### - Manioc

Le manioc est souvent cultivé en association avec le riz, l'arachide et le bananier. Les variétés utilisées par les paysans sont des espèces locales dont le rendement est faible, en général.

10/15

TABLEAU 1 - POPULATION RESIDENTE DE LA REGION, SOUS-REGIONS ET ZONES REPARTIE PAR SEXE.

H A U T - Z A I R E

5b

Entité administrative	Total	Hommes	Femmes
Total région	4.206.069	2.056.768	2.149.301
Ville de Kisangani	282.650	141.917	140.733
Zone de Lubunga	57.830	29.391	28.439
Makiso	27.445	14.362	13.083
Mangoko	59.795	29.859	29.936
Tshopo	55.612	27.702	27.910
Kabondo	55.809	27.731	28.078
Kisangani	26.159	12.872	13.287
S/R de la Tshopo	770.372	382.559	387.813
Zone de Banalia	91.674	45.563	46.111
Bafuasende	60.209	29.304	30.905
Ubundu	117.802	57.001	60.801
Opala	120.262	58.876	61.386
Isangi	213.662	111.019	102.643
Yahuma	66.640	32.670	33.970
Basoko	100.123	48.126	51.997
S/R du Bas-Uelé	579.701	277.664	302.037
Zone de Buta	82.033	39.234	42.799
Aketi	134.675	65.084	69.591
Bondo	113.568	54.339	59.229
Ango	49.454	23.268	26.186
Bambesa	86.786	41.150	45.636
Poko	113.185	54.589	58.596
S/R du Haut-Uelé	889.882	427.808	462.074
Zone de Rungu	213.243	103.273	109.970
Niangara	59.765	28.620	31.145
Dungu	115.062	54.203	60.859
Faradje	152.505	74.139	78.366
Watsa	123.537	61.348	62.189
Wamba	225.770	106.225	119.545
S/R de l'Ituri	1.683.464	826.820	130.818
Zone d'Irumu	253.683	122.865	130.818
Mambasa	82.034	41.176	40.858
Djugu	539.475	262.598	276.877
Mahagi	416.058	206.705	209.353
Aru	392.214	193.476	198.738

Source : Résultats provisoires du Recensement Scientifique de la Population du 1er juillet 1984, Département du Plan.

1986

La production régionale était de 1.555.000 T de racines fraîches en 1984. Les sous-régions les plus productrices entre 1978 et 1982 sont : l'Ituri, la Tshopo et le Bas-Uélé.

Le développement de cette culture est entravé par la dégénérescence des boutures, la défaillance dans la distribution des variétés améliorées, le manque d'encadrement technique des paysans et les maladies de manioc (Cassava Mosaic Disease et Anthracnose).

#### - Maïs

Le maïs est cultivé en association avec le riz, le manioc. Les rendements de cette culture sont devenus faibles.

La production régionale a suivi une courbe décroissante depuis 1981.

Le maïs est principalement cultivé dans l'Ituri. Cette sous-région en est la première productrice et ses habitants en sont aussi les plus grands consommateurs de la région.

Le développement de cette culture semble être conditionné par le changement des méthodes traditionnelles utilisées actuellement et la lutte contre les maladies qui attaquent la plante (mildiou, charbon, rouille, virose).

#### - Riz

Le riz cultivé dans la région est de type pluvial ou riz de montagne. Il vient généralement au début des cultures lorsqu'il est cultivé en savane en rotation avec d'autres cultures vivrières. Il est cultivé en association avec le manioc, l'arachide et le bananier. La variété utilisée par les paysans est la R66 créée à Yangambi.

Un hectare de riz de montagne produit normalement 0.5 à 1 tonne de paddy, mais 2.5 T peuvent être atteintes lorsque le paysan est bien encadré.

Le Haut-Zaïre a produit 85.800 T de paddy en 1984. Presque la moitié de la production régionale provenait de la Tshopo principalement. Ensemble, le Haut-Uélé et le Bas-Uélé avaient produit le tiers environ.

Les rendements sont dits faibles à cause des maladies de la plante, mais aussi à cause du manque de vulgarisation des semences améliorées.

- Arachide

La culture de l'arachide vient généralement après le coton dans la rotation; elle se fait normalement en association avec le maïs. L'arachide est plus consommée dans le Haut-Uélé et dans la Tshopo, mais c'est l'Ituri et le Bas-Uélé qui en produisent plus.

La production régionale était de 50.800 T en 1984.

Les rendements des cultures rationnellement conduites sont de l'ordre de 1.5 à 2 T de gousses par hectare. En milieu coutumier, cependant, les rendements sont plus faibles (0.7 à 1 T).

Les maladies qui affectent le rendement de l'arachide sont la cercosporiose et les viroses.

- Banane plantain

Le bananier est cultivé en association avec le manioc, le maïs, le riz et l'arachide. Il est plus cultivé dans les Uélé (Nord). La production totale de la région était estimée à 261.800 T en 1978 et 294.800 T en 1984 (selon le Plan de Relance Agricole 1982-1984, page 53).

D'après les statistiques de la région, les rendements de cette culture sont de 3 à 4 tonnes par hectare. La maladie qui affecte le rendement principalement est la fusariose.

- Haricot (Vigna), Soja, Voandzou

Les cultures de haricot prédominent dans les sous régions de l'Ituri (première productrice), la Tshopo et le Bas-Uélé.

Le haricot est objet de recherche à l'INERA/Yangambi.

La production régionale était de 25.400 T en 1981.

Les rendements connus des haricots sont de l'ordre de 800 kg à l'hectare, tandis que les recherches menées à Yangambi révèlent des rendements allant de 900 à 1000 Kg à l'hectare.

- Le Soja, est la légumineuse la moins acceptée dans l'alimentation des populations du Haut-Zaïre, d'où le peu d'intérêt que les paysans accordent à cette culture.

Cultivée en petites parcelles, ses rendements varient entre 0.7-0.8 T/ha à 1.00 T de graines sèches à l'hectare. A Yangambi, les rendements atteignent 1,8 T/ha. L'INERA s'attache à introduire de nouvelles variétés et à procéder à la création de lignées mieux adaptées à la région.

- La culture du voandzou, peut être pratiquée partout dans le Haut-Zaïre. Cette légumineuse est plantée seule ou en association avec d'autres cultures vivrières.

- Sorgho, Eleusine, Sésame, Patate douce

Le sorgho est consommé comme aliment, ou utilisé comme ferment dans la fabrication d'une bière indigène appelée arack, kaïpo ou mandarakwa.

Le sorgho est planté en association avec le paddy. Son rendement est de l'ordre de 0.75 T environ à l'hectare. La production régionale est cependant très difficile à estimer étant donné le peu d'importance que les populations accordent à cette culture.

- L'éleusine est cultivée dans l'Ituri. Elle est utilisée à des mêmes fins que le sorgho.

- La sésame, quant à elle, est cultivée pour son huile. On le trouve principalement dans la zone de Faradje (sous-région du Haut-Uélé). L'intérêt que les paysans portent à cette culture est croissant, mais le rendement moyen reste de 400 Kg à l'hectare.

- La patate douce dont on consomme les tubercules et les feuilles se rencontre principalement dans l'Ituri et le Bas-Uélé. Cette culture n'est pas très développée dans la région.

Elle est cultivée associée au maïs, riz, manioc ou au bananier dans des proportions très faibles.

Sa production est faible. En 1981, l'Ituri a produit 288,40T en 1981, soit 99 % de la production régionale. Le reste était produit dans le Bas-Uélé.

Tableau 2 : La production des principales cultures vivrières dans le Haut-Zaïre (1981-1984) (1000 T)

Cultures/Année	1981	1982	1983	1984
Maïs	88.7	88.1	83.3	78.9
Manioc (racines fr.)	1427	1482	1513	1555
Riz	68.2	74.3	86.8	85.8
Arachide	51.5	50.4	51.5	50.8
Légumineuses	25.4	15.3	15.6	26.9

Source : Evaluation du Plan de Relance Agricole 1982-84, DAGRIDRAL, Zaïre, Décembre 1984.

## 2. Cultures industrielles

### - Coton

La culture du coton est pratiquée partout dans le Haut-Zaïre principalement dans les zones de Banalia, Bafwasende, Mahagi, Irumu, Rungu, Wamba, Niangara, Dungu et Bambesa.

Cette culture est en régression malgré les efforts tentés de la CSCo. Les rendements en coton-graine varient entre 0.3 et 0.5 T à l'hectare. La superficie moyenne cultivée est de 0.10 ha par planteur. La variété utilisée est la Roba B50.

C'est la SOTEXCO qui s'occupe de l'encadrement des paysans, leur fournit les semences et achète leur production. La production régionale a beaucoup baissé : elle est passée de 5,9 T en 1981 à 3,4 T en 1984 (voir tableau 3 , page 12)

Cette régression est surtout conséquente à la dégradation du réseau routier et aux prix très bas offerts aux producteurs.

#### - Palmier à huile

Le palmier à huile pousse spontanément dans le Haut-Zaïre. Sa culture porte principalement sur des palmeraies naturelles. Les paysans en cueillent les fruits et les vendent aux agro-industries locales.

La production régionale a été de 16.400 T d'huile de palme en 1983. La Tshopo est la plus grande productrice.

Les rendements actuels varient entre 0.8 et 1.00 T à l'hectare. Ces faibles rendements sont dus au vieillissement des palmiers, aux techniques d'extraction de vin de palme et aux prix bas payés aux coupeurs des fruits.

Dans le secteur moderne, l'huile de palme est exploitée par les sociétés privées PLZ (Plantations Lever au Zaïre), Busira-Lomami et KI-WA-TA.

Les perspectives du développement du palmier à huile s'avèrent pessimistes si les vieux palmiers exploités par les paysans ne sont pas remplacés. On recommande le remplacement de l'actuel *Elaeis Guineensis* exploité par le type de palmier nain issu du croisement *Elaeis* x *Melano Cocca*.

#### - Caféier

Le café est le principal produit d'exportation de la région.

Les deux espèces rencontrées sont les caféiers robusta et l'arabica. Le robusta est cultivé dans la Tshopo et les deux Uélé, tandis que l'arabica n'est cultivé que dans l'Ituri. Le robusta, qui est la culture la plus répandue, provient des lignées créées à Yangambi.

En milieu rural, le caféier est généralement cultivé en association avec d'autres cultures vivrières.

L'évolution de la culture du café dans le Haut-Zaïre est très mal connue à cause de la fraude qui sévit aux frontières de la région. Selon les estimations de l'OZACAF (juin 1984), 92.600 T étaient produites en 1981. L'Ituri aurait produit le plus grand tonnage.

Les rendements réalisés par nos enquêtes sont de l'ordre de 0.31 tonne de café marchand à l'hectare.

Des études sont en cours à Yangambi pour l'adaptation de la variété arabusta. Cette espèce est plus robuste que l'arabica, plus productif que le robusta et résiste bien à la sécheresse et aux attaques des maladies et insectes nuisibles.

- Hévéa

Cette culture est actuellement très peu exploitée. Le chiffre de production atteint en 1981 était de 1.533 T contre 1.537 T en 1980. La sous-région de la Tshopo était classée première pour avoir produit 92 % de la production régionale totale en 1981.

Les sociétés privées, grandes productrices du caoutchouc, sont : Busira-Lomami, PLZ, CELZA, Bamboli et INERA.

- Cacaoyer

Le cacaoyer est également très peu cultivé dans la région. L'exploitation porte actuellement sur des plantations vieilles d'avant l'an 1960. L'avenir de cette culture est cependant prometteur depuis l'implantation du Projet Cacao/Bengamisa.

- Tabac

Le tabac est surtout cultivé dans l'Ituri et le Haut-Uélé, Faradje et Watsa, localités où la BAT effectue des essais sur cette culture. En outre, les paysans le cultivent derrière la case pour leurs besoins propres.

Les espèces rencontrées dans la région sont Virginie, Air Cured et Dark Heavy Western.

Tableau 3 : La production des principales cultures industrielles dans le Haut-Zaïre, 1981-1984 (1000 T)

Culture/Année	1981	1982	1983	1984
Coton-graine	5.9	4.2	6.3	3.4
Huile de palme (industrielle)	20.7	21.0	16.4	19.0
Caoutchouc naturel	1.5	1.5	1.2	0.8
Cacao (*)	3.2	2.5	2.5	2.4
Café	34.00	34.20	24.31	29.26

Sources : 1) Bureau d'Analyse Economique, SEP, DADR, 1984  
2) OZACAF, DADR, 1985

### 2.3. Les cultures d'appoint

#### - Banane de table et les autres fruits

Ce type de bananier est cultivé d'une façon désordonnée à travers la région. Il a été difficile d'en disposer des données statistiques fiables; la banane de table est cependant bien commercialisé dans les centres urbains. Il en est de même des autres fruits tels que la mangue, la papaye et l'avocat, etc...

#### - Les cultures maraichères

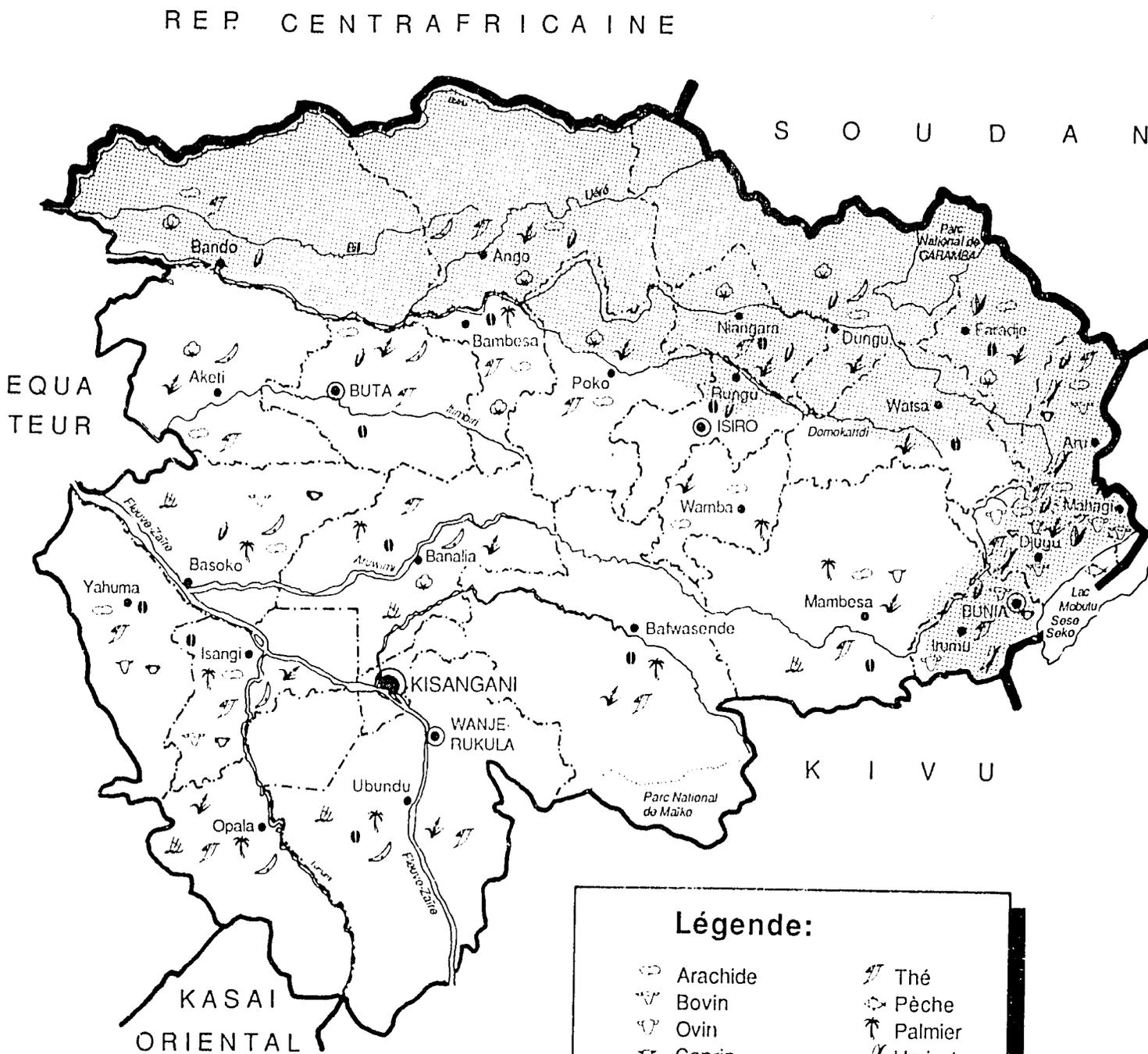
Les amarantes, l'hibiscus (ngai-ngai), oignons, tomates, épinard, etc, sont généralement cultivés dans les environs des centres urbains. L'accroissement démographique des villes fait que la demande de ces cultures augmente aussi.

Les données de la production ne sont malheureusement pas disponibles.

---

(\*) Equateur/Haut-Zaïre

# Région du Haut-Zaïre Répartition Géographique des Cultures et Cheptel



Source: Le Zaïre Economique, Bureau du Président Fondateur, République du Zaïre 1984.

**Légende:**

☉ Arachide	☉ Thé
☐ Bovin	☐ Pêche
☐ Ovin	☐ Palmier
☐ Caprin	☐ Haricot
☐ Porcin	☐ Hévéa
☐ Tabac	☐ Banane
☐ Riz	☐ Coton
☐ Maïs	☐ Café
Savane	Forêt

Le développement de ces cultures dans les milieux ruraux nécessite l'existence d'une bonne infrastructure routière et un charroi frigorifique approprié pour l'évacuation des produits vers les centres de consommation.

#### 2.4. Production animale

Le cheptel du secteur traditionnel se compose principalement des races locales non améliorées.

##### - Le secteur traditionnel

On a dénombré 309.870 têtes de bovins dans toute la région dont 309.501 sont élevés dans l'Ituri (1). Les deux principales races d'Ituri sont : la race Bahema (longues cornes, corps allongé, petite tête) et la race Lugware (apparentée au petit Zébu eastafricain à courtes cornes).

En ce qui concerne le nombre de caprins et d'ovins, les données statistiques ne sont pas cohérentes. Quant aux porcs, l'ensemble de la région comptait 49.774 têtes dont les 3/4 étaient concentrés dans l'Ituri et le 1/4 dans la Tshopo.

La basse-cour est l'élevage le plus important de la région depuis 1980. L'effectif global était de 656.222 têtes : les poules constituaient les 94 % de cet effectif, les canards 4.8 %, les pigeons 1 % et les dindons 0.2 %.

##### - Le secteur moderne

L'élevage moderne est favorisé par les vastes savanes que compte la région. Des ranches datant d'avant l'indépendance du pays sont aujourd'hui exploités par des grandes sociétés (l'Office des Mines de Kilo-Moto), des confessions religieuses, l'Etat (Station INERA-Nioka) ou par des particuliers (Isia frères, PLZ/Lukutu, Elevage et Plantations de l'Ituri, la Ferme de Rudu et la ferme de Mr. Christo-Takis).

---

(1) Chiffres de 3 sous-régions : la Tshopo, l'Ituri et le Haut-Uélé

Sources :-Inspection Régionale de l'Agriculture, Service de Santé et Production Animales ; Kisangani, 1983

-Projet de Développement Rural du Nord-Est du Zaïre, BPI-Ituri II, 1984.

L'élevage dans la région doit son essor aux campagnes de santé animale diffusée par le service sous-régional vétérinaire, dénommé Bureau Projet Ituri (BPI). Grâce au BPI la sous-région de l'Ituri, particulièrement, dispose d'une bonne structure organisationnelle et d'une infrastructure prophylactique et médico-vétérinaire très adéquate.

L'Ituri est réputée première productrice de viande.

Quant à la production totale de la région, elle est passée de 10.396 T (poids vifs) en 1978 à 14.681 T en 1982 (le taux de croissance moyen est cependant estimé à 1.87 %, ce qui est de loin inférieur au taux de croissance de la population (3 %).

Tableau 4 : Données sur l'élevage de la région du Haut-Zaïre 1981-1984 (poids vif - tonnes)

Espèce/Année	1981	1982	1983	1984
Bovins	4.368	4.953	5.296	12.975
Porcins	2.350	1.512	-	-
Ovins/Caprins	4.902	5.011	5.512	6.008
Volailles	3.557	3.205	8.002	12.003

Source : Evaluation du Plan de Relance Agricole 1982-1984, AGRIDRAL, Décembre 1984.

### III. FACTEURS DE PRODUCTION

#### 1. Crédit agricole

A l'instar de leurs homologues des autres régions, les petits paysans du secteur traditionnel n'ont pas accès au crédit agricole à cause des conditions posées par les banques commerciales et par la SOFIDE. Cependant, ils reçoivent des crédits en nature (semences, engrais ou petit outillage) de la part des institutions ou sociétés locales. C'est le cas du P.N.E. et de la SOTEXCO. La création de la Banque de Crédit Agricole donne cours à de nouveaux espoirs pour le financement du secteur agricole. Cette banque offre l'avantage d'octroyer des crédits à court terme à des taux d'intérêt relativement bas.

208

Ce problème de financement ne se pose pas au secteur moderne. Les banques commerciales octroient des crédits de campagnes aux agro-industries, et la SOFIDE accède plus facilement à leurs demandes de crédits parce qu'elles offrent des garanties de remboursement.

## 2. Intrants agricoles

Le secteur traditionnel utilise encore le petit outillage. L'usage des engrais est encore au stade d'essais sur le coton chez les paysans encadrés par la SOTEXCO dans le Bas-Uélé. Les semences améliorées quant à elles sont soit inexistantes, soit insuffisantes selon le milieu considéré. Le Centre d'Adaptation et de Production de Semences (CAPSA) dont dispose la région est à l'état d'abandon.

Les produits vétérinaires font défaut chez les petits éleveurs surtout, sauf chez la minorité qui bénéficie des services du BPI dans l'aire de ses activités.

## 3. Main-d'oeuvre agricole et technique

Le Département de l'Agriculture estime que la population agricole du Haut-Zaïre constituait 91 % de la population régionale totale en 1984.

L'agriculture traditionnelle est du type itinérant, les techniques utilisées sont aussi traditionnelles mais varient selon qu'on se trouve en forêt ou en savane, et selon le type de culture.

## 4. Valeur agricole des sols

D'une façon générale, les sols forestiers sont bons pour les cultures dans l'ensemble. Ceux de la savane ont une valeur allant de moyenne à médiocre.

# IV. LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

## 1. Structure et organisation des marchés

La commercialisation est l'oeuvre des opérateurs économiques qui agissent individuellement ou en groupes, avec ou sans moyen de transport à leur disposition. Le système de commercialisation en vigueur

207

dans le Haut-Zaïre est presque le même que celui pratiqué partout au Zaïre selon le genre de produit.

Quant aux produits industriels - coton, tabac, huile de palme - les agro-industries qui assurent l'encadrement des paysans achètent aussi leurs produits et les évacuent vers leurs usines de traitement. C'est le cas de la SOTEXCO pour le coton, TABAZAIRE pour le tabac, SOCITURI et COMUELE pour l'huile de palme.

En ce qui concerne le bétail et la viande, le marché est organisé sous l'instigation des intermédiaires qui l'annoncent deux semaines à l'avance. Néanmoins, il fonctionne sous le contrôle du service vétérinaire. Ce marché se tient normalement une fois par semaine à des points différents chaque fois.

## 2. Politique des prix

Les prix des produits agricoles et de la viande bovine ont été libéralisés depuis le 1er juin 1981. Cependant, cette mesure ne concerne pas les prix minima du manioc, maïs, paddy, coton, de l'huile de palme, du sucre et de froment.

La conséquence directe de cette nouvelle politique des prix était une aggravation du mouvement général des prix. Ils ont en moyenne triplé en deux ans.

## 3. Voies d'évacuation

Les produits agricoles sont évacués par route, par voies d'eau ou par avion. L'état des routes est mauvais en général. Certaines routes sont impraticables pendant la saison des pluies. L'évacuation des produits vers Kinshasa s'effectue par eau (le fleuve Zaïre). Par contre, la viande y est acheminée par avion.

L'irrégularité caractéristique de ces moyens de transport, le vol en ce qui concerne l'évacuation des produits via ONATRA, le manque de pièces de réchange, la pénurie de carburant et le mauvais état des routes constituent des problèmes et contribuent tous à la hausse des prix dans le secteur agricole.

## V. LES AGENTS DE LA PRODUCTION

### 1. Les Projets Agricoles

Les projets agricoles les plus importants sont : le Projet Sucrier Lotokila, le Projet Cacao Bengamisa et le Bureau Projet Ituri.

Le Projet Sucrier Lotokila vise la création d'une plantation de 3.000 ha de cannes à sucre, une usine de traitement et une distillerie d'alcool médical. Le Projet Cacao s'attèle à la création d'un bloc de plantations industrielles de 2.000 ha et des plantations familiales d'une superficie totale de 1.750 ha. Le Bureau Projet Ituri, quant à lui, s'occupe de l'encadrement des éleveurs dans le domaine de la santé, production et commercialisation ainsi que de la formation et vulgarisation.

### 2. Services régionaux du Département de l'Agriculture

L'organigramme des services régionaux de l'agriculture a accusé un déficit de 851 agents et fonctionnaires dans le Haut-Zaïre. En 1983, la région a en effet utilisé 801 agents de carrière sur 1.652 prévus. Ce déficit se remarque au niveau des postes de commandement tel que celui des inspecteurs sous-régionaux.

Les causes en sont le départ massif des agents retraités et la désertion des unités recrutées ayant manqué de motivation ou de salaire substantiel.

### 3. Recherche agronomique

- INERA

L'Institut National d'Etudes et Recherches Agronomiques (INERA) concentre ses activités dans trois stations différentes : Yangambi, Bambesa et Nioka.

Les recherches à Yangambi porte sur les cultures vivrières (riz, soja, arachide, vigna et voandzou) et pérennes (élaeïs, cacao, café, palmier à huile). A Bambesa, ce sont les variétés de riz qui sont l'objet principal des recherches et le coton, tandis qu'à Nioka, c'est plutôt l'élevage.

Les objectifs poursuivis par l'INERA sont : améliorer et promouvoir les cultures et élevage à haut rendement et résistantes aux maladies; mettre sur pied des techniques ad hoc.

#### PNE/FAO

Ayant son siège à Kisangani, les interventions du Programme National Engrais/FAO sont concentrées dans la zone de Bambesa (sous-région du Bas-Uélé). Ses objectifs sont les mêmes que ceux poursuivis dans les autres régions du pays. Les réalisations du PNE se résument en fourniture d'engrais et autres intrants agricoles.

#### 4. Les coopératives

Le Haut-Zaïre compte une cinquantaine de coopératives dont les activités sont orientées vers :

- l'exercice du commerce des biens et des services afin de réduire le prix au bénéfice des consommateurs ;
- la mise à la disposition des paysans des bonnes semences et des moniteurs pour leur encadrement, l'achat des produits ;
- la constitution d'un grand capital et la création d'une économie collective.

Ces coopératives sont réparties en 40 coopératives agricoles, 4 coopératives d'élevage et 2 de pêche. Des plus connues, on cite l'Association Coopérative des Eleveurs de l'Ituri (ACOOPELI) et la Coopérative de Production et de Consommation (COOPROCO)/Diocèse de Dungu.

- L'Association Coopérative des Eleveurs de l'Ituri (ACOOPELI)

Cette coopérative groupe 115 associations villageoises couramment appelées "PRODELS" qui totalisent 15.000 membres. Elle est dotée d'un Conseil d'Administration élu par l'Assemblée Générale. Outre le rôle qu'il joue comme défenseur des intérêts de la coopérative, le Conseil assure la gestion des dips, approvisionne les associations d'éleveurs en produits vétérinaires et matériels d'élevage nécessaires.

Les recettes effectuées en 1982 se sont élevées à 100.000 Zaïres par mois présentant un bénéfice d'environ 5.000 Zaïres.

- La Coopérative de Production et de Consommation (COOPROCO)

La COOPROCO est née d'une campagne de sensibilisation des masses écolières et des hôpitaux au mois de mars 1979. Cette coopérative a fonctionné avec 113 membres jusqu'en décembre 1980.

Grâce à la contribution du Diocèse de Dungen en février 1961, la coopérative comprend actuellement 400 membres et beaucoup de paysans manifestent le désir d'adhérer.

Les structures organisationnelles se présentent comme suit : un Président, un Comité de Gestion et un Comité de Contrôle.

VI. LES INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES

1. Transport et Communication

- Le réseau routier

Le Haut-Zaïre compte 25.596 km de routes réparties en routes nationales (3.612 km), routes régionales prioritaires (3.578 km), routes nationales secondaires (3.075 km) et les routes de desserte agricole. Les trois premières catégories de routes sont entretenues par l'Office des Routes. Ensemble, elles ont une longueur totale de 10.265 km. L'entretien des routes de desserte agricole est à charge des collectivités.

Le programme 1983 de l'Office des Routes prévoyait l'entretien de 3.405 km de routes nationales en terre, 157 km en bitume et 1.375 km de routes régionales en terre.

Les principaux exploitants du réseau sont SOTRAZ (réseau urbain de la ville de Kisangani), des commerçants privés (société de transport et Messagerie du Kivu) et la SNCZ.

- Le réseau fluvial

On dénombre plusieurs cours d'eau navigables : le fleuve Zaïre, les rivières Uélé, Bomokandi, Aruwimi, Lomani et Lopori dans sa partie commune avec la région de l'Equateur, Itimbiri.

Les biefs les plus exploités sont : 369 km en aval sur le Fleuve Zaïre entre Basoko et Kisangani et 300 km en amont entre Ubundu et la frontière avec le Maniema (Kivu); 255 km entre Basoko et Mokari (Région de l'Equateur). Ces biefs navigables sont exploités par ONATRA, principalement, et des privés.

Kisangani est le port le plus important de la région. On cite aussi le port de Bumba bien que situé dans l'Equateur.

#### - Le réseau aérien

Cette région est dotée d'un aéroport international situé à Bandoka connu sous le nom de Kisangani II, l'ancien aéroport, Kisangani I, était cédé à l'armée. Les chefs-lieux des autres sous-régions ont chacun un aéroport national : Buta, Isiro et Bunia. Plusieurs pistes sont disséminées à travers la région et desservent des avions de petits tonnages.

Les principaux exploitants de ce réseau sont : les compagnies Air-Zaire, Scibe-Airlift, Vic Air Cargo, Katale Aéro-Transport, Virunga Air Charter, Inter Frêt, SOTEXKI, Zaïre Cargo, etc. Les pistes intérieures sont en général exploitées par les missionnaires et les entreprises privées.

#### - Le réseau ferroviaire

La longueur totale de ce réseau est de 952 km, comprenant trois tronçons : Mungbere-Aketi (685 km), Kisangani-Ubundu (125 km), Kombobondo (121 km), ex-Liénard-Titule (31 km). Ce sont des locomotives Diesel qui desservent ces lignes.

La SNCZ en est l'unique exploitant.

## 2. Les infrastructures sociales

### (i) Infrastructures sanitaires

Le déséquilibre est très marqué dans la répartition tant des hôpitaux que des médecins dans le Haut-Zaïre. Toute la région compte 406 hôpitaux dont 77 seulement appartiennent à l'Etat; le reste appartient aux privés ou aux confessions religieuses (185 hôpitaux) et organismes para-étatiques (144 hôpitaux). La plupart des établissements mé-

dicaux sont localisés à Kisangani et dans la Tshopo. Quant au personnel médical, Kisangani abrite 58 médecins sur un total de 107 médecins que compte toute la région.

En ce qui concerne les capacités d'accueil, les hôpitaux de la Tshopo détiennent le plus grand nombre de lits (2.993 lits), le Haut-Uélé est second (2.488 lits), suivi du Bas-Uélé (2.083 lits); Kisangani est dernière (1.360 lits).

Les entreprises privées qui exploitent le domaine de la santé sont : PLZ, Busira-Lomami (l'INERA et le BPI sont quant eux des institutions étatiques).



(ii) Infrastructures scolaires

La scolarisation n'est pas très développée dans le Haut-Zaïre. Les estimations faites à partir des chiffres réels de l'année scolaire 1979-1980 ont révélé une régression dans le domaine de l'enseignement.

- En Enseignement Primaire on a estimé que le nombre d'élèves était passé de 449.572 en 1979-80 à 485.947 en 1982-83, tandis que celui des établissements scolaires est passé de 1033 à 1130.
- Au secondaire, le nombre d'élèves est passé de 78.752 à 91.424 et celui d'établissements de 534 à 399.

L'infrastructure scolaire aussi révèle un déséquilibre quant à sa répartition. L'Ituri est première en nombre d'écoles primaires et occupe la deuxième place en nombre d'écoles secondaires. La Tshopo vient en deuxième position en nombre d'établissements primaires, mais occupe la première place en nombre d'écoles secondaires. C'est la sous-région urbaine de Kisangani qui détient le plus petit nombre d'écoles primaires et secondaires.

La région compte 19 écoles secondaires agricoles dont 671 élèves étaient inscrits en cycle court et 1.054 en cycle long (1982-83). Il existe aussi deux écoles secondaires vétérinaires formant des infirmiers vétérinaires en cycle court.

L'Enseignement Supérieur compte à son actif 4 Instituts Supérieurs dont 2 Pédagogiques à Kisangani et à Bunia; 1 de Commerce à Kisangani et 1 Institut Supérieur d'Etudes Agronomiques à Bengamisa (Sous-région de la Tshopo). En outre, le Haut-Zaïre héberge une Université ayant en son sein quatre Facultés : Sciences de l'Education, Sciences Sociales, Sciences et Médecine. A côté de celle-ci fonctionne l'Institut des Sciences Agronomiques, une institution autonome chargée de former des Ingénieurs Agronomes.

L'effectif total de l'Enseignement Supérieur et Universitaire du Haut-Zaïre est passé de 3.202 étudiants en 1981-82 à 5.555 en 1982-83 et à 3.990 en 1983-84.

(iii) Tourisme

Cette région renferme des sites touristiques de grande renommée : des forêts denses, des savanes et des Parcs Nationaux (le Parc National etc...)

- Le Parc National de la Garamba en zones de Dungu/Faradje, et le Parc National de la Maïko dans la zone de Bafwasende. Le Haut-Zaïre est en outre pourvu d'une faune en espèces animales rares (le Rhinoceros Blanc, l'Okapi, les éléphants) et des oiseaux d'espèces diverses.

Ce potentiel est malheureusement insuffisamment exploité parce que rendu inaccessible à cause du mauvais état des routes, la vétusté des moyens de transport et l'insuffisance de l'infrastructure hôtelière.

VII. LES PERSPECTIVES DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA REGION

Suivant les objectifs du Plan de Relance Agricole que le Département de l'Agriculture s'est assignés, les besoins à satisfaire se répartissent en trois volets : besoins pour la consommation humaine, besoins pour l'alimentation du bétail, besoins pour les industries locales et besoins en semences et en races animales améliorées.

Les contraintes au développement agricole

Les obstacles à supprimer se présentent sous forme générale à l'échelle de toute la région ou d'une façon spécifique au niveau des sous-régions ou collectivités.

- Les contraintes générales sont celles relatives au mauvais état des routes et à l'insuffisance des moyens de transport, au manque d'encadrement chez la plupart des paysans et éleveurs, à l'insuffisance d'intrants agricoles et vétérinaires, à l'inexistence de structures favorables pour l'octroi de crédits et celles relatives aux causes de l'exode rural.

2/6

- Les contraintes spécifiques se résument en manque, insuffisance ou libération tardive des fonds destinés au fonctionnement des projets agricoles, manque d'équipement ou vétusté du matériel existant essentiel pour le fonctionnement desdits projets, inexistence d'un organisme local chargé de la coordination de toutes les activités indispensables et la coordination des programmes de développement agricole, problèmes de terres en dépit de la législation en faveur des exploitants agricoles...

#### Orientations du développement agricole

Afin de valoriser au mieux les potentialités agricoles du Haut-Zaïre, trois régions de développement ont été retenues, compte tenu des conditions naturelles favorables qu'elles offrent, la population et les infrastructures de base qu'elles requièrent.

##### REDEAGRI HZ1 (Région de Développement Agricole HZ1)

Cette région est formée des zones de Niangara, Rungu et Wamba dans la sous-région du Haut-Uélé et de la zone de Poko dans la sous-région du Bas-Uélé. Les cultures vivrières trouvent ici des conditions naturelles très propices (banane, riz, arachide, manioc, maïs). Des cultures industrielles (coton, café, hévéa) y trouvent aussi des terrains favorables.

REDEAGRI HZ2, comprend les zones de Basoko, Banalia, Isangi et Opala, dans la sous-région de la Tshopo. Cette région réunit toutes les conditions favorables aux cultures aussi bien vivrières qu'industrielles. Outre la banane, le riz, l'arachide, le manioc et le maïs, le coton, le palmier à huile, l'hévéa et le tabac peuvent être rationnellement exploités. Le développement de cette région sera rendu facile grâce aux infrastructures agricoles de base y existant déjà : l'INERA, la Faculté d'Agronomie de Yangambi et les projets tel que le Complexe Sucrier de Lutokila.

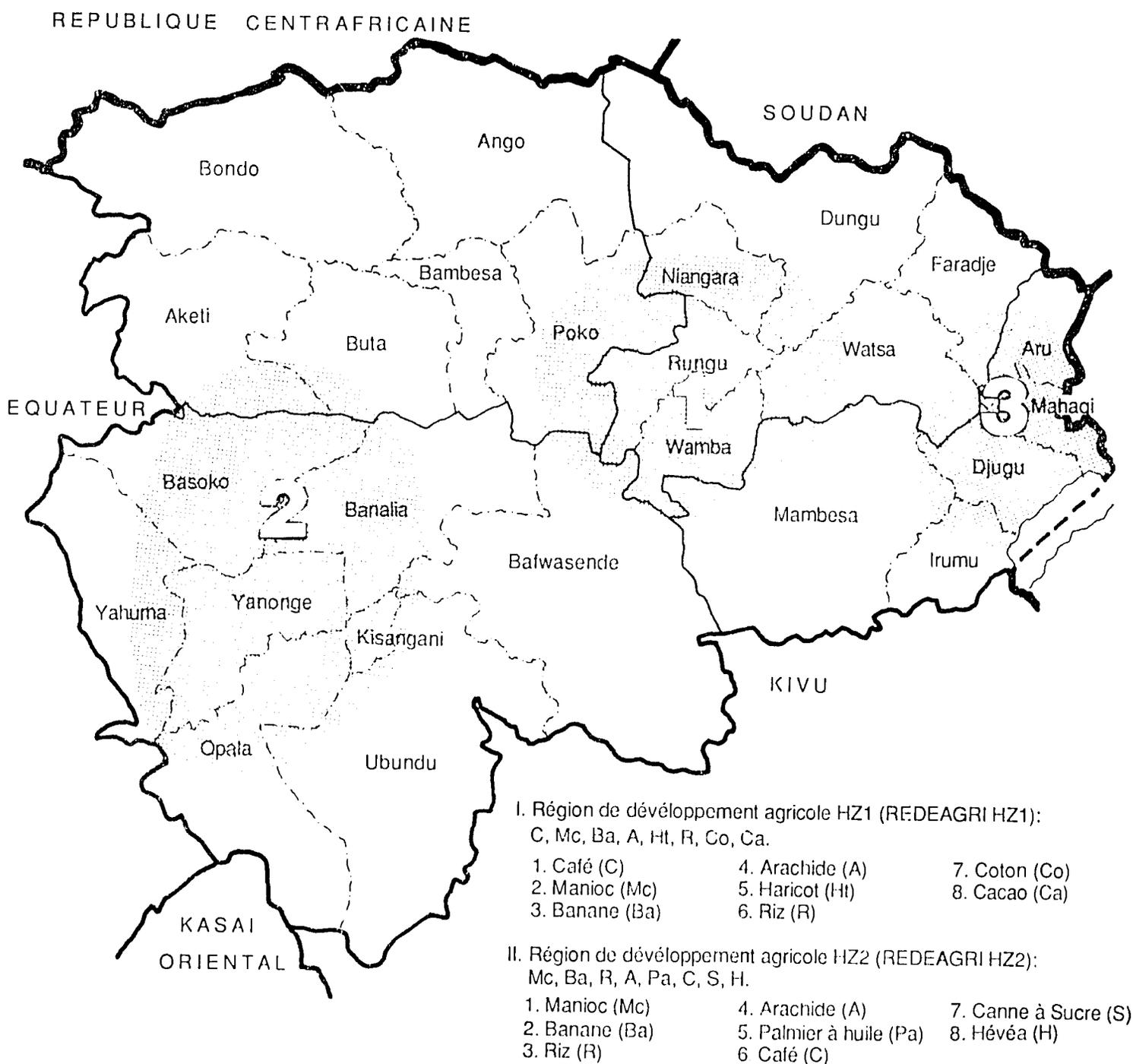
REDEAGRI HZ3, est constituée des zones d'Aru, Mahagi, Djugu dans la sous-région de l'Ituri. Les cultures vivrières mentionnées dans les deux sous-régions précitées y trouvent des conditions exceptionnellement bonnes. Le café, le cacao et le tabac sont les cultures de rente à exploiter, tandis que l'élevage et la pêche s'avèrent des potentialités à mieux développer

217

# Région du Haut-Zaïre

## Perspective de Développement Agricole

### Répartition des Régions (Foyers) Prioritaires



Source: Etude Régionale pour la Planification Agricole du Haut-Zaïre, Bureau de Planification Agricole, SEP, DADR, Zaïre, 1985.

## Stratégie et actions à développer

### Stratégie

Donner priorité à l'accroissement de la production vivrière pour atteindre l'auto-suffisance alimentaire sans pour autant négliger l'accroissement de la production industrielle. Quantitativement, il s'agit de mobiliser toutes les ressources régionales en vue de subvenir aux besoins de la population. Qualitativement, il faudrait assurer une ration moyenne équilibrée, c'est-à-dire, une ration qui soit à même d'apporter suffisamment d'éléments nutritifs pour permettre un bon fonctionnement et entretien de l'organisme. Réduire le coût de revient des produits vivriers par les mesures appropriées.

### Actions proposées

Pour réaliser ces objectifs, il faut :

1. baser le développement sur les zones écologiques à haut potentiel ;
2. prévoir des quantités suffisantes d'intrants et assurer leur distribution au moment opportun ;
3. favoriser le groupement des paysans ou éleveurs en organisations coopératives ;
4. intéresser les sociétés privées et les organismes conventionnels à commercialiser les produits agricoles ;
5. encourager les organismes de recherche à produire des semences de qualité et l'équipement des groupes de paysans ou de sociétés privées pour la multiplication des semences ;
6. créer les conditions propices aux investissements privés ;
7. établir une banque régionale de crédit agricole ;
8. améliorer et renforcer la formation technique agricole et vétérinaire ainsi que la gestion des entreprises ;
9. motiver la masse rurale dans le processus de développement agricole ;
10. assurer un prix rémunérateur au producteur et bien organiser des marchés et des circuits commerciaux ;
11. encourager la reconversion des habitudes alimentaires chez les populations
12. motiver le personnel d'encadrement par des primes spéciales ;
13. améliorer les conditions de vie dans les campagnes pour freiner l'exode rural ;
14. assurer un entretien régulier des routes ;
15. donner le temps aux différents programmes agricoles de se réaliser.

### VIII. CONCLUSION

Le Haut-Zaïre a la réputation d'être une région géante avec des potentialités agricoles énormes mais sous-exploitées. Cette région est citée grande productrice de beaucoup de produits vivriers. En ce qui concerne la contribution à la production nationale des denrées alimentaires, elle est première productrice de riz et de maïs, deuxième productrice d'arachide, et troisième productrice de patates douces, ignames et bananes plantains. Elle occupe une bonne place aussi dans les cultures riches en protéines et recèle des potentialités enviabiles en élevage de bovins.

La région du Haut-Zaïre se classe également en tête de certaines cultures industrielles. Elle est première productrice du café et du coton, deuxième productrice de palmier à huile et du caoutchouc. En outre, elle occupe la première place pour l'élevage des bovins (1).

Cependant, le développement agricole de la région est freiné par beaucoup de problèmes sérieux. Des actions concrètes doivent être menées comme préalables à la mise sur pied de tout programme visant l'accroissement de la production agricole.

Il faudrait :

1. qu'en tête de tous les programmes de développement, l'Agriculture revête un caractère prioritaire effectif ;
2. créer un comité spécial chargé de la planification et de la coordination des actions de développement ;
3. allouer des ressources humaines et financières suffisantes au secteur agricole et vétérinaire ;
4. assurer un entretien régulier des routes et améliorer les circuits de commercialiser afin que la production agricole soit évacuée dans des conditions rémunératrices ;
5. organiser des sessions de formation et de recyclage pour améliorer la qualité des encadreurs et les doter des moyens logistiques appropriés ;
6. créer des conditions favorables aux investissements locaux et étrangers ;
7. assurer la distribution à temps des semences améliorées et des intrants agricoles ;
8. introduire des races bovines améliorées ;
9. pourvoir les opérateurs économiques des facilités pour s'équiper en moyens de transport ;
10. veiller à améliorer les méthodes de conservation des récoltes au niveau des producteurs; organiser aussi le système et les méthodes de stockage sur les lieux de rassemblement ou d'expédition de récoltes.

220